

BULLETIN  
DE  
L'INSTITUT  
ARCHÉOLOGIQUE  
LIÉGEOIS

---

TOME LXXX

1967

Édité avec l'appui du Ministère de l'Éducation Nationale  
et de la Culture

---

LIÈGE  
MAISON CURTIUS

BULLETIN  
DE  
L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

BULLETIN  
DE  
L'INSTITUT  
ARCHÉOLOGIQUE  
LIÉGEOIS

---

TOME LXXX

1967

Édité avec l'appui du Ministère de l'Éducation Nationale  
et de la Culture

---

LIÈGE  
MAISON CURTIUS

# ORGUES, ORGANIERS ET ORGANISTES DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE NOTRE-DAME ET SAINT-LAMBERT, A LIÈGE AUX XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

par José QUITIN

Professeur d'Histoire de la musique au Conservatoire royal de Liège

---

- I. — En guise d'introduction.
  - II. — Les orgues de Saint-Lambert aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.
  - III. — Les organiers.
  - IV. — Les organistes.
  - V. — Notices biographiques des organistes de Saint-Lambert aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.
- 

## I. — EN GUISE D'INTRODUCTION

En dépit des nombreuses « invitations à poursuivre » que l'on trouve dans l'étude de Yernaux, *Orgues et organistes du Pays mosan* <sup>(1)</sup> peu d'auteurs se sont engagés sur ses traces. Le remarquable mémoire du D<sup>r</sup> M. A. Vente <sup>(2)</sup> est pratiquement le seul ouvrage original qui, depuis lors, fournisse des renseignements de base sur les instruments et les facteurs belgo-hollandais des XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. En vérité, les travaux d'approche sont encore insuffisants pour ce qui concerne la facture et l'art de l'orgue au Pays de Liège. C'est pourquoi il nous a paru intéressant d'explorer un domaine limité mais précis, où nous pouvions apporter une contribution utile aux travaux à venir.

La première mention que Yernaux ait trouvée à propos des orgues de la cathédrale Saint-Lambert remonte à 1579. A peine plus heureux,

(1) YERNAUX (J.), *Orgues et organistes du Pays mosan*, in *Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois*, t. XIV, Liège, pp. 1937,60 ss.

(2) VENTE (Dr M. A.), *Proeve van een repertorium van de archivalia betrekking hebbende op het Nederlandse Orgel en zijn makers tot omstreeks 1630*, Académie royale de Belgique, Mémoires in-8<sup>o</sup>, t. X, Bruxelles, 1956.

nous repérons le même instrument en 1559 : il s'agit d'un petit positif placé dans la chapelle du Saint-Sacrement (1). Elle était située à gauche des stalles des chanoines, vers le fond du transept. De là, on pouvait aussi bien soutenir les voix des duodeni et des chantres groupés autour du lutrin pour l'exécution d'œuvres polyphoniques qu'aider à la psalmodie (2). Lorsqu'il est question, en 1619, de remplacer cet instrument devenu caduc, le Chapitre conclut un accord avec Guillaume Landru, joueur de luth, pour jouer du théorbe à l'église (3). Il s'agissait vraisemblablement de soutenir les voix ou, à tout le moins, d'assurer l'intonation du plain-chant. La présence de ce théorbe est encore signalée dans les Conclusions capitulaires le 15 octobre 1632 (4). Mais, relisons la description pittoresque et enthousiaste de Philippe de Hurgés, de passage à Liège en 1615 : *Entrons à l'église (Saint-Lambert); là, ce ne sont que luths, lyres frémissantes, clairons, flûtes, cornets, trompettes qui marient leurs accords aux accents majestueux de l'orgue* (5).

Bien avant le texte de Philippe de Hurgés, les Conclusions capitulaires et les livres de comptes signalent la présence d'instrumentistes à la cathédrale de Liège. A vrai dire, les précisions qu'ils appor-

(1) YERNAUX (J.), *op. cit.*, p. 64 et AEv. Lg., Membri Mobilis, 1558-81, Exposita du 30.VI.1559 : *Ex decreto Dominorum habuit M. Nicolaus preceptor Duodenorum pro organis in Sacello Venerabilis Sacramentis refectis... 5 fl. bbt.*

(2) Le plan de la cathédrale a été établi par HOCK (A.), *Liège au XV<sup>e</sup> siècle*. On le trouvera encore dans VAN DEN STEEN DE JEHAY (X.), *La cathédrale de Saint-Lambert à Liège et son Chapitre*, Liège, 1880, p. VIII.

Toutefois, pour cet auteur, on se reportera aux critiques de FORGEUR (R.), *Le plan de la cathédrale Saint-Lambert et Les gravures du livre de Xavier Van den Steen sur la cathédrale Saint-Lambert*, in *Le Vieux Liège*, nos 116 et 125, t. V, Liège, 1957, pp. 137-140 et 1959, pp. 347-357.

(3) AELg. SL. CC. R. 129. 21 octobre 1620. Accord avec Guillaume Landru, joueur de luth, pour jouer du théorbe. Le 30 octobre, le Membri Mobilis (AEv., B VII 32) paie 28 fl. bbt à G. Landru, luthiste, qui a joué à l'église. Le 12 mai 1621 : *Instrumentum dictum theorbe ordinatum fuit ad Capitulum reservatur* (AELg. SL. CC. R. 130, f<sup>o</sup> 51). Pour les abréviations voyez p. 58.

(4) AELg. SL. CC. R. 138, f<sup>o</sup> 270. Dnus Julius Nivola, jadis *Teorbista* de la cathédrale, actuellement chanoine de S. Denis, recevait 6 fl. par mois. Le Chapitre refuse de lui payer ces gages pour les années où il n'a plus rendu de service à la cathédrale.

Ces gages avaient été accordés à Nivola *Teorbista et Cantori* le 5 août 1623 (AELg. SL. CC. R. 131, f<sup>o</sup> 137). Le 12 novembre 1625, le Chapitre fixe à 3 fl. les gages du jeune organiste Laurent de Lexhy à prendre sur les 6 fl. du salaire de Julius Nivola, Teorbista. L'installation définitive des deux orgues de S. Lambert rendait probablement superflue l'intervention du théorbe.

(5) D'après AUDA (A.), *La Musique et les musiciens de l'Ancien Pays de Liège*, Liège, 1930, p. 149.

tent sont plutôt restrictives. Dès 1577 au moins, on utilise les services de deux *tubicini* (joueurs de cornets) apparemment pour soutenir les voix des enfants dans la polyphonie <sup>(1)</sup>. Si Matthieu de Looz, joueur de basson, n'est mentionné pour la première fois que le 29 novembre 1619, il paraît bien avoir eu des prédécesseurs. Signe de l'adoption de la mode musicale nouvelle du XVII<sup>e</sup> siècle et de l'importance donnée à la basse, le 19 juin 1619 le Chapitre engage *Lambert de Cheval, lusor instrumenti dicti vulgariter Basse viole* <sup>(2)</sup>.

Au moment où commence notre étude sur les orgues et les organistes de la cathédrale, l'orchestre de Saint-Lambert comprend deux cornets, un basson, une basse de viole, une contrebasse (c'est le carillonneur qui joue de cet instrument) <sup>(3)</sup>, un théorbe et un orgue. En 1620, il y a deux orgues et deux organistes. Toutefois, il ne s'agit pas de faire dialoguer ces instruments comme à Venise. L'un d'eux est placé sur le jubé, avec les musiciens dont il accompagne le chant ; l'autre — celui de la chapelle du Saint-Sacrement — soutient la psalmodie des chanoines.

Dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, nous trouvons des paiements à des « instrumentistes étrangers », c'est-à-dire n'appartenant pas au personnel permanent de la cathédrale. Ils participent aux cérémonies religieuses des jours de fêtes. C'est vraisemblablement cet orchestre

<sup>(1)</sup> AELg. SL. CC. R. 116. 26 octobre 1577. Les *tubicini* demandent à recevoir une chape d'hiver, comme les basses. Le 18 mars 1587, les frères Jean et Hubert Libert, *tubicines* qui jouent au chœur les jours de fêtes demandent à recevoir une robe. Le 19 janvier 1600, Jacques Walschart, *tubicen pro tuba ductili* demande à recevoir un salaire. Après 1615, le terme *tubicinus* fait place à celui de *cornicinus*, *cornu sonatus*, *cornulisorus*, *cornicen*, *cornicinem*. Il s'agit dans tous les cas de joueurs de cornet. Le dernier de ces instrumentistes Étienne Laurent, est cité pour la dernière fois le 10 novembre 1666 dans les Conclusions capitulaires.

(-) AELg. SL. CC. R. 128, f<sup>o</sup> 136.

<sup>(3)</sup> Jean de Gleize, carillonneur, remplace son frère à S. Lambert à partir du 30 avril 1621 (SL. CC. R. 130, f<sup>o</sup> 45). Dans les « Conditions pour l'Office de Tribolleur » (Liber Statu Commissionum, R. 34, f<sup>os</sup> 64 v. à 66 v.)... *Il jure* (le carillonneur) *de se rendre ferme et capable en sa partie et contrepoint, comme aussi de se qualifier en la basse continue afin de jouer des Hymnes, répons et antiphones ecclésiastiques et contrepoints suivant la diversité des festes occurrentes*. Un texte plus récent (du 7 décembre 1707, même source) nous dit : *Il jure de jouer de grosse viole aux musiques des grandes messes, aux solennitez dimanches et festes comme faisoit son prédécesseur maître Jean de Gleize*. Le 15 janvier 1755 (SL. CC.) le nouveau plan de la musique prévoit : *2<sup>e</sup> contrebasse qui est le carillonneur à 12 florins par mois*.

Citons encore, du Membri Mobilis. B VII 34 (AEv.) *Solvi Mathie Hoffman pro reparato instrumento musicali basso, quo ad musicam utitur Joannes de Gleize campanista fl. 2.19.*

de Saint-Lambert passagèrement renforcé qui a enchanté Philippe de Hurgés en 1615. Bientôt, de nouveaux instrumentistes sont engagés à poste fixe. En 1637, « la musique » s'accroît d'un *tuba ductilis vulgo trombon* (que l'on a déjà employé fortuitement vers 1600) puis, en 1642, d'un violon (1).

Deux documents du Fonds Terry suggèrent le rôle et l'importance de l'organiste dans l'exécution des œuvres polyphoniques religieuses du début du XVII<sup>e</sup> siècle (2). L'exécution des grands motets à huit voix réelles du Grand Livre de Chœur de Saint-Lambert, recopiés en 1645 mais en partie composés vers 1620-1630, était prévue avec accompagnement d'orgue. Un livre de Basse continue contient l'accompagnement de ces motets et de ceux d'un autre recueil analogue, aujourd'hui disparu. Cette basse est une partie de soutien qui redouble la voix la plus grave; elle doit être complétée par l'organiste suivant les indications données par le chiffrage (3). Reflets de la rapide transformation de l'art musical au début du XVII<sup>e</sup> siècle, les textes de ce livre de basse nous incitent à examiner les instruments destinés à les jouer.

## II. — LES ORGUES DE SAINT-LAMBERT AUX XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

*Die Domini 3. septembris 1619.*

*Organa. Visum et jam fuit antenominatis Dnis Deputatis pro splendore huius Ecclesia posse constitiri mediocria organa, commisso hoc negotio ipsis Dominis qui organistam conventant et cum ipso tractent.* (4).

A la lecture de ce recès des Conclusions capitulaires, on penserait que l'achat de nouvelles orgues n'offrira pas de difficultés. Le nou-

(1) AELg. SL. Protocoles des Directeurs R. 124. 14 octobre 1642. Théodore Grison, violoniste, reçoit un paiement de 60 fl. bbt. Grison reste en service jusqu'en 1683.

(2) Conservatoire royal de musique de Liège. Fonds Terry. Il s'agit du *Grand Livre de chœur de S. Lambert* (n° 1325) et du *Livre de basse continue* qui lui correspond (n° 520).

(3) On trouvera dans AUDA, *op. cit.*, pp. 147 ss., la mention d'œuvres d'auteurs liégeois qui utilisent ce procédé nouveau au XVII<sup>e</sup> siècle. Citons avec lui Pierre Bonhomme (dans ses Messes de 1616), Sartorius (1629), Léonard de Hodemont (*Sacri concentus*, 1630), Andreas d'Ath (1622), Henri de Remouchamps, Gilles Hayne, Jean Dromal, Henri Du Mont, etc.

(4) AELg. SL. CC. R. 128, f° 166.

veau Magister cantus, Léonard de Hodemont, nommé un mois plus tard (le 26 octobre 1619) étant lui-même excellent organiste et compositeur très « moderne » essaie sûrement de hâter les choses <sup>(1)</sup>. Cependant, le 7 janvier 1620, les chanoines déclarent se méfier des offres qui leur ont été faites. Le lendemain, ils décident de faire fabriquer un positif dont le prix est plus modeste; on le placera « dans le local inférieur » <sup>(2)</sup>. Nous comprenons mieux la raison de ces tergiversations quelques jours plus tard <sup>(3)</sup>. Les chanoines ont passé contrat pour la fabrication d'un positif, mais ils constatent qu'il n'est pas possible de le placer dans ce « local inférieur ». Ils décident alors que *non fuit organa fixa* ou encore (ce texte est barré dans le registre) : *dicta positiva fuit amovibilia, quoties Capitulo placuerit ecclesiae*.

L'exigence a de quoi embarrasser un facteur d'orgues, aussi les discussions reprennent-elles de plus belle. Toujours *pro splendore huius Ecclesiae*, le Chapitre, constatant une nouvelle fois la médiocrité de l'instrument dont il dispose, délègue un de ses membres pour trouver un bon emplacement pour le nouvel orgue <sup>(4)</sup>. Une solution provisoire est adoptée le 7 mai 1620 : les seigneurs chanoines décident de placer à l'essai sur le « doxal » (c'est-à-dire le jubé), le positif qu'ils ont acquis (ainsi d'ailleurs qu'on avait commencé à le faire). D'autre part, on fera hâter le retour du petit orgue qui est vraiment nécessaire (sans doute avait-il été emmené pour être réparé) et on l'érigera provisoirement lui aussi sur le doxal, en attendant de lui trouver un emplacement convenable. Quoique les avis soient fort partagés, l'examen des lieux montre qu'il n'y a pas d'autre solution logique. Mais les allées et venues des musiciens, à cet endroit où les saintes reliques sont exposées en permanence, déplaisent fort aux chanoines. Ils invoquent le respect qui leur est dû, mais ils pensent aussi fort probablement aux pierres précieuses qui ornent les châsses... <sup>(5)</sup>.

(1) Rappelons que Léonard de Hodemont fut le maître de Lambert Pietkin — organiste, compositeur et plus tard son successeur à Saint-Lambert — et aussi, en « cours de perfectionnement », de Henri Du Mont, venant de Maastricht qui deviendra organiste à Paris, puis maître de chapelle de Louis XIV.

(2) AELg. SL. CC. R. 21, p. 7.

(3) Le 16 janvier, même registre p. 71.

(4) AELg. SL. CC. R. 21, p. 110, 6 mars 1620.

(5) AELg. SL. CC. R. 21, p. 130. *Reverendus et generosus Dominus Decanus exposuit Rdis Dnis meis capitulariter a matutinis decantatis congregatis, quod positivis, seu mediocribus organis ex ordinatione Dominorum confectis indicatum*

En dépit des résistances, l'affaire est enfin conclue et les comptes de la Fabrique de Saint-Lambert mentionnent le paiement de 600 fl. brabant *pro organis et positivis* livrés par Florent (et non Laurent) Hocquet (1).

Les avatars des deux instruments ne sont pas terminés pour autant. Déjà le 4 septembre 1620, le Chapitre s'interroge au sujet d'un meilleur emplacement pour les orgues. Lassés sans doute par cette interminable histoire, les chanoines ordonnent de pousser sans plus de façons, les orgues à gauche et à droite du doxal, tout à fait sur le côté, en dépit des inconvénients pour le chœur. Cette décision est confirmée le 23 septembre et les choses en restent là pour quelques années (2).

Nous avons confirmation de la présence et de l'activité de ces deux instruments dès 1621. Le Chapitre a engagé deux organistes : Robert Kerckhoven au grand orgue dit orgue de droite (c'est celui que Hocquet a construit) et Pierre Probus à l'orgue de gauche. La soufflerie est actionnée par deux « souffleurs », Simon Mewis et Jean de For (3). A Kerckhoven incombe l'ensemble du service, tandis que le jeune Probus — s'il faut en croire un recès de l'année suivante concernant son successeur — ne joue que les dimanches et

*fuerit per nonnullos Dominorum, etiam se consentiente, collocare unum pro facienda proba in Doxali prout fieri coeptum erat. Quod cum aliquibus minus decens videretur Organista vero reditum acceleret necessum esse, ut Domini vel ibi provisionaliter erigi permittant aut alium commodiorem locum assignent; super quo iidem Dni mei deliberantes censuerunt pro honore Corporis S. Lamberti patroni nostri ac altarum SS Reliquiarum illic existentium dicta organa ibi permanere non posse, sed alibi collocando esse, permittentes tamen ut ibidem provisionaliter erigantur donec de alio loco magis commodo, provideantur Commisso hoc negotio Rdis huius ecclesiae praelatis, qui Capitulo referant. Protestante Rdo Dno Archidiacono Elderen, contra casu quo tunc non amoveatur.*

(1) YERNAUX, *op. cit.*, p. 65 et VENTE, *op. cit.*, p. 112 et p. 112, note 1.

(2) AELg. SL. CC. R. 21, pp. 176 et 185.

(3) AELg. SL. CC. R. 130. Le 5 mai 1621, le Chapitre décide d'accorder des gages aux deux souffleurs d'orgue, Simon Mewis et Jean de For. Le 21 mai, Robert Kerckhoven, organiste, demande à obtenir des gages. Le 16 juin, le Chapitre constate que Probus *alterum organistarum* mérite de recevoir un salaire pour ses prestations. Le 31 juillet, *Robert Kerckhoven, organistae qui organa ecclesiae per totum annum et amplius direxit* n'a pas encore obtenu satisfaction. C'est seulement le 4 août 1621 que le Chapitre lui accorde enfin 6 florins par mois.

Effectivement, le Membri mobilis paie 12 fl. à Kerckhoven le 28 octobre 1619 pour son salaire de deux mois, septembre et octobre tandis que son aide, Simon Mewis, reçoit 8 fl. pour l'année le 6 novembre (AEv. Membri Mobilis. B VII 32, Exposita). Probus reçoit 1 taler philippus (3 fl. 3) par mois et son aide, Jean de Ferre, 6 fl. par an (AEv. Membri Mobilis. B VII 34, f<sup>o</sup> 13 v, 23.1.1623 et f<sup>o</sup> 39 v, 9.IV.1626).

jours de fêtes. Après quoi, les chanoines constatent qu'ils ont dépensé beaucoup d'argent pour les cloches, pour l'horloge et pour les orgues et qu'il est temps de produire la note des frais (1).

Six ans plus tard, les comptes du Membri Mobilis rappellent l'existence du petit régal. En effet, le maître de chant Léonard de Hodemont reçoit 50 dalers impériaux *pro Regalis* (2). Quant au petit orgue de la chapelle du Saint-Sacrement, il est de nouveau réparé le 10 octobre 1629. (3)

L'intervention du facteur Jacques Boesmans, en 1641, est plus importante. Si nous interprétons bien les recès des 18 janvier et 6 mars (4), nous devons conclure que Boesmans estime à 200 patacons la valeur du positif qu'il a placé dans la chapelle du Saint-Sacrement jusqu'à remise en état de « l'autre petit orgue ». Il s'agissait de réparer les tuyaux et de les accorder au ton naturel et au mode convenable pour la musique chantée, et ce moyennant cent patacons. Le 6 mars, le Grand Chantre, l'Ecolâtre et le Maître de chant (Pierre Probus) qui ont examiné les instruments proposent d'ajouter un nouveau registre — un nazart — à l'orgue de droite (celui de Hocquet) au lieu de réparer le petit orgue et ce pour la somme de cent

(1) AELg. SL. CC. R. 130, f<sup>o</sup> 50, le 12 mai 1621.

(2) AEv. Membri Mobilis. B VII 34, f<sup>o</sup> 48 : *Solvi Leonardi Hodimontio tam pro expensis per ipsum factis in emptionem et descriptionem librorum musicorum, quam Regalis centum patakones et 50 dalers Imperiales... fl. 440.*

(3) AELg. SL. CC. R. 136, en date du 10 octobre 1629.

(4) AELg. SL. CC. R. 148 (1640-42), f<sup>o</sup> 150, le 18 janvier 1641. *Ad libellum supplicem Jacobi Bosman organista, exponens se jam pridem constituisse in Capella Venerabilis Sacramenti duum positivum seu organum ad ipsum supplicentem spectans, valoris uti dicit ducentorem pataconem, donec aliud parvum organum ad Ecclesiam hanc spectans, cuius fistula pro maiori parte furto sublata erant accommodasset, et ad tonum naturalem et modum convenientem pro musica decantanda composuisse, petentis idcirco centum patacones sibi numerari et dictum opus perficere possit, commissum est Dnis Cantori et Scholastico, qui una cum Magistri Cantus huius Ecclesia dicti negotium examinent de Capitulo referant.*

Même source, le 6 mars 1641 : L'orgue ayant été examiné, on propose... *addito uno registro vulgo Nazar appellato ad usum huius Ecclesia, loco alterius antiqui parvi organi reparandi, idque pro summa centum pataconum ultra antiquum positivum, ita ut pro una positione primodicti organi, mensa cui etiam folles includuntur sump-tibus huius Capituli apparetur.*

Toujours à la même date : *Et quo ad organum ad sinistra latere chori in oede collocatum, cum jam a pluribus annis propter illius defectus pulsari non potuerit, illud necessario reparandum esse, et pro ma'ori stabilite in aliqua parva cassa erigendum, quod dictorum Dominorum, Cantoris et Scholastico discretioni et dispositioni commissum est.*

patacons<sup>(1)</sup>. Ainsi, dit-on, pour une seule position de l'orgue — dont la soufflerie sera accommodée aux frais du Chapitre — on obtiendra l'effet des deux instruments actuels. Quant à l'orgue de gauche qui est placé dans l'« oedeo » et qui ne fonctionne plus depuis des années à cause des soufflets défectueux, il faut le faire réparer et le placer dans une caisse plus stable. C'est pourquoi, le 12 juin 1641, le Chapitre discute de la construction d'un « plancher » pour placer l'orgue dans le vieux chœur, sous la grande fenêtre<sup>(2)</sup>.

Malgré ces arrangements, après la nomination de Lambert Pietkin comme maître de chant (le 23 juin 1642), les chanoines n'emploieront désormais qu'un seul organiste, Laurent de Lexhy, qui reçoit un salaire de 20 florins par mois à partir de décembre 1641<sup>(3)</sup>.

Dix ans plus tard, le maître organier André Séverin révisé à son tour l'instrument conçu par Florent Hocquet et complété par Jacques Boesmans; il travaille aussi à un *regalis sive organo*<sup>(4)</sup>. Celui-ci est encore réparé le 30 juin 1659 : *Ex decreto Dominorum habuit M Nicolaus preceptor Duodenorum pro organis in sacello Venerabilis Sacramenti refectio fl. bbt. 5.*<sup>(5)</sup>. Il est fort probable que ce petit instrument a été remplacé dans la seconde moitié du siècle, car en 1682, nous apprenons que le régéal qui sert aux musiciens appartient au vénérable Lambert Pietkin, chanoine de Saint-Materne, et que le Chapitre délègue le Grand Chantre pour s'en procurer un qui soit

(1) Cet arrangement a eu lieu, car on peut lire dans le devis de réparations établi par Le Picard en 1705 : *Il faut encore changer le petit nazaer qui fait la quinte de la doublette en quinte de flutte...*

(2) SL. CC. R. 148, f<sup>o</sup> 263. Il faut entendre le terme *plancher* dans le sens de *tribune surélevée*. D'autre part, le secrétaire du Chapitre veut-il désigner par *oedeo* l'espace compris entre les stalles des chanoines ? L'instrument *qui n'est pas peu commode pour la musique* est encore signalé au même endroit le 1<sup>er</sup> décembre 1655 (AELg. SL. CC. R. 156, f<sup>o</sup> 23 v).

(3) AELg. SL. CC. 20.XII.1641 et AEv. Cartabella Membri Indulti, A VII 10, où l'on constate que Laurent de Lexhy reçoit 180 fl. en août 1642, puis 240 pour l'année 1642-1643. Voir QUITIN (J.), *Lambert Pietkin, maître de chant de l'Eglise Cathédrale de Saint-Lambert, à Liège, 1613-1696*, in *Revue belge de Musicologie*, vol. VI, fasc. 1, pp. 31-51, Bruxelles, 1952.

(4) AEv. Membri Mobilis. B VII 33. Le 30 décembre 1650, payé 2 fl. à M. *Andreez organarii* pour réparations à l'orgue et le 10 mars 1653, 60 fl. à M. André Séverin. Ce paiement avait été ordonné par les Directeurs le 4 mars (AELg. SL. Protocoles des Directeurs. R. 206, f<sup>o</sup> 166 v). Enfin, in Membri Mobilis. B VII 35, 26 fl. sont payés à A. Séverin le 19.X.1655 et, le 1<sup>er</sup> décembre 1655, *Cum regala a sinistra parte chori in oedeo collocatum, musicae non parvum commodatis allaturum credatur, si illud decet reparetur, Dni mei prius de summa pecuniae imponenda inquirendum duxerunt.* (AELg. SL. CC. R. 156, f<sup>o</sup> 23 v).

(5) AEv. Membri Mobilis. B VII 32.

digne de l'église (1). Sans doute Pietkin, qui va être déclaré jubilaire l'année suivante et abandonner totalement l'exercice de ses fonctions de phonascus à son adjoint Pierre Lamalle cherche-t-il à mettre ses affaires en ordre.

Incidemment, nous apprenons qu'il existe un orgue dans la maison du Doyen de Saint-Lambert, mais il ne joue aucun rôle à l'église (2).

Malgré tous ces travaux, le grand orgue de la cathédrale est essoufflé, et surtout, il ne correspond plus du tout aux exigences de la nouvelle pratique musicale, à cette « *norma italica* » dont Pierre Lamalle, maintenant maître de chant, se faisait le champion dès 1683 et qui était sûrement bien antérieure à cette date. Le 26 janvier (3) 1705, le titulaire de l'instrument, Henri-Denis Dupont, demande qu'on y apporte des réparations et des modifications (4). Il faut croire qu'elles se révèlent vraiment urgentes et nécessaires, puisque, moins d'un mois plus tard, le Chapitre accepte le devis de révision des orgues d'un import de 600 florins établi par Philippe Le Picard (5).

Dès lors, le grand orgue de Saint-Lambert ne subira plus de transformations importantes (6). Nous notons seulement le démontage et le nettoyage des deux orgues ordonnés par le Chapitre le 15 février 1775. Par la même occasion, le 31 mars, il est prescrit à l'organiste (Jacques-Georges Lelarge) de faire rapport sur les aménagements nécessaires. Le 5 avril, le Chapitre accorde l'autorisation de réparer les deux orgues du jubé; l'opération coûtera 450 florins

(1) AELg. SL CC. R. 164, f<sup>o</sup> 407. Un paiement antérieur à Lambert Pietkin (5.V.1672) fait allusion à cet instrument. Pietkin reçoit 32.1/3 florins pour les musiciens venant de l'extérieur engagés lors des fêtes de Pâques et de la Translation Saint-Lambert *et pro regali*.

(2) AELg. SL. CC. R. 169, f<sup>o</sup> 20 v. Proposition du Doyen pour demander aux héritiers de feu le Doyen Bocholtz de retirer de la salle de la maison décanale les orgues qui s'y trouvent. On recherchera les clauses testamentaires, ensuite on écrira au chanoine baron de Bocholtz pour connaître son sentiment.

(3) AELg. SL. CC. R. 172, f<sup>o</sup> 59. Voir QUITIN (J.), Biographie nationale, t. 30, fasc. 2, Bruxelles, 1959, s. v. *Lamalle*.

(4) AELg.-SL. CC. 1704-1706. R. 172, f<sup>o</sup> 59.

(5) AELg. SL. Protocoles des Directeurs, R. 1702-1705, f<sup>os</sup> 278 à 280. Le texte de ce contrat, daté du 17 février 1705, a été publié par YERNAUX (J.), *op. cit.*, pp. 89-90.

(6) Cependant, le 1<sup>er</sup> février 1747, *le Sr Picard facteur d'orgues* — il s'agit de Jean-Baptiste, fils de Philippe — fait rapport sur l'orgue qu'il a entrepris de réparer. Les tuyaux sont corrompus, ils seront bientôt inutilisables. Néanmoins, le Chapitre refuse le nouvel instrument qu'il lui propose et qui pourrait être placé de l'autre côté du jubé. Il ordonne à Picard de réparer l'instrument actuel.

pour les neuves (celles de Picard, construites en 1705, qui sont placées à gauche du jubé) et 800 florins pour les vieilles (que Henri Hamal attribue à André Séverin et qui sont placées à droite) (1). Commandées à Robustelly, facteur d'orgues, ces réparations sont achevées le 14 février 1778 (2). Hélas ! ces instruments devaient disparaître lors de la destruction de la cathédrale ordonnée par quelques fanatiques de la révolution en 1794.

### III. LES ORGANIERS

Nous avons vu que l'orgue livré au Chapitre de Saint-Lambert par Florent Hocque en 1620 pour la somme de 600 fl. bbt a subi des transformations en 1641 (adjonction d'un nazart par Jacques Boesmans pour la somme de 89.12 fl.). L'organier André Séverin y a travaillé vers 1653-1655 et a reçu une rétribution assez importante (60 fl.). Enfin, l'instrument, complètement rénové et transformé par Philippe Le Picard en 1705 a été révisé par son fils Jean-Baptiste en 1747 et par son élève Guillaume Robustelly en 1775-1778. Il nous paraît utile de rassembler ici ce que l'on sait de ces cinq facteurs d'orgues.

Les renseignements que l'on possède sur Floris Hocque proviennent presque exclusivement du précieux ouvrage du D<sup>r</sup> Vente (3). La famille Hocque est originaire de Grave en Brabant. M. Vente énumère successivement Peter Hocque, époux de Anna, décédé avant le 30 avril 1575; leurs enfants, cités dans un acte de vente d'immeuble le 30 avril 1570 à Grave : Floris Hocque, trompette à Grave, époux Van Alken; Grietke Hocque; Merijcke Hocque, épouse

(1) LESUISSE (R.), *Tableaux et sculptures des églises, chapelles, couvents et hôpitaux de la Ville de Liège avant la révolution. Memento inédit d'un contemporain : Henri Hamal*, in *Société des Bibliophiles liégeois*, t. XIX, Liège, 1956, pp. 210. Contrairement à ce que croyait Henri Hamal, A. Séverin et Picard fils (c'est-à-dire Jean-Baptiste) ne sont pas les vrais créateurs de ces instruments, mais seulement des réviseurs.

(2) AELg. Protocoles des Directeurs, R. 178 (1774-1777), f<sup>o</sup> 118, 6.IV.1775, Robustelly s'engage à réparer les deux orgues et R. 179 (1777-1779), f<sup>o</sup> 87 v, 14.II.1778 : paiement de 800 fl. à Robustelly pour la réparation *des vieilles orgues du jubé*. Nous pensons que les nouvelles avaient été achevées plus tôt, mais nous n'avons pas retrouvé ce paiement.

(3) VENTE (D<sup>r</sup> M. A.), *op. cit.*, pp. 90, 94, 112, 123, 179, 191, 193, 208. Pour Nicolas Hocque, voir aussi p. 199.

Hans Robijn et Jacob Hocque, veuf de Metke, dont il a deux enfants, époux en deuxième noces de Barbara Cuyck. Viennent enfin Floris Hocque et son frère Nicolas, maîtres organiers, dits bourgeois de Trèves le 29 août 1610. Ce Floris avait construit l'orgue de Trèves le 7 mai 1590. En nous basant sur des coïncidences de dates, nous croyons que ce sont les deux fils de Jacob et de feu Metke, cités en 1570. Dans l'affirmative, il faudrait légèrement corriger la date de naissance que M. Vente propose pour Floris Hocque et lire 1560-1565 au lieu de 1550 (1).

La première grande œuvre connue de Floris Hocque est l'orgue de la cathédrale de Trèves, en 1590. Il comportait vingt-cinq registres et a coûté 1 500 dalers (2).

Le 4 octobre 1604, P. Henri Curtius de Liège recommande au Chapitre de Saint-Servais à Maastricht l'organiste qui est à Liège. M. Vente hésite entre Niehoff et Hocque. Les conclusions capitulaires de Sainte-Croix, à Liège, en date du 2 septembre 1604, justifient cette recommandation mais ne nous livrent pas le nom du personnage. En effet, les chanoines Jean Curtius, Gilles Fabry et Pierre Bonhomme (Cantor de Sainte-Croix et compositeur bien connu) sont délégués par leurs confrères pour convenir de la restauration de l'orgue de l'église (3).

Les frères Florent et Nicolas Hocque, maîtres organiers et bourgeois de Trèves réparent l'orgue de la Wallfahrtskirche, à Saint-Wendel (Sarre) le 29 août 1610. On les trouve ensuite à Cologne : restauration de l'orgue de Sainte-Marie de l'Hôpital, en 1614-1616; puis à Maastricht : travaux à l'orgue de la collégiale Saint-Servais (1617). Dans une lettre du 24 mars 1617, Willem van Hoevel, de Cologne, recommande Floris Hocquet, organier, à Hans van Hamel, de 's-Hertogenbosch (Bois-le-Duc). Hocque aurait relevé exactement les mesures du nouvel orgue de Cologne, œuvre de Nicolas Niehoff et d'Arndt Lempeler, de Mill. L'affaire suit son cours

(1) BECQUART (P.), *Musiciens néerlandais en Espagne (fin XVI<sup>e</sup>-début XVII<sup>e</sup> siècle)* in *Revue belge de Musicologie*, vol. XIV, fasc. 1-4, Bruxelles, 1960, p. 76 cite un Antoine Hocquet, chanteur flamand en service à la chapelle royale entre 1597 et 1605 au moins.

(2) La conversion des monnaies anciennes en monnaies actuelles est malheureusement impossible : cf. H. FRÈRE, *Numismatique liégeoise. Notes sur la monnaie de compte dans la principauté de Liège*. (BIAL, t. 80 (1967) p. 91)

(3) AELg. Sainte-Croix, CC. R. 62, f<sup>o</sup> 389.

puisque, le 22 janvier 1619, Hocque écrit — en français — au Kerckmeester Hoornbeek, de 's-Hertogenbosch, pour lui annoncer l'envoi de matériaux, étain, plomb et peaux de moutons rassemblés, à Liège. Lui-même arrivera vers la mi-février, après un voyage à Cologne.

C'est à cette époque que Hocque traite avec le chapitre de Saint-Lambert, à Liège, à qui il livre, le 4 juin 1620, un orgue et un positif pour la somme de 600 fl. bbt.

Les 16 mars et 2 octobre 1623 et le 2 mars 1626, le Chapitre de la cathédrale de Mayence établit des contacts avec l'organier « Florents de Cologne » pour réparation de l'orgue de l'église. Le travail est achevé le 5 avril 1630 et en outre « l'organier de Cologne » offre un régal pour la musique pour la somme de 40 talers. Notons au passage que le problème du placement des orgues et des musiciens dans cette église à deux chœurs, semblable à celle de Saint-Lambert, à Liège, paraît avoir reçu une solution analogue.

C'est la dernière citation au sujet de Hocque qui serait mort peu après 1630.



C'est à M. Hanquet <sup>(1)</sup> que nous demanderons l'essentiel de la notice sur Jacques Boesman.

Fils de Charles Boesmans, procureur et de Catherine de Hodaige, Jacques Bousman (sic) a été baptisé à Notre-Dame-aux-Fonts, paroisse Saint-Michel, à Liège, le 18 août 1604. Le parrain était Dnus Jean Bousman et la marraine Adrienne Bousman <sup>(2)</sup>.

<sup>(1)</sup> HANQUET (P.). *Documents oubliés concernant Jean Gallé, André Séverin et autres*, in *Bulletin Le Vieux Liège*, n° 107, Liège, 1954, pp. 414-417.

<sup>(2)</sup> En outre, nous avons repéré les actes de baptême à Liège de quatre de ses frères et sœurs (AELg. Registres paroissiaux, Notre-Dame-aux-Fonts) :

— Marie Boesman, b. à NDF., paroisse Saint-André, le 25 novembre 1594. Parrain : Magr Thomas Vanden Reye. Marraine : Jehenne Jacobi.

— Anne Boesman, b. à NDF., paroisse Saint-Michel, le 18 août 1597. Parrain : Dnus Mathieu Denis, chanoine de Saint-Martin. Marraine : Anne, femme Lorrein Bibback.

— Charles Bousman; b. à NDF., paroisse Saint-Michel, le 8 septembre 1600. Parrain : M<sup>re</sup> François François. Marraine : Marie, sa fille.

— Charles Boesman, b. à NDF., paroisse Saint-Michel, le 21 août 1607. Parrain : Maître Pierre Méan, échevin. Marraine : Marie, épouse Erard Boerman (*sic*)

Anne et Charles sont décédés en 1637 (les 3 et 13 février), lors de l'épidémie de peste qui ravage Liège. Leur mère était morte le 2 février et leur sœur Catherine, dont la date de baptême à Liège nous échappe, le 26 novembre 1636.

De son mariage avec Anne de Salme, fille de Jean de Salme et d'Isabelle de Blavier, Jacques Boesman aura au moins cinq filles baptisées à Liège. Mais si l'on considère les dates curieusement espacées des deux premières naissances, on peut supposer qu'il y a eu d'autres enfants encore, mais baptisés en dehors de Liège. Nous connaissons donc :

- Jeanne Boesman, b. à N. D. F., paroisse S. Michel, le 2 mars 1625.  
Parrain : Michaël de Beyne; marraine : Béatrice Rocourt.
- Anne-Catherine Bosman, b. à N.D.F., paroisse S. Martin, le 20 novembre 1637 (sic !) Parrain : Dnus Arnold de Horion, chanoine de Liège; marraine : « Dna Anna Baronissa de Suisse » (ou Suipe).
- Bousman Marie, b. à N.D.F., paroisse S. Martin, le 4 mars 1639.  
Parrain : Sebastano Gordin; marraine : Maria de Samme (pour Salme).
- Carole Boesmans, b. à N.D.F., paroisse S. Michel, le 24 avril 1640.  
Parrain : Dnus Stephanus de Salmis, chanoine de S. Paul; marraine : Maria Boesmans.
- Cornélie-Marie Bosman, b. à N.D.F., paroisse S. Michel le 5 septembre 1641. Parrain : « Dnus Renerus de Jamar, Colonello Equituus (?) sub Duco Balloniensi »; marraine : Delle Cornelia Truillet <sup>(1)</sup>.

La première trace d'activité connue de Jacques Boesman en qualité d'organier est le contrat qu'il passe le 3 septembre 1633 avec Jean Gallé pour la construction d'orgues avec système transpositeur <sup>(2)</sup>. Le privilège de la construction de ces instruments avait été accordé par l'inventeur Jean Gallé à André Séverin par contrat du 18 novembre 1626 mais *pour le Pays de Liège* seulement. Celui qu'il concède à Jacques Boesmans est prévu *pour tout le royaume de France*. Cette stipulation, jointe au fait que les registres paroissiaux de Liège ne signalent aucun baptême d'enfants de Jacques Boesmans et de Anne de Salme entre celui de leur fille Jeanne (en 1625) et celui de la petite Anne -Catherine (en 1637) nous porte à croire que le couple s'est expatrié pendant cette période. L'hypothèse demande évidemment à être confirmée.

<sup>(1)</sup> AELg. Registres paroissiaux. Notre-Dame-aux-Fonts, Reg. 1625 à 1641.

<sup>(2)</sup> Cf. HANQUET (P.), *op. cit.*, p. 414.

Les principales dispositions du contrat laissent entendre de quelle invention il s'agit <sup>(1)</sup>.

Ce jourd huy vintettroisieme de septembre an mil six cent trentetrois. Par devant moy notaire et les tesmoyns embas denommes comparus honorable Jean Galle d'une et le Sr Jacques boesmans d'autre part.

Ont conceu fait et aexpte le contrat suivant.

Scavoir que le Sr Jean Galle enseignera au dit Mons Boesman la facon de fair orgues, positives, Regals, espinettes et Clavis lesquels par son Invention se pourront haulser ou abaisser de demi, de un ou de plusieurs tons avec parfaicte harmonie cromatique contenant environ le 1/3 plus des Concordances qu'en la Musique ordinaire, pouvant commencer ut par tout avec les tons et semitons toujours égaux, et la façon d'agencer lesdits tons et semitons au monocorde et aux tuiaux avec bouchons coulants, pour accorder tant à sa nouvelle facon tous jex Instruments susdit come à la façon ordinar, et de plus la facon de former le Clavis universel avec lequel on pourat exercer les trois genres de musique, scavoir la Diatonique, la Chromatique et l'Enarmonique en leurs extreme perfection, mais iceluy clavier aura 18 ou 19 touches en un octave au lieu que l'accord ordinaire ne contient que douse touches, mais iceluy a ceste imperfection qu'on ne le peut hauser ni abaisser come pour l'approprier a toutes sortes de voix comme la nouvelle Invention, et la praticque sera sans comparaison plus difficile.

Lesquels Mons<sup>r</sup> Boesman poura fair, vendre et débiter par tout le Royaume de la France par l'espace d'autant annees que sextendent les privilèges que Galle et pourat obtenir (*sic*)...

Viennent ensuite douze conditions relatives à la vente des instruments conçus par Gallé et fabriqués par Boesmans. Retenons-en quelques-unes seulement :

Le contrat prévoit des ristournes, par Boesmans, de sommes allant de 2 1/2 à 5 rixdalers à payer à Gallé ou à ses héritiers pour chaque instrument nouveau ou ancien accomodé selon l'invention. De même, la distribution et la vente des instruments ne pourra se faire sans *Que nul instrument du nouveau accord pourat estre distribué par Mons<sup>r</sup> Boesman sans estre marqué par la marque de Gallé* (condition n° 6). La condition n° 7 stipule *Que les six premiers instruments que Mons<sup>r</sup> Boesman fera soit positive, regal ou autre seront vendu a l'Inventeur et point a autres, afin que personne n'en puis distribuer auparadvant de l'Inventeur.*

... fait et passé en la maison de moi notaire sous la paroisse S<sup>t</sup> Servais en Liege presents illecq le Sr Charle Boesmans, George de Fonselle tesmoins huchés et appelés.  
Jean Gallé - Jaqe Boesmans - Charle boesmans <sup>(2)</sup>

(1) AELg. Archives du notaire Martin Veris (1603-1639), R. III, pp. 110-112.

(2) Ce Charles Boesman pourrait être le frère cadet de Jacques Boesmans Est-il interdit de penser qu'ils travaillaient ensemble, comme le faisaient les frères Hocque ?

Cette description sommaire de l'appareil de Gallé et de ses avantages le montre préoccupé par la recherche du tempérament inégal. Cependant, la présence de six ou sept touches supplémentaires par octave et son allusion au genre enharmonique peuvent faire croire qu'il allait plus loin et recherchait la possibilité de moduler dans tous les tons, bien avant qu'il ne soit question du tempérament égal <sup>(1)</sup>. Un siècle plus tard, J. Ph. Rameau et J. S. Bach combattront en faveur de l'adoption de ce système d'accord des instruments à clavier qui permettra aux musiciens du XIX<sup>e</sup> siècle de moduler hardiment dans les tons les plus éloignés d'Ut. Vers 1625, l'invention de Jean Gallé s'inscrit donc très tôt dans la série des recherches entreprises par les acousticiens, les facteurs d'instruments, les théoriciens tels que l'Italien Zarlino (1517-1590), le Français Mersenne (1588-1648), le Hollandais Constantin Huygens (1596-1687), l'Anglais Holder (1614-1697) et finalement l'Allemand Andreas Werckmeister, inventeur du tempérament égal en 1691.

Nous avons vu Jacques Boesman placer et réparer les orgues de Saint-Lambert le 18 janvier 1641, puis, le 6 mars, ajouter un nazart à l'orgue de droite. Le paiement de « 100 patacons pour réparer les orgues qu'il a placées dans la chapelle du Saint-Sacrement » signalé sans date, par Auda (*op. cit.* p. 252) d'après une note de Terry se rapporte probablement au même travail.

Le 15 janvier 1642, le Membre Mobilier de la cathédrale de Liège paie à Jacques Boesmans *organifici* 28 patacons (faisant 89.12 florins) pour des travaux à l'orgue de l'église Saint-Lambert.

Bien des points restent à élucider dans la carrière de Boesman, notamment le lieu de son activité entre 1625 et 1637. Nous croyons pouvoir le situer en France où nous espérons que notre mise au point éveillera un écho.

\* \* \*

<sup>(1)</sup> Le tempérament égal s'oppose au système pythagoricien en ce qu'il divise l'octave en douze demi-tons égaux. Cet accord des instruments est basé sur le rapport de quinte tempérée, qui n'est plus exactement 2/3 comme chez Pythagore. Proposé en 1691 par Andreas Werckmeister, le tempérament égal permet l'exploration complète du cycle de tous les tons majeurs et mineurs. Après l'*Arcadia Musica* de J. K. F. Fischer, essai incomplet de moduler dans tous les tons, J. S. Bach démontre le tout premier la richesse du nouveau système dans ses deux recueils de 24 préludes et fugues : *Das wohltemperierte Klavier* (1722 et 1744).

La carrière d'André Séverin a été partiellement étudiée par différents auteurs <sup>(1)</sup> dont nous réunirons les trouvailles, en y apportant quelques précisions inédites. Cependant, l'étude exhaustive à laquelle il a droit reste à faire.

André Séverin est né à Maastricht à une date indéterminée et décédé à Liège le 2 mai 1673. Le premier détail connu de sa carrière est le contrat passé le 18 novembre 1626 avec Jean Gallé, inventeur d'un système d'orgue transpositeur évoqué ci-dessus à propos de Boesman. Trois ans plus tard, le 16 juin 1629, en épousant Gertrude Spina, fille de Corneille Spina, André Séverin relève du métier des merciers. Elle lui donnera trois enfants :

- Jean, b. à N. D. F., paroisse Ste-Catherine (d'après Yernaux, mais que nous ne retrouvons pas aux registres de baptême de Liège).
- Simon, b. à N. D. F., paroisse Ste-Catherine, le 3 avril 1632 (R. 9) Parrain : R. Dnus... Simon Mores; marraine : Della Catherine Beckere.
- Catherine, b. à N. D. F., paroisse Ste Catherine, le 1<sup>er</sup> mars 1634 (R. 9) Parrain : Arnold Cornelissen; marraine : Cornelia Gruysen.

Après la mort de sa femme survenue peut-être pendant l'épidémie de peste de 1636-1637, André épouse en secondes noces Anne Thourinne (ou Tourine) de Hodeige. Le contrat est passé le 15 mars 1636 en la maison de Pierre Carlier, pasteur de Hodeige, et réalisé le 28 août <sup>(2)</sup>. André Séverin et Anne Thourinne ont eu deux enfants, baptisés à Notre-Dame-aux-Fonts, paroisse Sainte-Catherine :

- François, le 13 juin 1638. Parrain : Dnus Jean d'Ortho, chapelain de Saint-Paul. Marraine : Aleide Tourine.
- André, le 4 novembre 1631. Parrain : Jean Romponi; marraine : Cornelia Grusene au nom de Gertrude Greven (sic pour Gruysen).

En 1638 — et à en juger par la paroisse où les enfants sont baptisés — André Séverin habite Liège, paroisse Sainte-Catherine, en face de la Halle aux viandes. C'est là en effet qu'est passé le contrat

(1) BERGMANS, YERNAUX, HANQUET, AUDA et VENTE, *op. cit.*

(2) AELg. Convenances et testaments. Greffe Harenne. R. 1637-1649, f<sup>o</sup> 515. Contrat de mariage.

de mariage de son fils Jean (dont le baptême n'a pas laissé de trace dans les registres paroissiaux liégeois) avec Martine Bataille, le 8 octobre 1658 <sup>(1)</sup>.

Quelques mois plus tard (le 5 juin 1638), André Séverin s'est engagé à réviser l'orgue de Saint-Denis dont le titulaire est à cette époque Laurent de Lexhy. La réparation de l'orgue de Tongres, conclue le 26 octobre 1639 pour une somme de 900 florins est, en fait une transformation complète. Le travail est achevé le 15 avril 1644; les travaux ont coûté 1 290 fl. Malheureusement, ce bel instrument disparaîtra dans l'incendie de 1677.

Henri Hamal attribue à Séverin la construction du petit orgue placé au dessus du double escalier, à droite du chœur, à Saint-Jacques, les orgues des collégiales Sainte-Croix, Saint-Barthélemy et Saint-Jean-l'Évangéliste; celles de l'abbaye Saint-Laurent <sup>(2)</sup>. Nous n'avons pas pu obtenir vérification de ses dires par les archives. On sait avec plus de certitude, qu'André Séverin a réparé les orgues de la collégiale Saint-Pierre en 1648. La solde de ce qui lui est dû, soit 140 fl., lui est payé le 8 janvier 1649 <sup>(3)</sup>. Nous avons vu plus haut ses diverses interventions à Saint-Lambert <sup>(4)</sup>. Sa grande œuvre reste la rénovation de l'orgue de l'abbaye de Saint-Jacques, à Liège, en 1669. C'est sous cet ouvrage qu'il sera inhumé le 2 mai 1673 <sup>(5)</sup>.

\* \* \*

C'est encore à Yernaux que nous ferons appel pour situer Philippe Le Picard et son fils Jean-Baptiste <sup>(6)</sup>.

Philippe Le Picard, fils de Philippe le Picard, facteur d'orgues et de Geneviève Tarta serait arrivé à Liège vers 1700. Le 13 mars 1698, il avait passé contrat à propos des orgues de la cathédrale de Noyon. A Liège, il se fera inscrire au métier des charpentiers <sup>(7)</sup>. Son épouse, Marie-Anne de la Place lui donnera de nombreux enfants :

(1) AELg. Convenances et testaments. Greffe Bertrand. R. 1661-1680.

(2) LESUISSE (R.), *op. cit.*, p. 232.

(3) YERNAUX (J.), *op. cit.*, p. 60.

(4) Les 30 décembre 1650, 4 et 10 mars 1653, 19 octobre et 1<sup>er</sup> décembre 1655.

(5) Voir l'épithaphe in YERNAUX (J.), *op. cit.*, p. 64 et AUDA (A.), *op. cit.*, p. 253.

(6) YERNAUX (J.), *op. cit.*, pp. 89-90.

(7) AELg. Métiers. R. 66, f<sup>o</sup> 147 v.

- Marie-Anne, citée par Yernaux comme ayant été baptisée en 1701. Nous ne l'avons pas retrouvée dans les registres paroissiaux de Liège.
- Louis Lepicar, b. à NDF., paroisse S. Nicolas-aux-Trez, le 21 décembre 1702. Parrain : Dnus Louis Stassar, chanoine à Otrange; marraine : Marie-Anne Debeck.
- Guillaume-Henri-Joseph Piccard, b. à NDF., paroisse S. Nicolas ad Transitum, le 14 juillet 1704. Parrain : Dnus Guillaume Debèche; marraine : Delle Jeanne Tarta.
- Jean-Baptiste-Joseph-François Le Picart, b. à NDF., paroisse S. Michel, le 23 mai 1706. Parrain : Mathieu-Joseph-François Son; marraine : Anne-Françoise Goswart.
- Madeleine-Geneviève Picart, b. à S. Servais, le 30 janvier 1708. Parrain : Dnus Gilles-Hubert Léonard; marraine : D<sup>lle</sup> Madeleine-Josèphe Son, épouse de Jacques-Mathieu Lambinon, avocat des Etats.
- Marie-Thérèse Le Pierart (*sic*), b. à S. Servais, le 15 octobre 1709. Parrain : Dnus Philibertus Pirard; marraine : Maria-Anna Picard.
- Jean-François Piccard, baptisé à Notre-Dame-aux-Fonts, paroisse Saint-Servais, le 18 octobre 1711. Parrain : Jean-François de Lanoy. Marraine : Delle Catherine-Marguerite Groutars.
- Yernaux signale un Jean-François Picard que nous n'avons pas retrouvé. La similitude des prénoms ne signifie pas qu'il y ait nécessairement confusion dans les dates. Il est fréquent que les parents rendent à un cadet le prénom d'un enfant mort en bas-âge.
- Marie-Agnès-Cécile Le Picard, baptisée à Saint-Servais, le 28 janvier 1716. Parrain : Dnus Mathieu-François Bastin, chanoine de Saint-Paul et chapelain de S. A. Electorale de Cologne. Marraine : Marie-Anne Le Picard.

Le 10 juillet 1719, Philippe Le Picard émancipe ses six enfants vivants par devant les échevins de Liège <sup>(1)</sup>.

Outre son travail à Noyon, les œuvres connues de Philippe Le Picard sont, à Liège en 1702, les orgues de Saint-Pierre <sup>(2)</sup>, de Saint-Martin et de Saint-Paul. Ces dernières ont été augmentées par Cralle des jeux de celles de la collégiale Saint-Pierre, démolie sous le régime français <sup>(3)</sup>. Citons encore les orgues de l'église paroissiale de Sainte-Aldegonde <sup>(4)</sup> et celles de la cathédrale Saint-Lambert <sup>(5)</sup>. Enfin, d'importantes réparations aux orgues de la collégiale Saint-Denis <sup>(6)</sup>

<sup>(1)</sup> YERNAUX (J.), *op. cit.*, p. 73 et AELg. Echevins de Liège. Embrevures, 1710-1720, f<sup>o</sup> 110 v.

<sup>(2)</sup> YERNAUX (J.), *op. cit.*, p. 74 et contrat à l'annexe X. La photo de cet instrument est donnée planche II. AELg. SP. R. 79.

<sup>(3)</sup> LESUISSE (R.), *op. cit.*, pp. 223 et 226.

<sup>(4)</sup> LESUISSE (R.), *op. cit.*, p. 246.

<sup>(5)</sup> Contrat du 17 février 1705 reproduit par YERNAUX (J.), *op. cit.*, annexe VII.

<sup>(6)</sup> AELg. SD. CC. R. 450, 17 janvier et 15 février 1708; octobre 1715.

ainsi qu'un plan de révision de celles de la collégiale Sainte-Croix, portant sur une somme de 700 florins (1).

Philippe Le Picard est décédé en la paroisse Saint-Jean-Baptiste à Liège, le 15 mai 1729.

Sa succession est reprise par son fils Jean-Baptiste, baptisé à Liège le 23 mai 1706. Dès le 10 février 1730, il travaille à l'orgue de Sainte-Croix déjà revu par son père en 1716. Plus tard, le Chapitre de cette collégiale l'engage pour veiller à l'entretien de l'instrument (2) et, le 18 mars 1738, pour le réparer de nouveau. Dans l'entretemps, en 1731, Jean-Baptiste Le Picard a restauré l'orgue de Saint-Jean-Baptiste à Namur (3).

L'époque de ses grandes créations se situe vers 1750. Appelé à réparer les orgues de Saint-Lambert, il essaye vainement de persuader le Chapitre d'acheter un nouvel instrument, estimant que les « tuyaux corrompus » de l'ancien seront bientôt inutilisables. Les chanoines ne veulent rien entendre et lui ordonnent de réparer ce qui existe.

Jean-Baptiste Le Picard a plus de chance à Herckenrode où il est chargé de construire l'orgue de l'abbaye, en 1747, ainsi qu'à Hodimont, où son ouvrage est logé dans un buffet dû au sculpteur liégeois Louis Lejeune (1747) (4). Le 11 octobre 1750, il s'engage à doter la collégiale Notre-Dame, à Tongres, d'orgues semblables à celles de Herckenrode. Le travail doit durer trois ans et est évalué à 10 000 florins. Le buffet, d'une valeur de 2 000 florins sera l'œuvre de Martin Termonia, qui lui ajoutera par après une arcade pour la somme de 3 000 florins. Cet imposant ouvrage suscite l'admiration de Joseph Van Herck, abbé de Saint-Trond, qui, en 1753, commande à Jean-Baptiste Le Picard le même instrument que celui de Tongres pour une somme de 8 000 florins (5).

Parmi les autres œuvres attribuées à Jean-Baptiste Le Picard, citons l'orgue de l'ancienne église des Jésuites et celui de Notre-Dame-aux-Fonts, à Liège, l'orgue de Saint-Loup à Namur et celui

(1) AELg. SC. CC. R. 71, 2 mai et 12 juin 1716.

(2) AELg. SC. CC. R. 72, 3 février 1735.

(3) YERNAUX (J.), *op. cit.*, p. 74.

(4) YERNAUX (J.), *op. cit.*, p. 75.

(5) YERNAUX (J.), *op. cit.*, p. 76 et AUDA (A.), *op. cit.*, p. 254.

de Houtain-l'Evêque. Il est possible que Robostel, élève de Le Picard, ait collaboré à la construction de certains de ces instruments.

Il ne nous est pas donné de retrouver la date du décès de Jean-Baptiste Le Picard, ni la trace d'un testament.

\* \* \*

Depuis la notice déjà ancienne que Bergmans lui a consacrée dans la *Biographie nationale* (1), le nom de Guillaume Robostel, qu'on orthographie aussi Robostel, Robustelli et souvent Robotsel, paraît être tombé dans l'oubli. Il semble bien qu'il fut ouvrier de Le Picard vers 1750. Le premier ouvrage que nous pouvons lui attribuer personnellement est la restauration des orgues de Saint-Jean-l'Evangeliste, à Liège. Le contrat passé le 12.XI.1760 avec le Chapitre de cette collégiale, prévoit une dépense de 2 000 florins, pour raccommoder, placer et entretenir le grand orgue et le positif (2). En juillet 1765, le Chapitre de Saint-Denis, qui a fait appel à Robostel pour réparer l'orgue, lui paye la somme convenue de 450 fl (3). Nouveau paiement de 100 fl. en septembre pour réparation du petit orgue, à quoi les chanoines ajoutent une gratification de 19 fl. en témoignage de leur satisfaction. Toujours dans la même église, nous relevons des paiements de 20 fl. en août 1767 et septembre 1769 pour entretien des orgues.

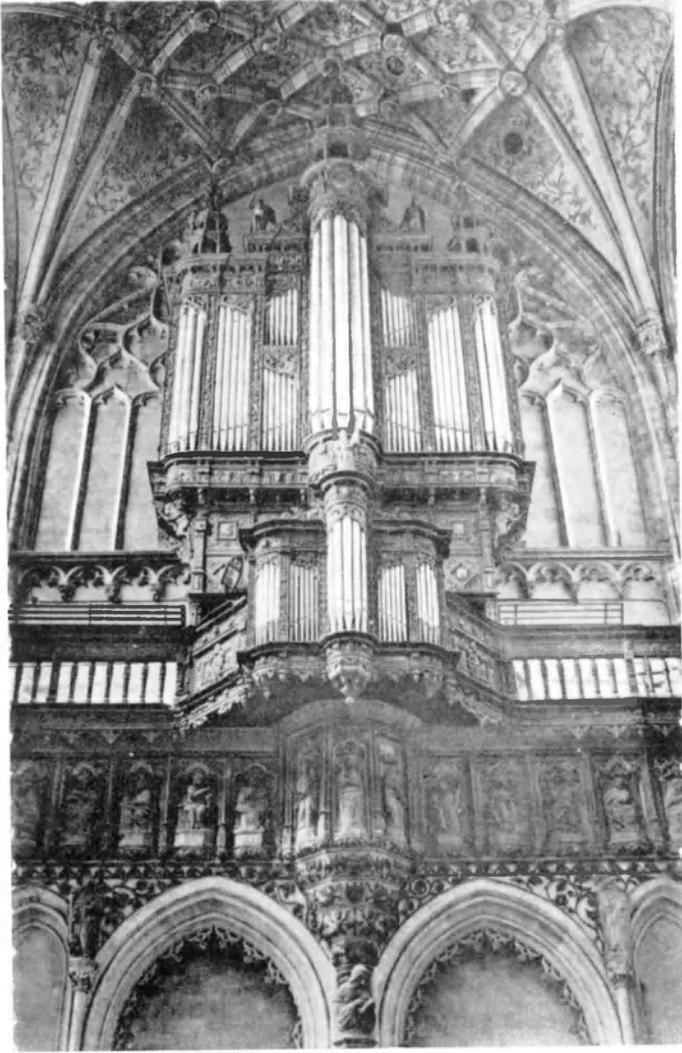
Selon Bergmans, l'orgue des Augustins de Hasselt, transféré à Ferrières en 1771, serait de Robostel. (Cet instrument n'existe plus aujourd'hui.)

L'intervention de Guillaume Robustelli à Saint-Lambert se situe entre 1775 et 1778. Les 5 et 6 avril 1775, il passe convention avec le Chapitre pour réparer les deux orgues du jubé : les nouvelles —

(1) *Biographie nationale*, t. XIX, Bruxelles, 1907, s.v. ROBUSTELLI, p. 555.

(2) AELg. SJ. Liasses et suppliques, etc. (1664-1787). R. 425. L'acte est passé par devant « Jean-François-Pascal Babou, notaire apostolique et immatriculé à Liège »; les témoins sont le Rd Sr Jean-Nicolas Dejoye, prêtre et bénéficiaire (de Saint-Jean l'Evangeliste) et le Sr Guillaume-Léonard Smal. Signalons au passage une condition d'expertise et une condition de paiement habituelles en pareille occurrence : *...que le tout soit dans la dernière perfection au dire des connaisseurs à assumer par le Chapitre... le tout parmi la somme de 2000 fl. bbt que les dits Révérends Seigneurs doyen et chapitre deveront lui faire compter (à Robotsel) après que le tout sera agréé par les dits connaisseurs...*

(3) AELg. SD. Comptes de la Fabrique, R. 454. Dépenses de juillet 1760.



Grand orgue de l'Eglise Saint-Jacques, à Liège  
Œuvre d'André Séverin. 1669.  
Le buffet, de style Renaissance, est daté de 1600.

*(Photo Clément Dessart, Angleur.)*

celles de Philippe Le Picard — pour 450 fl., les vieilles pour 800. Cette dernière somme lui est payée le 14 février 1778.

L'église paroissiale de Saint-Servais, à Liège, dépendant de la collégiale Saint-Pierre, reçoit en 1781 un positif qui a été commandé à « Robostel père » pour la somme de 1 200 fl. bbt (1). Il semble donc qu'il y ait eu, à cette époque, deux facteurs d'orgue Robostel, le père et le fils. En 1787, le Chapitre de Saint-Denis fait de nouveau appel à « Robostel » qui répare les orgues pour 1 000 fl. (2). Le dernier renseignement que nous trouvons sur Robostel date de 1791. Les Capitulations de Liège renseignent Guillaume Robostely, facteur d'orgues et Marguerite Elias, son épouse, demeurant avec deux ouvriers et une servante en la paroisse Saint-Séverin, n° 139.

D'après Bergmans, Robostel aurait encore construit les orgues des Récollets de Saint-Trond (quatre claviers, trente-neuf jeux et pédale), de Langdorp (deux claviers, vingt-quatre registres et pédale) de Heren, de Bierbeek et de l'abbaye d'Averbode.

Il serait très souhaitable d'obtenir des précisions sur ce facteur qui, apparemment, a joui d'une belle réputation dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.



Sans parler de l'examen des instruments construits par ces facteurs liégeois de nation ou d'adoption, la lecture de ces notes montre que bien des lacunes restent à combler. Nous souhaitons vivement que notre mise au point incite les chercheurs à apporter les compléments nécessaires à une meilleure connaissance des maîtres qui œuvrèrent aux orgues de Saint-Lambert, à Liège, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

#### IV. — LES ORGANISTES.

Nous avons vu qu'entre 1620 et 1641, le Chapitre de Saint-Lambert utilise les services de deux organistes, puis, après 1641, d'un seul. Les titulaires du petit orgue sont, pendant ces vingt premières

(1) AELg. Saint-Servais, I, p. 258.

(2) AELg. SD. Comptes de la Fabrique, R. 454, 18 janvier et 10 mars 1787.

années, d'anciens duodeni de l'église, organistes débutants, dont le salaire est fixé à un daler par mois (soit 2.18 fl.). Ils n'interviennent qu'aux offices des dimanches et jours de fêtes tandis que le titulaire du grand orgue, quoique à peine mieux rétribué, doit être présent à tous les offices. Ses gages varient de 6 florins à 2 patacons (environ 10 fl.) par mois. Toutefois, il faut y ajouter des paiements réguliers en nature : distribution de grains, de pains (au XVII<sup>e</sup> siècle ils sont fournis par le boulanger Henri Meesters), ainsi que les rétributions prévues pour les messes anniversaires, etc.

Pour la facilité des chercheurs, nous établirons d'abord la liste des organistes de Saint-Lambert aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Ensuite nous donnerons, rangées dans l'ordre alphabétique, une courte notice biographique pour chacun d'eux avec, *in fine*, la table des abréviations.

*Titulaires du grand orgue.*

Robert Kerckhoven, nommé en 1620, démissionnaire en 1621.  
Pierre Probus, 1621-1624 (il est nommé intonateur à la cathédrale le 5.VI.1624).  
Laurent de Lexhy, 1624-1632 (il passe à Saint-Denis).  
Lambert Pietkin, 1632-1640 (il est nommé second succentor à Saint-Lambert).  
Nicolas de Jeneffe, 1640-1641 (il passe au service du prince-évêque Ferdinand de Bavière).

*Titulaires du petit orgue.*

Pierre Probus, 1620-1621.  
Laurent de Lexhy, cité le 15 avril 1622.  
Henri de Remouchamps, 1625-1630.  
Lambert Pietkin, 1630-1632.  
Nicolas de Jeneffe, 1632-1640.

*Titulaires de l'orgue de la cathédrale.*

Bartholomé Jenickot, cité en novembre 1641.  
Laurent de Lexhy, rappelé de Saint-Denis le 20 décembre 1641. Est encore en fonctions en 1643.  
Antoine Selosse, du 29 mars 1651 au 16 novembre 1657 (démissionnaire).  
Daniel Danielis, de Visé, admis le 11 décembre 1657.  
Vincent Hennin, admis provisoirement le 6 septembre 1658.

Jean-Guillaume de Lexhy (fils de Laurent précité), nommé le 14 janvier 1661.

Mathieu-Thomas Gottyre offre ses services pour remplacer de Lexhy, gravement malade (16.X.1680). Mais de Lexhy guérit et demande qu'on lui donne comme adjoint Dupont (5.VI.1682); de Lexhy meurt le 19 décembre 1684.

Henri-Denis Dupont, du 26 janvier 1685 à 1713 (il est nommé succentor).

Denis-Thomas Dukaine, nommé organiste le 24 septembre 1713 après concours avec Libert Libert. Dukaine meurt le 29 septembre 1729.

Libert Libert est nommé organiste le 9 décembre 1729 après concours avec Hubert Renotte. Libert meurt au début de janvier 1733.

Henri Godet, nommé le 30 janvier 1733.

Hubert Renotte est appelé à remplacer Godet, atteint de goutte, le 18 mars 1735. Renotte meurt peu avant le 23 juin 1745.

Henri-André Bawens, chantre, organiste intérimaire pendant les maladies des précédents.

N.-L. Pennas et H.-J. Delvaux postulent l'emploi d'organiste qui échoit à Jacques-Georges Lelarge le 7 juillet 1745. Lelarge conserve le titre jusqu'à sa mort, survenue en 1794. Toutefois, à partir du 5 mars 1784, il est suppléé par Jean-Pierre-Valentin Lhoest jusqu'en 1793, puis par son fils Jacques Lhoest.

V. — NOTICES BIOGRAPHIQUES  
DES ORGANISTES DE SAINT-LAMBERT  
AUX XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

BAWENS. Henri-André, décédé en août 1766.

Le 17 juillet 1745, Henri-André Bawens, basse chantante à St-Lambert «remontraut que depuis dix ans il a joué l'orgue tant pendant les maladies des organistes que pendant la vacance dudit orgue et notamment depuis la fête de la Translation aux offices du chœur et aux messes après matines et autres» demande une gratification.

Bawens est entré comme chantre à St-Lambert en 1733 (recès des 18 septembre, 14 et 17 octobre) aux gages de 8 impériaux par mois.

Il venait de St-Martin où les chanoines avaient vainement essayé de le retenir en haussant ses gages de 20 à 24 florins le 2 septembre 1733. Il était entré en service dans cette collégiale le 1<sup>er</sup> mars 1726 à 16 fl. de gages.

Le 9 août 1734, les recès de St-Lambert signalent une violente querelle entre Bawens et l'organiste Henri Godet. Bawens signe la reconnaissance de la bulle *Unigenitus* en qualité de suppôt le 13 janvier 1740. Après la requête présentée le 17 juillet 1745 citée ci-dessus, il n'est plus question de Bawens dans les Conclusions capitulaires de Saint-Lambert. Il reste cependant au service de la cathédrale où nous apprenons son décès le 1<sup>er</sup> septembre 1766, lorsque François Lefèvre et Jean-Baptiste Gilbert sollicitent la place qu'il laisse vacante. Le 28 novembre, les sept basses chantantes qui ont assuré le remplacement de Bawens « décédé depuis quatre mois » (donc en août 1766) se partagent le reste de ses gages.

SOURCES :

A. E. Lg.-SL. CC. R 77 à 84.

SM. Reg. de comptes n° 73.

#### DANIELIS.

Un seul musicien de ce nom nous intéresse comme organiste à la cathédrale; il a été étudié par Madame Lebeau, Bibliothécaire chargée des Fonds musicaux à la Bibliothèque nationale de Paris, dont nous résumerons les travaux. Toutefois, afin d'élargir le problème au maximum, nous donnerons par après une courte notice sur d'autres Danielis, musiciens à Liège dans le même temps.

1<sup>o</sup> DANIELIS, Daniel, organiste à St-Lambert. 1635-1696.

Mme Lebeau a retrouvé une copie d'acte de baptême où l'on dit que Danielis a été baptisé à Liège, pays d'Allemagne, le 1<sup>er</sup> mai 1635. Sans aucun doute faut-il prendre *Liège* dans le sens de *Principauté de Liège* car, par ailleurs, un recès des Conclusions capitulaires nous apprend que Daniel Danielis « natif de Visé » est nommé organiste à la cathédrale le 11 décembre 1657, en remplacement d'Antoine Selosse. Il reçoit 20 florins de gages mais il doit participer à la psalmodie. Dès l'année suivante (8 septembre 1658), Danielis a cédé la place à Vincent Hennin pour tenter fortune au service du jeune duc Gustave-Adolphe de Mecklembourg-Güstrow. Celui-ci l'a engagé le 20 juin 1658 à Spa en qualité de *Bassist* (chanteur). Les capacités musicales de Danielis devaient lui permettre d'accéder dès 1661 à

l'emploi de maître de chapelle de la cour de Güstrow et de le conserver pendant vingt ans, jusqu'à Pâques 1681.

Danielis s'est marié et a eu plusieurs enfants. Devenu veuf peu avant le 19 septembre 1678 (d'après une lettre qu'il envoie au duc), Danielis, qui se trouve pour lors à Cologne, envisage d'entrer dans les ordres. Madame Lebeau a repéré plusieurs absences de notre organiste de Güstrow entre 1661 et 1681, sans toutefois pouvoir toujours fixer le but de ces voyages. Sans doute accompagnait-il son maître, mais il est certain qu'il voulait se perfectionner dans son art (lettre à ses parents, non datée). Peut-être, quarante ans avant Bach et Haendel, Danielis a-t-il fait le voyage de Lübeck pour écouter Buxtehude (1637-1707), ou encore Muffat (1653-1704) à Strasbourg vers 1671, ou Kerll (1627-1693) à Munich. Ainsi aurait-il pu prendre connaissance des trois grands styles de l'orgue au XVII<sup>e</sup> siècle : le nord-allemand, le français et l'italien. Les italianismes qui prédominent dans les œuvres de Danielis proviennent sans aucun doute des exemples reçus à Liège auprès de Lambert Pietkin, maître de chant à Saint-Lambert quand il y était lui-même organiste, mais aussi des contacts avec les musiciens italiens qui, après la fin de la Guerre de Trente ans, occupent progressivement des postes-clés dans les chapelles musicales de Rhénanie et même d'Allemagne du Nord.

En 1683, Daniel Danielis est à Paris; il est un des trente-cinq candidats au remplacement de son compatriote Henri Dumont et du Français Robert comme maîtres de la chapelle de Louis XIV. L'année suivante (janvier 1684), il est engagé comme maître de chant à la cathédrale de Vannes. Il y restera jusqu'à sa mort, survenue le 17 septembre 1696. Il ne laisse qu'un très modeste héritage à son fils Daniel-Frédéric-Conrad Danielis, mais aussi, heureusement pour nous, 72 motets dont 54 à 1, 2, 3 ou 4 voix et basse continue (Collection S. de Brossard, B.N. de Paris), 7 à 1, 2, 3 ou 4 voix, 2 ou 3 violes et basse continue (recopiés à Vannes en 1711, actuellement à la Bibliothèque du Conservatoire de Paris), 4 à 2 voix, publiés par Ballard de 1725 à 1727 (Mélanges de musique latine, française et italienne), 5 motets provenant de la collection Düben, bibliothèque d'Upsal.

On sait que Danielis a écrit de la musique, aujourd'hui perdue, pour des comédies italiennes, des ballets et des airs à la cour de

Güstrow ainsi que pour une pièce de théâtre (*Ménalque*) représentée en 1688 au collège des Jésuites de Vannes. Sans doute a-t-il également composé de la musique d'orgue, mais on n'en retrouve aucune trace.

SOURCES :

LEBEAU (Mme E.), *Daniel Danielis*, 1635-1696 in *Revue belge de musicologie*, vol. XII, fasc. 1-4, Bruxelles, 1958, pp. 70-74.

Afin de compléter le tableau des Danielis de Liège — qui ne sont pas parents entre eux, du moins à notre connaissance — nous prolongerons ce résumé des travaux de Madame Lebeau par une courte biographie de ses homonymes, dont le premier porte le même prénom.

2<sup>o</sup> — DANIELIS, Daniel, phonascus à St-Martin, décédé en décembre 1685.

Daniel Danielis est nommé phonascus de St-Martin, à Liège, le 27 avril 1669 aux gages de 20 fl. bbt., en remplacement de Vincent Dengis. Son nom revient le 9 juillet 1670 à l'occasion d'un paiement; le 12 novembre 1671, il reçoit un suprême d'or en récompense d'une composition musicale offerte au chapitre. Nous lisons, le 23 décembre 1671 : *Mgr Daniel Danielis phonascus ad officium sacritas* (R 65, f<sup>o</sup> 116). Le cumul des fonctions de phonascus et de sacriste vaut à Danielis des revenus assez confortables puisque, à l'époque des guerres, ses gages réduits se montent encore à 80 fl. par mois (recès du 15 septembre 1679). Le 12 novembre 1683, Daniel Danielis renonce à son bénéfice de l'autel de S. Jean-Baptiste. Augmentés de 4 fl. le 1<sup>er</sup> septembre 1685, ses gages s'élèvent à 28 fl. seulement. Il est certain qu'un autre bénéfice lui a été concédé. Deux mois plus tard, le 14 décembre, feu Daniel Danielis est remplacé par Jacques Lelong, aux gages de 32 fl. Le 26 janvier 1686, les héritiers de feu Danielis reçoivent 50 impériaux *pro omnibus musicis per ipsum confectus*. Il s'agit certainement de compositions musicales, mais sans doute aussi de copies d'œuvres (quoique les secrétaires utilisent dans ce cas le terme « scripsit »).

SOURCES :

AELg. SM. Registres de comptes. R 65 à 67.

3<sup>o</sup> DANIELIS... organiste à Sainte-Croix, décédé en 1715.

Le 4 septembre 1676, *Danis* est admis en qualité d'organiste à Sainte-Croix aux gages de 6 fl. Il n'est plus fait allusion à l'organiste

avant le 1<sup>er</sup> juillet 1693, où *les gages de l'organiste* (qui n'est pas nommé) *sont diminués de 4 fl.* (certainement en raison des restrictions dues au temps de guerre). Le 21 août 1694, le Chapitre établit les gages provisoires des musiciens; Danielis reçoit 6 fl. par mois. Le 9 novembre, Danielis, prêtre, organiste et bénéficiaire, habitant dans la basse Sauvenière, figure sur la liste des suppôts de l'église exemptés de logement des troupes. La même année, le R. P. Lambert Chaumont, curé de Saint-Germain à Huy publie son opus 2 : *Pièces d'orgue sur les 8 tons... se vend chez Danielis Organiste de Sainte-Croix Rue de la Basse Sauvenière a Liège. Imprimé l'an 1694.* Danielis fait l'éloge de l'auteur dans la préface de l'ouvrage (cf. Auda, *op. cit.*, pp. 242-243 et la réédition de cet ouvrage par R. Bra-gard). Nous n'avons pas trouvé trace de relations antérieures entre les deux personnages. Seraient-ils tous deux hutois d'origine ?

Le 21 août 1699, *Danis* obtient huit jours de congé, à condition qu'il se fasse remplacer. Après les temps de guerre, le Chapitre de Sainte-Croix rétablit les gages des musiciens (recès du 18 mars 1702). Toutefois Danielis ne reçoit que 10 fl. et, pour le seconder, les chanoines engagent un « régaliste » nommé Fillée. Danielis exercerait-il un cumul à Saint-Denis où, précisément le 12 novembre 1702, à propos des gages à attribuer au nouvel organiste Mathieu Denis, il est question d'un « Dnus Danielis » qui laissera 5 fl. de son salaire à Denis. Mais déjà l'année suivante (28 septembre 1703), les chanoines de Sainte-Croix licencient Fillée et prescrivent au Sr Danielis de jouer « sur la régalle » aux grands messes des jours de fêtes et dimanches et de n'employer l'orgue qu'aux offices de l'après-midi et aux messes spéciales.

Le 2 janvier 1704, Danielis, prêtre et organiste, fournit caution pour Cornelius de Tiège, qui est élu phonascus à la collégiale Sainte-Croix. Il s'engage à dire les messes de l'autel de Saint-Gilles dont les revenus sont liés à l'office de maître de chant.

L'engagement du régaliste *kaine* (pour Dukaine), le 3 décembre 1706, à 3 francs par mois, semble montrer que Danielis, qui garde ses gages de 8 florins, exerce le cumul dans une église paroissiale. Toutefois les chanoines lui prescrivent de jouer « à la messe du grand Duplex auquel Mgr le Chantre tient la chappe ». Lorsque Dukaine devient organiste à la cathédrale, Georges Dumont est engagé comme « régaliste » à Sainte-Croix sur le rapport du Vice-Doyen

et du R. D. Danielis, prêtre. Celui-ci meurt au début de décembre 1715 (cf. recès du 6 décembre 1715). Il est remplacé par Libert.

SOURCES :

AELg. SC. CC. R 67 à 70.

SD. CC. R 34.

4<sup>o</sup> DANIELIS (Dnus Nicolas), phonascus à Sainte-Croix.

Il est cité en qualité de phonascus à Sainte-Croix le 4 septembre 1676 à propos d'un litige concernant les revenus de l'autel de Saint-Gilles, dont le bénéfice est lié à son office. En février 1677, Nicolas Danielis démissionne. A cette occasion, l'inventaire des musiques de la collégiale est dressé par le grand Compteur de la Fabrique. Le 22 mai 1677, Dnus Henri Culoz est élu phonascus de Sainte-Croix.

SOURCES :

AELg. SC. CC. R 67.

5<sup>o</sup> DANIELIS (Dnus Johannes) chanoine de Saint-Barthélemy, est cité en 1599 comme recteur de l'autel de Sainte-Marie dans le Registre de l'Ecolâtre de Saint-Denis (AELg. SD. R 29).

DELVAUX, Henri-Joseph,

Prêtre et organiste, Delvaux offre ses services au Chapitre de Saint-Lambert en même temps que Nicolas-Léonard Pennas pour remplacer feu Hubert Renotte (recès du 23 juin 1745). On leur préférera J. G. Lelarge, nommé le 7 juillet 1745 en remplacement de feu Hubert Renotte.

Plusieurs autres Delvaux figurent parmi les musiciens de Liège à cette époque. Citons :

Nicolas DELVAUX, fils de Nicolas Delvaux, admis en qualité de choral de Sainte-Croix le 30 octobre 1711. Le 21 janvier 1721, le Chapitre de cette collégiale lui accorde deux écus *pour apprendre à jouer d'orgues*. Le 16 mars 1725, il est remercié *attendu qu'il ne vat plus aux Jésuittes et qu'il leur est inutil*. On lui accorde un témoignage de bonnes mœurs le 23 mars. Malgré quoi, le 6 juin, Nicolas Dellevaux est engagé *pour jouer au régal tous les saluts des jeudy, festes et dimanches et offices de Mr le doyen parmy 2 frans par mois*. Le 9 avril 1728, il est remplacé par Georges-Louis Dumont.

A titre documentaire, notons la présence de plusieurs Delvaux parmi le personnel de cette collégiale à la même époque.

- Un Jean Delvaux entre comme choral à Saint-Denis en même temps que Lambert Libert le 1<sup>er</sup> septembre 1741.
- Le 12 novembre 1767, les gages d'Antoine Delvaux, *suppôt ad pulpitum* à Saint-Martin sont haussés de 15 à 16 florins.
- Auda, signale un « Delvaux, facteur d'orgues » sans autre précision. Le registre de population de Liège pour 1825 nous apprend qu'il s'agit de François-Léonard Delvaux, 47 ans, facteur d'orgues, demeurant Pont du Collège, 919, avec son épouse et ses trois fils dont Joseph Delvaux, 22 ans, facteur d'orgues lui aussi.

SOURCES :

- AELg. SL. CC. R 185 (1742-1745).
- SD. R 29.
- SC. CC. R. 71 et 72.
- SM. CC. R. 75.
- Reg. de population de Liège pour 1825.
- Auda, *op. cit.*, p. 254.

DUKAINÉ, Denis-Thomas. 1687-1729.

Le nom peut être orthographié Deckenne, Dekenne, Dekaine, Dequaine, Dequesne, Dukaine, voire Kaine.

Fils de Jean du Quesne et de Marie-Catherine Dupont, baptisé à N. D. F., paroisse Saint-Thomas, le 4 février 1687, il y a d'autres enfants dans la famille :

- Thomas, baptisé à N.D.F., paroisse Saint-Thomas, le 5 juin 1685.  
Parrain : Petrus de Kainne. Marraine : Clémence Honea.
- deux jumeaux : André et Erasme-François, baptisés à N. D. F. le 17 janvier 1692.

Nous trouvons un Denis-Thomas Dekaine choral à St-Martin le 9 juillet 1700; ses gages sont portés à 4 fl. bbt. A ses côtés un Jean-Joseph Dekenne, admis comme choral le 6 juin 1698, encore cité comme tel le 21 janvier 1701. Plus tard, il joue la basse de viole à St-Martin (admis le 8 février 1709 à 8 fl.; encore cité en 1712, puis remplacé par Denys Diedonnier le 1<sup>er</sup> juin 1714), Notons enfin la présence d'un Jean Dekenne, chantre à St-Martin aux gages de 3 impériaux par mois; il est cité le 9 août 1698 et le 27 avril 1700. C'est peut-être le père de ces deux choraux.

Le jeune Denis-Thomas a probablement reçu des leçons d'orgue de Henri Plasman, choral puis organiste à St-Martin de 1694 jusqu'à sa mort, survenue le 4 juin 1734.

Nous pensons que c'est le même personnage qui, sous le nom de

*Kaine* est admis le 3 décembre 1706, comme « régaliste » à Sainte-Croix, à 3 fl. Il seconde l'organiste en titre, Danielis. Le 17 mars 1712 ses gages sont portés à un écu. Lorsque son oncle Henri-Denis Dupont, organiste de Saint-Lambert, est promu maître de chant de la cathédrale, Dukaine et Libert Libert demandent à le remplacer (recès du 4 octobre 1713). Le 24 novembre, Dukaine obtient l'emploi, aux gages de 15 fl. par mois, tandis que Georges Dumont lui succède comme organiste à Sainte-Croix. Notons dans les années qui suivent immédiatement l'entrée en fonctions de Dukaine à la cathédrale, la présence parmi les duodeni de Jean-Noël Hamal, Alexandre Davenne, Nicolas Cloes, plus tard pensionnaires de la fondation Darchis à Rome. Selon la coutume, ils ont très probablement reçu des leçons d'orgue du nouvel organiste : Dukaine.

Le nom de Dukaine se retrouve dans différents registres de comptes de Saint-Lambert : Anniversaires (1714-18), Aumône (1713-22), Grande Compterie.

Le 6 mai 1722, D. Th. Dukaine, *clerc*, reçoit le bénéfice de l'autel de Sainte-Aldegonde (un des douze autels de la cathédrale réservés aux musiciens). Cinq ans plus tard (le 12 novembre 1727), Dukaine *prêtre* et organiste échange ce bénéfice contre celui de l'autel de la Bienheureuse Vierge Marie et St-Lambert. Peu avant, le 1<sup>er</sup> septembre 1727, il était cité parmi les héritiers de son oncle Henri-Denis Dupont. Lui-même meurt le 29 septembre 1729, ayant constitué comme héritière universelle Suzanne Ghison, veuve de son frère André Dukaine. Le testament, daté du 13 septembre 1729, est accepté par le Chapitre le 5 octobre. Notons enfin que les Capitulations de Liège pour 1740 signalent paroisse Saint-Georges n<sup>o</sup> 55 Suzanne Guisson, veuve de feu André Dukaine, en son vivant « margelier de Saint-Georges », et ses quatre enfants.

SOURCES :

AELg. Registres paroissiaux de NDF.

SM. Reg. de comptes, n<sup>os</sup> 67 à 72.

SC. CC. R. 70 et 71.

SL. CC. 1713-1729. R. 175 à 180.

Aumône (1713-22), R. 278 et 271.

Grande Compterie (1714). R. 451 (gages des musiciens).

Aumône. Recettes et exposita (1722-31).

Registrum beneficiorum (1721 et 1731), R. 22, f<sup>os</sup> 34 v et 173 v.

AELg. SL. Testaments des Chanoines de S. L., vol. XIV (1720-1739), f<sup>o</sup> 142.

Capitulations 1740. Etats, R. 88; f<sup>o</sup> 149 v.

AEv. Anniversaires. A VII 6.

Registre de l'autel de Sainte-Aldegonde. A II 22.

DUPONT, Henri-Denis. 1664-1727.

Fils aîné de Jean-Nicolas Dupont et de Anne Furno, baptisé à N.D.F., le 22 septembre 1664. Parmi les cinq autres enfants du couple citons Jean-Nicolas (15 juin 1672-15 juillet 1726) qui deviendra succentor de Sainte-Croix à Liège en 1699 et par après chanoine de Saint-Materne à la cathédrale de Liège (le 15 avril 1722); François-Joseph, qui était supérieur du monastère de Saint-Léonard en 1726; Marie-Catherine, épouse de Jean Dukaine, mère de l'organiste Dukaine.

Duodenus à Saint-Lambert, Henri-Denis Dupont entre au collège des Jésuites le 4 septembre 1680. Il a étudié l'orgue avec Jean-Guillaume Lexhy qui, vu ses infirmités demande à l'avoir comme suppléant le 5 juin 1682. Le 26 janvier 1685, après la mort de son maître, Dupont « ex-choral », est nommé organiste aux gages de deux impériaux par mois. Il obtiendra successivement des augmentations de gages et recevra diverses prébendes : augmentation d'un impérial (29 janvier 1687); recteur de l'autel des Saints Cosme et Damien libre par suite du décès de Jacques Silvius (3 décembre 1688). A ce moment, Dupont est dit organiste et clerc. Le 13 novembre 1690, il échange son bénéfice contre celui de l'autel de la Bienheureuse Vierge Marie et Tous les Saints (libéré par Jean Bernier). A cette occasion, il est dit prêtre. Vu son activité, il conserve momentanément des gages de deux impériaux par mois, faveur dont il obtient la prolongation pour un semestre le 23 novembre 1691 et encore le 15 janvier 1694. Le 17 février 1696, ses gages sont abaissés à 8 fl., mais on lui accorde leur prolongation pendant un an, renouvelée le 23 janvier 1697, le 22 février 1698 et le 28 janvier 1699. Enfin, le 3 février 1700, Dupont prêtre, organiste, *cantor musicus* reçoit la prébende impériale de Saint-Remacle. Toutefois, vu sa diligence, il conserve ses gages de 8 fl. jusqu'en 1707 au moins. Tout ceci est indépendant de divers avantages inhérents à l'emploi d'organiste. C'est ainsi que la compterie des Anniversaires lui paie régulièrement 21 fl. par an, sans compter les habituelles distributions en nature (grains, pains).

Le 24 mai 1702 Dupont, chanoine impérial, représente Marie Delthour, héritière de feu Guillaume Lathour, son frère, par devant le Chapitre. On le trouve en procès contre le métier des tailleurs

de pierres de Liège, apparemment pour la même occasion le 1<sup>er</sup> décembre 1702.

Le 16 janvier 1705, Dupont fait rapport au Chapitre de Saint-Lambert et demande que l'orgue de la cathédrale soit réparé et agrandi. Un mois plus tard, le chapitre confiait ce travail à Philippe Le Picard.

A la démission de Pierre Lamalle comme phonascus de Saint-Lambert, Dupont est proposé et élu maître de chant (recès des 18 septembre et 11 octobre 1713). Il semble qu'il ait dirigé la maîtrise avec autorité et compétence, car, de 1714 à 1726, le nom de Dupont ne revient dans les conclusions capitulaires que pour les rapports semestriels au sujet des choraux (en septembre et en mars). Signalons l'exécution à la cathédrale, le 26 décembre 1717, du *Te Deum pro Turcarum destructione* de H. D. Dupont (d'après la revue *Leodium*, n<sup>o</sup> 106, p. 346).

Le 24 octobre 1726, Dupont rédige son testament en faveur de son frère François-Joseph, supérieur de Saint-Léonard, de son cousin Dequaine, bénéficiaire de Saint-Lambert, de sa sœur Anne, épouse Henri Hoyoux et leurs enfants : Henri, Jean-Baptiste, François et Anne-Catherine qui sont ses héritiers universels.

Henri-Denis Dupont, chanoine impérial et maître de chant de Saint-Lambert est décédé le 1<sup>er</sup> septembre 1727. Il a été inhumé à Saint-Lambert, sous le tableau représentant Sainte Cécile, peint en 1665 par Bertholet Flémalle.

SOURCES :

VANNES (R.), *op. cit.*, sv. DUPONT, Henri-Denis.

AUDA (A.), *op. cit.*, p. 165.

TERRY (L.), sv. DUPONT, in *Biographie nationale*, t. VI.

HAMAL (H.), *Tableaux et sculptures des églises, chapelles, couvents et hôpitaux de la ville de Liège avant la révolution. Memento inédit d'un contemporain* publié par LESUISSE (R.) in *Bibliophiles liégeois*, t. XIX, 1956, pp. 205-267.

AELg. SL. CC. R. 164 à 179.

AELg. SL. Registres aux testaments des chanoines de Saint-Lambert. vol. XVI, f<sup>o</sup> 94.

AELg. SL. Registrum beneficiorum, R. 20, f<sup>os</sup> 34, 35 v et 183 v.

AEv. Anniversaires. A VII 6.

ŒUVRES de H.-D. Dupont :

a) perdues aujourd'hui :

— *Répons en contrepoint* à 4 voix et basse continue pour les grandes fêtes de l'année.

--- *Te Deum pro Turcarum destructione* (1717).

b) Conservées (Fonds Terry, 341 LL VII, Conservatoire royal de musique de Liège), *Antiennes O de l'Avent*, à 4 voix et basse chiffrée (1691).

GODET, Henri.

Nommé organiste à Saint-Lambert le 30 janvier 1733 en remplacement de feu Libert Libert. Le 9 juillet 1734, il se plaint de ce que Henri-André Bawens chantre, l'a *injuré et menacé de coups de canne et de couteau et qu'à son occasion certain Debêche auroit maltraité ledit Remontrant et lui aurait donné des coups de bâton*. Les chanoines ont renvoyé laditte requette à Mgr le Grand Doien dans le point concernant ledit Bawins et à Mgr de Charles, Official du Chapitre, le requérant de faire agir contre ledit Debêche pour avoir maltraité un des supots de cette illustre Eglise.

Le 26 janvier 1735, le Chapitre refuse à « la femme Godet » une avance sur les gages de son mari l'organiste. Elle introduit une nouvelle requête le 16 février, puis encore le 2 mars. Godet est atteint de goutte et le Chapitre, tout en lui accordant une prolongation de congé sans solde, prescrit de s'informer si Godet est réellement malade. L'enquête est sans doute défavorable à l'organiste car le 9 mars, les chanoines décident que si *Godet organiste n'est pas rentré mercredi en service, il est congédié dès maintenant*. Ce qui fut fait, puisque son office est conféré à Hubert Renotte le 18 mars. Toutefois, les chanoines accordent une aumône à l'épouse Godet et, le 8 juillet, une charité à leur ancien organiste.

SOURCES :

AELg. SL. CC. R. 182 (1733-36).

AEV. SL. Compterie de l'Aumône. B VII 37. (paiement à l'organiste, le 4 janvier 1734).

GOTTYRE, Mathieu-Thomas. Vers 1680.

Le 16 novembre 1680, Mathieu Gottyre est cité dans les conclusions de St-Lambert; il offre ses services pour remplacer *Magr. Guillaume Lexhy, organistae infirmitate*. Etant donné les capacités de Gottyre, les chanoines l'acceptent pour succéder à de Lexhy en cas de décès de ce dernier. Mais il guérit et reprend son service; deux ans plus tard, il obtiendra que son élève Henri-Denis Dupont le seconde dans son office.

SOURCES :

AELg. SL. CC. R. 56.

HENNIN, Vincent. Vers 1658-1661.

L'office vacant d'organiste à Saint-Lambert par suite du départ de Danielis est conféré provisoirement à Vincent Hennin, après un

examen devant le Grand Chantre et le Phonascus Pietkin (recès des 6 et 25 septembre 1658). Trois ans plus tard, le 14 janvier 1661, les Conclusions capitulaires nous apprennent que Jean-Guillaume de Lexhy est nommé organiste aux gages de 23 florins.

SOURCES :

AELg. SL. CC. R. (1655-58) et (1659-62).

JENEFFE (Nicolas de), décédé le 28 mai 1655.

Jeneffe (ou Geneffe) est cité comme 3<sup>e</sup> duodenus à Saint-Lambert en 1617, puis comme 1<sup>er</sup> en 1620 et 21. Il postule une des trois bourses Offermans à la collation de l'Ecolâtre de la cathédrale le 17 décembre 1625. Il obtient d'abord une bourse de Toledo le 15 juillet 1627 qui lui permet d'entrer au collège des Jésuites, puis, le 10 janvier 1629, une bourse Offermans. D'autre part, il reçoit le bénéfice de l'autel des Saints Pierre et Paul qu'il semble partager avec A. Silvius.

Nicolas de Jeneffe participe probablement aux offices en qualité de chantre comme le suggère un paiement de 13.10 fl. bbt consenti par la Compterie des Anniversaires le 31 mars 1630. Le 7 mai 1632, Nicolas de Jeneffe est nommé 2<sup>e</sup> organiste de Saint-Lambert. Les gages du 1<sup>er</sup> organiste, Lambert Pietkin, s'élèvent à 24 patacons par an (soit 120.16 fl.); ceux de Nicolas, plus modestement, à 34.16 fl. Notons que, pour tous deux, ils sont arrondis par les revenus des deux bourses de Toledo, tout à fait détournées des buts éducatifs prévus par le fondateur. Par contre, la bourse Offermans que Jeneffe détenait est transférée à son frère Libert. Le 15 octobre 1636, Nicolas de Jeneffe acquitte 4 fl. de droits au Membrum Mobile de la cathédrale pour prise de possession des registres de comptes de l'autel des Saints-Lambert et Blaise dont le bénéfice lui a été accordé. Presque aussitôt (16 et 18 décembre) il permute de bénéfice avec Nicolas Ulrici et devient recteur de l'autel de Sainte-Marie et Saint-Léonard.

Le 22 février 1641, N. de Jeneffe reçoit six mois de congé, à la demande du prince-évêque Ferdinand de Bavière *pour le servir dans son palais*. Peu après (17 janvier 1642), le Chapitre lui accorde l'autorisation de se rendre à la cour du prince (probablement à Bonn où Ferdinand se trouvait en novembre 1641). On peut croire que celui-ci a été satisfait des services du jeune organiste et que c'est sur sa

recommandation que le Chapitre de Saint-Lambert accorde à « Nicolas de Jeneffe, prêtre de Liège » le riche bénéfice de l'autel de Saint-Laurent dans la cathédrale (25 juin 1642), où il succède à Lambert Pietkin. Dès lors, la carrière de Nicolas de Jeneffe ne subit plus aucune transformation sauf son accession à l'autel impérial de Saint-Remacle, en 1654. Nicolas de Jeneffe, qui s'est montré très habile dans sa manière d'accéder à des bénéfices de plus en plus rémunérateurs apparaît maintenant assez âpre au gain. Le 15 janvier 1655, son successeur à l'autel de Saint-Laurent, Pierre de Bèche, est obligé de l'attirer devant le chapitre, car Nicolas de Jeneffe ne prétend pas lâcher les registres des revenus de son ancien bénéfice. Il connaît d'ailleurs quelques difficultés avec ses propres débiteurs (litige contre Mathieu Prailhon, le 3 février 1655). Assez inopinément, Nicolas de Jeneffe meurt le 28 juin 1655, laissant pour légataire universel son frère Louis, chanoine de la Petite Table.

SOURCES :

AELg. SL. CC. R. 133 à 155.

SL. Compterie de l'Aumône, année 1617, f<sup>o</sup> 62.

SL. Compterie du Grenier, années 1620 et suiv.

SL. Compterie des Anniversaires, année 1630.

SL. Registrum beneficiorum. R. 18 (1639-57), f<sup>o</sup> 91.

AEv. SL. Membri Mobilis. B VII 34, f<sup>os</sup> 92 et 118 v.

SL. Reg. de l'autel de la Bienheureuse Vierge Marie, Saint-Blaise et Saint-Lambert. A V 29.

SL. Reg. de l'autel de Saint-Laurent. A III 14, pp. 71 et 194.

SL. Reg. de l'autel impérial de Saint-Remacle, A II 14.

QUITIN (J.). *Les Le Radde, musiciens liégeois du XVII<sup>e</sup> siècle en service à la cour de Bonn*, in *Beiträge zur Rheinischen Musikgeschichte*, Heft 52, II, Köln, 1962, pp. 190-198.

JENICOT, Bartholomé (pour Barthélemy).

Ce nom s'écrit aussi Jenickot, Jenikot, Jennicot, Genico, etc.

Le Barthélemy Jenicoz, fils de Nicolas et de Comans, Marie, baptisé à N. D. F., le 3 septembre 1619 est probablement notre musicien. On baptisa sa sœur Anne Jenico à la même église le 24 décembre 1621.

Duodenus à Sainte-Croix à partir d'octobre 1628 jusqu'en 1630 aux gages de 4 fl., Jenicot est transféré à Saint-Lambert où nous le trouvons, en compagnie d'autres jeunes musiciens, sollicitant des gages (6 mai 1639). Toutefois, ce n'est que le 28 novembre 1640 qu'il obtiendra enfin 4 fl. bbt par mois. Dans l'entretemps, il a probablement reçu des leçons d'orgue (ce serait avec Lambert Pietkin) car,

lorsque Nicolas de Jeneffe passe au service du prince-évêque, il semble bien que ce soit Jenicot qui l'ait remplacé. Nous avons vu que la réfection des orgues par Jacques Boesmans, en 1641, conduit le Chapitre de la cathédrale à n'employer qu'un seul organiste. En novembre 1641, Jenicot *pridem choralis et nunc organista* sollicite une augmentation de salaire. Malheureusement, sa requête quelque peu prématurée semble avoir attiré l'attention des chanoines sur ses faiblesses. Le chanoine Dredan, parlant au nom du Cantor, suggère à ses confrères d'engager un organiste expérimenté, en l'occurrence celui de Saint-Denis. C'est Laurent de Lexhy qui revient à la cathédrale qu'il avait quittée neuf années auparavant. Il y a probablement eu échange d'emploi entre les deux musiciens car, le 1<sup>er</sup> juillet 1644, Jenicot se plaint de ne pas avoir été payé par le receveur Houthen, de la cathédrale, en raison de contestations entre l'administration de la collégiale Saint-Denis et celle de Saint-Lambert.

SOURCES :

AELg. SL. CC. R. 145 à 150.

SC. Rég. aux comptes, R. 127-128.

SD. ces archives ne nous ont rien livré.

KIRCKHOVEN, Robert.

Nous ne connaissons cet organiste que par son passage à Saint-Lambert entre 1620 et 1621. Le 21 mai 1621, il demandait des gages au Chapitre qui le fait attendre jusqu'au 4 août pour lui accorder la maigre somme de 6 fl. Nous relevons les premiers paiements par le *Membrum Mobile* le 28 octobre (12 fl. pour septembre et octobre). Un an plus tard (24 octobre 1622), les deux organistes sont Pierre Probus (aux gages de 3.10 fl.) et Laurent de Lexhy (à 2.18 fl.) Un recès du 17 octobre 1622 signale une demande de gages fixes par Pierre Probus « qui travaille depuis un an ». Kerckhoven, sans doute mécontent de la modicité des gages et de l'irrégularité des paiements, a quitté le service de la cathédrale pour se rendre à Maastricht où il a été engagé à Notre-Dame le 23 octobre 1621. Guillaume Maresse lui succédera à ce poste vers 1628.

SOURCES :

AELg. SL. CC. R. 130, f<sup>os</sup> 56 et 90.

AEv. SL. *Membri Mobilis*. B VII 33 et 34.

QUITIARD (H.), *Un musicien en France au XVII<sup>e</sup> siècle, Henri du Mont*, Paris 1906, p. 11, note 2.

LELARGE, Jacques-Georges. 1713 - après 1793.

Sixième enfant de Jean Le Large et de Jeanne Maréchal, b. à N. D. F., paroisse Saint-Etienne, le 15 avril 1713. Les cinq premiers enfants, nés entre 1702 et 1709, avaient été baptisés à N. D. F., paroisse Sainte-Aldegonde. Les noms des parrains et marraines ne nous donnent aucune indication sauf pour Jacques-Georges dont le parrain, Jacques-Georges Schepers, est chanoine de Saint-Paul. Il y a tout lieu de croire que, le moment venu, il a fait entrer l'enfant à la collégiale Saint-Paul comme choral. Dans ce cas, Jacques-Georges aurait eu comme professeurs le maître de chant Corneille de Tiège, à qui Henri Hamal attribue la formation de nombreux élèves et son frère Nicolas-Henri de Tiège, organiste depuis 1723 au moins.

Les archives ne nous permettent de repérer J. G. Lelarge que le 4 juin 1734 : il est nommé organiste de Saint-Martin, aux gages de 12 fl., en remplacement de feu Henri Plasman. A cette époque (de 1730 à 1735), le succentor de Saint-Martin est le jeune Hubert Renotte, qui deviendra organiste de Saint-Lambert le 18 mars 1735.

Le nom de Lelarge revient à différentes reprises dans les actes ou les comptes de Saint-Martin (par exemple le 12 novembre 1736; en 1740 lors de l'acceptation de la bulle *Unigenitus*). En 1743, le chapitre de la collégiale envisage l'achat de nouvelles orgues, à payer par un emprunt à la compterie des Anniversaires. L'affaire doit avoir été conclue car la collégiale revend à l'église paroissiale de Saint-Gangulphe l'orgue placé sur le jubé pour la somme de 400 fl. bbt. et vingt billets « de la loterie » (recès du 2 septembre 1744). C'est probablement pourquoi Henri Hamal écrit : « A Saint-Martin, orgue de Picard père (remplacé aujourd'hui) » (*Tableaux...* p. 223). Malheureusement nous n'avons pas trouvé d'autres renseignements à ce sujet.

Si la collégiale a été dotée d'un nouvel instrument, l'abbé Lelarge n'a guère eu le temps d'en profiter car, le 7 juillet 1745, il remplace feu Hubert Renotte à l'orgue de Saint-Lambert, tandis que Nicolas-Léonard Pennas lui succède à Saint-Martin.

La maîtrise de Saint-Lambert est dirigée à ce moment par le jeune Jean-Noël Hamal dont le caractère impulsif n'est pas sans provoquer quelques incidents qui nécessitent l'intervention du Chapitre. L'abbé Lelarge, qui semble avoir été un homme paisible, reste en



Basilique de Tongres.  
Orgues de J. B. Le Picard, 1752.

*(Photo Clément Dessart, Angleur.)*

dehors de tous les conflits. Aussi n'est-ce que dans les livres de comptes que nous trouvons son nom. En 1752, il est appointé à 20 fl. par mois par la Grande Compterie. Le nouveau « plan de la musique » de 1754 prévoit 24 fl. pour l'organiste.

Lorsque, le 13 décembre 1756, « Mgr Picard, chanoine de Metz » propose de vendre un orgue au Chapitre de Saint-Lambert, l'abbé Lelarge est chargé de l'expertise. L'affaire est renvoyée aux Directeurs « pour convenir du prix ». Sans doute était-il trop élevé car il semble que l'achat n'ait pas eu lieu. C'est vers la même époque que nous trouvons des traces de l'activité pédagogique de Lelarge. Le Chapitre lui confie le soin d'instruire dans l'art de l'orgue les ex-choraux Gœbel (23 février 1758) et Lefèvre (26 juin 1761). On sait que l'éducation musicale et l'instruction générale des chœurs et ex-chœurs sont suivies de très près par les chanoines. Un système de bourses permet de préparer les plus doués des adolescents en vue d'un long séjour d'études en Italie. Les chanoines se préoccupent également des livres à fournir aux enfants. En quelques années, le Chapitre de Saint-Lambert examine un *Traité général des Elémens du chant* proposé pour l'usage des chœurs le 23 juin 1767 et un « nouveau Dictionnaire de musique » (recès du 3 mars 1769) qui est très certainement le *Dictionnaire* de Jean-Jacques Rousseau, paru en 1767. Il étudie encore une *Catéchisme musical ou amplification de la musique* de M<sup>me</sup> de Berthé (novembre 1770), sans compter le *Traité d'Harmonie* inspiré de celui de Rameau que leur organiste, Lelarge, a laissé manuscrit. Rappelons que Henri Moreau (1728-1803), maître de chant de Saint-Paul et un des premiers maîtres de Grétry à Liège publie son *Traité d'Harmonie* en 1783.

Nous avons signalé les importantes réparations effectuées aux deux orgues de Saint-Lambert au début de 1775. Le personnel de la cathédrale a dû y participer activement car, si Lelarge n'est pas cité à cette occasion, par contre le souffleur Laurent Mahieu reçoit le 23 juin 1775, une charité de dix écus.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1782, le maître de chant Henri Hamal fait exécuter une cantate de sa composition, sur des paroles de M. Milon, le jour du Grand repas du nouveau Grand Prévôt de Saint-Lambert, Mgr de Haxhe. Les soli sont chantés par Brahy et Dumoulin, musiciens de la cathédrale accompagnés au clavecin par Lelarge. On

entendra aussi un concerto de hautbois joué par Blavier, également de l'orchestre de Saint-Lambert.

Malheureusement, l'âge se fait sentir pour Lelarge qui est accablé de rhumatismes. Le 5 mars 1784, après quarante années de service, il demande à être remplacé par le Sr Lhoest ou son fils sans rétribution, en accordant à l'un ou à l'autre la survivance de son office. Cette curieuse coutume permettait au titulaire de l'emploi de conserver ses gages, tandis que son futur successeur accomplissait sa tâche dès le moment où l'accord était conclu. C'est Jean-Pierre Valentin Lhoest qui « substituera » donc Lelarge, lequel continue à couler des jours paisibles. Cité sixième des dix-sept membres de la Confrérie Sainte-Cécile dans la cathédrale le 23 novembre 1784, il est troisième en liste en 1790-92, puis deuxième, immédiatement après le maître de chant, en 1793. Diverses compterics signalent des paiements réguliers à Lelarge, tandis que Lhoest en est réduit à solliciter la bienveillance du Chapitre pour obtenir quelque compensation. Quand Lhoest meurt le 10 février 1793, c'est son fils Jacques qui lui succède. Lelarge, lui, est décédé fin 1793 ou en 1794.

SOURCES :

- AELg. SL. CC. Registres paroissiaux de NDF.  
SL. CC. R. 73 à 91.  
    Protocoles des Directeurs, R. 178, 179.  
    Registrum Elemosinae. R. 80 (1754-55).  
    Grande comperie. Années 1752, 1776 et suiv.  
SM. CC. R. 72 et 73.  
AEv. A VII 6. Anniversaires et distributions.  
A VII 7. Quelques rentes appartenant aux musiciens de la cathédrale...  
A V 35. Reg. concernant les rentes de la Confrérie de Sainte-Cécile en la cathédrale de Liège, années 1784-1793.

BIBLIOGRAPHIE :

- AUDA (A.), *La musique et les musiciens de l'ancien Pays de Liège*, Liège, 1930, p. 251.  
VAN DER LINDEN (A.), *Sur un manuscrit inédit : le Traité d'Harmonie de J. G. Lelarge*, in *Association française pour l'avancement des Sciences*, 63<sup>e</sup> session, Liège, 1939, Paris-Liège, 1941, p. 1436.  
VAN DER LINDEN (A.), *Note sur l'abbé Lelarge*, in *Revue belge de Musicologie*, Bruxelles, 1950, p. 72.  
QUITIN (J.), *Lelarge, Jacques-Georges*, in *Die Musik in Geschichte und Gegenwart*, vol. 8, Kassel-Bâle-Londres-New-York, 1960, pp. 596-597.  
DEWONCK (Abbé L.), *Les musiciens de l'ancienne cathédrale de Liège en 1794*, in *Leodium*, 37<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 7-12, Liège, 1950.

LHOEST, Jean-Pierre-Valentin.

Lors de sa première visite à Liège, en 1776, Grétry se fait jouer « quelques caprices » par Lhoest, organiste qu'il avait connu dans

sa jeunesse. D'après Henri Hamal, Lhoest était organiste de la collégiale Saint-Paul. Né à Liège, le 8 juin 1727, il est l'aîné de Grétry de quatorze ans et c'est sans doute quand celui-ci prenait des leçons de composition auprès de Henry Moreau, maître de chant de Saint-Paul, qu'ils se sont connus. Malheureusement, ce qui subsiste des archives de cette église ne donne aucun renseignement sur les musiciens. Nous savons que Lhoest a épousé Marie-Catherine-Joséphine Marbaise. Leurs enfants sont baptisés à N. D. F. : Jean-Jacques-Joseph, le 21.VII.1758; Jean-Gérard-Joseph, le 24.IV.1760; Jean-Nicolas-Antoine, le 15.VI.1762 (celui-ci épousera Marie-Jeanne-Lambertine De Gilles. Domicilié à Seny, il meurt à Liège, le 11.V.1840).

Le 5 mars 1784, J. G. Lelarge, organiste de Saint-Lambert « perclu de trois ou quatre doigts après quarante ans de service demande à être remplacé par le Sieur Lhoest ou par son fils Jean, présentement à Paris pour se perfectionner ». C'est le père Lhoest, Jean-Pierre-Valentin qui est désigné par le Chapitre de Saint-Lambert pour tenir l'orgue « en survivance », c'est-à-dire sans percevoir de gages tant que le titulaire, J.-G. Lelarge, est en vie. Or, malgré ses rhumatismes, celui-ci vivra encore dix ans. A plusieurs reprises, nous voyons Lhoest solliciter les chanoines pour obtenir une gratification.

La Compterie des anniversaires de Saint-Lambert indiquent des paiements faits à Lelarge (4.4.1. fl.) et à Lhoest (3.3.3. fl.) le 1.X.1792. En 1793, nous lisons : Lelarge : 14.10.1 fl. et « Lhoest Jacques organiste », 10.6.1 fl. En effet, le père de Lhoest, « époux de Marie-Catherine Marlaye » est décédé le 20.II.1793. C'est son fils aîné Jean-Jacques-Joseph — que nous avons vu se trouver à Paris en 1784 — qui a pris sa succession à Saint-Lambert. Il semble qu'il y soit resté jusqu'en 1794.

SOURCES :

AELg.-Registres paroissiaux de NDF. (naissances et décès).

AELg. SL., CC. R. 121, 122 et 197.

AEv. Compterie des anniversaires, A VII 6.

Ville de Liège, Etat-civil, Décès 1840, acte n° 960.

BIBLIOGRAPHIE :

GRÉTRY (A.-M.), *Mémoires*.

HAMAL (H.), *Tableaux et sculptures, op. cit.*, p. 243.

LEXHY.

Nous aurons à examiner quatre musiciens de ce nom.

1<sup>o</sup> LEXHY, Laurent de

Fils de Jean et d'Agnès, baptisé à N. D. F., le 13.1.1605. Dès 1615, il est duodenus à la cathédrale Saint-Lambert sous la direction du phonascus Henri Jamaer et des intonateurs Jacques Chabot et Henri Petri. Il a comme condisciple Henri de Remouchamps qui sera lui aussi organiste à Saint-Lambert. En 1620, Léonard de Hodemont est nommé succentor; c'est à lui et à ses adjoints, Lambert Coelen et Henri Petri que Laurent de Lexhy devra l'épanouissement de son jeune talent. La bourse de Toledo qu'il reçoit le 5.X.1621 lui permet d'achever ses études musicales. Parallèlement, il reçoit ses premiers gages : 5.16 florins pour les mois d'août et de septembre 1622. Il remplace sans doute le 2<sup>e</sup> organiste, Pierre Probus, qui a lui-même pris la place du 1<sup>er</sup>, Robert Kerckhoven, démissionnaire. Les comptes de 1624 montrent que de Lexhy reçoit un salaire de 2.18 fl. par mois; par contre, il doit céder sa bourse de Toledo à Jacques Perye, signe que l'on considère ses études comme terminées. Comme tous les suppôts de la cathédrale, il reçoit une partie de ses gages en nature, en l'occurrence des pains, livrés par Th. Meysters, pour 18.7½ florins (comptes du 10.VII.1625). La promotion de Pierre Probus au rang d'intonateur (5.VI.1624) a permis à de Lexhy d'accéder à la 1<sup>re</sup> place d'orgue. Cependant, jusqu'en 1628, son salaire n'est que de 36 fl. par an. A cette époque celui du 2<sup>e</sup> organiste, H. de Remouchamps est de 34.16 fl. En 1629, ils passent brusquement à 115 fl., puis à 120. On remarque que Remouchamps n'est plus cité dans les comptes. Lambert Pietkin, 2<sup>e</sup> organiste depuis 1630, succède à Lexhy en 1632. Cette année là, ils sont payés au prorata de leur travail : Lexhy 41.6 fl. et Pietkin 49.16 fl., tandis que le jeune Nicolas de Jeneffe, 2<sup>e</sup> organiste, reçoit 14½ fl.

Lexhy, qui vient d'épouser Marguerite (de) Massart a sans doute trouvé un emploi plus intéressant à la collégiale Saint-Denis. Il est cité comme « maître organiste » de cette église dans un contrat daté du 5.VI.1638. De 1633 à 1646, Marguerite Massart lui donne sept enfants dont Jean-Guillaume (voir ci-après).

Pendant ce temps, le Chapitre de Saint-Lambert, ayant été privé des services de Nicolas de Jeneffe entré au service du prince-évêque Ferdinand de Bavière, a engagé le jeune Bartholomé Jenickot. Sans

doute celui-ci manque-t-il d'expérience, sinon de talent, car le Chapitre rappelle Laurent de Lexhy le 20.XII.1641, aux gages de 20 fl. par mois, tandis que Jenickot le remplace à Saint-Denis.

Après 1643, nous perdons la trace de Lexhy dans les archives de la cathédrale. Il paraît avoir été remplacé par Antoine Sellose, engagé le 29.III.1651.

SOURCES :

- AE Lg. Registres paroissiaux, NDF., R. 8 à 11.  
Saint-Lambert, CC., R. 130.  
SL. Comptes du Grenier, paies. R. de 1615 à 1619.  
AEv. Compterie des Anniversaires : A VII 10.  
Membre Mobilier : B VII 33 et 34.

BIBLIOGRAPHIE :

- QUITIN (J.), *Les maîtres de chant de Saint-Lambert*, op. cit.  
QUITIN (J.), *Léonard de Hodemont*, op. cit.  
QUITIN (J.), *Les Le Radde, musiciens liégeois du XVII<sup>e</sup> siècle en service à la cour de Bonn*, in *Beiträge zur Rheinischen Musikgeschichte*, Heft 52, II. Köln, 1952, pp. 190-198.  
YERNAUX (J.), op. cit., pp. 82-83.

2<sup>o</sup> LEXHY, Jean-Guillaume.

Fils de Laurent et de Marguerite Massart, baptisé à N. D. F., le 21.VIII.1640, décédé en la paroisse Saint-Jean-Baptiste, à Liège, le 19.XII.1684.

Nous ne savons rien de lui avant son engagement comme organiste à Saint-Lambert le 14.I.1661, aux gages de 23 fl. par mois. Parlant de « N. de Lexhy, organiste de la cathédrale », Abry, (1643-1720) écrit : *Il faudrait qu'il se serait (sic) appliqué autant à la production de son beau talent qu'il s'est adonné à la boisson, pour laquelle il a refusé divers bénéfices. C'est une chose surprenante qu'il ne jouait jamais mieux qu'alors qu'il avait pris son nantus, qu'il n'oubliait pas même de grand matin. Il était né pour cette belle science et j'ai ouï dire qu'on n'avait de longtemps entendu son pareil.*

Ainsi donc, J.-G. de Lexhy fut un brillant virtuose et improvisateur, apparemment ecclésiastique, mais avec un penchant déplorable pour la boisson. Les archives nous confirment la chose. Le 15.IX.1666, Lexhy est menacé d'être suspendu de son office pour excès lors de la fête de l'Exaltation de la Croix, à la messe après matines.

Le procès qu'il soutient contre H. Meesters et consorts le 12.V.1677 a trait à des questions d'affaires. Quelques années plus tard, sa santé

est si gravement altérée que les chanoines acceptent M. T. Gottyre pour le remplacer s'il venait à mourir (16.X.1680). Mais de Lexhy se rétablit et, le 5.VI.1682, le Chapitre lui accorde un suppléant, Henri-Denis Dupont, ex-choral et organiste. Les choses vont tant bien que mal; le Chapitre admoneste l'organiste pour négligences dans le jeu de la basse continue et lui enjoint d'obéir aux ordres du succentor Pierre Lamalle (23.II.1684). Dix mois plus tard, J.-G. de Lexhy meurt, âgé de quarante-quatre ans. C'est H.-D. Dupont qui recueille sa succession à l'orgue de Saint-Lambert, le 26.I.1685.

SOURCES :

AELg. SL. CC., R. 157 à 165.

SL., PD., R. 207 à 212.

Registres paroissiaux, NDF. baptêmes, R. 10 et Saint-Jean-Baptiste. décès.

BIBLIOGRAPHIE :

ABRY (L.), *Les hommes illustres de la Nation liégeoise*, éd. moderne par Helbig et Borman, in *Société des Bibliophiles liégeois*, MDCCCLXVII. *Les musiciens*, pp. 307 ss.

3<sup>o</sup> LEXHY, Jean de.

Jean de Lexhy, dit Nicolas, apparaît comme 6<sup>e</sup> duodenus dans les Comptes des Anniversaires, à Saint-Lambert, en 1617. En 1621, sa paie est remise à sa mère.

SOURCES :

AEv. Compterie des Anniversaires, 1617. A VII 6.

AELg. Compterie du Grenier, Paies. 1621.

4<sup>o</sup> LEXHY, Henri (de)

Fils de Nicolas Lexhy, est admis comme choral à Saint-Martin le 29.III.1684. Il l'est encore en 1688 et 1689; en 1691 et 1692 il est cité comme chantre. Nous ignorons l'éventuelle parenté entre ces deux derniers Lexhy et les deux organistes de Saint-Lambert.

SOURCES :

AELg. Saint-Martin-en-Mont, R. 67 et 68.

LIBERT, Libert.

Probablement fils de Gilles Libert et de Braibant, Agnès; baptisé à N. D. F. le 26.VI.1685.

Nous rencontrons le nom de Libert Libert pour la première fois le 4.X.1713, dans les archives de Saint-Lambert, quand il offre ses services pour remplacer H.-D. Dupont comme organiste. Mais c'est D.-Th. Dukaine, neveu de Dupont, qui obtient la place (24.XI.1713). Deux ans plus tard, Libert est engagé à Sainte-Croix comme organiste

en remplacement de feu Danielis. C'est à cette époque que Picard entreprend la réfection des orgues de cette collégiale (recès des 2.V. et 12.VI.1716). Le 3.II.1717, les gages de Libert sont haussés jusqu'à 10 florins.

Un exemplaire du *Traité d'Harmonie* de J.-Ph. Rameau, édition de 1722, qui se trouve au Conservatoire royal de Liège, a appartenu à *Libert, organiste de Sainte-Croix et de Sainte-Catherine*. Profitons de cette note pour attirer l'attention sur la curiosité des musiciens liégeois pour la technique de leur art et aussi pour souligner l'orientation des organistes vers Paris. Déjà le style des pièces d'orgue de Lambert Chaumont, préfacées par Danielis en 1697 ainsi que celui des *Antiennes O de l'Avent* de H.-D. Dupont en portent témoignage; « Mr. Babou », organiste de Saint-Jean-l'Évangéliste qui nous a laissé un fort intéressant livre de pièces d'orgue composées ou recueillies en 1709-1710, a recopié plusieurs pièces françaises, notamment de Couperin. Cette tendance s'impose après 1750 dans les *Traités d'harmonie* de Lelarge (vers 1760 ?) et de Henri Moreau (1783 et 1800). Elle se manifeste encore par l'achat du *Dictionnaire* de J.-J. Rousseau par le Chapitre de Saint-Lambert, par la publication de pièces françaises dans les journaux musicaux liégeois comme *L'Echo*, à partir de 1758 et plus encore par le succès que remportent les opéras-comiques aux théâtres de Liège, de Maastricht et de Spa.

D'autre part, la note de Libert montre que le titulaire de l'orgue d'une collégiale peut simultanément tenir l'orgue d'une église paroissiale.

Le décès de D.-Th. Dukaine (le 2.IX.1729) ayant laissé l'orgue de Saint-Lambert vacant, Libert offre à nouveau ses services, ainsi que H. Renotte. Cette fois, Libert l'emporte et est nommé le 9.XII.1729. Toutefois, il n'abandonne pas son cumul à Sainte-Catherine comme le montrent assez curieusement deux recès de 1731. Le 18.IV., les chanoines de Saint-Lambert décident de faire jouer l'orgue aux Magnificats pour accompagner les chœurs le dimanche. Libert proteste contre cette innovation *qui l'empêche de pouvoir servir à la même heure à l'église de Sainte-Catherine dont il est aussi organiste*. Il en profite pour demander les gages accordés à son prédécessur « feu N. de Lexhy » (sans doute Jean-Guillaume). Mais le Chapitre préférera se passer de l'orgue aux Magnificats... (recès du 23.VI.1731).

Le 13.XII.1732, la Compterie de l'Aumône accorde 26 muids

d'épeautre à Libert. Quelques jours plus tard, le Chapitre examine une supplique de Jeanne Libert et de ses trois enfants. Sans doute leur père est-il gravement malade car l'emploi d'organiste est déclaré vacant le 16.I.1733 par suite du décès du titulaire. C'est Henri Godet qui lui succède le 30-I. Le 11.II, le Chapitre décide de payer les gages du mois de janvier tout entier à la veuve de Libert.

SOURCES :

AELg. Registres paroissiaux de NDF.

SC. CC. R. 71.

SL. CC. R. 175 à 181 (1713 à 1733).

SL. Registre aux Commissions. 1725-1756, f<sup>os</sup> 70-71.

AEV. Compterie de l'Aumône. B VII 37.

Bibliothèque du Conservatoire royal de musique de Liège.

BIBLIOGRAPHIE :

AUDA (A.), *La Musique et les musiciens de l'Ancien Pays de Liège*. Liège, 1930, chapitre IV, pp. 259 ss.

QUITIN (J.), *Les maîtres de chant de Saint-Denis...* op. cit., pp. 110 (Lelarge) et 57-68, 112 (Moreau).

MARTINY (J.), *Histoire du Théâtre de Liège*. Liège, 1887.

FROIDEBISE (P.), *Pièces d'orgue de Mr Babou*, éd. de la Schola Cantorum, Paris, 1959.

PENNAS, Nicolas-Léonard.

En 1740, « le Sr Pennas, prêtre » est domicilié en la paroisse Saint-Servais à Liège. Il loge chez le Sr Hellins, quarante-trois ans, marié, père de quatre enfants (l'aîné est âgé de quatorze ans). Il se peut qu'il s'agisse du Pennas inscrit sur les listes de paie de la collégiale Saint-Pierre en 1709 (3 florins), 1714 (8 fl.) et 1718 (10 fl.). Malheureusement, le prénom n'est jamais donné. En mai 1737, Pennas gagne 10 fl. par mois. Un mois plus tard, à la suite du départ de Blavier, maître de chant, il devient phonascus de Saint-Pierre aux gages de 20, puis 22 florins par mois. Il reçoit un dernier paiement en mars 1740 et est remplacé par J.-F. Bawens. Le 23 juin 1745, Pennas et Delvaux sollicitent l'emploi d'organiste vacant à la cathédrale Saint-Lambert, mais le Chapitre leur préfère J.-G. Lelarge, organiste de Saint-Martin. Nicolas Pennas, prêtre-organiste prendra la succession de Lelarge à Saint-Martin le 9 juillet 1745. Il occupe cet emploi jusqu'à sa mort survenue le 1<sup>er</sup> novembre 1773.

Un article de la Gazette de Liège du 17 décembre 1773 nous renseigne sur les origines de la famille Pennas. *On fait savoir que le Dr Sr Nicolas-Léonard Penas* (sic), *Prêtre et organiste de l'Insigne Eglise Collégiale de St-Martin, à Liège, fils de feu Meuris Penas, du*

*village de Dourbe, Entre Sambre et Meuse, et de feu Marie Darsis, âgé de 80 ans, est décédé le 1<sup>er</sup> novembre 1773, ayant institué Héritiers in stirpes les enfants de Servaise, Ursule et Catherine Penas, ses trois Tantes Paternelles, demeurant au dit village de Dourbe ou environ; ... attendu la non connaissance d'iceux ni de leur résidence, le Sr. Procureur Descry, Exécuteur Testamentaire... avertit et invite tous ceux appelés à cette hérédité... à l'Eglise de Dourbe...*

SOURCES :

AELg. SM. R. de comptes n<sup>os</sup> 74-76 et CC. R. 76.

Etats. R. 88. Capitations de 1740.

SP. R. 922 et 923.

Collection Desoer. Gazette de Liège. Année 1773, n<sup>o</sup> du 17.XII.

PIETKIN, Lambert. 22 juin 1613-16 septembre 1696.

Fils de maître Pierre Pietkin, peintre et de Gillette de Mers; baptisé à Liège, paroisse Saint-André, le 22 juin 1613. Son parrain est Léonard de Hodemont, maître de chant de la cathédrale. Il est tout naturel que Pietkin entre à Saint-Lambert comme duodenus sous la direction de son parrain. A cette époque, les deux intonateurs sont Henri Petri et Pierre Probus et l'organiste Laurent de Lexhy. Bénéficiaire de la Bourse de Toledo en 1629, Pietkin remplace Henri de Remouchamps au petit orgue de la cathédrale l'année suivante. C'est vers cette époque que Henri Du Mont, plus tard maître de chapelle de Louis XIV, vient se perfectionner à Liège. Dès 1632, Pietkin succède à son maître Laurent de Lexhy au grand orgue de Saint-Lambert. Malgré son jeune âge, il est appelé à remplir l'intérim de maître de chant à la suite de la révocation de Léonard de Hodemont (février 1633) en attendant la nomination de son successeur, Pierre Probus (le 3 septembre 1633). Pietkin entre dans les Ordres et obtient successivement diverses prébendes à la cathédrale et finalement, le 20 juin 1642, le bénéfice de l'autel impérial de Saint-Remacle. C'est vers cette époque qu'il compose les motets à 5, 6 et 8 voix avec basse continue recopiés en 1645 dans le Grand Livre de Chœur de Saint-Lambert. Son talent lui vaut de succéder à Lambert Coolen (mort en 1654) comme second intonateur (le 2 mars 1640), puis à Pierre Probus comme maître de chant le 25 mai 1644. Dans l'accomplissement de cette tâche, il semble qu'un réel esprit de collaboration ait uni Lambert Pietkin à son supérieur hiérarchique, le Grand Chantre Guilbert Wissocq. Une meilleure discipline règne parmi les chantres, les études des duodeni sont réglementées et

modernisées (recès du 19 septembre 1654), des instrumentistes sont engagés à poste fixe, signe de l'adoption définitive d'un répertoire conçu dans le goût moderne.

En 1674, Lambert Pietkin demande à être relevé de ses fonctions de maître de chant. Il est remplacé par un de ses anciens élèves, Pierre Lamalle. Pietkin, qui avait accédé au canonat de Saint-Materne le 6 septembre 1663 est déclaré chanoine jubilaire le 6 octobre 1683 en raison de cinquante années de présence au chœur. Il s'éteint paisiblement à Liège le 26 septembre 1696, léguant toutes ses musiques — aujourd'hui perdues — au Chapitre de Saint-Lambert.

Le Grand Livre de Chœur de Saint-Lambert, sorte d'anthologie de musique religieuse liégeoise de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, contient dix motets de Pietkin, la basse continue redouble la voix la plus grave. L'auteur évite l'empâtement dû au grand nombre de voix réelles par des silences heureusement répartis dans le tissu polyphonique ou par la répartition *de facto* des huit voix en deux chœurs. Les deux sonates à quatre instruments et basse continue (ré mineur et ré majeur) de l'Oxford Bodleian Library montrent un Pietkin visiblement doué pour la musique instrumentale et bien au courant de la technique moderne italienne. La même constatation s'impose dans les 32 motets des *Sacri concentus*, op. 3, pour lesquels Sébastien de Brossard exprime toute son admiration dans son fameux *Catalogue*. Très variés d'esprit, de style et d'orchestration, les *Sacri Concentus* constituent un ensemble significatif de l'œuvre tout entier de Pietkin et du style d'église en usage à Liège après 1650. 14 motets sont écrits pour 2 ou 3 voix et B. C., 12 pour 1, 2 ou 3 voix avec 2 ou 3 instruments obligés et B. C., 6 pour 3, 4 ou 5 voix et ou 4 instruments et B. C. La virtuosité des chanteurs y est maintes fois mise à contribution, ici par des vocalises (*Quasi stella matutina* à 2 voix et B. C. ou *Cantate Domino*, à 3 voix et B. C.), là par la vivacité de courts motifs d'allure instrumentale qui rebondissent allègrement d'une voix à l'autre (*O Regina coeli*, à 2 voix). Dans certains cas, Lambert Pietkin atteint à une réelle grandeur de style et d'expression (*O Salutaris hostia* pour baryton solo, 3 instruments et B. C.).

SOURCES :

QUITTIN (José), *Lambert Pietkin, Maître de chant de l'Église cathédrale de Saint-Lambert, à Liège, 1613-1696*, in *Revue belge de Musicologie*, vol. VI (1952), fasc. I. Bruxelles, 1952 et, du même auteur, l'article *Pietkin* in *Die Musik in Geschichte und Gegenwart*, Basel-Kassel, 1962.

PROBUS, alias Bonhomme, Pierre.

De 1580 à 1583, nous repérons des paiements à un Petrus Bonam ou Piron Bonhomme, duodenus à Saint-Lambert. Il est fort possible que ce soit un parent de notre organiste dont nous ne trouvons la trace avec certitude que le 10 avril 1620, quand il prend possession de l'autel des Saintes Marie et Madeleine l'Égyptienne, à la cathédrale. Il est cité comme chapelain le 27.I.1621, puis comme *alterum organistorum*, c'est-à-dire second organiste, le premier étant Kerckhoven. Le 16 juin de la même année, Kerckhoven ayant démissionné, Pierre Probus le remplace et demande le salaire de premier organiste le 14.X.1622. Il obtient un taler Philippus (3.2 florins) mensuellement.

Le 4.VIII.1623, Pierre Probus, prêtre et organiste, échange son bénéfice contre celui de l'autel de Sainte-Aldegonde. C'est dans le registre de cet autel que nous le trouvons inscrit sous le nom de *Petrus Probus alias Bonhomius*. Déjà le 9.V.1624, il devient chanoine de la Petite Table en remplacement de Henri Petri, promu chanoine de Saint-Materne. En même temps, il remplace Petri comme intonateur, abandonnant ses fonctions de premier organiste à Laurent de Lexhy. Le phonascus Léonard de Hodemont ayant été révoqué le 16.III.1633 pour indiscipline, Probus lui succède le 3 septembre. Quelques mois plus tard, il est promu chanoine de Saint-Materne (le 30.I.1634, en remplacement de feu Daniel Raymundi). Le *Membrum Mobile* signale différentes sommes remboursées à Probus qui a engagé des musiciens, des instrumentistes et des chantres venant renforcer la maîtrise pour les fêtes de Pâques, de la Translation Saint-Lambert, de la Pentecôte, de l'Assomption et (le 2.IX.1634) *pour le temps où Son Altesse était à Liège*. Une note quelque peu surprenante des Conclusions capitulaires (R 278) nous apprend que Probus et les musiciens de la cathédrale sont opposés à l'intervention de musiciens et de chantres venant de l'extérieur pour la fête de la Translation de Saint-Lambert (8 avril 1640). Le 25.V.1644, le Chapitre fait remontrance de ses négligences au succentor. Un mois plus tard (23 juin), les chanoines nomment Magister Lambertus Pietkin premier succentor en remplacement de Pierre Probus. Celui-ci proteste contre ce qu'il considère comme une injure, mais les chanoines répondent simplement qu'il n'y a rien d'injurieux dans sa destitution (9.IX.1644).

Dès lors, la vie de Pierre Probus s'écoule dans l'ombre. Le 15.V.1662, il rédige son testament. L'année suivante, les Directeurs reprochent à certains bénéficiers, dont Probus, de ne pas respecter l'obligation de stricte résidence (21.VI.1663). Pierre Probus meurt l'année suivante et son testament est approuvé par le Chapitre le 26 avril 1664.

On ne connaît pas d'œuvres de Pierre Probus alias Bonhomius. Il est probablement parent du compositeur liégeois Bonhomme, chanoine de Sainte-Croix, décédé à Liège le 23.VI.1617 après une carrière passée en grande partie à Rome.

BIBLIOGRAPHIE :

AUDA (A.), op. cit., p. 249 (simple citation).

QUITIN (J.). *Les maîtres de chant de Saint-Lambert* in *Revue belge de Musicologie*, vol. VIII, fasc. 1, Bruxelles, 1954, pp. 15-18.

LAHAYE (L.). *Les chanoines de Saint-Materne à Saint-Lambert de Liège*, in *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège*, t. XXVII, 1936, pp. 97 et ss.

QUITIN (J.). *Un musicien liégeois Léonard de Hodemont*, in *La Vie wallonne*, t. XXV, Liège, 1951, pp. 27 à 45.

SOURCES :

AELg. SL. CC. R. 130 à 158.

AELg. SL. Protocoles des Directeurs, R. 207.

AELg. SL. Chanoines de la Petite Table. Comptes généraux, 1623-1634.

AELg. SL. Compterie du Grenier, années 1580-1583.

AEv. Membri Mobilis. B VII 32, 33 et 34.

AEv. SL. Registre de l'autel de Sainte-Aldegonde. A II 21.

REMOUCHAMPS, Henri de

Feu le Dr Thiry, qui a longuement étudié le passé de la région d'Aywaille-Remouchamps, l'appelle *Henri Lambaux de Remouchamps*. Le 25.XI.1595, à Saint-Jean l'Évangéliste, à Liège, Henri, fils de *Henri de Remoto Campo serarius Leodiensis* est présenté comme choral par Dnus Nicolas Petri, maître de chant, et Egidius de Remoto Campo, témoin. Cet enfant serait donc né vers 1585. Le 16.VI.1600, Henri de Remoto Campo, choral, reçoit la bourse que détenait Hubert, fils de « Hubert cythuredi ». Plus tard, à la Saint-Jean-Baptiste de 1601, il est spécifié qu'il fréquentera les écoles et, dans l'entretemps, chantera les offices des dimanches et fêtes. Malheureusement, le registre qui nous fournit ce renseignement est le dernier des Conclusions capitulaires pour le XVII<sup>e</sup> siècle.

De 1617 à 1620, nous trouvons inscrits parmi les trois premiers duodeni de Saint-Lambert un Henri de Remouchamps qui est peut-être le même personnage. Le 10.XII.1625, il est cité comme orga-

niste et demande un salaire, puis une robe (22.IV.1626). Le 4.VIII.1629, ses gages sont de un taler par mois (soit 34.16fl. par an). Le 10.IV.1630, Lambert Pietkin, choral, demande le salaire qu'avait Remouchamps pour jouer l'orgue de gauche. Ce dernier a donc quitté le service de la cathédrale dans le courant de l'année 1630. Un acte du notaire Defresne, du 18.II.1639, nous montre les quatre filles de feu Herman Dorève — joueur de cornet à Saint-Lambert, décédé en 1638 — réclamer à Guillaume de Weyde, demeurant à Burcht, 10 muids d'épeautre leur revenant de l'héritage de feu vénérable Sire M<sup>re</sup> Henri Remouchamps, en son temps maître des chantres de Saint-Paul à Liège. L'hypothèse avancée par Vannes est donc confirmée : Henri de Remouchamps est mort fin 1637, début 1638.

Signalons un Nicolas de Remouchamps nommé *virgifer* en 1627 (conclusions capitulaires des 4.VI et 10.VII) qui continue à faire carrière à Saint-Lambert. Il est encore cité le 4.X.1640 dans les conclusions capitulaires.

Comme compositeur, Henri de Remouchamps est connu par un motet : *Salve Matrona nobilissima Anna* à 8 voix et basse continue du Grand Livre de Saint-Lambert (Fonds Terry, n<sup>o</sup> 1325, f<sup>os</sup> 236 ss). f<sup>os</sup> 236 ss). Signalons encore, d'après l'inventaire de Looz, une œuvre perdue de Remouchamps : *Missa pro defunctis octo vocum Henrici Remouchant atque basso continuo*.

SOURCES :

AELg. SJEv. CC. R. 13, f<sup>os</sup> 29 et 211 v et R. 14, f<sup>o</sup> 42.

AELg. SL. Compterie du Grenier, paies, 1617-1620.

AELg. SL. CC. R. 1625 à 1630.

AELg. Notaire Defresne, G. Reg. 1637-1639.

AUDA (A.), *op. cit.*, p. 156.

VANNES (R.), *Dictionnaire des musiciens compositeurs (belges)*, sv. *Remouchamps*.

RENOTTE, Hubert.

Fils de Joseph Renotte et de Clercq, Agnès; baptisé à Saint-Nicolas en Outre-Meuse le 24.II.1704. C'est le fils aîné d'une famille qui comptera neuf enfants.

Le début de sa carrière nous échappe. Auda, faisant état d'une note de Terry, nous apprend que Renotte a été maître de chant à Tongres. C'est peut-être de là qu'il revient le 27.II.1730 pour remplacer Jahovin comme phonascus à Saint-Martin, à Liège. Il est cité dans les archives de Saint-Martin les 14.XI.1731 et 4.I.1732; le 13.X.1733, il est autorisé à recruter des renforts pour exécuter

une messe à deux chœurs de sa composition. C'est de la même année que date un recueil de Vêpres conservé à la bibliothèque de Notre-Dame de Maastricht contenant six pièces de Renotte.

Le 18.III.1735, Renotte obtient l'emploi d'organiste à Saint-Lambert en remplacement de Henri Godet. Quatre jours plus tard, il démissionne à Saint-Martin où il est remplacé par Léonard Hellins.

A partir du 20.VI.1736, le nom de Renotte, organiste, revient périodiquement dans les comptes de l'Aumône de Saint-Lambert jusqu'en 1745. Les conclusions capitulaires signalent une augmentation de gages de 5 fl. le 2.IX.1738. D'après Gobert, en 1740, Hubert Renotte, organiste à la cathédrale, habitait rue de la Cité, n° 38, chez la veuve Libert et ses enfants. Il signe l'acceptation de la bulle *Unigenitus* avec les bénéficiaires de Saint-Lambert le 13.I.1740. Trois mois plus tard (le 6 avril), il présente au Chapitre, qui en accepte la dédicace, des pièces de musique à imprimer. S'agirait-il des sonates pour deux violons et basse éditées chez Libert, œuvre que nous ne connaissons que par son titre ? Le 23 juin 1745, N. L. Pennas et H. J. Delvaux, prêtres, se présentent pour obtenir l'emploi d'organiste de feu H. Renotte. Le Chapitre leur préfère J.-G. Lelarge.

Le 28 juin, la compterie de l'Aumône paie à Jacques Renotte, héritier de feu son frère Hubert Renotte, les sommes qui lui restaient dues.

Durant cette courte existence que l'on devine fort laborieuse, Hubert Renotte a composé quelques œuvres.

ŒUVRES PERDUES :

1. — *Messe à deux chœurs*, composée à Saint-Martin en 1733.
2. — *Sonates à 2 violons et basse continue*, imprimées chez Libert, à Liège.

ŒUVRES CONSERVÉES :

I. — Œuvres religieuses :

1. — *Vesperae quae composuit Dnus Renotte anno 1733*. Ce sont les n<sup>os</sup> 1 à 6 du recueil intitulé *Psalmi diversi Vespertini Ecclesiae suae B. M. Virg. Traject.* conservé à la bibliothèque de l'église Notre-Dame de Maastricht. Les n<sup>os</sup> 7 à 13 sont des *Vesperae breves* (1709) de Simon Trico; les n<sup>os</sup> 14 à 21 : *Aliae Vesperae breviores*, sans nom d'auteur.
2. — *Magnificat* en ré majeur, pour 4 voix, violons et orgue. Manuscrit du Fonds Terry, n° 344 LL VII.

II. — Œuvres instrumentales :

1. — *Six sonates pour clavecin également propres pour un violon ou pour une flûte traversière avec la basse*. 1<sup>re</sup> Œuvre. Liège, chez l'auteur. Fonds Terry, 2.MB.II et Bibliothèque de la cathédrale Saint-Paul à Liège.
2. — *Sei sonate a tre. Due violini o due flauti traversieri, violoncello o cembalo. Opera seconda*, chez André, Liège. Fonds Terry, n° 271.MM.V. (les parties de 1<sup>er</sup> violon et de basse manquent!).

3. -- *Pièces de clavecin* (avec notice manuscrite de Delange, 1749), Manuscrit autographe. Fonds Terry, n° 280 LL VI.

SOURCES :

AUDA (A.), *op. cit.*, p. 245.

AELg. SM. CC. 72.

AELg. SL. CC. R. 183 à 185.

AEv. SL. Compterie de l'Aumône. B VII 37 et 38.

Maastricht, Bibliothèque de Notre-Dame.

Conservatoire royal de musique de Liège. Fonds Terry.

Bibliothèque de la cathédrale Saint-Paul, à Liège.

SELOSSE, Antoine.

Admis comme organiste à Saint-Lambert aux gages de 23 fl. par mois le 29.III.1651. Quoiqu'il ait reçu une augmentation de 3 fl. le 4.IX.1657, Selosse demande son congé. Comme il invoque « une raison valable », le Chapitre le lui accorde avec un mois de gages comme viatique le 16.XI.1657. Un mois plus tard, il est remplacé par Daniel Danielis (12.XII.1657).

SOURCES :

AELg. SL. CC. R. 48 et 49.

---

ABRÉVIATIONS

AELg.	Archives de l'Etat, à Liège.
AEv.	Archives de l'Evêché, à Liège.
CC.	Registre aux Conclusions capitulaires.
NDF.	Notre-Dame-aux-fonts, à Liège.
R.	Registre.
SC.	Eglise collégiale Sainte-Croix, à Liège.
SD.	Eglise collégiale Saint-Denis, à Liège.
SL.	Eglise cathédrale Notre-Dame et Saint-Lambert, à Liège.
SM.	Eglise collégiale Saint-Martin-en-mont, à Liège.
SP.	Eglise collégiale Saint-Pierre, à Liège.

---

# CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE LA MÉTALLURGIE DANS LE BASSIN DU HOYOUX AUX TEMPS MODERNES L'ÉVOLUTION DU PAYSAGE INDUSTRIEL LES USINES

par Georges HANSOTTE

---

## A. — L'ÉVOLUTION DU PAYSAGE INDUSTRIEL.

C'est dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle seulement qu'on trouve la trace sûre d'établissements travaillant le fer dans la vallée du Hoyoux et de ses affluents. On peut supposer pourtant que ces usines ne sont guère antérieures de plus d'un demi-siècle à leurs premières mentions.

En effet, on admet généralement aujourd'hui que dans nos régions, l'usage du fourneau à fonte remonte au dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle. C'est alors que les appareils réducteurs se sont établis auprès des cours d'eau afin d'en employer la force motrice pour la manœuvre de leurs soufflets. C'est alors aussi que la nécessité d'affiner la fonte a entraîné la multiplication des marteaux hydrauliques utilisés pour l'affinage par la « méthode wallonne ». C'est donc vers le début du XV<sup>e</sup> siècle que les usines métallurgiques s'établissent dans les vallées.

Une circonstance fâcheuse complique encore l'étude des premiers développements de la métallurgie du Hoyoux. La multiplication des usines à fer n'y coïncide pas avec la première industrialisation du bassin, comme c'est le cas, par exemple dans les vallées de l'Ourthe liégeoise ou de la Vesdre. Au bord du Hoyoux, fourneaux et marteaux succèdent souvent à des établissements de beaucoup antérieurs : moulins à farine, à tan, à papier, pressoirs à huile, fouleries, taillanderies. La transformation de ces « usines » en vue du travail métallurgique peut fort bien s'opérer sans laisser de trace dans les

archives : les « rendages de coup d'eau » datent en général d'une époque plus ancienne que la création des entreprises métallurgiques qui en bénéficient dans la suite. Il en résulte que les « forges » sont citées dans les textes, non à l'occasion de leur fondation, mais plus tard, lors d'une constitution de rente, ou encore au moment d'une aliénation.

Ainsi, nous connaissons cinq usines seulement <sup>(1)</sup> (n<sup>os</sup> 1, 2, 11, 19, 34) dont l'origine remonte à coup sûr au XV<sup>e</sup> siècle. Mais cinq autres (n<sup>os</sup> 18, 20, 23, 31, 35), citées dans le premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle, semblent être aussi anciennes.

Si imprécis que soit ce premier dénombrement, il apparaît qu'en 1500, la métallurgie du Hoyoux est moins puissante que celle des rivières ardennaises : on compte en effet, cette année-là, dix-sept usines dans le bassin de la Hoègne <sup>(2)</sup> et douze dans le comté de Durbuy. Par contre, la métallurgie hutoise surpasse en importance celle de la proche banlieue de Liège (Ourthe liégeoise, Vesdre), où l'on signale l'existence de quatre établissements en 1500.

A ce moment, à vrai dire, l'industrie du fer en est encore à ses débuts dans les vallées de l'Ourthe liégeoise et de la Vesdre : elle se développera surtout sur les bords de l'Ourthe entre 1548 et 1597 et dans le bassin de la Vesdre après 1580. La situation est toute différente dans la région de Huy : la métallurgie y connaît une période de remarquable expansion dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle, peut-être même dès la fin du XV<sup>e</sup>. De neuf au maximum en 1500, le nombre des établissements s'y élève à quinze en 1530, dix-neuf en 1550, vingt-trois en 1570. Parmi les diverses régions industrielles du bassin de la Meuse liégeoise, le pays hutois apparaît ainsi, pendant les trois premiers quarts du siècle, comme l'une des plus dynamiques. L'indice de croissance (année de référence (1500) = 100) est de 153 en 1566 <sup>(3)</sup> pour le marquisat de Franchimont et de 286 en 1570 <sup>(3)</sup> pour le comté de Durbuy. Il est de 255 en 1570 <sup>(3)</sup> pour le bassin

<sup>(1)</sup> Dont une disparaît avant 1500.

<sup>(2)</sup> Les comparaisons sont empruntées à : F. PIROTTE, *L'Industrie métallurgique de la Terre de Durbuy de 1480 à 1625* (BIAL, t. 79 (1966), pp. 145-207); G. HANSSOTTE, *L'Industrie métallurgique dans le bassin de la Hoègne aux temps modernes* (Ibid., t. 76 (1963), pp. 5-44); ID., *L'Industrie métallurgique dans le bassin de la Vesdre aux temps modernes* (Ibid., t. 75 (1962), pp. 165-220); ID., *L'industrie sidérurgique dans le bassin de l'Ourthe liégeoise aux temps modernes* (La Vie Wallonne, t. 29 (1955), pp. 116-124).

<sup>(3)</sup> Année d'apogée dans chacune des régions considérées.

du Hoyoux. Ce dernier se situe donc au deuxième rang, après le comté de Durbuy, en ce qui regarde le taux d'expansion. Quant au nombre des usines, il se place au 3<sup>e</sup> rang derrière le comté de Durbuy (trente-quatre établissements en 1570) et le marquisat de Franchimont (vingt-six usines en 1566).

Dans les structures de la métallurgie du Hoyoux apparaît un caractère qui lui est propre : cette industrie tend à se spécialiser dans l'affinage des fontes. En 1570 on compte en effet, au bords du Hoyoux, trois fourneaux sans affinerie, quatre fourneaux pourvus d'une ou deux affineries, neuf affineries, six platineries et une usine fonctionnant soit en platinerie soit en affinerie. L'affinage de la fonte occupe donc un plus grand nombre d'établissements que la réduction du minerai, ce qui n'est le cas, dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, pour aucune des autres régions métallurgiques du bassin de la Meuse liégeoise. C'est très probablement parce que les fourneaux hutois produisent uniquement de la fonte d'affinage, alors que dans les autres bassins liégeois, une partie au moins des appareils réducteurs fonctionnent en allure de moulage.

Ce qui frappe encore, quand on fait le décompte des forges hutoises du XVI<sup>e</sup> siècle, c'est l'apparition précoce de la platinerie. La production de la tôle martelée, en terre liégeoise, l'apanage presque exclusif du marquisat de Franchimont : le marteau de platinerie s'y installe dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle et y prolifère jusqu'aux environs de 1630. L'industrie de la tôle martelée essaime entre 1572 et 1625 dans la région la plus proche du marquisat, la vallée de la Vesdre.

Mais elle ne s'installe ni sur l'Ourthe ni sur l'Ambève. Or, dans le bassin du Hoyoux, diverses forges d'affinage sont transformées en platineries dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle : la plus ancienne mention sûre d'une telle transformation remonte à 1518 (n<sup>o</sup> 2) ; d'autres marteaux à tôles sont cités en 1532 (n<sup>o</sup> 19), 1543 (n<sup>o</sup> 4), 1563 (n<sup>o</sup> 25), 1576 (n<sup>o</sup> 24), 1572 (n<sup>o</sup> 18), 1603 (n<sup>o</sup> 8) ; deux autres encore sont créés l'un en 1554 (n<sup>o</sup> 6), l'autre en 1563 (n<sup>o</sup> 36).

Un important effort a donc été consenti au XVI<sup>e</sup> siècle pour faire du pays de Huy un centre productif de tôles au marteau. On peut se demander s'il ne convient pas de rapprocher ce phénomène d'un autre, tout aussi remarquable : le nombre élevé des Franchimontois parmi les maîtres de forges de la vallée du Hoyoux.

Dés 1502, on trouve un Franchimontois, Jean de Spa dit Gro

Johan, à l'usine de la Tour Houdresse. Jean Thomechon de Polleur est intéressé aux usines de Pispot (1504), Lise (1506), Trifois (1527), Raweau (1527), Froidbise (1540). La famille Blanc Johan, originaire de Sart, est tout particulièrement active au bord du Hoyoux : Blanc Johan figure parmi les possesseurs des forges de Marloie (1512), Raweau et Trifois (1527); Jean-Noël et Henri Blanc Johan s'occupent du fourneau des Cuvailles et des forges voisines de la Haute et de la Basse Cuvaille (1516); Airkin Blanc Johan gère le fourneau de Crapofalize (1535) et l'usine de Coyleawe (1548); son fils Pierre lui succède à Coyleawe; un autre fils, Jean Airkin, est présent à la Tour Houdresse (1557) et à Bardoul (1572); on rencontre Henri Blanc Johan à Fleury en 1584 et Dieudonné Blanc Johan à l'établissement d'Entre-deux-Thiers en 1593. Mathieu Pirkin de Polleur est maître de forges dans cette dernière usine en 1513 et aux fourneaux du Pré-au-Bois (1524) et de Raweau (1530). Pirotte de Spa dit Barnavet occupe l'usine de Chinnet (1522), où lui succède Gilet Boniver (de Theux) en 1543; le même Boniver, la même année, a des intérêts à la Tour Houdresse; un autre Boniver (Raskin) administre la forge de Gava en 1569. On trouve encore Denis Haeck de Polleur à la Tour Houdresse en 1556, Henri de Franchimont au fourneau du Pré-au-Bois en 1576, Collin Henrard de Polleur à Fleury en 1581. Six des neuf platineries qui fonctionnent dans la vallée hutoise sont créées ou administrées pendant un temps plus ou moins long par certains de ces métallurgistes, venus d'un pays qui se spécialise précisément dans le martelage des tôles. Mais d'autres usines encore — affineries ou fourneaux — nous l'avons vu, sont gérés par des Franchimontois. A côté des familles que nous venons de citer, bien d'autres, originaires des bords de la Hoëgne forment à Huy, au XVI<sup>e</sup> siècle, une colonie franchimontoise nombreuse : on peut se demander si le désastre de 1468, qui entraîna la dévastation par Charles le Téméraire du village de Polleur, n'a pas provoqué ce mouvement d'émigration. L'expansion de la métallurgie du Hoyoux aurait ainsi profité des malheurs du marquisat.

\* \* \*

L'année 1570 marque, pour l'industrie hutoise du fer, le début d'un long déclin. Ce renversement de la conjoncture n'est pas propre

au bassin hutois : il constitue un phénomène général, et on l'a observé dans d'autres régions métallurgiques. Une longue période de prospérité semble s'achever pour l'Europe toute entière. Pourtant, dans certaines parties du Pays de Liège, cette décadence est d'abord évitée, grâce au conflit qui oppose le roi d'Espagne aux Pays-Bas révoltés; fournissant aux armées espagnoles des canons et des boulets de fonte, les Liégeois souffrent peu des difficultés que la guerre suscite au comté de Durbuy, terre d'Espagne et jusqu'alors important exportateur de métal sur le marché de Liège. Plus tard, les vallées de l'Ourthe, de la Vesdre, de la Hoëgne conjurent la crise par un effort de reconversion : la sidérurgie y fait place aux fabrications métalliques, clous, tôles battues, quincaillerie, armes.

Mais le bassin du Hoyoux ne s'adapte pas aussi heureusement à l'évolution économique défavorable : sans doute parce qu'il produit de la fonte d'affinage, il ne profite pas de la révolte des Pays-Bas. Onze fourneaux y avaient été mis à feu entre la fin du XV<sup>e</sup> siècle et 1565 environ. Deux d'entre eux disparaissent en 1548 et 1550 : dans ces deux cas — les fourneaux de Raweau et de Trifois, qui utilisent le faible débit de ruisseaux tributaires du Hoyoux — il ne s'agit encore sans doute que d'usines trop peu puissantes pour supporter avec succès la concurrence d'établissements plus modernes, construits sur le Hoyoux lui-même et disposant par conséquent d'une énergie motrice plus abondante. Mais à partir de 1569, la situation se dégrade sérieusement. On assiste à la réduction rapide du nombre des fourneaux : les années 1569, 1573, 1576, 1580, 1591 et 1596 sont marquées chacune par l'abandon d'un de ces appareils. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, trois d'entre eux restent en activité. A leur tour, ils entrent en chômage, l'un en 1615, un autre vers 1640, le dernier enfin, en 1648.

En guise de palliatif à cette régression économique, on s'attendrait à voir le pays de Huy, à l'instar du marquisat de Franchimont, développer son industrie de la tôle battue. Mais là encore, on assiste à un échec. Le déclin de la platinerie est plus rapide encore que celui des fourneaux : en 1612, la fabrication de la tôle au marteau a cessé aux bords du Hoyoux.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la région hutoise se limite de plus en plus à l'affinage de la fonte. Après la disparition du dernier fourneau, on compte encore, en 1650, six forges qui importent désormais la matière pre-

mière dont elles ont besoin. Sans doute sont-ils bien proches, le fourneau de Lovegnée et ceux du comté de Namur, qui les alimentent très probablement. Il n'en reste pas moins que, commençant l'ère des conflits douaniers entre la principauté de Liège et les Pays-Bas, la métallurgie hutoise continue à s'étioler. En dépit des efforts de quelques personnalités entreprenantes — tel Jean Sianne Dupont (1) — elle achève de mourir vers 1730.

\* \* \*

Il semblerait en 1730 que la métallurgie a définitivement déserté les rives du Hoyoux : plus une forge n'y rougeoie, plus un marteau n'y éveille l'écho. Pourtant, la renaissance est proche, une renaissance d'abord lente et pénible.

En 1740 déjà, la forge de la Haute Cuvaille, en ruine depuis l'inondation de 1641, est remise en activité. Pendant près d'un demi-siècle, elle demeure cependant la seule usine à fer de la région. Mais voici qu'entre 1781 et 1785, la prospérité semble se ranimer : quatre établissements sont créés coup sur coup. Deux d'entre eux restent des forges du type ancien (nos 7 et 26). Les deux autres, par contre, font appel à une technique encore neuve en terre liégeoise : le laminoir à tôle. A vrai dire, on ignore à quelle date exactement cet appareil apparut au pays de Liège. La première mention sûre remonte à 1793. S'il faut accepter les allégations des sources hutoises, les laminoirs de Waldor et de Maaseik dateraient respectivement de 1781 et de 1785 et seraient ainsi les plus anciens de notre province. Mais ces dates ne sont pas parfaitement sûres. Il n'en reste pas moins que la métallurgie hutoise s'oriente dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle vers le secteur d'activité où elle connaîtra une nouvelle prospérité : le laminage des tôles. D'autres laminoirs seront en effet inaugurés dès les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle : en 1802-1803 à l'usine delle Haye, en 1803-1804 aux établissements de Bouyart, Landrecy, Grand Moulin, en 1810 enfin à la Haute Cuvaille. De ces sept établissements, six étaient en service à la fin du régime impérial (2) et totalisaient huit ou neuf laminoirs (3). A cette époque, seule au pays de Liège,

(1) F. DISCRY, *Jean Sianne (Biographie Nationale, t. 33 (1966), col. 650-663).*

(2) Le laminoir de Bouyart est en chômage avant 1814.

(3) THOMASSIN, *Mémoire statistique du département de l'Ourthe*, p. 446.

la vallée de la Vesdre compte un plus grand nombre d'établissements du même type, mais utilise au total sept ou huit appareils seulement. Vers 1812, le Hoyoux est donc en tête des régions industrielles du département pour la fabrication des laminés.

Cette situation avantageuse, le pays de Huy la doit à deux personnalités de premier plan : François-Joseph Dautrebande, et surtout Nicolas Delloye.

Descendants d'une famille de maîtres de forges de la vallée de la Molignée (1), les Dautrebande apparaissent dans la vallée du Hoyoux en qualité de métallurgistes, en 1779. On leur doit la création des laminoirs de la Haye et de la Haute Cuvaille. François-Joseph, ses fils et son gendre Ferdinand Delloye sont aussi intéressés temporairement aux usines de Bouyart et de Marche.

Mais le rôle essentiel revient à Nicolas Delloye dont la famille assumera, à elle seule, l'expansion de la métallurgie hutoise jusqu'à la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle. Nicolas Delloye descend d'une vieille famille hutoise mêlée étroitement à tous les aspects de la vie économique de la région (2). Propriétaire des laminoirs de Maaseik et de Waldor, créateur des laminoirs de Landrecy et du Grand Moulin, il est avant tout un fabricant de fer blanc. En 1806 en effet, il aménage une ferblanterie à la Mosteye. Il ne tarde pas à y obtenir des produits de qualité exceptionnelle qui lui valent les encouragements du gouvernement. Sa production s'accroît rapidement : elle atteint en 1811 le total de 1 800 000 feuilles, représentant une valeur de 792 000 francs. (0,44 franc la feuille); en 1813, elle se chiffre à 2 475 000 feuilles pour une valeur de 1 089 000 francs. Delloye occupe alors 300 ouvriers dans sa seule ferblanterie. En 1812, ses quatre établissements totalisant six laminoirs et sa fabrique de fer étamé assurent à Delloye un revenu annuel brut de 1 590 000 francs. Il est le plus important patron métallurgiste du département de l'Ourthe après William Cockerill. Si ce dernier l'emporte de beaucoup en importance sur lui, avec un revenu annuel de 2 500 000 francs, Delloye n'en fait pas moins figure de géant à côté des autres entrepreneurs métallurgistes de la région : le chiffre d'affaires de la *Fonderie de Canons*

(1) G. MAIGRET DE PRICHES, *Nos familles de maîtres de forges*, p. 38 (Bruxelles, 1 vol. in-8°, 1937).

(2) F. DISCRY, *Les Tôleries Delloye-Mathieu dans l'histoire hutoise* (manuscrit).

de Liège, ne dépasse pas 750 000 francs; Pierre Depauw-Vanhasselt retire moins de 500 000 francs de son fourneau et des deux laminoirs de Grivegnée.

Il existe alors, dans le département de l'Ourthe, une seconde ferblanterie, celle de Libert de Beaufraipont à Chênée, beaucoup plus modeste (10 % de la production globale). Ensemble, les deux fabriques de fer étamé du département sont estimées « les plus considérables de l'Europe après celles de l'Angleterre ». Mais cette prospérité, elles la doivent précisément à l'élimination de la concurrence anglaise, grâce au protectionnisme français aggravé par le blocus continental. Lorsqu'en 1815, cette concurrence se rétablit sur le continent, ses effets sont catastrophiques pour l'industrie du fer blanc de notre région. Faute d'être protégée sur le marché hollando-belge comme sur le marché européen, désormais entravée par les barrières douanières dans son commerce avec la France, la ferblanterie du pays de Liège reçoit « un coup terrible et presque décisif ». Libert de Beaufraipont qui s'exprime ainsi, explique que l'Angleterre est favorisée par le bon marché de ses fers et par ses ressources en étain indigène. A la ferblanterie de Nicolas Delloye, la production tombe en 1816 à 405 000 feuilles pour une valeur de 178 200 francs et l'effectif de main-d'œuvre se réduit à 50 ouvriers. C'est la ruine (1).

Mais si l'industrie du fer blanc périclite, les laminoirs survivent à la crise. Nous reviendrons bientôt sur leur destin ultérieur. Il nous faut en effet évoquer auparavant la troisième « figure de proue » de la métallurgie du Hoyoux, dans les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle.

Nicolas Jaumenne appartient, comme Dautrebande, au milieu des maîtres de forges du comté de Namur (2). Dès 1794, il achète l'ancienne forge de Marche et y exploite une affinerie. Il acquiert encore l'affinerie de Bivenne. Pour alimenter en fonte ces deux usines, il construit à Bivenne, en 1801, un haut fourneau à bois; il lui revient ainsi le mérite d'avoir entrepris de restaurer l'ancienne sidérurgie du Hoyoux. Malgré sa déconfiture rapide, il trouve des émules. Son

(1) Sur l'industrie liégeoise du fer blanc sous le régime impérial, voir THOMASSIN, *o. c.*, p. 446; N. CAULIER-MATHY, *Statistiques de la province de Liège sous le régime hollandais* (Bruxelles, 1 vol. in-8<sup>o</sup>, 1962); AEL, *Gouvernement Provincial, 1815-1823*, n<sup>os</sup> 3258, 3270, 3594.

(2) G. MAIGRET DE PRICHES, *o. c.*, p. 40; A. SPINEUX, *J. J. Jaumenne, sidérurgiste namurois du XVIII<sup>e</sup> siècle* (*Bull. Ass. belge des Amateurs d'Armes et d'Armures*, janvier-juillet 1955).

usine de Bivenne passe en 1825 à Théodore Lentz-Detienne, qui produit des fontes de moulage, et notamment des projectiles d'artillerie destinés à l'armée hollandaise. Mais après 1830, ce débouché venant à faire défaut, son exploitation est déficitaire. L'usine échoit alors à la famille Moncheur (1834-1854), puis à Charles Delloye-Mathieu, qui démolit le fourneau en 1858 et convertit l'établissement en laminoir.

Ajoutons tout de suite qu'échouèrent également toutes les autres tentatives pour acclimater le haut fourneau dans la vallée du Hoyoux : construit en 1839, le fourneau de Bouyart fut détruit en 1851 ; achevé la même année, le fourneau de Landrecy ne fut jamais mis à feu ; projeté, le fourneau du Grand Moulin ne fut pas édifié ; un fourneau fut construit au Grand Poirier, vers 1835, mais il demeura inactif.

Pourtant, les maîtres de forges hutois avaient compris qu'il était de leur intérêt de produire eux-mêmes la fonte et le fer nécessaires à leurs laminoirs. C'est dans ce but que fut fondée, le 3 mars 1837, la Société Anonyme de la *Fabrique de Fer du Hoyoux*. Ce groupe réunissait les maîtres de forges les plus en vue : Clément et Hyacinthe Delloye, François-Joseph Dautrebande, un banquier, Hyacinthe Lhoneux-Detru, un « propriétaire », Constantin Moxhon. La société se fixait pour objet d'activité l'affinage de la fonte, la fonderie, le laminage du fer. Le capital était fixé à 1 200 000 francs, répartis en douze cents actions de 1 000 francs. Ce capital pouvait être porté à 2 500 000 francs si la société envisageait la construction d'un haut-fourneau. Clément Delloye fit apport à l'association de ses établissements du Grand Moulin, de Marche et du Grand Poirier ; Dautrebande lui céda son usine de Bouyart <sup>(1)</sup>. La société disposait ainsi d'un fourneau inactif (Grand Poirier), des fours à puddler de Marche, des martinets de Bouyart et du Grand Moulin. Les associés fournirent en outre 310 000 francs d'argent liquide. Les actions qui n'avaient pas été souscrites par les fondateurs ou délivrées en contrepartie des installations cédées à la société, furent mises en vente. La société entreprit la construction d'un haut fourneau au Grand Moulin et d'un autre à Bouyart. Mais dès 1839, sa situation financière est difficile. Les associés sont contraints d'emprunter sur hypothèque <sup>(2)</sup>.

(1) Notaire F. Devaux, 3 mars 1837.

(2) *Bull. Officiel des Lois et Arrêtés Royaux de la Belgique*, t. 20 (1839), pp. 702-703.

La société est dissoute en 1842. Dautrebande récupère son usine de Bouyart; le Grand Poirier est acquis par Charles Delloye-Mathieu en 1846. Ce dernier met la main en 1854 sur l'usine de Marche qui était passée successivement depuis 1842, aux sociétés de Sclessin et de Couillet, puis à la famille Moncheur. Quant à l'établissement du Grand Moulin, il est attribué aux mêmes sociétés de Sclessin et de Couillet qui le vendent au papetier Alexis Godin : il est converti en moulin à chiffons en 1851.

En 1860, on dénombre dans la vallée du Hoyoux onze établissements métallurgiques qui se répartissent en cinq groupes.

L'usine de Bouyart appartient toujours à F.-J. Dautrebande fils; elle est aménagée en fonderie et atelier de construction.

Charles Delloye-Mathieu possède les trois usines de Bivenne, Marche et Grand Poirier; elles sont équipées de laminoirs, d'affineries et de reverbères de puddlage.

Hyacinthe Delloye est propriétaire des usines de Landrecy, Maas-eik, Henrot et Waldor; ces établissements eux aussi, utilisent des laminoirs et des fours à puddler.

A Antoine Dufrenoy-Delloye, appartiennent les antiques forges delle Haye et de la Haute Cuvaille; elles emploient des laminoirs, des fours d'affinerie et des reverbères de puddlage.

Enfin, Oscar Delloye et Cie exploitent le laminoir et la ferblanterie de Régissa, construits en 1852.

On le voit : à l'exception des établissements de Bouyart et de Régissa, l'industrie métallurgique du Hoyoux, en 1860, est concentrée dans les mains de la famille Delloye. Cette industrie est spécialisée dans l'affinage de la fonte et le laminage du fer. Elle utilise exclusivement l'énergie hydraulique.

Pas plus que les autres régions de métallurgie ancienne (Ourthe et Vesdre), le Hoyoux n'est donc parvenu à se doter des structures qui font la puissance du bassin métallurgique de la Meuse : il n'a su acclimater ni le haut-fourneau au coke, ni la machine à vapeur. Pourtant il lui reste à accomplir une dernière mutation : abandonnant le système de l'exploitation familiale, la métallurgie hutoise adopte la forme juridique de la société anonyme.

En 1885 s'est constituée la *Société C. Delloye-Mathieu et Cie*, qui reçoit en apport les trois établissements détenus par Charles Delloye-Mathieu : Bivenne, Marche, Grand Poirier. A la liquidation de cette

société, les trois usines passent en 1896 à la *Société Anonyme des Tôleries Delloye-Mathieu*.

Les laminoirs et les forges de Hyacinthe Delloye échoient à ses héritiers. La forge de Landrecy est convertie en bâtiment rural en 1885. Les autres sont prises en charge en 1874 par la *Société Paul Delloye et Sœurs* qui est dissoute en 1878.

En 1891, se forme la *Société Anonyme des Tôleries Dufrenoy-Delloye* dont l'avoir social groupe les établissements provenant de Hyacinthe Delloye et ceux que possédaient Armand Dufrenoy-Delloye : Maaseik, Henrot, Waldor, La Haye, Haute Cuvaille.

Enfin, la *Société Anonyme des Forges et Laminoirs de Régissa* exploite l'usine de Régissa depuis 1875.

Dès 1882 (à Maaseik et à Marche), la machine à vapeur supplée l'énergie hydraulique. Pour la métallurgie hutoise, commence l'âge contemporain.

## B. — LES USINES.

1. LE MARTEAU BERNARD. — Situé à proximité de la semme de Boluement, dans la paroisse Saint-Mort, le « marteau qui fut Bernard » est cité en 1476 : on n'en trouve plus trace par après. <sup>(1)</sup>

2. LE MARTEAU DE PISPOT. — En aval du pont de Chinot et en dehors de la porte de Grogard existait anciennement un marteau qui appartient à Friske de Marteau, puis à Jean Laffineur, enfin à partir de 1486 à Henri de Forville. Ce marteau, une *affinerie*, est cédé en 1504 à Thomechon de Polleur et à Gillar de Ponthière. Dès 1518, Jean Noël est devenu possesseur de ce marteau qu'il utilise comme *platinerie*. Jean et Henri, fils de Jean Noël, exploitent l'usine en 1538. Les héritiers du premier aliènent en 1569 la moitié de l'établissement que recueille Jean Deick ; l'autre moitié est cédée en 1571 à Laurent de Haske par les héritiers du second. L'usine, qualifiée de « Forge de Pispot » dans les actes de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, est ac-

<sup>(1)</sup> *Ech. Huy, œuvres*, 1476-1492, acte du 20 février 1476 ; voir aussi *Ibid.*, f<sup>o</sup> 242 v<sup>o</sup>.

censée en 1612 par les héritiers de Laurent de Haske et de Jean Deick à Jean Romboux qui la transforme en moulin à papier <sup>(1)</sup>.

3. — LES FOURNEAU ET FORGE DE BIVENNE. Cette usine apparaît sous ce nom dans une déclaration de son propriétaire, Nicolas Jaumenne, le 14 messidor An X (3 juillet 1802). C'était alors une *grosse forge d'affinage* comprenant deux foyers d'affinerie et un martinet; elle occupait douze ouvriers et utilisait des fontes originaires de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Elle fabriquait en moyenne chaque année deux cents tonnes de fers en barre, vendues en partie aux fabriques de clous de la région liégeoise.

Le 10 prairial an XI (30 mai 1803), Jaumenne obtint l'autorisation d'y construire un fourneau. La production de l'usine ainsi aménagée est connue pour les années 1810-1812 et 1816 :

Fonte	Fer
1810 : 450 tonnes	280,7 tonnes
1811 : 505	201,6
1812 : 297	109
1816 : 540	365

Le 11 janvier 1825, en raison de la déconfiture de Nicolas Jaumenne, un jugement d'adjudication sur expropriation forcée attribua l'établissement à Théodore Lentz-Detienne. Celui-ci développe la production, mais l'usine n'en paraît pas rentable pour autant : c'est ainsi qu'en 1830-1831, le fourneau produit 700 tonnes de fonte, dont 200 en projectiles d'artillerie, 40 en mitraille, 20 en poteries, 90 en gueuses et 170 destinées à l'affinage. Mais les frais d'exploitation atteignent 278 955 florins et les recettes 193 873 florins : l'entreprise est déficitaire. Lentz-Detienne en 1834, pour dédommager ses créanciers, vend à Philippe-Joseph Moncheur, maître de forges à Andenne, son établissement alors composé d'un fourneau au bois, une affinerie, trois reverbères, trois marteaux et un bocard. Les héritiers de Mon-

<sup>(1)</sup> *Ibid.*, *œuvres*, 1492-1500, f<sup>o</sup> 111; 1499-1507, f<sup>o</sup> 295; 1518-1523, f<sup>o</sup> 39; 1527-1536, f<sup>o</sup> 132; 1535-1540, f<sup>o</sup> 386; 1569-1571, f<sup>o</sup> 383; 1572-1575, f<sup>os</sup> 10.1 6 v<sup>o</sup>, 32; 1577-1582, f<sup>o</sup> 518 v<sup>o</sup>, 526, 545 v<sup>o</sup>, 551 v<sup>o</sup>; 1582-1587, f<sup>os</sup> 163, 638; 1586-1590, f<sup>os</sup> 146, 295; 1587-1590, f<sup>o</sup> 240; 1599-1602, f<sup>o</sup> 224 v<sup>o</sup>; 1602-1605, 10 juin 1603; f<sup>os</sup> 425, 453; 1605-1609, f<sup>o</sup> 85; 1615-1619, f<sup>o</sup> 28 v<sup>o</sup>; 1624-1632, f<sup>o</sup> 108 v<sup>o</sup>; 1648-1653, f<sup>o</sup> 384 v<sup>o</sup>; 1653-1658, f<sup>os</sup> 137, 238; 1658-1662, f<sup>o</sup> 40; 1662-1669, f<sup>o</sup> 503 v<sup>o</sup>; 1669-1676, f<sup>o</sup> 46; 1692-1703, f<sup>os</sup> 136, 165 v<sup>o</sup>; 1730-1745, f<sup>o</sup> 489; 1757-1762, f<sup>o</sup> 137; *rendages proclamatatoires*, 1601-1619, f<sup>o</sup> II/248; AEL. *Officialité, rendages proclamatatoires*, 1564-1584, f<sup>os</sup> 58-60.

cheur, à leur tour, abandonnèrent l'usine à Charles Delloye et à Marie-Elisabeth-Guillemine Mathieu par actes des 25 octobre et 10 novembre 1854. Le haut fourneau fut démoli en 1858 et l'usine fonctionna désormais en laminoir et martinet. Lors de la constitution de la *Société Anonyme des Tôleries Delloye-Mathieu*, l'établissement figure parmi les apports de la famille Delloye-Mathieu. Il subsistait encore au début du XX<sup>e</sup> siècle. (1)

4. LE MARTEAU DE CHINET. — Le moulin de Chinet, encore cité comme tel en 1511, fut transformé en marteau peu avant 1517. Cette usine fut exploitée d'abord par Petit Jean l'affineur; le sobriquet de son possesseur et la nature des redevances qui la grèvent (fer fort, fer tendre) indique qu'elle fonctionnait en *affinerie*. Dès 1518, l'établissement est aux mains de Gillet Riffart, Collin de Maves et Jean Noël; en 1522, elle est passée à un Franchimontois, Pirotte de Spa dit Barnavet. Celui-ci aliène le marteau au profit de Guillaume de Bleret en 1533. Peu après 1543, l'usine appartient à un autre Franchimontois, Gilet Boniver, descendant d'une des plus importantes parmi les familles de métallurgistes du marquisat. Jusqu'en 1559, Gilet, puis sa veuve et ses enfants exploitent l'établissement qu'ils ont transformé en *platinerie*. Le marteau de Chinet passe ensuite à Godefroid de Wennes, Pierre Dhoneux, Henri de Hin. De 1574 à 1583, puis de 1587 à 1593, les possesseurs de l'usine sont Jean Bavelt et son fils Martin qui l'utilisent comme *affinerie*. Ils en sont dépossédés en 1593 par voie de saisie, au profit du couvent de Sainte-Aldegonde. Dès 1599, le marteau est converti en partie en papeterie; en 1613, la totalité de l'établissement est devenue moulin à papier. C'était encore une papeterie en 1815 (2),

(1) AEL, *Préfecture*, port. 659, 661, 1845; THOMASSIN, *o. c.*, p. 434; AEL, *Gouvernement provincial (régime hollandais)*, n° 3258; AEL, *Gouvernement provincial (régime belge)*, usines, n°s 63, 64; *Hypothèques de Huy, Transcriptions*, reg. 144, n° 153; AEL, *Famille Libert*, n° 1455; *Hypothèques de Huy, Transcriptions*, reg. 401, n° 25; *Cadastre de la Province de Liège, Huy*; A. WARZÉE, *Exposé historique de l'industrie du fer dans la province de Liège*, pp. 491-492 (*Mémoires de la Société Libre d'Emulation*, t. 1 (1860)).

(2) *Ech. Huy, avures*, 1507-1516, f° 275 v°; 1518-1523, f°s 18 v°, 402; 1527-1535, f° 536; 1535-1540, f°s 135 v°, 269 v°, 476 v°; 1543-1548, f° 5; 1545-1550, f°s 290, 475 v°, 479; 1550-1553, f° 44; 1557-1560, II, 197 v°; 1566-1569, f° 327 v°; 1572-1575, f° 408; 1575-1579, f° 217 v°; 1582-1587, f°s 258, 395; 1586-1590, f° 254 v°; 1591-1594, f°s 48, 124 v°; 1605-1609, f° 105; 1609-1615, f°s 339, 340; 1615-1619, f°s 13, 204 v°; 1619-1624, f°s 120 v°, 121 v°; *Ech. Huy, rendages proclamatoires*,

5. — LE MARTEAU DELLE SCAILLE. Cette usine est citée pour la première fois en 1560. C'est à cette époque un « marteau à fer » que détiennent Collin fils de Renier Le Croseit, Barthélemy de Saint-Vitu, Raskinet de Fléron et Jean del Tombor. En 1561, Collin et Barthélemy cèdent la place à Antoine de Résimont; en 1565, Jean del Tombor est remplacé par Gérard Overbrouck, puis par Henri de Hin, enfin, en 1573, par les enfants de Jacquemin de Hasque. De son côté, Antoine de Résimont accense sa part à Cloes Goffinet d'Ombret. Vers 1585, Wathieu de Borset se rend seul maître de l'usine; il la cède à Nicolas Grouffe en 1592; vers 1600, la forge est passée à Jean Tournon, second mari de la veuve de Nicolas Grouffe; Tournon vend en 1601 à Jean de Ville le jeune. Ce dernier ayant pris la précaution de racheter diverses redevances grevant l'usine, et s'étant ainsi mis à l'abri des saisies qui compromettent si souvent l'exploitation de ce genre d'établissement, sa famille garde la « forge delle Scaille » jusqu'en 1720. Elle ne l'exploite cependant pas elle-même. Parmi les exploitants, on cite, vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, Maximilien Richard dit Velu et Jean Sianne Dupont. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'usine est acquise par la ville; en 1740, elle est hors d'état de fonctionner. Elle échoit aux Dautrebande en 1779, mais elle est encore en ruine quand le 22 fructidor an X (9 septembre 1802), Dautrebande demande l'autorisation d'y aménager un *laminoir*. La permission est accordée le 11 prairial an XI (31 mai 1803); en 1815, François-Joseph Dautrebande achète à son frère Casimir et à sa sœur Adélaïde, épouse de Ferdinand Delloye, leurs droits sur le « laminoir delle Haye »; il demande en 1820, mais n'obtient pas la maintenue de son usine formée d'un seul laminoir mû par deux roues à aubes. A sa mort, l'établissement échoit à Adélaïde Delloye-Dautrebande, sa sœur, qui le vend en 1858 à Antoine-Armand Dufrenoy-Delloye. L'héritier de ce dernier, Antoine Petit-Dufrenoy-Delloye en fait apport en 1891 à la *Société Dufrenoy-Delloye et Cie* (1).

1601-1619, f<sup>os</sup> 1, 117; *Prieuré de Sainte Aldegonde*, reg. 3, 4, 5; AEL, *Gouvernement provincial (régime hollandais)*, n<sup>o</sup> 930; R. VAN DER MADE, *Inventaire analytique d'actes relatifs au prieuré de Sainte-Aldegonde de l'ordre des Dames Chanoinesses de Saint-Augustin à Huy*, pp. 102, 198, 201, 217, 292; J. YERNAUX, *La Métallurgie liégeoise et son expansion au XVII<sup>e</sup> siècle*, p. 55.

(1) *Ech. Huy, œuvres*. 1560-1564, f<sup>o</sup> 206; 1564-1566, f<sup>o</sup> 414; 1569-1571, f<sup>o</sup> 275; 1572-1575, f<sup>o</sup> 316; 1575-1579, f<sup>os</sup> 1, 27 v<sup>o</sup>, 261 v<sup>o</sup>; 1577-1582, f<sup>os</sup> 71 v<sup>o</sup>, 287; 1582-1587, f<sup>o</sup> 222; 1587-1590, f<sup>o</sup> 166 v<sup>o</sup>; 1591-1594, f<sup>os</sup> 29, 123, 200; 1593-1597, f<sup>o</sup> 391 v<sup>o</sup>; 1597-1599, f<sup>o</sup> 287; 1599-1602, f<sup>os</sup> 98 v<sup>o</sup>, II/114 v<sup>o</sup>, II/141; 1602-1605, f<sup>os</sup> 295,

6. — LA PLATINERIE DELLE MÈRE-DIEU. Situé à côté du moulin delle Mosteye, une papeterie dès 1537, le moulin delle Mère-Dieu fut converti en *platinerie* en 1554-1555 par son possesseur Joirotte le Charpentier. L'usine avait disparu en 1571; en 1578, le moulin delle Mère-Dieu est devenu une papeterie. C'était en 1815 la papeterie de La Mosteye. (1)

7. — LE LAMINOIR, PUIS HAUT FOURNEAU DE BOUYART. Le moulin à papier de Bouyart fut converti en *fonderie* ou *martinet* vers 1784, d'après son propriétaire Henri-Joseph Bastin. Un *laminoir* y fut ad-joint en l'an XII. En chômage dès avant 1814, ce laminoir disparut avant 1829, date où la veuve de H.-J. Bastin louait le martinet à Théodore Lentz-Detienne. Ayant acquis l'usine en 1834, François-Joseph Dautrebande et Ferdinand Delloye demandèrent la permission d'y établir un haut fourneau au bois. Le fourneau semble avoir été construit en 1839, date où l'usine était gérée par la *Société Anonyme de la Fabrique de Fer du Hoyoux*, à laquelle ses propriétaires en avaient fait apport. L'autorisation d'exploiter ce fourneau fut accordée par arrêté royal du 5 janvier 1844. A la dissolution de la société du Hoyoux, l'usine fit retour à F.-J. Dautrebande qui démolit le fourneau en 1851; il y aménagea successivement une fonderie et un atelier de construction. A sa mort, le bien fut recueilli par Théophile Dautrebande. En 1890, celui-ci céda l'usine à la Société Thiry et Cie (2).

434 v<sup>o</sup>, 448; 1605-1609, f<sup>o</sup> 25 v<sup>o</sup>; 1609-1615, f<sup>o</sup> 489; 1641-1648, f<sup>o</sup> 350; 1658-1662, f<sup>o</sup> 392 v<sup>o</sup>; 1669-1676, f<sup>o</sup> 90; 1730-1745, f<sup>o</sup> 376 v<sup>o</sup>; *rendages proclamatoires*, 1578-1590, f<sup>o</sup> IV/180; *Ech. de Liège, œuvres*, reg. 294, f<sup>o</sup> 129; *Echevins de Marchin, œuvres*, 1614-1624, f<sup>o</sup> 263 v<sup>o</sup>; AEL, *Préfecture*, n<sup>os</sup> 659, 1845; AEL, *Archives du gouvernement provincial (régime belge) Usines*, n<sup>o</sup> 39; *Cadastré de la Province de Liège, Huy*; *Notaire Chapelle*, 4 juin 1858; F. DISCRY, *Jean Sianne (Biog. Nat.*, t. 33 (1966), col. 650-663); J. YERNAUX, *o. c.*, pp. 55-56.

(1) *Ech. Huy, œuvres*, 1492-1500, f<sup>o</sup> 250; 1527-1536, f<sup>o</sup> 28 v<sup>o</sup>; 1535-1540, f<sup>o</sup> 97; 1545-1550, f<sup>o</sup> 449; 1554-1556, f<sup>os</sup> 143, II/125 v<sup>o</sup>; 1569-1571, f<sup>o</sup> 419 v<sup>o</sup>; 1575-1579, f<sup>os</sup> 398, 678 v<sup>o</sup>; 1577-1582, f<sup>o</sup> 113 v<sup>o</sup>; 1586-1590, f<sup>o</sup> 548; AEL, *Gouvernement provincial de Liège (régime hollandais)*, n<sup>o</sup> 930.

(2) *Ech. Huy, œuvres*, 1703-1713, f<sup>o</sup> 35 v<sup>o</sup>; AEL, *Préfecture*, 659; AEL, *Gouvernement provincial de Liège (régime hollandais)*, 3258; AEL, *Gouvernement provincial de Liège (régime belge)*, *Usines*, 40, 80; *Cadastré de la Province de Liège, Huy*; *Notaire Chapelle*, 27 avril 1863; *Notaire Rigaux*, 14 juillet 1840; THOMASSIN, *o. c.*, p. 442; A. WARZÉE, *o. c.*, pp. 490, 491, 492, 494.

8. — LE FOURNEAU DE LANDRECY. Nous avons trouvé mention de ce *fourneau* pour la première fois en 1603. Mais il est antérieur à cette date d'au moins vingt-cinq ans. Le texte de 1603 nous apprend en effet, qu'il avait été exploité auparavant, conjointement, par Antoine de Résimont, époux de Jeanne le Croseit et par Collin le Croseit, personnages qui étaient des adultes vers 1560-1570 et qui moururent dans les dernières années du siècle. Lors de leur décès, l'usine passe à leurs héritiers qui l'accensent par adjudication publique à Philippe Ruffe (1603). La même année, le fourneau est éteint; l'établissement fonctionne en *platinerie*. En 1609, il est transformé en moulin à papier et cédé à Martin Bavelt.

C'est en 1697 que les Delloye acquièrent la papeterie de Landrecy alors en ruines. S'y succèdent Materne (1697-1698), Jean-Antoine (1737), enfin Nicolas Delloye. Le 11 prairial an XI (31 mai 1803), Delloye est autorisé à convertir en *laminoir* son moulin à papier de Landrecy. En 1810, il y fait construire un réverbère pour y couler des cylindres de laminoir de qualité supérieure, nécessaires à la fabrication de tôles destinées à être étamées; la même année, il aménage dans la même usine, un *martinet* pour traiter les déchets de tôle provenant de sa ferblanterie.

En 1814, le laminoir de Landrecy est en chômage. Pourtant, dès 1820, la veuve de Nicolas Delloye et son fils Hyacinthe demandent la maintenance de leur usine toujours formée d'un laminoir, un réverbère et un martinet. En 1839, Hyacinthe Delloye s'efforce de reconverter l'usine de Landrecy : il obtient l'autorisation d'y construire un petit haut fourneau au coke pourvu d'une soufflerie à vapeur de 12 CV. Le fourneau fut construit et subsista jusqu'à l'époque contemporaine; mais jamais il ne fonctionna. L'usine de Landrecy n'en subsista pas moins. Restée aux mains de Hyacinthe Delloye, elle se composait vers 1850 d'une *forge d'affinage* (2 foyers d'affinerie, 1 four à puddler, 2 fours à réchauffer, 1 marteau, 1 martinet), d'un *laminoir* (formé de six trains à tôle, à ébaucher et à gros fer, et de trois cisailles), d'une *fonderie* équipée d'un réverbère. Cette usine, passée en 1870 aux héritiers de Hyacinthe Delloye et de Clémentine Desoer, fut convertie en bâtiment rural en 1885 <sup>(1)</sup>.

(1) *Ech. Huy, œuvres*, 1602-1605, f<sup>os</sup> 236, 279 v<sup>o</sup>; 1605-1609, f<sup>os</sup> 347, 573 v<sup>o</sup>; 1624-1632, f<sup>o</sup> 142; 1653-1658, f<sup>o</sup> 401 v<sup>o</sup>; 1676-1685, f<sup>o</sup> 191; 1692-1703, f<sup>os</sup> 271 v<sup>o</sup>, 316; 1730-1745, f<sup>os</sup> 273, 310 v<sup>o</sup>; *rendages proclamatoires*, 1601-1609, f<sup>o</sup> 1/81; AEL,

9. — LA FORGE DEVANT FROIDBISE. Cette usine était située en amont du Moulin d'elle Mère-Dieu; elle est parfois appelée « Moulin des Grands Malades ». En 1540, c'est un *marteau* d'affinage exploité par Wilkin Fanart, mais la moitié de l'établissement passe à Jean Thomechon et à son gendre Jean Le Charlier. Cette moitié est recueillie plus tard par Jacques, fils de Gérard Overbrouck, qui la tient encore en 1608. La moitié provenant de Wilkin Fanart échoit en 1600 à André de Pont et avant 1608 à Jean de Pont. Puis l'établissement fait l'objet d'une saisie au profit des Grands Malades, par suite du défaut de paiement de la redevance que cet hôpital percevait sur ce bien. Cette saisie est purgée en 1610 par Guillaume del Brouck et son fils Gabriel. Nous ne trouvons aucune trace ultérieure de l'usine. (1)

10. — LA FORGE D'ENTRE-DEUX-TIERS. Près de l'embouchure du « rieu d'Entre-deux-Thiers », se trouve, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, le moulin du Grand Hôpital de Huy. Gilart de Ponthière, qui en a la tenure, y établit un *marteau* en 1513. Mathieu de Polleur dit Pirkin acquiert les deux tiers de l'usine et les conserve jusqu'en 1540. Le troisième tiers passe au fils du fondateur, Jean Trine, à Pholien de Jace (1527), à Airkin Blanc Johan (1529), à Noël Blanc Johan, à Jean Noël de Marteau (1538), puis au gendre de ce dernier, Jean de Pierpont (1540). La même année, Mathieu de Polleur abandonne un tiers du bien à Jean de Héran. En 1546, Mathieu de Polleur, neveu et héritier du précédent, accense sa part à ses deux co-possesseurs. L'un d'eux, Jean de Héran, lègue à l'autre en 1557, tous les droits sur l'usine : Jean de Pierpont devient ainsi seul maître de l'établissement et le conserve jusqu'à sa mort. Lui succèdent son fils Jean de Pierpont et son gendre Hubert de Longrée. En 1548, la « quinzaine de forge » appartenant à Jean de Pierpont passe à ses enfants (Noël, Dieudonné, Maroie, Anne et Marie); ils cèdent cette quinzaine à Henri Wathar en 1586-1587. L'année suivante, Hubert de Longrée accense sa pro-

*Préfecture*. 1845; AEL, *Gouvernement provincial de Liège (régime belge)*, *Usines*, 52, 82, 101; *Cadastré de la Province de Liège, Huy*; *Notaire Chapelle*, 10 janvier 1870; J. YERNAUX, *o. c.*, p. 56; *Bull. officiel des lois et arrêtés royaux de la Belgique*, t. 19 (1839), pp. 579-580; A. WARZÉE, *o. c.*, pp. 492-494.

(1) *Ech. Huy, archives*, 1539-1543, f<sup>o</sup> 34; 1556-1560, f<sup>o</sup> 11/86; 1560-1564, f<sup>o</sup> 451; 1572-1575, f<sup>os</sup> 210, 445, 498, 567; 1577-1582, f<sup>o</sup> 610; 1599-1602, f<sup>o</sup> 184 v<sup>o</sup>; 1605-1609, f<sup>o</sup> 477 v<sup>o</sup>; 1609-1615, f<sup>o</sup> 168.

pre quinzaine à Albert de Hasque. En 1593, les héritiers de Jean de Pierpont purgent la saisie dont était frappée leur part de l'usine; ils la rétrocèdent à Dieudonné Le Blanc. Celui-ci acquiert en 1596 les droits détenus par Albert de Hasque. Il est ainsi le seul possesseur de la forge qu'il conserve jusqu'en 1607 au moins. Plus tard, il est dépossédé de l'usine, sans doute par voie de saisie; en 1619, les héritiers de Jean de Pierpont sont à nouveau en possession de l'établissement qu'ils accensent à Hubert delle Creyr. Celui-ci aménage à la place de la forge, « un moulin à farine, foulerie et autres usines » (1622) (1).

11. — LE MARTEAU DE LA TOUR HOUDRESSE. Cette usine remonte au XV<sup>e</sup> siècle. Son premier possesseur connu se nommait Micha, dit de Rorive ou de Sorinne. En 1496, elle appartenait pour moitié à Jean Fanart dit Wilkin et à son épouse Marie Spalbeck. En 1502, Jean Fanart en est possesseur pour une moitié et Jean de Spa ou de Sart, dit Gros Johan, pour une autre. En 1537, cette seconde moitié, est partagée entre Jean l'Affineur et le même Gros Johan. Ceux-ci la cèdent en 1537-1538 à Jean Fanart lui-même, qui devient ainsi le seul maître de la forge. En 1543, l'usine est passée à Gilet Boniver qui l'aliène au profit de Piroule de Perwez, Willaume de Havelange et Thomas d'Orbaix dit l'harquebusier. A la suite d'un procès (1554), un quart de l'établissement est récupéré par Gilles et Fastré Pasport, héritiers de leur grand'tante Marie de Spalbeck. Ils l'accensent en 1557 à Louis Ponchart, Jean Airkin et Renard de Bierset, déjà détenteurs à ce moment de trois autres quarts. L'usine est ainsi tenue en indivision par divers possesseurs, parmi lesquels, depuis 1571, figure Jean de Ville. Celui-ci, à la suite de diverses transactions, est seul possesseur de la forge en 1575. L'usine reste aux mains de la famille de Ville jusqu'en 1698, époque où Arnold de Ville la cède à Jean Sianne Dupont. A ce moment, l'établissement est en ruine. Jean Sianne le conserve peu de temps. Il est fort probable qu'en dépit de ses projets et de ses efforts décrits en détail par son biographe,

(1) *Ech. Huv., œuvres*, 1527-1535, f<sup>o</sup> 152; 1535-1540, f<sup>os</sup> 153, 485, 498; 1539-1545, f<sup>os</sup> 7 v<sup>o</sup>, 35; 1543-1548, f<sup>o</sup> 129 v<sup>o</sup>; 1557-1560, f<sup>os</sup> 201 v<sup>o</sup>, 11/250 v<sup>o</sup>; 1560-1564, f<sup>o</sup> 287 v<sup>o</sup>; 1572-1575, f<sup>o</sup> 117 v<sup>o</sup>; 1575-1579, f<sup>o</sup> 474 v<sup>o</sup>; 1582-1587, f<sup>os</sup> 409, 478; 1586-1590, f<sup>os</sup> 79, 159 v<sup>o</sup>, 286 v<sup>o</sup>; 1593-1597, f<sup>os</sup> 22, 296 v<sup>o</sup>, 352; 1605-1609, f<sup>o</sup> 318 v<sup>o</sup>; 1619-1624, f<sup>o</sup> 194 v<sup>o</sup>; *rendages proclamatoires*, 1578-1590, f<sup>o</sup> 153 v<sup>o</sup>, 11/140 v<sup>o</sup>; 1619-1626, f<sup>o</sup> 4; R. VAN DER MADE, *o. c.*, p. 141; J. YERNAUX, *o. c.*, p. 56.

F. Discry, Sianne n'a guère eu de succès dans sa carrière improvisée de métallurgiste. Car en 1709, toujours en mauvais état, la forge a été récupérée par Arnold de Ville, « directeur de la machine de Marly ». Ce dernier l'accense à Thomas Boniver qui s'empresse de la céder à Nicolas Barbaix; la forge est alors transformée en deux autres usines (1).

12. — LE SECOND MARTEAU DE LA TOUR HOUDRESSE. Un moulin à papier est signalé près de la Tour Houdresse dès les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle. Il fut transformé en *forge* ou marteau à fer par Joirotte Ponchar vers 1550. Ses possesseurs ultérieurs furent Denis Haxhe, de Polleur, en 1556, Louis Ponchar et Jean del Tombor en 1559. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, l'usine avait été à nouveau convertie en papeterie (1605). La papeterie « A la Tour » existait encore en 1815 (2).

13. — LE LAMINOIR DU GRAND MOULIN. Ce laminoir est fondé en l'an XII par Nicolas Delloye; en 1816, il appartient à Ferdinand Delloye et à François Dautrebande; il chôme depuis 1814 et est converti en scierie. Clément Delloye y établit un *martinet* et en fait apport à la *Société Anonyme de la Fabrique de Fer du Hoyoux*, qui entreprend d'y aménager un haut fourneau et une forge. A la dissolution de la société du Hoyoux, l'établissement est vendu aux sociétés anonymes de Sclessin et de Couillet. Celles-ci le cèdent en 1847 à Alexis Godin, papetier, qui l'utilise dès 1851 comme moulin à chiffons. Cette usine avait été agrandie par Clément Delloye, par l'an-

(1) *Ech. Huy, œuvres*, 1535-1540, f<sup>o</sup> 465; 1543-1548, f<sup>os</sup> 21, 28 v<sup>o</sup>, 43, 44, 49 v<sup>o</sup>, 57 v<sup>o</sup>; 1545-1550, f<sup>os</sup> 107 v<sup>o</sup>, 301 v<sup>o</sup>; 1554-1556, f<sup>os</sup> 23, 11/31; 1556-1560, f<sup>os</sup> 1/171, 11/215 v<sup>o</sup>; 1557-1560, f<sup>o</sup> 163; 1560-1564, f<sup>os</sup> 110, 507 v<sup>o</sup>; 1566-1569, f<sup>o</sup> 442; 1569-1571, f<sup>o</sup> 384; 1572-1575, f<sup>os</sup> 101 v<sup>o</sup>, 124 v<sup>o</sup>, 197 v<sup>o</sup>, 295; 1575-1579, f<sup>os</sup> 111 v<sup>o</sup>, 173, 242, 283 v<sup>o</sup>; 1582-1587, f<sup>os</sup> 313, 329; 1586-1590, f<sup>os</sup> 31, 495 v<sup>o</sup>; 1595-1598, f<sup>o</sup> 301; 1599-1602, f<sup>o</sup> 68; 1692-1703, f<sup>os</sup> 313 v<sup>o</sup>, 316; 1703-1713, f<sup>os</sup> 270, 347; 1720-1730, f<sup>o</sup> 107 v<sup>o</sup>; 1767-1773, f<sup>os</sup> 8, 14 v<sup>o</sup>, 40; *rendages proclamatoires*, 1578-1580, f<sup>o</sup> III/137 v<sup>o</sup>; 1670-1699, f<sup>o</sup> 237 v<sup>o</sup>; J. YERNAUX, *o. c.*, p. 56; F. DISCRY, *o. c.*

(2) *Echev. Huy, œuvres*, 1507-1516, f<sup>o</sup> 93 v<sup>o</sup>; 1518-1523, f<sup>o</sup> 351 v<sup>o</sup>; 1535-1540, f<sup>o</sup> 480 v<sup>o</sup>; 1550-1553, f<sup>os</sup> 14, 130; 1560-1564, f<sup>o</sup> 4; *Ech. Marchin, œuvres*, 1603-1608, f<sup>o</sup> 92 v<sup>o</sup>; AEL, *Collégiale St-Martin*, n<sup>o</sup> 574, f<sup>o</sup> 18 v<sup>o</sup>; AEL, *Gouvernement provincial de Liège*, 930.

nexion de constructions mitoyennes, mais situées sur la commune de Marchin (1).

14. — LA FORGE DE COYLEAWE. En 1548, un accord intervient entre Airkin Blanc Johan, possesseur du fourneau de Nuchamp et Renier le Croseit : ce dernier vient (en 1536) de transformer en *marteau à fer* le vieux moulin à tan (az Xhorces) situé en aval du fourneau. En 1554, le conflit se ranime et Renier le Croseit cède un quart de son usine à Jean, fils d'Airkin. Mais en 1562, l'établissement, dès lors nommé « forge de Coyleawe » est aux mains des héritiers de Joirotte Ponchar, dont l'un, Jean dit le Charpentier, avait tenu le bien avant Renier le Croseit : une saisie est donc intervenue à l'instance des accenseurs. Mais ces derniers cèdent la forge à Piron Cornet (1571), qui l'abandonne à Cloes de Marneffe (1572). L'usine — une *affinerie* — reste aux mains de ce dernier, en association, vers 1600, avec Renkin d'Ans. Après la mort de Cloes de Marneffe, vers 1618, la forge est convertie en moulin à poudre (2).

15. — LE FOURNEAU ET LE MARTEAU DE CRAPOFALIZE. Cette usine est citée pour la première fois en 1535; elle est tenue à ce moment par Jean de Flône et Airkin Blanc Johan. Entre 1546 et 1563, elle appartient à Airkin lui-même et à Pierre Simon. Son fils Ameil succède à Pierre Simon en 1563, et son gendre Louis de Hornes à Airkin en 1574. A son tour, Louis de Hornes abandonne à Pierre le Blan la moitié qui lui revient dans l'établissement (1579). En 1591 le fourneau est en ruine; l'usine, réduite à la seule forge, est passée aux mains d'Antoine de Résimont qui l'accense à Jean de Tru; par retrait lignager, les gendres d'Antoine, Jean del Tombor et Lambert d'Outrelouxhe, récupèrent en 1594 une moitié des installations; ils en acquièrent l'autre moitié en 1597. Comme la plupart des biens fonciers sous l'ancien régime, l'usine est grevée de redevances mul-

(1) AEL, *Préfecture*, 659; AEL, *Gouvernement provincial de Liège (régime hollandais)*, 3258; AEL, *Gouvernement provincial de Liège (régime belge), usines*, 99; *Cadastré de la Province de Liège, Huy, Marchin; Notaire Grégoire*, 1 mars 1847; THOMASSIN, *o. c.*, p. 446.

(2) *Ech. Huy, œuvres*, 1550-1553, f<sup>o</sup> 228 v<sup>o</sup>; 1554-1556, f<sup>o</sup> 207; 1560-1564, f<sup>o</sup> 267 v<sup>o</sup>; 1572-1575, f<sup>os</sup> 222 v<sup>o</sup>, 229; 1575-1579, f<sup>o</sup> 635; 1577-1582, f<sup>os</sup> 161, 393; 1582-1587, f<sup>o</sup> 799 v<sup>o</sup>; 1587-1590, f<sup>o</sup> 209; 1591-1594, f<sup>os</sup> 119, 119 v<sup>o</sup>; 1602-1605, f<sup>o</sup> 409; 1615-1619, f<sup>os</sup> 43 v<sup>o</sup>, 148 v<sup>o</sup>, 236 v<sup>o</sup>; *rendages proclamatoires*, 1619-1662, f<sup>o</sup> 64 v<sup>o</sup>; R. VAN DER MADE, *o. c.*, n<sup>o</sup> 94; J. YERNAUX, *o. c.*, p. 55.

tibles : à partir de 1597, elle fait l'objet de saisies diverses au profit des bénéficiaires de ces redevances; indice sans doute, des difficultés financières éprouvées par ses exploitants, incapables de faire face aux charges qui obèrent leur établissement. Pourtant, Lambert d'Outrelouxhe conserve sa part de l'usine jusqu'en 1623 au moins; l'autre moitié est passée en 1620 à Louis de Geer, en 1621 à Henri Hardy et en 1623 à Jean del Creyr; en 1639, l'usine est convertie en moulin (1).

16. — LA FORGE ET LE FOURNEAU DE FLEURY OU DU GRAND CORTIL. Lorsque cet établissement est cité pour la première fois, en 1568, il fait partie de la succession de Frédéric de Baillonville. Il est partagé entre Collin le Croseit, pour une moitié, et Pierre Simon pour l'autre; cette seconde moitié passe à Goffin Fabri et Domitien Rampenne en 1575, à Jean Rampenne et Jean l'Affineur en 1577-1578; ce dernier, la même année, cède ses droits à Collin le Croseit; celui-ci en 1581, se rend seul maître de l'usine en achetant à Collin Henrard de Polleur les droits acquis par ce dernier à Jean Rampenne (1579). Dès 1584, Collin le Croseit a cédé à Henri le Blanc la moitié de l'usine (désignée alors sous le nom de « Forge Frédérique »). En 1594, il est évincé de l'autre moitié par Arnould de Loyawe. Cette moitié est acquise successivement par Jacques de Pont (1596), Henrard de Slinks, Jean de Pont (1598), Denis Massillon (1600). En 1605, ce dernier est possesseur des trois quarts de l'usine. Mais en 1615, le *fourneau* est en ruine. La forge — une *affinerie* en mauvais état — est aux mains des héritiers de Denis Massillon et de Stienne de Hodeige; ce dernier acquiert la part de ses co-possesseurs en 1620. La forge est ruinée par l'inondation du 23 janvier 1641. Elle est citée encore en 1661. Il semble que la papeterie de Fleury, qui lui succède, date de l'année 1680 (2).

(1) *Ech. Huy, œuvres*, 1535-1540, f<sup>o</sup> 72; 1545-1550, f<sup>os</sup> 11, 578; 1554-1556, f<sup>o</sup> 161; 1556-1560, f<sup>o</sup> 114; 1566-1569, f<sup>o</sup> 16; 1572-1575, f<sup>o</sup> 631; 1575-1579, f<sup>os</sup> 190, 255, 511; 1577-1582, f<sup>o</sup> 284; 1587-1590, f<sup>o</sup> 183; 1591-1594, f<sup>o</sup> 62 v<sup>o</sup>; 1593-1597, f<sup>o</sup> 479 v<sup>o</sup>; 1602-1605, f<sup>os</sup> 62 v<sup>o</sup>, 357, 483; 1619-1624, f<sup>o</sup> 301 v<sup>o</sup>; 1632-1637, f<sup>os</sup> 4, 105; 1641-1648, f<sup>os</sup> 23, 187, 424 v<sup>o</sup>; 1653-1658, f<sup>os</sup> 6, 100 v<sup>o</sup>, 155; 1669-1676, f<sup>o</sup> 437; *rendanges proclamatoires*, 1590-1601, f<sup>o</sup> 110 v<sup>o</sup>; *Ech. Marchin, œuvres*, 1644-1651, f<sup>os</sup> 18 v<sup>o</sup>, 64 v<sup>o</sup>; 1651-1659, f<sup>o</sup> 104 v<sup>o</sup>; J. YERNAUX, *o. c.*, p. 56.

(2) *Ech. Marchin, œuvres*, 1533-1595, f<sup>os</sup> 233, 255; 1553-1570, f<sup>os</sup> 122, 139, 144 v<sup>o</sup>, 145bis; 1560-1570, f<sup>os</sup> 180, 193 v<sup>o</sup>, 221 v<sup>o</sup>; 1570-1580, f<sup>os</sup> 73 v<sup>o</sup>, 99 v<sup>o</sup>, 111 v<sup>o</sup>, 113 v<sup>o</sup>; 1572-1581, f<sup>os</sup> 156 v<sup>o</sup>, 161 v<sup>o</sup>, 164, 165, 195, 215; 1580-1593, f<sup>o</sup> 36 v<sup>o</sup>.

17. — LA FORGE ET LE FOURNEAU DE CHERDENEUCHAMPS. En 1536, Collart le Croseit reçoit l'accense d'un coup d'eau au « Grand Cortil » à Marchin, pour y construire un marteau. En fait, il sera édifié en cet endroit deux *forges* et un *fourneau*. Ces usines tombent aux mains de Gérard Overbrouck entre 1539 et 1543. Ses fils Gérard II, époux de Marie, fille de Blanc Johan de Sart, et Jacques, mari de Jeanne, fille de Mathieu Haeck, reçoivent avant 1565, à l'occasion de leur mariage, chacun la jouissance d'une des deux forges. A la mort du père, leurs frères et beaux-frères leur abandonnent, entre 1572 et 1577, la possession des trois usines. Ils décident de leur côté (1573) de conserver chacun la forge reçue de leur père en dot et d'exploiter le fourneau en commun. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, l'héritage de Jacques passe à ses enfants Gérard III, Jacques, Mathieu, Isabeau, Jeanne et Marguerite, puis à l'une d'entre eux, Isabeau et à ses enfants Claude, Jean, Jacques et Marie Tournon. Isabeau et sa famille recueillent encore (1619) la succession de Gérard II Overbrouck que leur abandonnent les enfants de ce dernier, François, Elisabeth et Marie. L'une des forges, en mauvais état, est transformée en papeterie entre 1609 et 1619. Le fourneau et la seconde forge passent à André Van Welle en 1634; saisis en 1637, ils disparaissent peu après : en 1667, il n'est plus question que du « coup d'eau qui a servi autrefois aux forges et usines du sieur Gérard Overbrouck. » (1)

18. — LA FORGE DE LA BASSE CUVALLE. Comme la forge de la Haute Cuvallé (n<sup>o</sup> 19) et le fourneau des Cuvallés (n<sup>o</sup> 20), cette forge est issue d'une usine déjà citée en 1514 et sur laquelle, dès 1516, la famille Blanc Johan acquiert un droit de possession d'abord limité à un tiers. En 1572, elle constitue une *platinerie*. Elle appartient

98 v<sup>o</sup>, 99 v<sup>o</sup>; 1594-1600, f<sup>o</sup> 65; 1595-1598, f<sup>o</sup> 17 v<sup>o</sup>; 1600-1603, f<sup>o</sup> 45; 1603-1608, f<sup>o</sup> 97 v<sup>o</sup>; 1608-1616, f<sup>os</sup> 117, 149, 149 v<sup>o</sup>, 150, 347, 348; 1638-1643, f<sup>os</sup> 114, 174; *Ech. Huy, œuvres*, 1582-1587, f<sup>os</sup> 435, 812 v<sup>o</sup>; 1597-1599, f<sup>o</sup> 160; 1619-1624, f<sup>o</sup> 102; *Ech. Marchin, proclamations et testaments*, 1595-1635, f<sup>o</sup> 2 v<sup>o</sup>; AEL, *Ech. Liège*, parchemin n<sup>o</sup> 815; AEL, *Notaire J. Jacoby*, 9 juillet 1661 (f<sup>o</sup> 52); AEL, *Gouvernement provincial de Liège (régime hollandais)*, 930.

(1) *Ech. Marchin, œuvres*, 1529-1544, f<sup>o</sup> 206; 1533-1595, f<sup>o</sup> 215 v<sup>o</sup>; 1543-1550, f<sup>o</sup> 8; 1553-1570, f<sup>o</sup> 97 v<sup>o</sup>; 1570-1573, f<sup>os</sup> 79, 80 v<sup>o</sup>; 1570-1580, f<sup>os</sup> 36, 49 v<sup>o</sup>, 61 v<sup>o</sup>, 102; 1572-1581, f<sup>os</sup> 14, 19 v<sup>o</sup>, 23 v<sup>o</sup>, 206; 1580-1593, f<sup>o</sup> 72 v<sup>o</sup>; 1600-1603, f<sup>o</sup> 23; 1608-1616, f<sup>os</sup> 98, 321; 1614-1624, f<sup>os</sup> 158, 171, 343 v<sup>o</sup>, 355 v<sup>o</sup>, 359, 360 v<sup>o</sup>; 1625-1632, f<sup>os</sup> 2 v<sup>o</sup>, 396 v<sup>o</sup>, 400, 401 v<sup>o</sup>, 405 v<sup>o</sup>; 1632-1637, f<sup>os</sup> 67, 118, 119; 1638-1643, f<sup>o</sup> 16; 1667-1677, f<sup>o</sup> 11; *proclamations et testaments*, f<sup>o</sup> 231 v<sup>o</sup>; R. VAN DER MADE, *o. c.*, 96.

à ce moment aux frères Jean Le Petit Blanc et Noël Le Blanc (des Blanc Johan, à n'en pas douter), et passe en 1574-1575 à Jean de Scoville et Jacquemin de Longrée. Gérard Overbrouck, Domitien Rampenne, Mathieu de Jupille, Henri de Marche y acquièrent successivement des droits. En 1599, la forge est utilisée comme *affinerie*; elle est en mauvais état. Elle est alors saisie par les Sœurs Grises de Dinant; une moitié est accensée à Pierre de Hodeige, puis cédée à Dieudonné Le Blanc (1600) et à ses filles Jeanne et Catherine; l'autre moitié est cédée à Jean des Marets. Plus tard, elle entre en possession de Pierre le Beau, époux de Catherine Philippart. En 1656, toujours fonctionnant en affinerie, l'usine est adjudgée à Antoine de Sohet. Elle n'est plus citée dans la suite (1).

19. — LA FORGE DE LA HAUTE CUVALLE. Cette usine remonte à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, ou au début du XVI<sup>e</sup> au plus tard. Elle est citée dès 1514. En 1515, la famille Blanc Johan y est déjà intéressée. C'est une *platinerie* qui appartient par partie à Blanc Johan, Gilchon de Loist, Noël et Jean de Pirpont. D'autres personnes y acquièrent des participations : Pholien de Jace, Gérard Overbrouck, Renier le Croseit, Henri de Marche, Jean de Scoville. En 1559, l'établissement fonctionne encore en platinerie; en 1572; il est converti en *fourneau et forge d'affinage*. Pierre de Hodeige acquiert une participation en 1579; dès 1595, il est devenu seul maître de l'usine qui est à nouveau transformée en *platinerie* depuis 1580, mais se trouve en mauvais état. En 1622, Pierre étant mort, l'établissement est cédé à Gilchon le Beau et à Guillaume de Hodeige. Une *affinerie* y est aménagée (citée en 1635); l'inondation de 1641 dévaste la forge, qui est décrite comme ruinée en 1662 et en 1721.

Mais en 1740, l'usine est acquise par Nicolas Gerlaxhe à charge de la reconstruire. Elle passe aux Dautrebande qui l'exploitent au plus tard dès 1777. En l'an IX, Dautrebande ajoute à la forge un *laminoir*; ses enfants demandent la maintenue de l'usine en 1812. En 1816, la forge d'affinage des Couvalles appartient à Dautrebande

(1) *Ech. Marchin, œuvres*, 1570-1580, f<sup>os</sup> 44 v<sup>o</sup>, 46, 70, 70 v<sup>o</sup>, 72; 1572-1581, f<sup>os</sup> 9 v<sup>o</sup>, 28, 56, 78, 106, 109, 146 v<sup>o</sup>; 1580-1593, f<sup>o</sup> 51; 1594-1600, f<sup>o</sup> 129 v<sup>o</sup>; 1600-1603, f<sup>os</sup> 4, 40 v<sup>o</sup>; 1614-1624, f<sup>os</sup> 130 v<sup>o</sup>, 378; 1625-1632, f<sup>o</sup> 286; *proclamations et testaments*, 1595-1635, f<sup>o</sup> 70; *Ech. Huy, œuvres*, 1575-1579, f<sup>o</sup> 167 v<sup>o</sup>; 1582-1587, f<sup>o</sup> 177; AEL., *Officialité rendanges proclamatoires*, 1654-1657, f<sup>os</sup> 242-244.

ainé et à L.-J. Delloye; elle produit 70 tonnes par an, occupe six ouvriers et n'a guère pâti de la chute de l'Empire; le laminoir, aux mêmes propriétaires, ne produit que 2,9 tonnes de tôle laminée. Une nouvelle demande en maintenance est introduite en 1820; elle est agréée par arrêté royal du 19 mai 1845. En 1829, le laminoir des Couvalles est décrit de la manière suivante : un reverbère, un laminoir à deux cylindres; la force motrice est fournie par deux roues à ailerons de trente et trente deux pieds de diamètre. L'usine est donc restée telle que l'avait aménagée Dautrebande au début du siècle; elle est la propriété des enfants du fondateur, les frères Dautrebande et leur beau-frère Ferdinand Delloye. Par acte du 4 juin 1858, ses propriétaires la cèdent à Antoine Dufrenoy-Delloye. En 1860, elle s'est agrandie : c'est une « fabrique de fer » équipée de deux foyers d'affinerie, d'un reverbère de puddlage, de deux marteaux et de six trains de laminoir à tôle et à fer marchand. A côté, fonctionne une petite « usine à fer » composée de deux chaufferies, un martinet et un marteau à platiner. L'établissement est cédé en 1891 à la Société Dufrenoy-Delloye (1).

20. — LA FORGE ET LE FOURNEAU DES CUVALLÉS. Comme les deux précédents, cet établissement est antérieur à 1514. En 1552, il appartient à Jean Noël (Blanc Johan), Henri Blanc Johan, Henri de Marche; en 1561, Noël Blanc Johan et son frère Jean possèdent chacun une moitié de la *forge*; le même Jean Blanc Johan et Henri de Marche chacun une moitié du *fourneau*; ce dernier, en 1568, est in-

(1) *Ech. Marchin, œuvres*, 1492-1532, f<sup>os</sup> 114 v<sup>o</sup>, 175; 1523-1552, f<sup>os</sup> 40 v<sup>o</sup>, 222 v<sup>o</sup>; 1529-1544, f<sup>os</sup> 108 v<sup>o</sup>, 117; 1533-1571, f<sup>os</sup> 18 v<sup>o</sup>, 42 v<sup>o</sup>; 1533-1595, f<sup>o</sup> 134; 1546-1553, f<sup>o</sup> 22; 1553-1570, f<sup>os</sup> 43, 75 v<sup>o</sup>, 146, 146 v<sup>o</sup>; 1560-1570, f<sup>os</sup> 213, 214, 214 v<sup>o</sup>; 1570-1573, f<sup>os</sup> 72 v<sup>o</sup>, 76 v<sup>o</sup>, 78, 87, 87 v<sup>o</sup>, 138 v<sup>o</sup>; 1570-1580, f<sup>os</sup> 23, 24, 27, 62, 127; 1572-1581, f<sup>os</sup> 96 v<sup>o</sup>, 161, 198, 199 v<sup>o</sup>, 200 v<sup>o</sup>, 203; 1580-1593, f<sup>os</sup> 123 v<sup>o</sup>, 207; 1595-1598, f<sup>os</sup> 21, 33, 121 v<sup>o</sup>; 1603-1608, f<sup>os</sup> 38, 93 v<sup>o</sup>, 196; 1608-1616, f<sup>os</sup> 103 v<sup>o</sup>, 122, 255 v<sup>o</sup>, 361; 1614-1624, f<sup>os</sup> 16 v<sup>o</sup>, 310, 402; 1632-1637, f<sup>o</sup> 243; 1638-1643, f<sup>os</sup> 114, 147 v<sup>o</sup>; 1644-1651, f<sup>o</sup> 20 v<sup>o</sup>; 1651-1659, f<sup>o</sup> 130; 1659-1666, f<sup>o</sup> 115 v<sup>o</sup>; 1711-1736, f<sup>o</sup> 163; 1736-1745, f<sup>o</sup> 153 v<sup>o</sup>; *proclamations et testaments*, 1595-1635, f<sup>o</sup> 291; AEL, *Collégiale Saint-Martin*, f<sup>o</sup> 20 v<sup>o</sup>; AEL, *Etats, Contrôle de Huy*, n<sup>os</sup> 121, 29 décembre 1777; AEN, *Département Sambre et Meuse*, 161, 163; AEL, *Gouvernement provincial de Liège (régime hollandais)*, 3259; AEL, *Gouvernement provincial de Liège (régime belge), usines*, 67; AEL, *Cadastre primitif*, 163; *Cadastre de la Province de Liège, Marchin, Notaire Chapelle*, 4 juin 1858; R. VAN DER MADE, *o. c.*, 145; A. DËMEUR, *Les sociétés commerciales de la Belgique. Actes et documents*, 1876-1878, p. 466; THOMASSIN, *o. c.*, p. 446; A. WARZÉE, *o. c.*, pp. 495-496.

divis entre Jean Airkin Blanc et Henri de Marche; dès 1570, cette indivision se décompose comme suit : à Airkin, sept mois de fondage et à Henri, cinq mois de chaque année. A la suite d'une saisie (1575), l'usine échoit aux enfants de Jean<sup>A</sup>Airkin, Guillaume, Dieu-donné, Bernier et Maroie Blanc (1581), qui l'accensent en 1596 à Jacques de Pont. Celui-ci la cède la même année à Guillaume Jean de Bois-le-Duc et Gilles de Fize; ceux-ci la transforment en moulin à papier (1).

21. — LA FORGE DE BARDOUL. Cette usine fut construite en 1572 en amont d'une papeterie alors possédée par Henri Bardoul. Elle appartient à son fondateur Jean Airkin jusqu'en 1577 au moins. Puis elle passa à la famille Bardoul; celle-ci l'accensa en 1616 à Philippe Ruffe qui ne tarda pas à être maître également de la papeterie. La forge est citée jusqu'en 1669. Elle disparut dans la suite, sans doute abandonnée peu à peu comme d'autres usines de la vallée du Hoyoux. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, seule subsistait la papeterie qui appartenait en 1829 à Charles Bodart. Il convient de noter que cet établissement fut à nouveau consacré à l'industrie du fer dans la seconde moitié du siècle. En 1877, il appartenait à la Société Paul Delloye et sœurs et suivit le destin des autres usines de cette association (2).

22. — LE LAMINOIR DE MAASEIK. Le moulin à papier de Maaseik est cité à de nombreuses reprises aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. En 1785, on en transforma une partie en *laminoir*. Appartenant à Nicolas Delloye, cette usine est connue en 1816 sous le nom de « laminoir des Marets ». Elle est alors formée de deux trains, occupe dix

(1) *Ech. Marchin, œuvres*, 1533-1595, f<sup>os</sup> 236 v<sup>o</sup>, 255 v<sup>o</sup>; 1546-1553, f<sup>o</sup> 77; 1553-1570, f<sup>os</sup> 43, 82 v<sup>o</sup>, 83, 137 v<sup>o</sup>, 151 v<sup>o</sup>, 155; 1560-1570, f<sup>os</sup> 179, 185 v<sup>o</sup>; 1570-1573, f<sup>os</sup> 1, 21, 45 v<sup>o</sup>, 119 v<sup>o</sup>, 170 v<sup>o</sup>; 1570-1580, f<sup>os</sup> 30 v<sup>o</sup>, 137 v<sup>o</sup>; 1572-1581, f<sup>o</sup> 72; 1594-1600, f<sup>o</sup> 52; 1595-1598, f<sup>os</sup> 37 v<sup>o</sup>, 39 v<sup>o</sup>; 1600-1603, f<sup>o</sup> 154; 1603-1608, f<sup>os</sup> 88 v<sup>o</sup>, 182; 1608-1616, f<sup>o</sup> 183 v<sup>o</sup>; 1614-1624, f<sup>os</sup> 132, 189 v<sup>o</sup>; 1625-1632, f<sup>o</sup> 31; *proclamations et testaments*, 1595-1635, f<sup>o</sup> 5 v<sup>o</sup>; *Ech. Huy, œuvres*, 1582-1587, f<sup>o</sup> 5 v<sup>o</sup>; AEL, *Collégiale Saint-Martin*, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>.

(2) *Ech. Marchin, œuvres*, 1570-1580, f<sup>os</sup> 46, 104, 111; 1572-1581, f<sup>os</sup> 19, 193 v<sup>o</sup>; 1595-1598, f<sup>os</sup> 43, 169 v<sup>o</sup>; 1600-1603, f<sup>o</sup> 164 v<sup>o</sup>; 1603-1608, f<sup>o</sup> 33 v<sup>o</sup>; 1608-1616, f<sup>o</sup> 63 v<sup>o</sup>, 121, 162 v<sup>o</sup>, 338 v<sup>o</sup>; 1614-1624, f<sup>os</sup> 21, 70, 94, 281; 1625-1632, f<sup>o</sup> 124; 1644-1651, f<sup>o</sup> 30; 1651-1659, f<sup>o</sup> 205 v<sup>o</sup>; 1659-1666, f<sup>o</sup> 62, 191; 1667-1677, f<sup>o</sup> 51; AEL, *Collégiale Saint-Martin*, part. 593, 23 mars 1602 et 8 juin 1572; AEL, *Archives du gouvernement provincial (régime hollandais)*, 930; AEL, *Cadastre primitif*, 163; AEL, *Gouvernement provincial (régime belge)*, 216; E. SCHOOLMEESTERS, *La seigneurie de Marchin (BIAL, t. 11, 1872)*, p. 288.

hommes et produit 59 tonnes de tôle noire par an. Hyacinthe Delloye y succède à son père et en entreprend la reconstruction; en 1829, l'établissement est équipé d'un réverbère, un marteau et quatre cylindres. L'usine reste dans le patrimoine de la famille Delloye jusqu'en 1874, date à laquelle Clémentine Delloye, épouse d'Antoine Dufrenoy, en fait apport à la *Société Paul Delloye et Sœurs*. A la dissolution de cette société, le 18 février 1878, l'établissement fait retour aux héritiers de Hyacinthe Delloye; ceux-ci l'abandonnent en 1891 à la *Société Dufrenoy-Delloye et Cie*, qui la conserve jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Elle utilise la vapeur depuis 1882 (1).

23. — LA FORGE DE BARSE. Elle est citée en 1507 comme appartenant à Laurent de Ponthoz et à Gillet Riffart. En 1566 et 1577, son possesseur est Antoine de Résimont; elle est encore citée en 1629, 1642 et 1696. En 1728, elle a fait place à une papeterie (2).

24. — LA FORGE DE GAVA. Un marteau est cité au lieu-dit « Gava » à Marchin dès 1527; il est la propriété de Pirot Riffart; entre 1532 et 1537, l'usine est pourvue d'un fourneau. Pirot en fait don à ses petites-filles Oudelette et Maroie, fille de Pirot Riffard le jeune, son fils; le marteau est alors en mauvais état. Oudelette et Maroie, en 1537, accensent l'établissement à Gilchon de Loyt. Les Riffart rentrent rapidement en possession du bien, sans doute par le mécanisme du retrait lignager, et l'accensent en 1567-1569 à Raskin Boniver. L'usine fonctionne alors en *platinerie*. De nouveau remis en jouissance de l'établissement, les Riffart l'accensent à Henri de Franchimont en 1581-1582. La platinerie de Gava n'est plus citée par la suite (3).

(1) *Ech. Marchin, œuvres*, 1632-1637, f<sup>o</sup> 72 v<sup>o</sup>; 1644-1651, f<sup>os</sup> 111, 139 v<sup>o</sup>; 1651-1659, f<sup>os</sup> 6, 6 v<sup>o</sup>, 182; 1659-1666, f<sup>o</sup> 5; 1682-1699, f<sup>o</sup> 252 v<sup>o</sup>; 1699-1711, f<sup>o</sup> 26; 1711-1736, f<sup>os</sup> 199, 342 v<sup>o</sup>; *proclamations et testaments*, 1595-1635, f<sup>o</sup> 319 v<sup>o</sup>; AEL, *Gouvernement provincial (régime hollandais)*, 930, 3259; AEL, *Cadastre primitif*, 163; *Notaire Moreau*, 30 mai 1874; *Cadastre de la province de Liège, Marchin*; THOMASSIN, *o. c.*, p. 446; A. DEMEUR, *o. c.*, 1873-1875, p. 219; *Id.*, *o. c.*, 1876-1878, p. 466.

(2) *Ech. Marchin, œuvres*, 1492-1532, f<sup>os</sup> 65, 75, 178 v<sup>o</sup>; 1553-1570, f<sup>o</sup> 106; 1572-1581, f<sup>o</sup> 188; 1608-1616, f<sup>o</sup> 288; 1614-1624, f<sup>o</sup> 435; 1638-1643, f<sup>o</sup> 172 v<sup>o</sup>; 1682-1699, f<sup>o</sup> 227; 1711-1736, f<sup>o</sup> 232; 1628-1629, f<sup>o</sup> 199; *Notaire Henri*, 1628-1629, f<sup>o</sup> 199.

(3) *Ech. Marchin, œuvres*, 1529-1544, f<sup>os</sup> 118, 119, 120; 1533-1595, f<sup>o</sup> 225 v<sup>o</sup>; 1560-1570, f<sup>o</sup> 174, 175, 215, 229 v<sup>o</sup>; 1580-1593, f<sup>os</sup> 22 v<sup>o</sup>, 58, 60; AEL, *Collégiale Saint-Martin*, 573.

25. — LA FORGE DE MARLOIE. Cette usine est issue du rendage d'un « coup d'eau » à Jean le Cerpentier, Blanc Johan et Mathieu fils Pirkin de Polleur, consenti en 1512 pour alimenter un *marteau* récemment construit en amont de Gava. Elle est donc voisine de l'usine n° 24, qui en constitue peut-être un démembrement. En 1527, Blanc Johan paye la redevance due à Saint-Martin, mais dès 1529, la partie de l'établissement qui lui appartient — une moitié — passe à Pholien de Jace. L'usine fonctionne comme « marteau à long fer », c'est-à-dire comme *platinerie*, en 1563; elle est alors entre les mains de Jean-Noël et Jean de Ville pour un tiers et de Raskin de Fléron pour deux tiers. Jean Noël reste seul possesseur de la forge en 1573; mais dès 1574, il en cède une moitié à Jean de Scoville. En 1579, la platinerie convertie en moulin à poudre est relevée des seigneurs de Marchin par Louis de Hornes. Le coup d'eau est cité par la suite (1599), mais l'usine a manifestement disparu. En 1622, un jardin s'étendait à l'endroit « où ci-devant étoit construite la forge de Marloye » (1).

26. — LA FORGE DE MARCHE. Cette forge est citée en 1567; les termes de l'acte où elle est mentionnée — l'accense à Henri de Marche du terrain sur laquelle elle est construite — semble indiquer que sa création est récente. Voisine des deux usines qui précèdent, elle paraît donc en constituer un démembrement. En 1574 cependant, elle est déjà ruinée; elle passe à Cloes d'Aix et à Mathieu de Jupille; elle est citée comme *forge et marteau* jusqu'en 1580. Mais elle est transformée par après en papeterie : dès 1600, les textes évoquent le « moulin à papier de Marche » qui appartient toujours à Mathieu de Jupille. Cette papeterie est citée encore en 1609, 1623 et 1640.

En 1785, l'établissement est à nouveau affecté au travail du fer. Propriété de Nicolas Jaumenne, qui l'avait acquis en 1794, c'était en 1816 une *affinerie* et un *martinet* occupant six hommes et transformant en fer en barres, la fonte du fourneau de Huy. La production s'élevait à 100 tonnes par an. Son exploitant en demande la main-

(1) *Ech. Marchin, œuvres*, 1492-1532, f<sup>os</sup> 177 v<sup>o</sup>, 198 v<sup>o</sup>; 1510-1530, f<sup>o</sup> 201; 1553-1570, f<sup>os</sup> 94 v<sup>o</sup>, 121, 150; 1560-1570, f<sup>o</sup> 46; 1570-1573, f<sup>o</sup> 25 v<sup>o</sup>; 1570-1580, f<sup>os</sup> 89 v<sup>o</sup>, 123 v<sup>o</sup>; 1572-1581, f<sup>os</sup> 3 v<sup>o</sup>, 35, 74, 88 v<sup>o</sup>, 137; 1580-1593, f<sup>o</sup> 7; 1594-1600, f<sup>os</sup> 65 v<sup>o</sup>, 122 v<sup>o</sup>; 1600-1603, f<sup>o</sup> 89; 1614-1624, f<sup>o</sup> 285 v<sup>o</sup>; *proclamations et testaments*, 1595-1635, f<sup>o</sup> 68 v<sup>o</sup>; AEL, *Collégiale Saint-Martin*, 573.

tenue en 1821. Après la faillite de Nicolas Jaumenne, l'affinerie est vendue en 1828 à Clément Delloye (pour une moitié), Ferdinand Delloye et François-Joseph Dautrebande (chacun pour un quart); elle est alors en voie de reconstruction. Elle est partagée en 1830 en deux établissements, l'un appartenant à Clément Delloye, l'autre restant indivis entre F. Delloye et F.-J. Dautrebande. Mais lorsqu'en 1837, fut constituée la *Société Anonyme de la Fabrique de Fer du Hoyoux*, les deux usines constituèrent l'apport de leurs détenteurs, co-fondateurs de cette société. Celle-ci fut peu heureuse dans ses opérations. Elle fut dissoute en 1842, et l'usine de Marche, acquise d'abord par les sociétés de Sclessin, de Couillet et de Châtelineau, fut cédée à Alphonse-Urbain-Joseph Moncheur (1847). En 1854, elle est achetée par les époux Delloye-Mathieu, qui l'agrandissent en 1857 et en font apport en 1885 à la *Société Charles Delloye-Mathieu et Cie*. En liquidation, cette dernière abandonne l'établissement en 1896, à la *Société Anonyme des Tôleries Delloye-Mathieu* (1).

27. — L'USINE FLORENT HENROT. Un arrêté royal du 29 juillet 1844 autorise Florent Henrot à construire sur un terrain qu'il possède à Marchin, une *affinerie* constituée d'un four à puddler, un four à réchauffer, un martinet à trois marteaux. Un second arrêté royal (18 juin 1847) approuve l'installation d'un *laminoir* dans cette usine. En 1854, l'établissement est vendu à Hyacinthe Delloye; il est agrandi en 1857 et 1877. Les héritiers de H. Delloye en font apport en 1891 à la *Société des Tôleries Dufrenoy-Delloye* (2).

28. — L'USINE DU GRAND POIRIER. Cette usine est créée vers 1835 par Clément Delloye qui entreprend, dans une prairie, la construction d'un haut fourneau. Cet appareil n'est pas mis à feu et l'usine

(1) *Ech. Marchin, œuvres*, 1533-1595, f<sup>o</sup> 265; 1560-1570, f<sup>o</sup> 238; 1570-1573, f<sup>o</sup> 27; 1572-1581, f<sup>os</sup> 94, 187 v<sup>o</sup>; 1580-1593, f<sup>o</sup> 4 v<sup>o</sup>; 1600-1603, f<sup>o</sup> 27; 1608-1616, f<sup>o</sup> 89; 1614-1624, f<sup>o</sup> 379 v<sup>o</sup>; *Ech. Huy, œuvres*, 1632-1640, f<sup>o</sup> 215; AEL, *Gouvernement provincial de Liège (régime hollandais)*, 930, 3259; AEL, *Gouvernement provincial de Liège (régime belge), usines*, 68, 88, 173, 187, 224, 287; *Hypothèques de Huy, Transcriptions*, reg. 88, n<sup>o</sup> 30; reg. 282, n<sup>o</sup> 80; reg. 401, n<sup>o</sup> 25; AEL, *Cadastre primitif*, 163; *Notaire F. Devaux*, 3 mars 1837; *Cadastre de la Province de Liège. Marchin; Notaire Duvieusart*, 6 juin 1885; *Notaire Grégoire*, 23 mai 1896; *Bull. officiel des Lois et Arrêtés Royaux de la Belgique*, t. 20 (1839), pp. 702-703; A. WARZÉE, *o. c.*, pp. 495-496.

(2) AEL, *Gouvernement Provincial de Liège (régime belge), Usines*, 94, 100; *Cadastre de la Province de Liège, Marchin; Notaire Chapelle*, 12 juin 1854.

— un *martinet* — passe successivement aux sociétés de la Fabrique de Fer du Hoyoux, de Sclesin et de Couillet. Charles Delloye-Mathieu l'acquiert en 1846. Il introduit en 1848-1849 une demande d'autorisation pour y établir un laminoir. Bien que sa requête soit restée sans suite, l'établissement est équipé de ce laminoir (1859). Il consiste en 1860 en deux trains ébaucheurs, deux trains « pour ouvrir le fer », deux foyers d'affinerie et divers accessoires. L'usine passe en 1885 à la *Société Charles Delloye-Mathieu et Cie*, puis à la liquidation de cette dernière en 1896, à la *Société Anonyme des Tôleries Delloye-Mathieu* (1).

29. — LE LAMINOIR DE RÉGISSA. A. Smal-Delloye et Frères, formant la *Société Oscar Delloye et Cie*, par requête du 1<sup>er</sup> mars 1852, sollicitent l'autorisation d'établir sur le territoire de Vierset, une usine composée de quatre trains de laminoirs pour la fabrication des tôles et fers étirés. Dans l'entretemps, la société achète la parcelle A. 163 de Vierset. La permission demandée est accordée par arrêté royal du 4 juin 1856. En 1860, l'usine comprend en outre une fabrique de fer blanc. Le 10 juillet 1863, l'établissement est cédé à François Sillyé, qui en fait apport le 11 août 1875 à la Société Anonyme des Forges et Laminoirs de *Régissa* (2).

30. — LES LAMINOIRS DE WALDOR. Créée en 1576, la papeterie de Waldor est fréquemment citée aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Une partie de cette usine fut convertie en *laminoir* en 1781, semble-t-il. Son propriétaire, Nicolas Delloye, sollicita en 1810 l'autorisation d'y établir trois trains! mais l'usine n'en comporta jamais que deux; en 1816, elle occupait dix hommes et produisait six tonnes de tôle. En 1829, elle était passée à Hyacintye Delloye. En 1860, elle était formée de « deux laminoirs hydrauliques ». Clémentine Delloye, épouse Dufrenoy, en fit apport en 1874, à la *Société Paul Delloye et*

(1) AEL, *Gouvernement Provincial de Liège (régime belge)*, Usines, 116, 117, 225; *Cadastré de la Province de Liège, Marchin*; *Notaire Duvieusart*, 6 juin 1885; *Notaire Grégoire*, 25 mai 1896.

(2) Cette usine a parfois été appelée « du Grand Poirier »; AEL, *Gouvernement Provincial de Liège (régime belge)*, Usines, 123, 174, 211, 214, 257, 291, 310; *Cadastré de la Province de Liège, Marchin*; *Notaire Chapelle*, 4 septembre 1853; 10 juillet 1863; *Notaire Gheude, à Bruxelles*, 11 août 1875; A. WARZEE, *o. c.*, p. 496; A. DEMFUR, *o. c.*, 1873-1875, pp. 587-592.

*Saurs*; celle-ci fut dissoute en 1878 au profit des héritiers de Hyacinthe Delloye, qui abandonnèrent l'établissement en 1891 à la Société Dufrenoy-Delloye; celle-ci la conserva jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle (1).

31. — LE FOURNEAU DE RAWEAU. Cité pour la première fois en 1524, ce *fourneau* appartient en 1527 à Blanc Johan, Jean de Dave et Jean Thomeson. En 1530, la part de ce dernier passe à Mathieu Pirkin ou de Polleur, puis à Jean Wilkin. En 1532, le fourneau est à Blanc Johan; il en cède à ses fils Jean et Noël une moitié que ceux-ci abandonnent à Gilchon de Loist ou de Pirpont; en 1535, ce dernier acquiert la seconde moitié de l'usine. Mais celle-ci est saisie; elle passe à André le Fondeur, ou de Raweau, et à Collart le Pottier, qui ont purgé la saisie (1542). André et Collart sont encore en possession du fourneau lors de la dernière mention qui en est faite en 1548 (2).

32. — LE FOURNEAU DE PRÉ AU BOIS. En 1524, les collégiales de Saint-Martin à Liège et de Notre-Dame à Huy, seigneurs de Marchin, accensent à Mathieu Pirkin de Polleur, le « coup d'eau » du ruisseau de Lileau pour servir au *fourneau* récemment érigé au lieu-dit « Pré au Bois » en amont de Raweau. Deux ans plus tard, Mathieu cède à Jean (Wilkin) Fanart, la moitié de l'usine; il la récupère en 1530; à sa mort, le fourneau est cédé à Renier le Croseit (1546). Celui-ci en abandonne la moitié, en 1552, à Andrienne de Jauce et à son fils André; ce dernier renonce à ses droits en 1555. L'autre moitié passe à Collin le Croseit et à Barthélemy de Saint-Vitu (1566). En 1576,

(1) Cette usine, elle aussi, a parfois été nommée « du Grand Poirier »; *Ech. Marchin, œuvres*, 1572-1581, f<sup>os</sup> 181 v<sup>o</sup>, 235 v<sup>o</sup>; 1595-1598, f<sup>o</sup> 13; 1603-1608, f<sup>o</sup> 95 v<sup>o</sup>; 1608-1616, f<sup>os</sup> 33, 39 v<sup>o</sup>, 256, 325; 1625-1632, f<sup>o</sup> 23; 1632-1637, f<sup>o</sup> 179; 1638-1643, f<sup>os</sup> 115 v<sup>o</sup>, 116 v<sup>o</sup>; 1644-1651, f<sup>os</sup> 58 v<sup>o</sup>, 117 v<sup>o</sup>, 121; 1651-1659, f<sup>o</sup> 202; 1667-1677, f<sup>o</sup> 315 et page de garde; 1711-1736, f<sup>o</sup> 54; 1736-1745, f<sup>o</sup> 38; *proclamations et testaments*, 1595-1635, f<sup>os</sup> 188, 300; AEL, *Préfecture*, 1844; AEL, *Gouvernement provincial (régime hollandais)*, 930, 3259; AEL, *Cadastré primitif*, 163; AEL, *Gouvernement provincial (régime belge)*, 88; *Cadastré de la Province de Liège. Marchin; Notaire Moreau*, 30 mai 1874.

(2) *Ech. Marchin, œuvres*, 1514-1532, f<sup>os</sup> 114 v<sup>o</sup>, 161 v<sup>o</sup>, 166 v<sup>o</sup>; 1510-1530, f<sup>os</sup> 64, 154; 1523-1552, f<sup>os</sup> 12, 212; 1529-1544, f<sup>o</sup> 88 v<sup>o</sup>; 1533-1595; f<sup>o</sup> 201 v<sup>o</sup>; 1546-1553, f<sup>o</sup> 18 v<sup>o</sup>; AEL, *Collégiale Saint-Martin*, 573.

le fourneau a disparu; le coup d'eau est accensé à Henri de Franchimont (1576), puis à Servais fils de Gilles de Loroix (1581) (1).

33. — LE FOURNEAU DE BRUSPRÉ. En 1527, Gilet Riffart et son gendre Pholien de Jauce acquièrent un coup d'eau traversant le Pré au Bois, sur le ruisseau de Lileau. La participation de Pholien est recueillie en 1542 par les frères Jean et Henri Noël, puis (1553) par Jean Noël et Raskin de Fléron, enfin par Henri Bardoul à la suite d'une saisie (1575). Pierre Bardoul, chanoine de Notre-Dame de Huy et fils de Henri, accense le fourneau à Philippe Ruffe en 1616. L'usine est héritée en 1645 par le fils de Philippe Ruffe, prénommé Philippe lui aussi. Elle est citée pour la dernière fois en 1648 (2).

34. — LE FOURNEAU DE LISE. Ce fourneau est cité dès 1478; il appartient alors à Henri de Fumal; en 1506, Jean Thomeson de Polleur en cède un sixième à Pirot Riffart; les fils de ce dernier, Pirot et Gilet sont maîtres de l'usine entre 1528 et 1537. En 1552, ce fourneau est en ruine. Jean, fils de Gilet Riffart, et Pholien de Jauce, son beau-frère, en accensent l'emplacement à Piron Saveneux de Namur et à Henri Jamotte de Solières. En 1553, le fourneau reconstruit est accaparé par Piron Saveneux seul. Mais en 1573, au plus tard, ce fourneau est à nouveau ruiné. Bastin de Pont en acquiert la possession et s'engage à ne pas faire édifier une usine qui puisse porter préjudice au fourneau de Bruspré appartenant à Jean Noël. Entre 1626 et 1631, on construit sur cet emplacement un moulin à poudre encore cité en 1645 (3).

(1) *Ech. Marchin, œuvres*, 1514-1532, f<sup>os</sup> 120, 121 v<sup>o</sup>, 166 v<sup>o</sup>; 1510-1530, f<sup>os</sup> 123, 138 v<sup>o</sup>; 1523-1552, f<sup>os</sup> 187, 332 v<sup>o</sup>; 1529-1544, f<sup>o</sup> 53; 1533-1595, f<sup>os</sup> 29, 82, 98 v<sup>o</sup>; 1546-1553, f<sup>os</sup> 2 v<sup>o</sup>, 64, 88 v<sup>o</sup>; 1553-1570, f<sup>os</sup> 26 v<sup>o</sup>, 35 v<sup>o</sup>, 106; 1570-1580, f<sup>o</sup> 95; 1580-1593, f<sup>o</sup> 24 v<sup>o</sup>; *Ech. Huy, œuvres*, 1557-1560, f<sup>o</sup> 181; AEL, *Collégiale Saint-Martin*, 573.

(2) *Ech. Marchin, œuvres*, 1510-1530, f<sup>os</sup> 96, 159, 200 v<sup>o</sup>; 1523-1552, f<sup>os</sup> 6, 44 v<sup>o</sup>, 269; 1533-1571, f<sup>o</sup> 22 v<sup>o</sup>; 1533-1595, f<sup>os</sup> 41, 121, 265 v<sup>o</sup>; 1546-1553, f<sup>os</sup> 42, 85 v<sup>o</sup>; 1570-1580, f<sup>o</sup> 78; 1572-1581, f<sup>o</sup> 180; 1580-1593, f<sup>o</sup> 232 v<sup>o</sup>; 1614-1624, f<sup>os</sup> 21, 425 v<sup>o</sup>; 1625-1632, f<sup>os</sup> 125, 307; 1632-1637, f<sup>o</sup> 79; 1644-1651, f<sup>o</sup> 30; 1651-1659, f<sup>os</sup> 190 v<sup>o</sup>, 204 v<sup>o</sup>; *Ech. Huy, œuvres*, 1641-1648, f<sup>o</sup> 428; AEL, *Collégiale Saint-Martin*, 573.

(3) *Ech. Marchin, œuvres*, 1492-1515, f<sup>os</sup> 22 v<sup>o</sup>, 49, 67 v<sup>o</sup>, 99 v<sup>o</sup>, 161 v<sup>o</sup>; 1510-1530, f<sup>o</sup> 93; 1523-1552, f<sup>o</sup> 326; 1529-1544, f<sup>os</sup> 118, 140; 1533-1595, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>; 1546-1553, f<sup>o</sup> 68 v<sup>o</sup>; 1570-1573, f<sup>o</sup> 42; 1570-1580, f<sup>os</sup> 19, 46 v<sup>o</sup>; 1572-1581, f<sup>o</sup> 30; 1594-1600, f<sup>o</sup> 48; 1625-1632, f<sup>o</sup> 419; 1638-1643, f<sup>o</sup> 11; 1644-1651, f<sup>o</sup> 38; 1659-1666, f<sup>o</sup> 89 v<sup>o</sup>; *proclamations et testaments*, 1595-1635, f<sup>o</sup> 50 v<sup>o</sup>; AEL, *Collégiale Saint-Martin*, 573.

35. — LE FOURNEAU DE TRIFOIS. Situé sur le « ruisseau de Jamagne » et cité pour la première fois en 1524, ce fourneau appartient alors à Jean Fanart; de 1527 à 1532, le cens dû pour le « coup d'eau » de cette usine est payé par Blanc Johan, Jean de Dave et Jean Thomesson; en 1550, l'établissement a été converti en papeterie <sup>(1)</sup>.

36. — LA FORGE DE VAUX. Située sur le « ruisseau de Jamagne », cette *platinerie* est issue d'une accense de « coup d'eau » accordée en 1563 par Marguerite, veuve de Siane du Pont, à Jaminon de Mafreng; l'usine est construite la même année. Saisie par Philippe Tamison, elle est accensée à Jean Noël qui la détient de 1568 à 1576; puis elle fait retour à Philippe Tamison qui l'accense à Jeanne le Croseit, veuve d'Antoine de Résimont (1598). En 1599, l'usine est en mauvais état; elle n'est plus mentionnée dans la suite <sup>(2)</sup>.

<sup>(1)</sup> *Ech. Marchin, œuvres*, 1514-1532, f<sup>os</sup> 120 v<sup>o</sup>, 124 v<sup>o</sup>, 134 v<sup>o</sup>; 1510-1530, f<sup>o</sup> 92; 1546-1553, f<sup>o</sup> 42; AEL, *Collégiale Saint-Martin*, 573.

<sup>(2)</sup> *Ech. Marchin, œuvres*, 1553-1570, f<sup>o</sup> 121, 1560-1570, f<sup>os</sup> 42, 172, 173; 1570-1573, f<sup>o</sup> 25 v<sup>o</sup>; 1570-1580, f<sup>os</sup> 85, 88; 1572-1581, f<sup>o</sup> 115 v<sup>o</sup>; 1594-1600, f<sup>os</sup> 47, 113 v<sup>o</sup>; 1595-1598, f<sup>o</sup> 112 v<sup>o</sup>; 1600-1603, f<sup>o</sup> 24 v<sup>o</sup>.

# NUMISMATIQUE LIEGEOISE

## Notes sur la monnaie de compte dans la Principauté de Liège

par Hubert FRERE

---

Au cours de nos recherches sur la numismatique liégeoise, nous avons pris connaissance de textes, édités parfois depuis plusieurs siècles et où il était fait mention de monnaies dont l'identification n'était pas aisée. Ainsi s'est peu à peu constituée au fil des années, une petite documentation sur la monnaie de compte dans la principauté; elle portait de diverses indications fournies par de Vlierden <sup>(1)</sup>, Simonon <sup>(2)</sup> et de Chestret <sup>(3)</sup> et rassemble un certain nombre de données puisées dans plusieurs recueils <sup>(4)</sup>. Une partie de cette documentation a été utilisée pour des mémoires sur la numismatique liégeoise parus dans la *Revue belge de Numismatique* <sup>(5)</sup>.

Il nous a paru qu'un essai de synthèse, si imparfait et provisoire

<sup>(1)</sup> (L. DE VLIERDEN), *Edits et publications des monnoyes lesquelles ont eu cours par les Pays et Principauté de Liège, depuis l'an 1477 jusques à présent*, Liège, 1675, p. 192. Voir aussi J. RUWET, *Les Edits Monétaires Liégeois, 1482-1625*, dans *Bulletin de la Commission Royale des Anciennes Loix et Ordonnances de Belgique*, 18, 1954, pp. 235-290.

<sup>(2)</sup> P. SIMONON, *Traité historique et méthodique sur l'usage et la nature des anciennes monnaies*, tome 2, Liège, 1758, p. 373, *Anciennes monnaies liégeoises*.

<sup>(3)</sup> Baron Jules DE CHESTRET DE HANEEEE, *Numismatique de la Principauté de Liège et de ses dépendances* (désormais : *Numismatique*), dans *Mémoires couronnés de l'Académie royale de Belgique*, tome L, Bruxelles, 1890, pp. 25-26 et 453. Supplément, Liège, 1900, pp. 5-6.

<sup>(4)</sup> Nous en avons cité un certain nombre dans *Revue belge de numismatique* (désormais : *RBN*) 108, 1962, p. 126, note 5.

Nous tenons à remercier ici MM. F. Discry, J. Hoyoux, R. Forgeur, A. Joris, J. Knaepen, N. Rouche, E. Tellier, R. Van der Made et M. Yans qui nous ont signalé des mentions de monnaies dans des textes non encore édités.

<sup>(5)</sup> Ce sont :

*Le bourgeois et les premiers florins liégeois*, dans *RBN* 103, 1957, pp. 89-106; voir pp. 90-96.

*Monnaies de l'Evêque de Liège, frappées à Huy et à Statte*, dans *RBN* 108, 1962, pp. 113-152; voir pp. 122-137.

*Monnaies de l'Evêque, frappées à Liège (avant 1344) et à Avroy*, dans *RBN* 109, 1963, pp. 37-73; voir pp. 40-41.

qu'il paraisse, même après plusieurs années, pourrait rendre service à nos confrères; nous le livrons donc dans son état actuel, dans l'espoir que ses insuffisances même susciteront des observations permettant d'y revenir plus tard <sup>(1)</sup>.

#### LA MONNAIE DE COMPTE

La monnaie réelle (du latin *res*, chose) est un moyen de paiement; c'est la pièce de monnaie qui circule de main en main; on peut la toucher, la manier, voire l'entasser. Pour ce qui concerne la pièce de monnaie liégeoise, elle est devenue un objet de collection et un document archéologique; on peut la peser et analyser la matière dont elle est faite. Cette pièce a eu une valeur en rapport avec celle du métal, donc soumise à des fluctuations : la même pièce a pu être appréciée différemment d'un jour à l'autre, d'une ville à une autre, et encore par le même utilisateur en des occasions différentes, le même jour et dans le même lieu.

La monnaie de compte est une notion abstraite, imaginaire, inventée, croit-on, pour la facilité des calculs des marchands, des changeurs, des comptables, dans le but de réduire à une commune mesure la valeur des pièces de la circulation, qu'elles soient anciennes ou récentes, locales ou étrangères <sup>(2)</sup>. Elle fournit la valeur relative d'une monnaie réelle par rapport à une notion prise comme référence; si l'unité considérée répond bien aux besoins et paraît commode, son emploi se généralise. Citons simplement à titre d'exemple, dont nous reparlerons plus loin, le *gros tournois* du roi de France primitivement

(1) Une partie du présent sujet a fait l'objet d'une communication au Cercle numismatique liégeois le 14 avril 1967; au Musée Curtius, le 25 octobre 1967.

(2) Sur le sujet, voir J. PLANCHET et A. DIEUDONNÉ, *Manuel de numismatique française*, tome 2, 1916, pp. 76-94; tome 4, 1936, pp. 41-50 et 336, ainsi que les auteurs cités à nos articles antérieurs et en outre :

J. LONCHAY, *Recherches sur l'origine et la valeur des ducats et des écus espagnols; Les monnaies réelles et les monnaies de compte*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres*, etc... Bruxelles, 1906, pp. 517-610.

E. BIGWOOD, *Le régime économique et juridique de l'argent au Moyen-Age*. Bruxelles, 1921, p. 633.

H. VAN WERVEKE, *Monnaies, lingots, marchandises? Les instruments d'échange aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, dans *Annales d'histoire économique et sociale*, 4, 1932, pp. 452-468.

E. FOURNIAL, *L'indexation des créances*, dans *Le Moyen-Age*, 69, 1963, pp. 583-596.

frappé à la valeur de 12 deniers (*sou tournois*). Il monte à 15 deniers, et à ce moment valait un *sou parisis*, puis à 16, 28, 32, etc...

Actuellement, la monnaie de compte s'identifie avec la monnaie réelle; personne n'imaginerait qu'on puisse donner une pièce de cent francs pour payer 91 francs, ou l'accepter en paiement de 108 francs.

Cependant, si la monnaie de compte est imaginaire, elle n'est pas une création arbitraire; elle tire son origine d'une monnaie réelle (1); cette monnaie réelle existe encore parfois dans la circulation, tel le gros de Flandre, frappé à la valeur du gros de compte; parfois elle n'est plus frappée, c'est le cas du *vieux gros*, du *vieil écu d'or* ou plus proche de nous, du *denier tournois* sous Louis XVI.

Il convient enfin de retenir que cette monnaie de compte est sujette à fluctuations de valeur; on peut s'en convaincre par l'observation des monnaies étrangères, et des monnaies réelles : nous y reviendrons.

#### LE LIVRE DE COMPTE

A l'origine, la *livre* était un poids; lorsqu'au moyen d'une certaine quantité de métal du poids d'une livre (métal fin, croyons-nous), on a frappé 20 sous, c'est-à-dire 240 deniers, le nom de livre a été donné et est resté attaché à la somme de ces 20 sous. On sait que dès l'époque carolingienne, où l'on ne frappait que des *deniers* ou des demi-deniers (oboles) en argent, le mot *sou* désignait la somme de 12 deniers.

La livre comptée (*livre de compte, livre de paiement*) était la somme de 20 sous, donc de 240 deniers. Il ne faut pas la confondre avec une notion plus récente : la *livre de gros*, constituée en prenant pour unité, non pas le denier, mais le gros, et qui était donc constituée de 240 gros. Il faut également la distinguer de la *livre de 40 gros*, égale au total de ces 40 gros, et où le gros n'était pas pris pour denier; il valait  $240 : 40 = 6$  unités.

A partir de ces indications nous pouvons établir une échelle des valeurs où, dans chaque colonne, on trouvera à tous les niveaux la

(1) H. VAN WERVEKE, *RBPH*, 1934, *Monnaie de compte et monnaie réelle*, pp. 123-124.

même valeur, exprimée par le nombre d'unités de chaque niveau; la livre tournois, par exemple, vaut 20 sous ou 240 deniers.

1

<i>pite (ou pougeoise)</i> .....	960	48	4	2	1
obole (ou maille) .....	480	24	2	1	
dernier tournois .....	240	12	1		
sou .....	20	1			
livre tournois .....	1				

Pour établir un compte, on enregistrera successivement la valeur de chaque pièce réelle en monnaie de compte : livres, sous, deniers. On fera l'addition par catégorie, en retenant à la fin, que chaque fois qu'il y a 12 deniers on compte 1 sou et que, chaque fois qu'on obtient 20 sous, on compte une livre. Pour payer 23 livres 8 sous 9 deniers (ce qui, en numérotation décimale intégrale, ferait 5 625 deniers) [(23 × 20 × 12 = 23 × 240 = 5520) ÷ (8 × 12 = 96) ÷ 9 deniers], on additionne des pièces de monnaie quelconques prises chacune pour sa valeur, par exemple :

en or, 2 pièces valant ensemble .....	13 l.	11 s.	6 d.
en argent, 8 pièces, en tout .....	9 l.	16 s.	6 d.
en cuivre, 2 pièces, soit .....	—	—	9 d.
	22 l.	27 s.	21 d.
or, 12 deniers font 1 sou, donc .....	—	÷ 1 s.	—12 d.
	22 l.	28 s.	9 d.
et 20 sous font une livre, donc .....	÷ 1 l.	—20 s.	—
finalement, on obtient .....	23 l.	8 s.	9 d.

Le temps passant, le denier carolingien primitif s'était diversifié d'une région à l'autre; deux des deniers dérivés les plus connus sont le *denier tournois* et le *denier parisis*. On sait qu'ils n'avaient plus la même valeur, et qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, ils étaient fixés au rapport de 5 à 4, c'est-à-dire que 5 *deniers tournois* étaient l'équivalent de 4 *deniers parisis*, ou encore que le *denier parisis* valait un *denier tour-*

nois un quart. Autre exemple plus proche de nous : en 1284, 2 *deniers liégeois* valent 3 *deniers de Louvain* (1).

Il va de soi qu'il y a autant de livres comptées que de deniers.

La plus ancienne mention de livre à Liège est due à Notger qui, en 1002, verse à l'abbé de Saint-Riquier : « 33 *denariorum libris ex thesauro Sancti Lamberti* »; il en est encore fait usage en 1576 (2).

#### LE MARC DE COMPTE

Le *marc* était également un poids; il pesait 8 onces, soit la moitié de la livre de 16 onces (car il y en eut de 12 et de 15 onces). Lorsque la quantité de métal (métal fin, peut-être) avec laquelle on frappait 240 deniers fut tombée au poids d'un marc, le nom de marc fut donné à la livre comptée, et lui resta attaché lorsque le métal nécessaire descendit en dessous du poids d'un marc. Nous nous occuperons pas de rechercher s'il s'agissait d'une dépréciation de la monnaie, d'une hausse de l'argent ou d'un phénomène plus complexe.

L'identification du marc à la livre comptée était à Liège un fait accompli au XIII<sup>e</sup> siècle (3); de là, la mention caractéristique suivante : 12 *sous d'esterlins au marc*, ce qui signifie que  $12 \times 12 = 144$  esterlins sont estimés valoir *un marc* (ou livre) *compté*, soit  $20 \times 12 = 240$  deniers liégeois (4); de la même façon, on écrira 30 *sous de deniers tournois au marc* (5).

(1) S. BORMANS et E. SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'Eglise Saint-Lambert de Liège* (désormais CSL) 2, 1896, p. 385, n° 757, du 9 novembre 1284 : *in mille libris lovaniensibus parvorum denariorum honorum et legalium, quorum tres duos denarios leodienses debent valere.*

(2) *Chronicon Hariulphi monachi S. Richarii centulensis*, éd. d'ACHERY, *Spicilegium*, 2<sup>e</sup> éd. Paris 1723, tome 2, pp. 329-332, acte du 28 octobre 1002; CSL, 5, 1918, p. 398, n° 4289, du 23 juin 1576 : 11.000 *livres tournois*.

(3) CSL, 2, p. 304, n° 709 du 4 janvier 1279 (n.st.) : *viginti solidis leodiensibus pro marcha qualibet computatis...* Il est déjà question du marc en 1203, cf. CSL, 6, 1933, p. 240, n° 1262.

Nous profiterons de l'occasion pour rectifier ce que nous avons écrit ici même (*Chronique*, 56, 1965, p. 116). Comme le propose W. HAVERNICK, *Hamburger Beiträge zur Numismatik*, 16, 1966, p. 716, il faut lire dans ce texte de 1264 : 200 *marcs de liégeois* et non pas 200 *mille deniers liégeois*.

Un acte du 25 juin 1519 cite encore le *marc de cens*, cf. CSL, 5, p. 273, n° 3516.

(4) CSL, 2, p. 285, n° 696, du 30 avril 1277 (en réalité, 28 juin) : *summa ducentarum quinquaginta marcarum sterlingorum, duodecim solidis pro marca qualibet computandis.*

(5) CSL, 2, p. 456, n° 796, du 15 octobre 1289 : *quatuor milium marcharum leodiensium, triginta solidis turonensibus pro marcha computandis.*

En les réduisant, ces équivalences signifient respectivement que 3 *esterlins* sont estimés valoir 5 *deniers liégeois*, et que 2 de ces derniers sont l'égal de 3 *deniers tournois*. Il nous suffit de constater le rapport énoncé par les textes, au moyen de la monnaie de compte, réservant le point de savoir si les partenaires ont traité équitablement, s'ils ont tenu compte de frais, comme le change, ou encore si la quantité d'argent contenue dans les pièces s'y trouve bien dans les proportions indiquées. Même si l'une des parties a fait pression sur l'autre, ou si l'un des deniers faisait prime et était plus recherché, nous savons ce que les intéressés ont voulu dans chacune de ces circonstances.

Revenant à l'échelle établie sur la base du denier tournois, nous en formerons une semblable pour le denier liégeois. On peut aisément placer dans ce tableau, des monnaies réelles prises pour leur valeur de compte à un moment donné. Si cette valeur ne coïncide pas exactement avec une des valeurs de compte, elle viendra s'intercaler entre elles. Pour l'exemple, nous avons fait figurer l'esterlin compté pour deux deniers liégeois (1). *Copé* est le nom donné au quart de denier; *maille* est le nom roman de l'obole, laquelle vaut la moitié du denier.

II

copé .....	960	48	24	4	2	1
obole (ou maille) .....	480	24	12	2	1	
denier liégeois .....	240	12	2	1		
esterlin .....	120	6	1			
sou .....	20	1				
livre (ou marc) de compte ..	1					

LA MONNAIE TOURNOISE DE COMPTE

A la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, on constate dans les trouvailles la présence de *deniers tournois* de France et, sans préjudice de comptes en *esterlins*, *deniers parisis* ou autres, on rencontre de plus en plus fréquemment des évaluations en livres, sous et deniers tournois. En 1289

(1) S. B. ERNST, *Histoire du Limbourg*, tome 5, *Codex diplomaticus valkenburgensis*, p. 23, n<sup>o</sup> 19, acte d'Henri de Gueldre de 1266 : *decem solidos sterlingorum pro marcha (leodiensi)*.

et 1291, 2 *deniers liégeois* sont estimés valoir 3 *deniers tournois*; ils en valent 4 en 1294 et 1304 (1).

Depuis 1302, on se réfère souvent au *gros tournois du roi de France*, pris de 1302 à 1320 pour 16 deniers; mais aussi en 1302 et 1328 pour 28, en 1317 pour 18, en 1319 pour 22... on pourrait multiplier les exemples (2).

Cependant à Dinant en 1324, 1330 et 1393, le *gros tournois* est pris pour 14 *deniers tournois* (3); à Saint-Trond en 1364, on compte 2 *vieux tournois noirs pour chaque denier de cens*; et pour 8 *deniers de cens*, on donne un *vieux gros tournois de la monnaie du roi de France, ou 16 vieux tournois noirs, ou leur équivalent en un autre paiement pour chaque gros* (4).

Ceci montre une hausse du gros tournois, ou si l'on préfère, une baisse du denier tournois, mais elle n'est ni constante, ni régulière; l'impression prévaut que les parties à l'occasion de chaque opération ont choisi le cours qui leur convenait, sans trop se soucier, même l'évêque, d'un quelconque cours officiel.

Le graphique A rassemble un certain nombre d'indications relatives au denier liégeois, au gros tournois et à l'esterlin, en prenant pour unité le denier tournois; chaque point correspond à une évaluation, les droites qui les réunissent sont arbitraires et n'ont d'autre objet que de souligner le mouvement de hausse.

Bien entendu, avec la différenciation des espèces réelles d'or et d'argent, dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, les contractants multiplient les évaluations les plus diverses; il n'est pas possible de nous étendre là-dessus.

Difficulté supplémentaire, on constate en 1351 une différence entre la monnaie tournoise de Liège et celle de Huy. Le rapport est de 10 à 11 et s'exprime comme suit : « *33 libras 8 solidos 9 denarios turonenses*

(1) *CSL*, 2, p. 456, n° 796, du 15 octobre 1289, p. 477, n° 811, du 19 mai 1291; P. DOPPLER, *Schepenbrieven van het kapittel van Sint-Servaas te Maastricht*, dans *Publications de la société historique et archéologique du Limbourg*, Maastricht, 36, 1900, p. 40, n° 33 du 4 juin 1294 et *CSL*, 3, 1898, p. 38, n° 818, du 7 janvier 1304 (n. st.).

(-) Voir *RBN*, 103, 1957, pp. 90-96, et 108, 1962, pp. 129-134. Un acte du 5 janvier 1569 cite encore 7 sous de vieux gros tournois cf. *CSL* 5, p. 382, n° 4185.

(3) S. BORMANS, *Cartulaire de la commune de Dinant*, tome I, Namur, 1880, p. 92, n° 32, du 25 janvier 1324; p. 100, n° 35, du 8 juin 1340, et p. 129, n° 40 du 11 mars 1393.

(4) Ch. PIROR, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, Bruxelles, 1870, p. 574, n° 418 du 6 février 1364.

*denarios monete hoyensis valentes in moneta leodiensi 30 libras 7 solidos 11 deniaros obolum turonenses* » (1).

#### LES ÉDITS MONÉTAIRES

L'évêque usait de son droit de régler de cours les monnaies réelles; il décrète la valeur de celle qu'il forge, et tarifie les espèces étrangères qu'il tolère dans la circulation. (2).

Les édits dont le texte a été conservé sont rares et de date relativement récentes; cependant les chroniqueurs nous fournissent quelques indications à interpréter avec prudence; c'est ainsi qu'ils relatent des troubles ou des remous qu'ils attribuent aux manipulations monétaires d'Otbert (1091-1119), de Rodolphe de Zaehringen, de Hugues de Pierrepont et de Hugues de Chalon.

Quant aux édits eux-mêmes, nous rappellerons ceux d'Otbert, relatifs à la circulation dans ses états de la monnaie frappée à Wessem par l'abbé de Saint-Pantaléon de Cologne; un autre de Henri de Gueldre vers 1252, déterminant les conditions de la frappe; et celui de Jean de Flandre daté du 17 juin 1288, et dont le texte est perdu, qui fixait pour deux ans le cours des monnaies, frappées par l'évêque ou étrangères (3).

Après deux édits d'Englebert de la Marck sur lesquels nous reviendrons, on trouve un édit de Jean de Bavière du 28 octobre 1394, réglant les cours pour 20 ans, un tarif de l'élu Thierry de Hornes du 7 octobre 1406, ainsi que deux édits de Jean de Heinsberg des 29 décembre 1449 et 24 mai 1456 (4); tous ces actes sont perdus.

Les édits d'Englebert de la Marck sont intéressants (5). En 1348, l'évêque décide pour 10 ans que 8 deniers de bonne monnaie égale-

(1) J. THIMISTER, *Cartulaire... de l'église collégiale Saint-Paul*. Liège, 1878, *Rentes et dépenses de l'année 1351*, p. 226.

(2) Voir notre article : *Le droit de monnaie de l'évêque de Liège*. dans *Revue numismatique*, 6<sup>e</sup> série, tome 8, Paris 1966, pp. 70-88.

Il faut noter cependant que le chapitre de Saint-Lambert fixe le cours des monnaies dans sa seigneurie de Lith, *CSL* 6, p. 134, n° 703 du 3 avril 1376. Lith est dans le Brabant septentrional.

(3) CHESTRET, *Numismatique*, pp. 81 et 387. Pour le dernier acte cité, cf. *RBN* 99, 1953, pp. 69-70. et 108, 1962, p. 120. note 5.

(4) E. FAIRON, *Chartes confisquées aux bonnes villes du pays de Liège et du comté de Looz après la bataille d'Othée* (1408), Bruxelles 1937, p. 89 acte du 28 octobre 1394, et p. 298, du 7 octobre 1406; H. PIRENNE, *Histoire de la constitution de la ville de Dinant au Moyen-Age*, tome 2, 1889, p. 67, note 6.

(5) CHESTRET, *Numismatique*, pp. 390-392; voir aussi *RBN* 103. 1937, pp. 90-91.

ront 28 deniers courants; en outre, il annonce la frappe de pièces de monnaies de la valeur de 2 *sous* (24 deniers) *courants* : il en faudra 16,5 pour valoir un *florin*, 20 pour un *royal*, et 22 pour un *écu*. En d'autres termes, ces pièces d'or vaudront respectivement 33, 40 et 44 *sous de la monnaie courante de Liège*, la valeur exacte prévue à un acte de 1347, où il est précisé pour ces trois pièces : 33, 40 et 44 *sous de petits tournois del commun payement de la Cité* <sup>(1)</sup>.

En 1358, l'évêque décide pour cent ans que le *viez gros tournois* sera pris pour 32 *deniers commun paiement courant en bourse dans la Cité*; pour le *denier de cens* on comptera 4 *deniers du dit payement*.

A ce moment, coexistent donc deux deniers de compte, dont l'un est le quadruple de l'autre, rapport qui doit se maintenir cent ans; ces deniers se retrouvent sous différentes dénominations dont les suivantes :

$$1 \begin{cases} \text{denier de cens} \\ \text{denier de bonne monnaie} \\ \text{denier liégeois} \end{cases} = 4 \begin{cases} \text{deniers de commun payement} \\ \text{deniers de petite monnaie} \\ \text{deniers tournois} \end{cases} \text{ (}^2\text{)}$$

C'est sur la base du denier *le plus faible* qu'on évalue les pièces de la circulation : *bourgeois* (de 2 *sous*); *gros tournois*, *florin*, *royal*, *écu*, etc...

Il est possible d'établir un tableau combinant les systèmes des deux deniers de compte, et d'y placer quelques monnaies réelles, par exemple pour l'année 1358, le *gros tournois* et le *royal* <sup>(3)</sup> :

III

denier tournois . . . . .	960	480	240	48	32	12	4	1
denier liégeois . . . . .	240	120	60	12	8	3	1	
sou tournois . . . . .	80	40	20	4	—	1		
<b>gros tournois</b> . . . . .	30	15	—	—	1			
sou liégeois . . . . .	20	10	5	1				
livre tournois . . . . .	4	2	1					
<b>royal d'or</b> . . . . .	2	1						
livre liégeoise	1							

<sup>(1)</sup> *CSL* 4, 1900, p. 65, n° 1330 du 7 mai 1347.

<sup>(2)</sup> Pour plus de détails voir la liste donnée dans *RBN* 108, 1962, pp. 128-129. On ajoutera quelques actes plus récents : *CSL* 5, p. 6, n° 1838 du 6 août 1392 : *cens de 3 sous et 6 deniers de bonne monnaie*; p. 109, n° 2482 du 12 juin 1436 : record citant *1 denier de bonne monnaie*; p. 210, n° 3140 du 26 janvier 1481 : *50 sous de bonne monnaie* d'après d'anciens statuts du chapitre de Saint-Lambert; et p. 298, n° 3660 du 20 juin 1528 : *12 deniers de cens fortis*, etc...

<sup>(3)</sup> Le *royal* valait 40 *sous* en 1348; nous avons cru pouvoir lui laisser cette valeur en 1358, puisqu'il était encore évalué 15 *gros* en 1406.

LES GROS DE COMPTE

De nouvelles valeurs apparaissent; nous avons déjà cité le *gros de compte*; en 1458, il vaut 12 sous, et il en faut 12 pour faire un *florin* <sup>(1)</sup>. Cette valeur du florin se rencontre depuis au moins 1350.

De cette époque, sur laquelle nous sommes encore incomplètement renseigné, date le *griffon* <sup>(2)</sup> de 20 *boudrea* (*botdrager* ou *baudrier*) valant, au moins de 1423 à 1534, 10 *livres* 10 *sous*; le *boudrea* vaut 10 sous 6 deniers <sup>(3)</sup>.

Vers les années 1469 à 1486, il est fait mention de *livres de 40 gros monnaie de Flandre* <sup>(4)</sup>; on précise aussi que 20 *aidants* ou 20 *patards* font un florin <sup>(5)</sup>.

de Vlierden a édité un certain nombre de *cris du perron* ou d'édits de 1477 à 1625; on trouve encore une mention du *hodreaz* le 23 octobre 1477, des *plaques* et des *blancs* le 2 novembre 1478, des *mittes* et des *gigots* le 5 septembre 1478, des *patards* le 7 février 1512; néanmoins, dès avant 1477, ce sont ordinairement en *florins*, *aidants* et *sols* que sont donnés les cours. Un édit de Jean de Hornes du 19 juin 1490, évalue le *patard* 72 *copilles de Liège* <sup>(6)</sup>.

(1) P. X. F. DE RAM, *Analecta leodiensia*, Bruxelles 1844, p. 468.

(2) DE VLIERDEN, *op. cit.*, p. 292; J. CUVELIER, *Inventaire des archives de l'abbaye du Val-Benoit-lez-Liège*, dans *BIAL* 30, 1901, p. 237, n° 402 du 3 août 1420 : 8 *florins* appelés *griffons d'or*, de *second cuingne de monsaingneur de Liège*, qui *jadit fut assavoir monsaingneur Jehan Duke en Beawières*; p. 245, n° 421 du 25 juin 1423, et p. 283, n° 497 du 19 octobre 1519 : 10 *livres* 10 *sous de Liège* pour chaque griffon. Il en était encore ainsi en 1534; d'après un record des échevins de Liège du 15 avril 1534 cité par P. SIMONON, *Nouveau traité des rentes et des monnoies*, Liège 1765, p. 311, le griffon était évalué *huit aidans et dixhuict sols liégeois*, et le *boudra* *dix sols et demi liégeois*.

(3) *Botdrager* est le nom donné en Flandre à plusieurs doubles gros, cf. H. ENNO VAN GELDER, *Aantekeningen bij de Vlaamse muntslag 1384-1434*, dans *RBN* 107, 1961, p. 154, et CHESTRET, *Numismatique*, p. 181.

Un facteur qui a contribué à la pénétration de la monnaie flamande dans la principauté, est la sentence du 24 octobre 1408, prise après Othée par le duc de Bourgogne (également comte de Flandre) et le comte de Hainaut, suivant laquelle leurs monnaies auront cours dans la Principauté de Liège comme chez eux; cf. S. BORMANS, *Recueil des Ordonnances de la principauté de Liège*, Bruxelles 1878, p. 420.

(4) DE RAM, *op. cit.*, p. 472, le 11 janvier 1469; p. 757, le 15 septembre 1484 et p. 810, le 9 octobre 1486. *CSL* 5, p. 219, n° 3186 du 22 mai 1484 : 30.000 *livres de gros monnaie de Flandre*, et p. 329, n° 3847 du 5 novembre 1542 : 104 *florins de 40 gros de Flandre*.

(5) *CSL* 5, p. 179, n° 2954, acte de Louis de Bourbon du 18 février 1482, reproduit en annexe n° 12, p. 577 : le florin d'or vaut 20 *patards* de Bourgogne.

(6) *Dinant*, tome 3, Namur 1882, p. 114, n° 225.

D'après de Vlierden, la situation s'est bien compliquée, puisqu'il montre qu'on use de son temps <sup>(1)</sup>, de 5 systèmes de compte, articulés les uns sur les autres; trois sont basés sur le denier, le sou et la livre, les deux autres sur le patard et le florin.

Pour la compréhension, voici immédiatement les subdivisions des chaque système; de chaque livre :

IV

<i>copé</i> .....	960	48	4	2	1
obole (maille) .....	480	24	2	1	
denier .....	240	12	1		
sou .....	20	1			
livre (marc) .....	1				

et de chaque florin :

V

<i>copé</i> .....	1920	96	4	2	1
demi-denier ( <i>nite</i> ) .....	960	48	2	1	
denier ( <i>sou</i> ) .....	480	24	1		
patard .....	20	1			
florin .....	1				

Le qualificatif ou le contexte peuvent nous éclairer et permettre d'identifier celle des trois livres, ou celui des deux florins, qui est utilisée. On se souviendra aussi qu'à côté des florins de compte, il existe des pièces d'or ou d'argent appelées florins, et dont la valeur s'écarte des florins de compte : ainsi l'évêque frappe, à Bouillon en 1612, des *florins d'or* valant 3 *florins Brabant* 6 *patards*, ce qui équivaut à 13 *florins liégeois* 4 *aidants* de compte.

Comment en est-on arrivé là ?

### LES PATARDS DE COMPTE

*Patard* est le nom donné dans les Pays-Bas bourguignons à une pièce de monnaie de la valeur de 2 *gros*, ceux-ci étant eux-mêmes comptés pour 12 *sous*. La monnaie bourguignonne, et donc le patard,

<sup>(1)</sup> DE VLIERDEN, *op. cit.*, p. 192; SIMONON, *op. cit.*, p. 134, compte en florins, patards, livres, sous et deniers.

a été imposée à la Principauté de Liège par Philippe le Bon, sous Louis de Bourbon <sup>(1)</sup>. Demeuré en usage, le patard réel a porté des dénominations diverses (*aidant, gage, gaiche, briquet* - cfr Chestret n° 351 à 355); mais la valeur du patard liégeois a décliné par rapport à celle du patard brabançon (*sol, stuyver, stoever, stuber, stuferus*). En 1490, l'aidant valait un demi-patard; sous Erard de la Marck, il descend au tiers (Ch. n° 447 : *rosart de 3 patards ou 9 aidants*); depuis 1545, l'aidant ne vaut plus que le quart du patard de Brabant.

En 1600, le nom de patard s'attache à Liège dans les comptes au quadruple de l'aidant, alors que le patard propre de Brabant tend à hausser au-delà de cette valeur. Il faut donc distinguer plusieurs patards :

1. l'*aidant* ou patard primitif, dit encore *patard commun* ou *patard liégeois* (1/4 du suivant); il est représenté dans la circulation par une pièce de cuivre, appelée *liard* (ou *quadrans*); il vaut 24 *sous*.

2. le quadruple de l'aidant, appelé *patard Brabant monnaie de Liège* vers 1635, et plus tard en abrégé *patard Brabant-Liège*. De 1545 à 1600, il est représenté dans la circulation par des pièces de bas argent. En 1752, Jean-Théodore de Bavière frappe des patards de cuivre marqués 4 liards.

3. le patard brabançon. A noter qu'il faudrait encore distinguer en Brabant, le *patard courant* (cours commercial) égal au patard réel, et le *patard de change* (cours officiel) valant les 7/6 du précédent <sup>(2)</sup>.

#### LES FLORINS DE COMPTE

La pièce d'or dénommée *florin* a vu le jour à Florence en 1252 et valait 20 sous locaux (1 livre); elle a été bientôt imitée dans toute l'Europe occidentale, et apparaît dans les comptes liégeois <sup>(3)</sup>. Mais le nom de florin passe du prototype et de ses imitations à d'autres pièces d'or : on a déjà cité le *florin royal* et le *florin à l'écu*; on

<sup>(1)</sup> *ROPL* p. 590 : le 12 décembre 1465, l'élu Louis de Bourbon et les Etats font connaître que la monnaie du duc de Bourgogne aura cours comme en ses états; p. 615 : le 28 novembre 1467, après la prise de Liège, Charles le Téméraire, n'omet pas d'imposer la même obligation.

<sup>(2)</sup> En 1714; cf. H. VAN WERVEKE, *loc. cit. Monnaie de compte et monnaie réelle*, p. 142.

<sup>(3)</sup> *CSL* 4, p. 160 n° 1402, du 12 mai 1352 : *parvos florenos de Florentia bonos antiquos et legales*.

trouve ensuite des *florins au mouton* (1365), des *florins doubles au mouton de Brabant* <sup>(1)</sup>, des *florins dits Philippus* (de France, 1375), des *florins dits couronnez de France* (1421) etc... Il apparaît que le nom de florin a pris la signification banale de pièce de monnaie en or. De la même façon, antérieurement, le mot denier signifiait simplement pièce de monnaie <sup>(2)</sup>. Des florins de différents types ont été frappés dans la Principauté de Liège (cf. Chestret n° 266 à 268, 278 à 282, etc...).

Le *florin du Rhin* créé par les 4 « *éliseurs* » se montre avant 1450 et jusqu'après 1550 <sup>(3)</sup>, mais c'est le florin de Bourgogne introduit avec le patard qui l'emporte dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle : il vaut 20 patards. A ce moment, son nom subsiste dans les comptes pour représenter la somme de ces 20 patards ; plus précisément, il désigne la *livre de compte de 40 gros* (= 20 patards), qui est l'ancienne *livre flamande de 20 sous artésiens* ou *parisis*. Le florin de compte est donc une livre construite en prenant pour sou un *double gros* <sup>(4)</sup>. Ce nom lui reste lorsque la valeur du florin réel s'en écarte : le florin d'or d'Erard de la Marck (Ch. 428), égal au *florin Philipus de Brabant*, vaut déjà 25 patards.

Revenons aux florins de compte : à chaque patard correspond un florin de compte : à l'*aidant*, le *florin commun* ou *liégeois*, au *patard Brabant-Liège*, le *florin Brabant-Liège* <sup>(5)</sup>.

## 5 SYSTÈMES...

Nous avons déjà dit qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, il n'existait pas moins de 5 systèmes de compte articulés les uns sur les autres : trois *livres* (ou marc) : *liégeoise*, *hone* et *fortis*, et deux *florins* : *liégeois* et *Bra-*

<sup>(1)</sup> Ceci montre que le grand mouton n'est pas un double mouton, mais un double florin.

<sup>(2)</sup> *RBN* 108, 1962, p. 125.

<sup>(3)</sup> *Val Benoit*, p. 252, n° 437 du 21 juillet 1440 : 400 *florins du Rhin*, et p. 493, n° 1007, du 27 février 1579 : rente de 3 *florins du Rhin*.

<sup>(4)</sup> *CSL* 5, p. 221, n° 3197, du 18 mai 1485 : une somme de 200 *livres d'Artois* est remplacée par 200 *florins*. Des livres d'Artois sont encore citées le 11 avril 1483 (p. 216, n° 3172) et le 24 juin 1485 (p. 221, n° 3198).

<sup>(5)</sup> Ils s'écartent l'un de l'autre comme les patards ; cf. *CSL* 5, p. 275, n° 3530 du 5 octobre 1520 : 3 *florins de bonne monnaie* ou 6 *florins de cens*, et p. 435, n° 4512 du 15 septembre 1594 : chaque *florin Brabant* vaut 4 *florins liégeois*.

*bant-Liège*; c'est ce qui résulte notamment de l'ouvrage de de Vlierden réédité en 1675.

Le système le plus ancien est celui de la *livre liégeoise* (*livre commune, marc, libra census, etc...*) avec son sou (*soz*) et son denier.

La *livre bone* (*marc bone, marc liégeois, marcka census, etc...*) vaut 4 fois la précédente; elle a également son sou (*sol bone, sol Brabant, sol de bonne monnaie brabant, etc...*) et son denier; on aurait tort de confondre ce denier avec le *denier bone* du XIV<sup>e</sup> siècle.

Apparaît au XV<sup>e</sup> siècle le *florin liégeois* (*florin commun, florin monnaie de Liège, etc...*) valant 6 *marcs bone*, donc 24 *livres liégeoises* (1); il est dérivé de l'ancien florin des Pays-Bas bourguignons; son patard est dit *aidant* (*sol de Liège, patard de Liège, liard, orkinus, quadrans, etc...*) et son denier valant 2 *mites* est égal au *soz*. Il a donc donné naissance aux deux derniers systèmes.

Le *marc fortis* a été formé en prenant pour denier (1/240<sup>e</sup>) l'aidant; il apparaît au XVI<sup>e</sup> siècle. Il vaut 12 *florins liégeois*, 72 *marcs bone* ou 288 *livres liégeoises*; son sou vaut 12 *aidants*.

Le *florin Brabant-Liège*, cité vers 1600, est plus récent; il est le quadruple du florin liégeois et vaut 24 *marc bone* ou 96 *livres liégeoises*; il en faut 3 pour faire un *marc fortis*. Son patard est dit *sol de Liège* (*patard de Liège, vieux patard, etc...*) et son denier est égal au *sol bone*.

Ces 5 séries n'ont pas donné naissance à 25 valeurs différentes, mais à 20, puisque certaines sont communes à plusieurs systèmes (cf. tableau VI). Les dénominations de *marc* ou *livre*, *denier* et *ohole* servent pour les trois livres, *sou* sert en outre pour les deux florins et *copé* pour l'un d'eux; *florins* et *patards* se trouvent dans deux cas. D'autres noms figurent au tableau : *maille*, *mite*, *vieux gros*, *quadrans*, *liards*, etc... Il semble bien que les catégories que nous venons de schématiser n'ont pas toujours été respectées, et que les mêmes noms ont été employés pour désigner des valeurs différentes.

Ajoutons que nous avons rencontré des mentions incompatibles avec les données qui précèdent : un *marc* valant 3 *liards* 1 *gigot*, un *griffon* valant 4 *patards* et demi, ou 18 *liards*, ou 4 *hodrais* (2).

(1) Ce rapport est déjà cité, cf. ROPL, p. 584 : 19 *aidans* vaillant 22 livres 16 *solz*.

(2) AEH, DB 99 (1679-1713), f<sup>os</sup> 319-337, *passim*.



LES POINTS COMMUNS

Quatre valeurs sont communes à plusieurs systèmes, ce sont :

VII

3	denier liégeois	copé bone	copé du fl. Br.-Lg.
8	soz liégeois	denier du fl. lg.	
10	sol bone	denier du fl. Br. Lg.	
14	denier fortis	aidant (ou <i>liard</i> )	

Certaines pièces de monnaie réelles ont été émises à la valeur exacte d'une monnaie de compte (l'une des 20 figure au tableau VII), pendant la période qui s'étend de l'inauguration de Ferdinand de Bavière à la fin de l'ancien régime (1612-1794); ce sont :

VIII

	Monnaies réelles :	Valeur en monnaie de compte :
11	Quart d'aidant (Ch. 612)	6 <i>soz</i> , ou <i>copé fortis</i> .
12	Demi-liard (Ch. 611, 645, etc...)	<i>dossoz</i> , <i>gigot</i> ou <i>ohole fortis</i> .
14	Liard (Ch. 613, 644, 692, etc...)	<i>patard</i> ou <i>sol de Liège</i> , <i>aidant</i> , <i>quadrans</i> , <i>orkinus</i> , <i>denier fortis</i> .
16	\ Stuferus ou <i>patard</i> (Ch. 604)	\ <i>patard</i> ou <i>sol de Brabant</i> , <i>vieux</i> <i>patard</i> , <i>stuyver</i> , <i>stuber</i> , <i>stuferus</i> ,
	{ 4 liards (Ch. 689, en cuivre)	{ etc...
17	Demi-réal, etc. (Ch. 602)	<i>gros vieux</i> , <i>sol fortis</i> .
18	\ Demi-escalin (Ch. 635)	\ <i>florin liégeois</i> , <i>florin commun</i> ,
	{ Plaquette (Ch. 682)	{ <i>florin monnaie de Liège</i> .
19	Double escalin (Ch. 684)	<i>florin Br.-Lg.</i> ; <i>florin Brabant</i> , <i>florin</i> <i>Brabant monnaie de Liège</i> .
20	\ Quadruple teston (Ch. 685)	\ <i>marc fortis</i> .
	{ Patagon, souverain, impérial (Ch. 605).	{

Les autres monnaies réelles, valant un nombre fractionnaire d'unités de compte, ne sont pas reprises au tableau VI; c'est le cas de toutes les pièces d'or, parmi lesquelles le florin de Bouillon de 1612 valant 3 florins 6 *patards* Br.-Lg. ou 13,2 florins liégeois. C'est également le cas de la plupart des monnaies d'argent qui vont de 100 *patards* Br.-Lg. (*ducaton*) à 1 *patard*, et même sous Ernest de Bavière à 1/2 *patard* (2 *aidants*). Sont également omises, parmi les monnaies de cuivre, des doubles liards de cuivre de 1641 et 1750, et un tiers de liard (Ch. 615) valant 8 *soz*.

A l'aide du tableau VI, on peut vérifier la valeur du *sou bone* cité pour 3 liards 8 sous; le tableau le renseigne avec l'indication 80 sous; or, le liard faisant 24 sous, 3 liards égalent 72 sous, et il reste  $80 - 72 = 8$  sous.

### L'INDEXATION

La monnaie de compte n'a pas seulement servi à faciliter les opérations de calcul en attribuant aux pièces des valeurs, sinon commodes, du moins comparables. Elle a aussi permis de satisfaire les créanciers, en leur procurant un moyen de recouvrer ce qu'ils avaient prêté, sans subir la dépréciation de la monnaie.

Lorsque la convention de prêt stipule que l'on compte 12 gros tournois au florin, cela signifie que l'on a prêté une valeur estimée à tant de florins, et qu'on entend récupérer ce nombre de florins même si par hypothèse, le gros est descendu à 15 pour un florin.

Le même système peut être utilisé pour maintenir la valeur des rentes : le gros, bien que valant 22 deniers tournois, sera estimé conventionnellement 18 deniers.

Il doit être entendu que, dans ces deux cas cités, le paiement se fera en espèces quelconques, et qu'il ne requiert pas la manipulation de florins, ni de gros réels <sup>(1)</sup>.

Ce sont probablement des arrangements de ce genre que révèlent les conventions où la valeur d'une monnaie paraît sous-estimée.

Constitue aussi une indexation, en même temps qu'un rajustement, le remplacement d'une ancienne rente de *20 mars liégeois valant 30 livres de noirs tournois, par une rente de 10 marcs d'argent pur au poids de Troyes ou leur vraie valeur* <sup>(2)</sup>.

### LES LIMITES DU SYSTÈME

1<sup>o</sup> Nous n'avons pas exploité toutes les indications fournies par de Vlierden ou Simonon: nous avons ainsi négligé des *florins de*

(1) Voir sur ce sujet : E. FOURNIAL, *L'indexation des créances*, dans *Le Moyen-Age*, 69, 1963, pp. 583-596.

(2) *CSL* 5, p. 121, n<sup>o</sup> 2566 du 25 janvier 1441.

*Huy, de Hasselt et de Saint-Trond* valant 10 patards Brabant-Liège, un *florin léger de Huy*, valant 8 patards Brabant-Liège.

Il en est de même pour certaines valeurs qu'il n'était pas possible de raccorder exactement aux autres : par exemple, un *marc de cens* valant 48 liards. L'examen de ces notions reste à faire.

2<sup>o</sup> Les tableaux et le graphique B n'expriment pas l'évolution de la valeur des pièces de monnaie; l'unité de compte y est supposée de valeur constante.

Or cette valeur a varié; il suffit de considérer les monnaies frappées pendant plusieurs années dans les mêmes conditions de titre et de poids, c'est-à-dire contenant la même quantité de métal fin : leur valeur exprimée en monnaie de compte tend à hausser. Le *daler Ferdinand* (Ch. 591 p. 325) porte une indication de valeur, qui est de 30 patards en 1614 et 1631, 32 en 1635, 33 en 1637, etc... On peut faire la même observation pour le *patagon* de Maximilien Henri de Bavière et pour le *ducat* (voir graphique B) mais ces pièces ne portent pas d'indication de valeur.

Par contre, la quantité de métal s'amenuise dans les pièces dont la valeur en monnaie de compte est constante : le patard est d'abord en argent; il est en cuivre depuis 1750.

3<sup>o</sup> Les tableaux et le graphique B ne nous renseignent pas sur les valeurs successives de la même pièce au cours de son existence, mais bien sur sa valeur au moment de l'émission. La vie d'une pièce peut être suivie dans les *cris du perron*. Nous avons repris à de Vlierden les tarifications successives du *postulat de Hornes* (Ch. 386) frappé en abondance par l'évêque Jean de Hornes.

IX

1486	18 aidants	1523	30 aidants	1577	60 aidants
1488	23 aidants	1525	30 aidants	1581	48 aidants
1489	29 aidants	1527	15,5 patards (1)	1583	48 aidants
1490	32 aidants	1528	36 aidants	1584	60 aidants
1491	32 aidants	1534	36 patards	1584	68 aidants
1494	20 aidants	1540	40 aidants	1585	68 aidants
1499	20 aidants	1545	45 aidants	1586	72 aidants
1510	21 aidants	1548	48 aidants	1592	72 aidants
1512	12 patards (1)	1549	48 aidants	1595	72 aidants
1516	12 aidants (1)	1552	51 aidants	1600	72 aidants
1518	12 aidants (1)	1565	52 aidants	—	—
1522	12 aidants (1)	1567	48 aidants	—	—

Chose remarquable, le *ducat* est frappé invariablement de 1650 à 1792 au poids de 2 esterlins 9 as (3,54 gr) et au titre de 23 carats 8 grains (0,986); on pourrait donc procéder comme pour le *postulat de Hornes*, mais en ne prenant que la valeur donnée à chaque ducat au moment de son émission. On observe alors une hausse comparable: le ducat de la première émission reçoit cours pour 5 *florins Brabant-Liège* 2,5 *sous Brabant Liège* (ou 20,5 *florins liégeois*) et celui de la dernière émission pour 10 *florins Brabant-Liège* (40 *florins liégeois*).

Si l'on procédait à l'inverse, en admettant une valeur constante du ducat, on obtiendrait des valeurs en chute plus ou moins rapide pour toutes les autres pièces.

4<sup>o</sup> Les monnaies de compte ne permettent pas de vérifier le pouvoir d'achat des monnaies réelles. Elles ne peuvent tenir lieu de notre *index des prix de détail*, d'ailleurs contesté, et qui constitue une moyenne basée sur des relèvements nombreux de témoins choisis en plusieurs endroits. Outre le fait que le genre de vie a notablement changé, et que les denrées d'autrefois n'ont plus la même importance relative, le développement des moyens de transport a réduit l'influence des conditions locales, jadis prépondérantes.

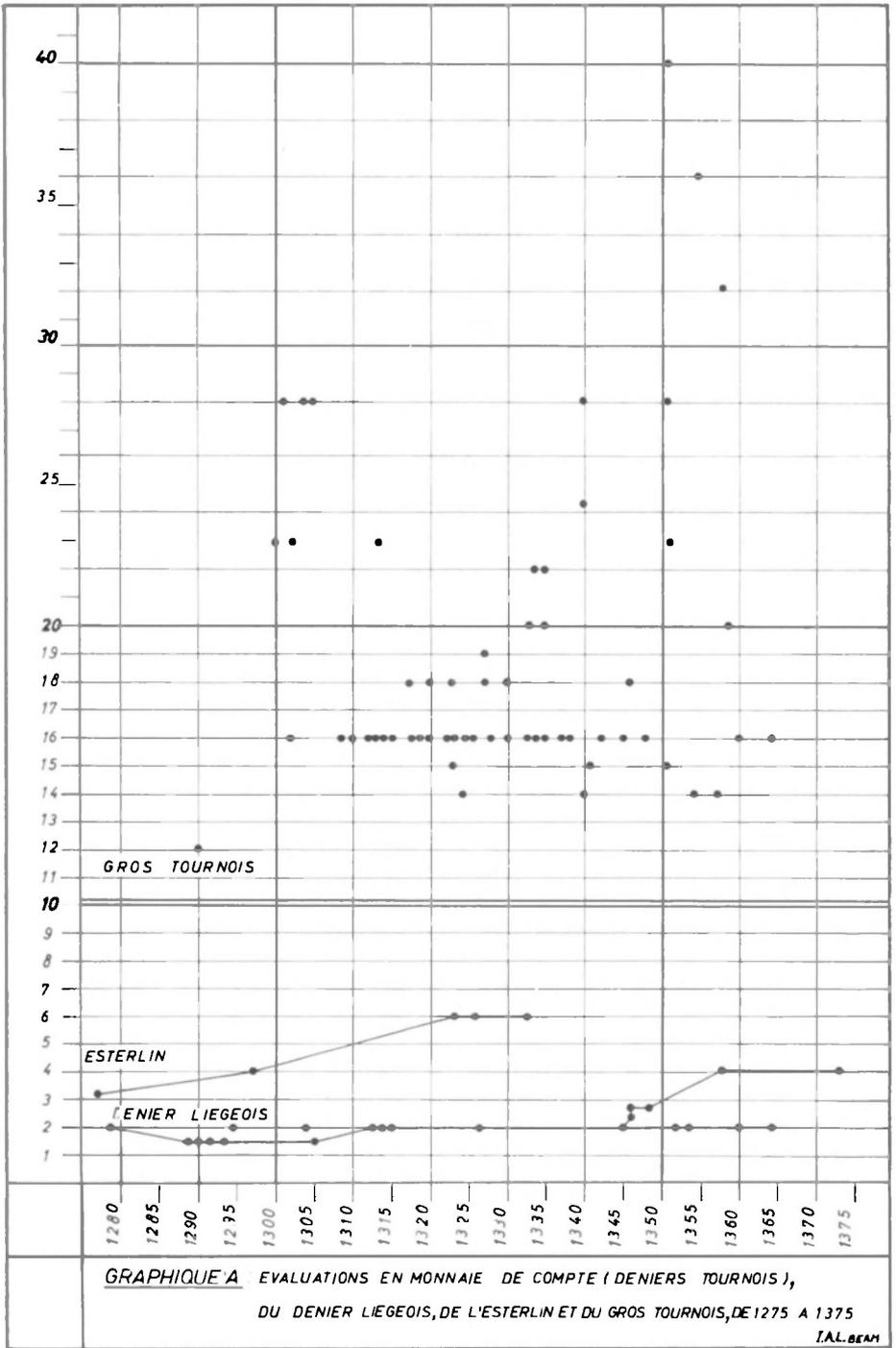
Pour comparer les pièces anciennes entre elles, ou avec les pièces modernes, il est préférable de se référer à leur teneur en métal précieux. (2)

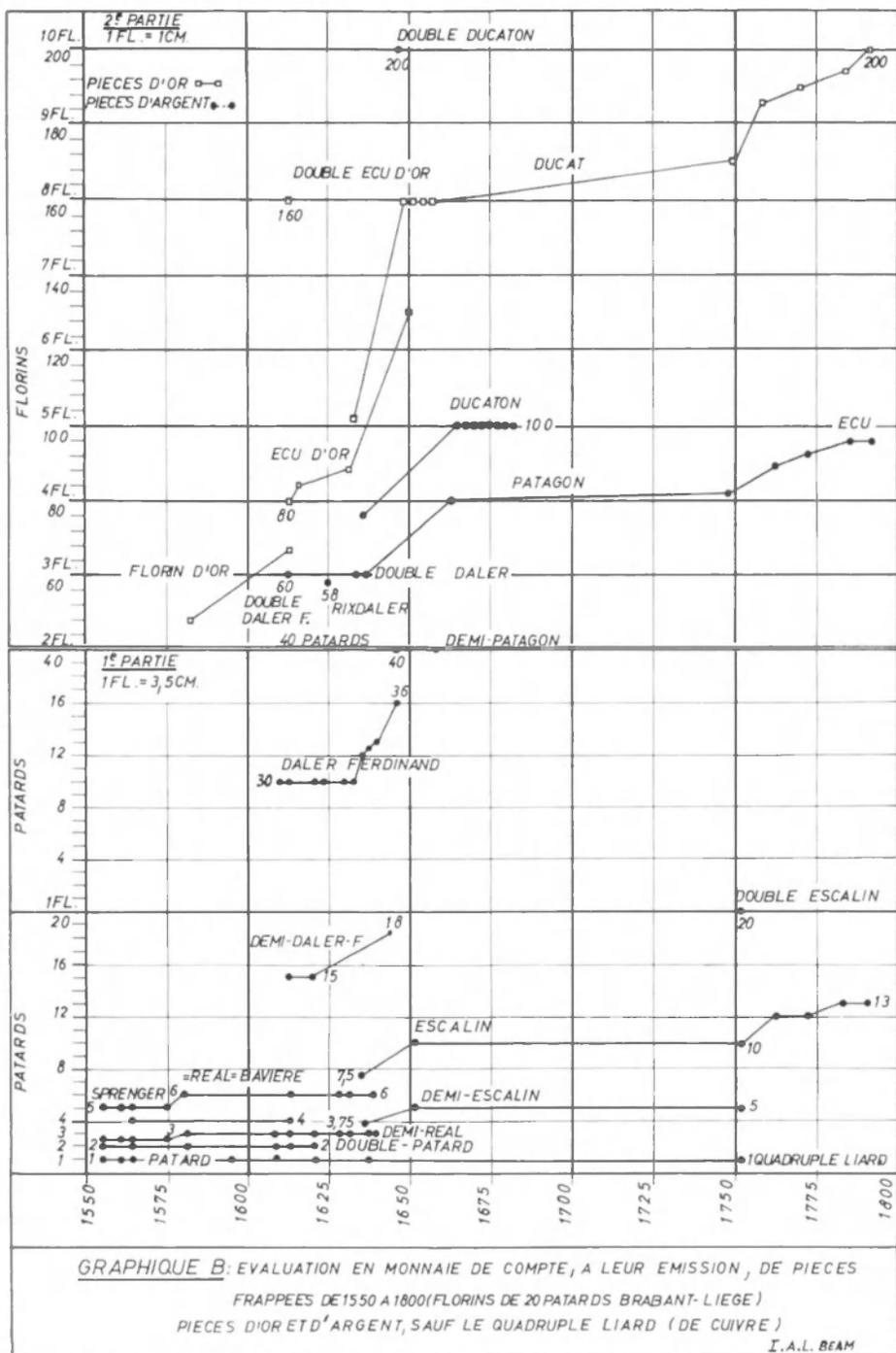
(1) Les mots *patard* et *aidant* paraissent avoir été employés indifféremment l'un pour l'autre; en outre, il semble que la base n'a pas toujours été la même: il faut doubler certains chiffres, qui se rapportent à des patards de Brabant, pour exprimer la valeur du postulat en aidants liégeois.

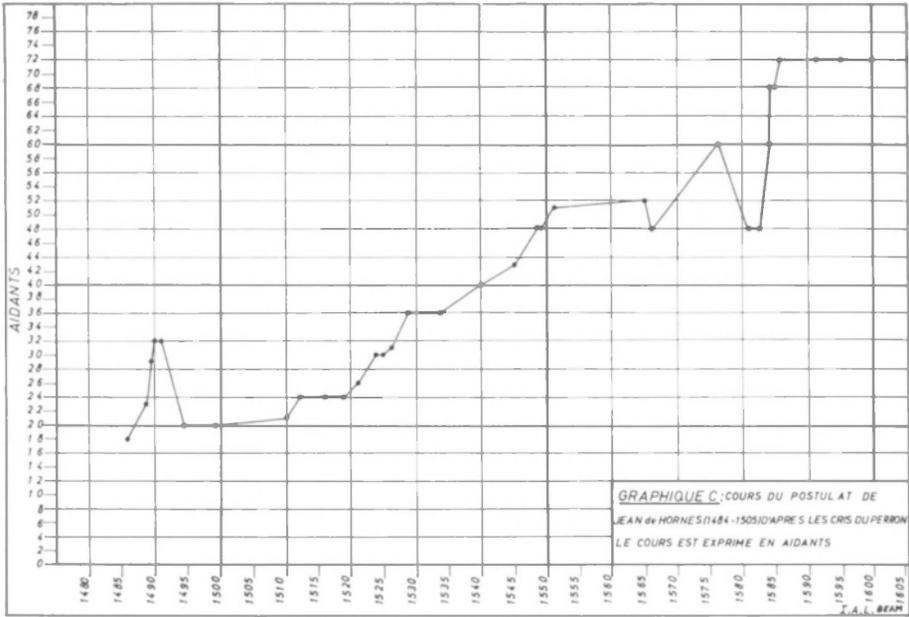
(-) V. TOURNEUR, *De la méthode à suivre pour évaluer en monnaie moderne les valeurs anciennes dans les textes historiques belges du XI<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup>*, dans *RBPH*, I, 1922, pp. 101-110.

N. J. DE MEYER, *Une méthode d'évaluation et de comparaison de la valeur des anciennes monnaies de compte*, dans *Fédération archéologique et historique de Belgique*, 36<sup>e</sup> Congrès, Gand 1956, Annales, 2<sup>e</sup> partie, Communications, pp. 519-524, où l'auteur fait observer qu'il n'y a pas parallélisme entre les variations du pouvoir d'achat d'une monnaie et les variations de la quantité de métal fin qu'elle contient.

Sur le change, cf. J. RUWET, *Un aspect de la politique monétaire liégeoise au XVI<sup>e</sup> siècle; le change*, dans *Scrinium lovaniense*, Louvain 1961, pp. 411-437.







# HISTOIRE DE LA SEIGNEURIE ET DES CHATEAUX DE FROIDCOURT EN ARDENNE

par Georges de FROIDCOURT

« Il est connu, tant au Pays de Stavelot qu'aux provinces voisines, que le Fief de Froidcourt est situé dans un lieu inculte, sauvage et affreux, entre des montagnes, des Rochers, des Précipices, des Fanges et des Bruyères ».

Cette description romantique, qui se trouve dans un acte de procédure du début du XVII<sup>e</sup> siècle, répond bien à ce que devait être à cette époque la réalité, car aujourd'hui encore la vallée de l'Amblève à cet endroit, entre Roanne et Targnon, a gardé tout son caractère d'âpreté et de sauvagerie.

Le mot « Froidcourt » semble bien être la traduction française du latin « frigida curtis », c'est-à-dire ferme, domaine rural exposé au froid. Nous retrouvons le mot froid dans Froidmont ou Froidlieu, et le mot court, *curtis*, qui ne doit pas être confondu avec *curia*, cour de justice, sans t, que nous retrouvons dans Méricourt, Bettincourt, Ribaucourt, etc. Je base ceci, qui n'est qu'une supposition, sur le fait que dans des registres du XIV<sup>e</sup> siècle déjà, on traduit le nom en wallon Freudcourt.

La plus ancienne mention du nom que j'ai trouvée dans un texte original est celle de Nicolas de Froidcourt cité le 10 novembre 1314 dans une charte de l'Abbaye du Val Saint Lambert comme étant le nom d'un frère convers de ce monastère <sup>(1)</sup>.

Le nom de Goffinet de Froidcourt est cité la même année dans une charte du Luxembourg donnant l'état des revenus du comte de Luxembourg en la terre de Durbuy <sup>(2)</sup>.

Jacques de Hemricourt, dans son *Miroir des Nobles de Hesbaye* qui date de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, donne un début de généalogie de la famille de Froidcourt, généalogie reprise par le héraut d'armes Lefort au XVIII<sup>e</sup> siècle <sup>(3)</sup>, par le baron de Borman et Edouard

<sup>(1)</sup> Archives de l'Etat à Liège, *Abbaye du Val-St-Lambert*, reg. 262, f<sup>o</sup> 39 v<sup>o</sup> et liasse 284.

<sup>(2)</sup> A. VERKOOREN, *Inventaire des chartes et cartulaires du Luxembourg, Comté puis Duché*, Bruxelles, 1914-1921, t. II, p. 25.

<sup>(3)</sup> A. E. L., *Manuscrits Lefort*, 1<sup>re</sup> partie, t. VIII, pp. 323 et s.

Poncelet en 1925 pour laquelle celui-ci a bien voulu me demander de collaborer (1) de même que mon ami le Dr Louis Thiry dans son étude sur l'*Histoire de l'ancienne seigneurie et commune d'Aywaille*, pour son chapitre *Stoumont et Froidcourt*. (2)

Cette généalogie est facile à suivre dans les registres de la Cour féodale de Stavelot dans lesquels sont mentionnés les reliefs faits après le décès de chaque seigneur par son successeur, des fiefs relevant de cette cour.

En 1343, Goffin [Godfrin ou Godfroid] de Froidcourt relève la mayeurie de Targnon (Stoumont), la mayeurie de Ferrières, item la maison et le fief de Froidcourt. (3)

De la confrontation de textes que j'ai faite, il semble bien résulter que ce Goffin ou Godfroid de Froidcourt serait le petit-fils et filleul d'un certain « Godefroid condist Tailhefier » vivant soit à Rahier soit à Chevron au pays de l'Amblève cité dans une charte de l'abbaye de Stavelot le 1<sup>er</sup> avril 1287 (4). En effet, des trois fils de ce Goffin de Froidcourt, deux, Jean et Henry, porteront le surnom de Tailfer, après leurs prénoms, et parmi ses petits-fils, l'un continue à s'appeler Godfroid *Tailfer* de Froidcourt. Au cours de plus d'un siècle nous verrons persister ce surnom de Tailfer comme prénom donné à certains membres de la famille de Froidcourt.

Et la question se pose de savoir si ce que je suppose être la *frigida curtis*, Froide court, ne serait pas, à l'origine, Godefroid court comme on a Robercourt ou Remicourt... (5).

Peut-être enfin Froidcourt pourrait être le nom d'un étranger au pays, venu s'installer sur l'Amblève, qui y aurait construit la maison et qui aurait été le premier possesseur du fief auquel il aurait donné son nom.

(1) Jacques de HEMRICOURT, *Oeuvres*, t. II, *Le miroir des nobles de Hesbaye*, v<sup>o</sup> Froidcourt, pp. 414 et 495-496.

(2) L. THIRY, *Histoire de l'ancienne seigneurie et commune d'Aywaille*, t. II, pp. 33 et s.

(3) A. E. L., *Cour féodale de Stavelot, Reg. aux Œuvres et reliefs*.

(4) J. HALKIN et C. C. ROLAND, *Cartulaire de l'abbaye de Stavelot-Malmedy*, t. II, Bruxelles, n<sup>os</sup> 359 et 404; ces archives sont rentrées aux Archives de l'Etat à Liège après la guerre 1940-45 où elles sont inventoriées.

(5) G. de FROIDCOURT, *Les Tailfer de Froidcourt* (en préparation).

J'ai commencé à rassembler les premiers éléments de cet exposé alors que j'étais étudiant. éléments qui sont devenus un très gros dossier dont cette étude n'est que le « dépouillé », le résumé.

Il y a eu en réalité cinq « races » de seigneurs de Froidcourt. la deuxième et la troisième descendent par les femmes de la première, mais la quatrième et la cinquième lui sont totalement étrangères; ce sont les Lynden et les Rahier.

La première race, la pure, celle que j'appellerai les Tailfer de Froidcourt, possède la seigneurie pendant le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles; à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, un châtelain de Salm, Jean de la Dyck ou Deldyck, bâtard de Jean de Reifferscheid, comte de Salm, épouse une fille de Wathieu Tailfer de Froidcourt (1); leurs descendants porteront le plus souvent le nom de Froidcourt; ils formeront la seconde race; leur petit-fils, Guillaume de Froidcourt, mort sans enfant en 1566, n'aura comme héritiers de la seigneurie que les enfants de ses deux sœurs Jeanne de Froidcourt, épouse de Jean de Hodister, et Walburge ou Abeuse, épouse en premières noces d'un certain Jean Lambert de Stoumont, dont les enfants et les descendants s'appelleront Froidcourt du nom que portait leur mère (2); c'est de Walburge que descendent par Georges de Froidcourt, mayeur de Lorcé, 1654-1693, les Froidcourt de Liège, Jean-Gilles, prélocuteur et Gilles-François, tous deux notaires Outre Meuse, Jean-François, avocat à la Cour spirituelle, Georges, vicaire à Poulseur en 1692, qui mourra en 1714 curé de Forêt, et Jean, chapelain-major de Navagne, 1692, puis vicaire à Cornillon.

En seconde noce, Walburge épousera Guillaume de La Vaux Renard dont elle aura des enfants (3).

Revenons en arrière : Wathieu ou Wathi, fils de Goffin ou Godfroid de Froidcourt, épousa la fille d'Antoine le Blavier de Jemeppe, chevalier, maître à temps de la Cité de Liège, en 1331 et 1338, et c'est

(1) A. E. L., *Cour féodale de Stavelot, Registres aux Œuvres et reliefs*. — J. VANNERUS, *Les Comtes de Salm en Ardenne*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. LII, 1921 et A. FAHNE, *Geschichte des Grafen jetzigen Fürsten zu Salm Reifferscheid...*, Cologne, 1866, 2 vol., erste Band, erste Abteilung, pp. 71, 72, 77, 241, 287, etc...

(2) Voir G. de FROIDCOURT, *Un cas curieux de transformation de nom*, dans *Le Vieux-Liège*, mai-juin 1935.

(3) Voir L. THIRY, *Histoire de l'ancienne seigneurie et commune d'Aywaille*, t. II, v<sup>o</sup> Stoumont et Froidcourt.

ainsi que les Froidcourt ont possédé des biens en Hesbaye <sup>(1)</sup> et que Jean d'Outremeuse dans sa « Guerre des Awans et des Waroux » cite comme combattant aux côtés d'Antoine de Jemeppe un Tailfer qui n'est autre que son gendre Wathi de Froidcourt <sup>(2)</sup>.

Wathieu II, fils de Godfroid Tailfer, troisième du nom, mourut en 1439 laissant deux filles mineures Jeanne et Marguerite que l'on nomme dans les actes Tailfer de Froidcourt; notons que Bertrand de Froidcourt, frère de Godefroid Tailfer vint s'installer à Liège au début du XV<sup>e</sup> siècle et y fit souche après avoir quitté la vallée de l'Amblève et abandonné ses droits sur la seigneurie; il habitait en Saint Jehanstrée une maison enseignée « à la Toison d'or », devant l'église Saint-Georges, près de la rue de la Grasse poule <sup>(3)</sup>. Cette maison incendiée en 1468 lors du sac de Liège par Charles le Téméraire sera reconstruite à la fin du XV<sup>e</sup> siècle; réaménagée au cours des siècles qui suivirent, elle fut à nouveau détruite en janvier 1945 par une bombe volante allemande; c'était à cette époque la maison de la famille Van Zuylen, en Féronstrée devant la salle de vente installée dans l'ancienne église Saint-Georges.

Les Froidcourt s'intitulaient sires, seigneurs et dames; ils étaient nobles et portaient comme armoiries « d'or à la bande de gueules à la bordure du même »; ils avaient le titre d'écuyer, *armiger*, mais comme ils ont toujours été modestes, ils n'ont jamais pété plus haut que leur écu !

Quant aux Froidcourt de la deuxième race, ils portaient les armoiries de Reifferscheid (Eifel) écartelées avec celles de Salm avec, en cœur, celles des Dyck (Westphalie).

La seigneurie relevait du prince abbé de Stavelot et c'était devant la Cour féodale de Stavelot que les seigneurs de Froidcourt faisaient hommage et relief de leurs biens à leur suzerain.

Son importance variait suivant les époques et suivant la dot qu'apportaient les épouses des seigneurs de Froidcourt. Nous savons par un document qu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle <sup>(4)</sup>, « preuves à l'appui »,

(1) A. E. L., *Cour de Hesbaye, Reliefs*, 1368-1469.

(2) H. de VILLENFAGNE, *Essai sur les guerres d'Awans et de Waroux*, dans *Mélanges de littérature et d'histoire*, pp. 239 et s.

(3) Th. GOBERT, *Liège à travers les âges*, t. III, v<sup>o</sup> Féronstrée, p. 27, notes 6 et 7.

(4) A. E. L., *Cour féodale de Stavelot, Sommaire des papiers concernant les bancs de la Pastellerie de Stavelot* (par Hubert Burnenville), n<sup>o</sup> 309 nouveau, v<sup>o</sup> Froidcourt, *Estat de la Seigneurie*, 1634, *sub. litt.* . Q

cette seigneurie contenait trois mille bonniers et qu'elle avait trente fiefs sous sa dépendance; citons la maison forte et ses appendices, la mayeurie de Stoumont, la mayeurie de Ferrières, la mayeurie de Lorcé, la mayeurie d'Ozo, le bois d'Ayeneux dit bois de Froidcourt gisant par dessous les roches de Quareux et joignant à la commune de Remouchamps vers la Porallée, le fief Barras, le fief Chastelon, les arbocages d'Ocquier, un pot et quart de vin par roue de char transportant du vin en la franchise d'Ocquier, la maison de Bomal qui au XVI<sup>e</sup> siècle s'appellera aussi la maison de Froidcourt, la seigneurie de Houmar, près de Durbuy, plus des biens à Ster, Francorchamps, Baronheid et des fiefs en Hesbaye, notamment une quantité de terres à Waleffe et à Tourinne.

Le seigneur de Froidcourt était seigneur hautain de Stoumont et de la rivière Amblève sur laquelle il pouvait établir venues, fourneaux et marteaux, et dans laquelle il avait le droit de pêche depuis le Pierreux Ry jusqu'au ruisseau de Quareux, c'est-à-dire « une heure long »; le seigneur de Froidcourt créait mayeur et échevins à Stoumont dont la cour de justice siégeait au château de Froidcourt, exerçait toute juridiction en première instance, tant civile que criminelle sans être tenu d'obéir à la juridiction de Stavelot. Il avait le droit d'appréhender les délinquants dans sa seigneurie, d'y lever les corps morts et de toucher toutes amendes hautes et basses. Il possédait le droit de herstoux, c'est-à-dire un droit de succession sur tous les meubles des époux mourant sans enfants légitimes, des veufs ou des célibataires.

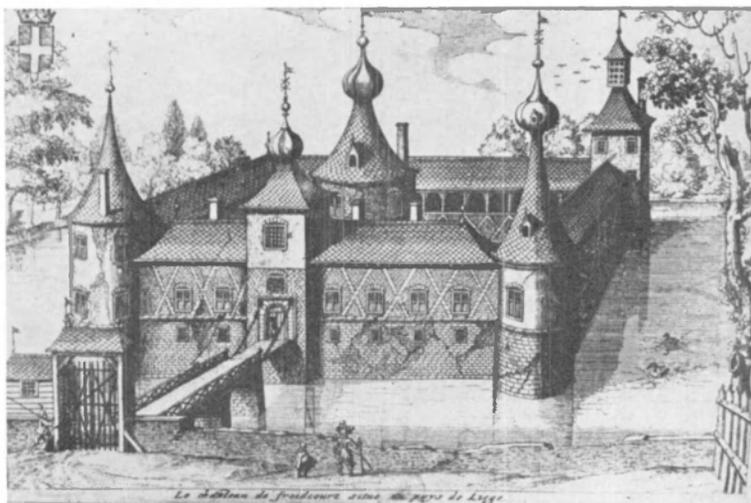
Il avait le droit de chasser et de faire des haies, et, seul, il pouvait donner la permission de pêcher ou de chasser; seul il avait le droit de prendre des oiseaux de hautes ailes; il avait le droit de sanglier qui était la hure et les quatre pieds. Il avait droit à la dîme de Stoumont, le droit de terrage sur la quantité de semences employées, le droit d'issue, c'est-à-dire un droit de sortie ou d'octroi sur les marchandises transportées; il avait le droit d'aventure de mouches, c'est-à-dire un droit sur les essaims d'abeilles, le droit d'épave sur les objets charriés par la rivière et les biens sans maître; le droit de treuve, c'est-à-dire de trouvaille ou de découverte, de minerais notamment, le droit de taureau, le droit de stockage, impôt sur les foyers, le droit d'accense, c'est-à-dire de donner en location des terrains aux manants pour les défricher, le droit d'abrocage, les brasseurs devaient

deux pots sur chaque tonne, en outre chaque ménage et manant devaient au seigneur annuellement cens, rentes et corvées, tant en argent qu'en chapons, poules, poulets, froment,regon, épeautre, avesne, terrage, fer, etc.

Tous ces droits qui existaient de temps immémorial ont été fixés par un record de la Cour de Stoumont du 29 mars 1508 confirmé par une sentence du 1<sup>er</sup> février 1554 dont on possède le texte précis <sup>(1)</sup>.

Le château de Froidcourt était situé à mi-côté au flanc de la montagne qui borde la rive nord de l'Amblève, donc orienté vers le midi, entre Stoumont et La Gleize, un peu en contrebas de la route qui actuellement relie ces deux villages; il était entouré de fossés remplis d'eau qui, au nord-ouest, formaient des viviers qui étaient alimentés par les sources des fagnes.

Si nous consultons les registres des reliefs de la Cour féodale de Stavelot, nous voyons qu'en 1343, il est question de la maison et du fief de Froidcourt, en 1439, de la maison et forteresse de Froidcourt, en 1449 de la maison, place et forteresse de Froidcourt, en 1465, de



<sup>(1)</sup> Georges de FROIDCOURT, *Un Record du 29 mars 1508* oublié à sa place dans Edouard PONCELET, Maurice YANS et Georges HANSOTTE *Records de Coutumes du Pays de Stavelot*, v<sup>o</sup> *Stoumont - Sentence provisionnelle du Grand Conseil de Malines du 1<sup>er</sup> février 1554*, en fait définitive. A. E. L. V. note 15 Litt. E.

la maison, tour, domicile, terre et seigneurie de Froidcourt; ceci établit bien qu'au milieu du XV<sup>e</sup> siècle il y avait à Froidcourt une demeure seigneuriale, une forteresse, c'est-à-dire un château fort; en 1569, 1589, il est toujours question de la maison forte; en 1626, Christophe Butkens publia à Anvers dans les *Annales généalogiques de la maison de Lynden* une belle gravure représentant « le Château de Froidcourt situé au Pays de Liège ». Formant un quadrilatère entouré de fossés au centre duquel au milieu d'une cour, on voit un donjon rond à toit bulbeux; deux tours rondes dont la base est baignée par l'eau des fossés flanquent la façade; à l'angle arrière droit une tour carrée avec pigeonnier; l'entrée s'ouvre aussi dans une tour carrée à laquelle on accède par un pont de pierre qui se termine par un pont-levis; un petit mur d'enceinte entoure les fossés déjà délabrés à l'époque, de même que certains murs du bâtiment qui sont fendillés et lézardés.

On possède aussi trois dessins de Charles-Denis de Beurieux, dessinateur spadois de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et un dessin de Remacle Leloup, autre dessinateur spadois, daté de 1723; en plus de la maison forte en ruine, on y voit une autre maison que les archives appellent la maison de Salm; je vais commencer par parler de celle-ci, car j'ai fort bien connu avant 1912 cette jolie petite maison en style Renaissance mosane que l'on appelait un peu pompeusement le château de Froidcourt qui tenait si bien dans le paysage de la vallée de l'Ambève et qui en 1912 s'est écroulée sous la pioche des démolisseurs.



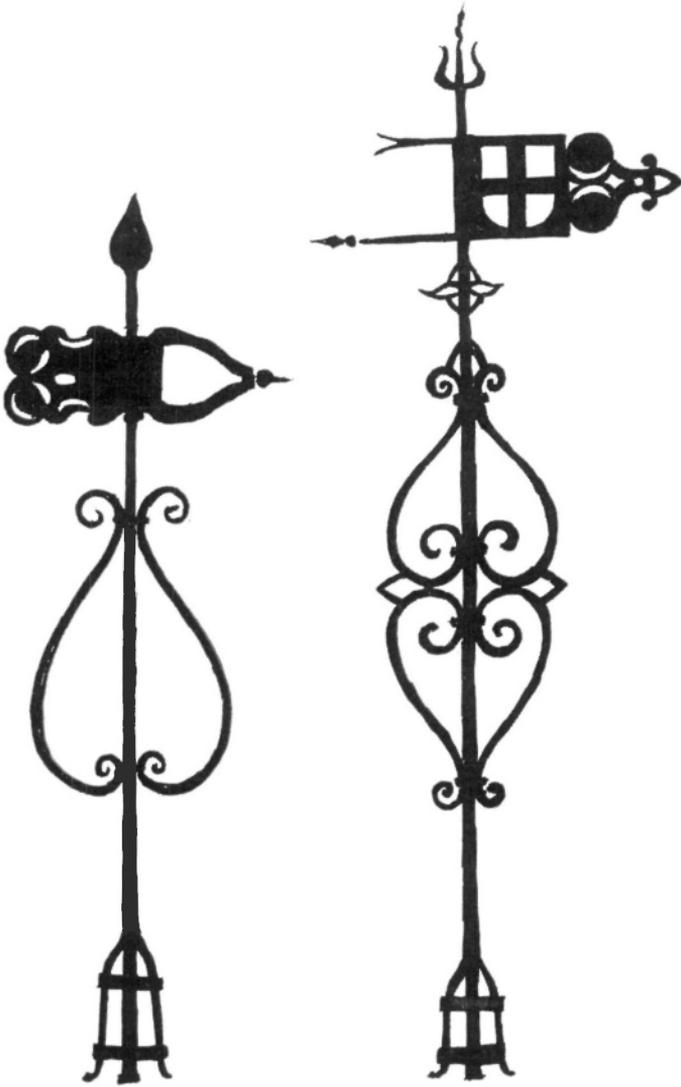
On entrait dans une grande cour bordée de murs et de bâtiments de ferme par un large porche commandé par une porte cochère en plein cintre à montants moulurés surmontée des armoiries modernes d'un certain baron Koeller, propriétaire après 1862 (1); nous savons par une mention de Lefort qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait là une pierre aux armes de Charles-Ernest de Lynden qui fut le premier baron de Froidcourt et de son épouse Catherine de Druyn de Rosey portant la date de 1629, probablement la date de la construction de ce petit château (2). A droite de ce porche, dans la cour, était le quartier-maître que l'on appelait le château: on accédait aux pièces du rez-de-chaussée par un escalier extérieur en forme de perron; les murs étaient en moellons avec chaîne d'angle en pierres de taille appareillées, ils étaient garnis d'encrages à enroulement en volutes; les fenêtres de l'étage étaient à deux jours superposés séparés par une traverse d'imposte laquelle était, comme les linteaux et les chaînes des pieds droits de ces baies, en castéen, pierre calcaire; le jour supérieur était garni de petits carreaux plombés qui affleuraient; les jours inférieurs, de même que les baies du rez-de-chaussée, étaient garnis de barreaux de fer et la fenêtre en retrait pouvait s'ouvrir. Le toit était couvert d'ardoises; du côté nord, il était tronqué par une petite croupe; ce toit était surmonté de deux épis girouettes et d'un petit clocheton; il y avait un étage et un grenier.

A l'intérieur, dans une place du rez-de-chaussée, il y avait une grande cheminée à feu ouvert de style Renaissance; le long des murs couraient des lambris de chêne à parchemins gothiques, un grand poêle en fonte dont les côtés représentaient la chasse de saint Hubert, que l'on trouve porté dans un inventaire de 1723, chauffait la grande salle où se tenaient les séances de la Cour de Justice de Stoumont.

Ce petit château a été abattu en 1912-13 avec la ferme qui le joignait pour faire place au somptueux château qui existe aujourd'hui; ce château moderne a été construit sur les plans des archi-

(1) Un nommé Lambert Grisard devint propriétaire de Froidcourt après la Révolution; à sa mort, en 1862, sa succession fut recueillie par le baron(?) Charles Koeller dont la mère était une Wauters; à sa mort, en 1903, Edouard Wauters et sa sœur Marie, veuve Terwagne en furent les héritiers; en 1909, Edouard Wauters laissa sa succession à sa sœur, laquelle donna Froidcourt aux époux de Harenne-Collin en 1913, lesquels en sont les propriétaires actuels.

(-) A. E. L. *Manuscrits Lefort*, 2<sup>e</sup> partie, t. VII, p. 179 et L. LAHAYE, *Épitaphier de Philippe de Marchin*, dans *Bull. des Bibliophiles liégeois*, t. XV, p. XXX, note 30.



tectes spadois Hanssen et Bourguignon inspirés par le château de Coutanson dans la Loire, exactement sur l'emplacement de l'ancien, ce dont on peut se rendre compte par la superposition des plans extraits du cadastre. Je possède un « bleu » de tous les relevés du vieux château avant sa démolition que je tiens des architectes. Il est toujours pénible de voir ainsi disparaître sans nécessité un témoin du passé historique de nos régions; il n'est rien resté de la maison de Salm que la grande cheminée Renaissance qui a été réemployée dans le hall du château moderne et que deux épis-girouettes en fer forgé qui garnissaient le toit; l'un d'eux portant en découpe dans son pavillon, les armoiries de la famille de Lynden a été également réutilisé; l'autre que je tiens de l'entrepreneur Decerf de Spa pour lequel, jeune avocat, j'avais plaidé une petite affaire, surmonte la tourelle de ma ferme de Méry. Il restait aussi des panneaux de bois gothiques; ils ont été utilisés comme bois à brûler par des soldats campant dans le nouveau château en construction après l'armistice de 1918 ! Je pense que les plaques de fonte du poêle de « saint Hubert » existent encore, de même qu'un écusson de serrure, à l'aigle bicéphale couronné, découpé dans du cuivre, de la porte d'entrée.

Lorsqu'on dégagait les abords du nouveau château on découvrit au nord en contrehaut du côté de la route sous une épaisse couche de terre sur laquelle avaient poussé des arbres et des broussailles, les ruines d'un tout vieux château, la maison forte ou forteresse du XV<sup>e</sup> siècle, dont les murs avaient près de deux mètres d'épaisseur; on mit aussi à jour d'importants tronçons de tours dont une, ronde, de 7 mètres 50 de diamètre, baignant dans le fossé, flanquait l'angle nord-est du vieux château; son sol était recouvert de petits pavés de terre cuite vernissée, jaune brillant et noir métallique. Une autre tour, carrée, qui était peut-être le donjon, était au milieu des ruines; elle avait dix mètres de côté; ses murs de plus d'un mètre soixante-quinze d'épaisseur étaient crépis intérieurement de mortier gris.

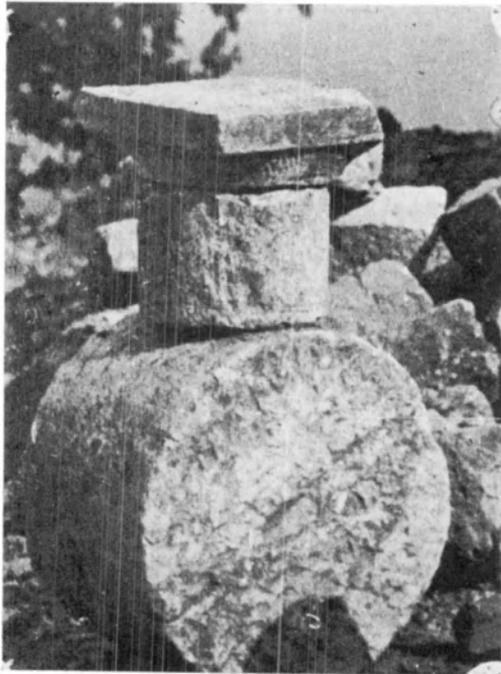
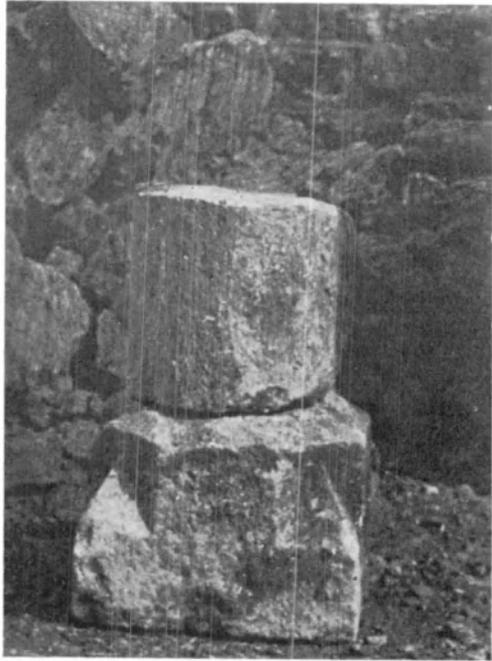
A l'intérieur des ruines de nombreux morceaux de murs ont aussi été découverts.

Des murets perpendiculaires aux murs extérieurs, de 70 centimètres d'épaisseur, traversaient les fossés où l'eau était retenue; ils avaient vers le milieu de petites ouvertures-fenêtres garnies de pierres de taille et de barreaux de fer que l'on a retrouvé couverts de calcaire pétrifié. Vers le sud, un morceau du mur d'enceinte a été dégagé et



détruit. Malheureusement les fouilles ne furent ni systématiques ni complètes. Il résulte d'un relevé des ruines fait par l'architecte Bourguignon vers 1912 que j'ai complété sur place en 1921 d'après ce qui avait été dégagé depuis, qu'il ne faut pas émettre un avis trop rapide sur la fantaisie du dessin de Butkens de 1626 <sup>(1)</sup>. Ce que confirme d'ailleurs le procès-verbal d'une enquête devant la Cour de Stoumont du 10 mars 1594 dont je parlerai plus loin où il est question du « vivier alentour du chasteau », de la « grosse tour au mitant de ladite maison », de la « grande salle », de « la chambre sur l'eau », de

<sup>(1)</sup> F. Ch. BUTKENS, *Annales généalogiques de la maison de Lynden...*, Anvers, 1626, gravure représentant le château de Froidcourt situé au Pays de Liège, reproduite dans L. THIRY, *Histoire de l'ancienne seigneurie et commune d'Aywaille*, t. II, v<sup>o</sup> Stoumont et Froidcourt, pp. 36-37, de même que les croquis de Beurieux, pp. 43 et 46. Voir aussi chevalier de LIMBOURG, *Un recueil de dessinateur spadois...*, dans *Bull. des Bibliophiles liégeois*, t. XV, p. 6, Liège, XXXX.



la maison qui s'en va « en décadence et ruyne »... (1). La question mériterait peut-être d'être étudiée; si une partie du château a été dégagée il restait à continuer des fouilles vers le nord, mais un court de tennis y ayant été installé, il n'en a plus été question; j'ai eu l'occasion de constater que bientôt ces vestiges auront hélas disparu complètement par l'indifférence des propriétaires modernes.

Cependant, on a fait au milieu des ruines et dans les fossés dégagés une ample moisson de documents archéologiques : des corbeaux en pierre de taille qui paraissent avoir soutenu des poutres et peut-être le toit des tours, semblent être du XIV<sup>e</sup> siècle de même que les pieds-droits d'une cheminée dont la partie supérieure est garnie de « feuilles d'eau » et une autre, de faces géométriques. Plusieurs pierres, fragments de fenêtres à barreaux de fer aux côtés biseautés surmontés de linteaux triangulaires paraissent aussi être de cette époque.

Ensuite, j'ai pu avec l'aide de mon ami le professeur-architecte Albert Putters, reconstituer une fenêtre dont les montants moulurés se continuent pour former un linteau à accolade sur lequel est gravé l'année 1565, date d'un « rajeunissement » de la vieille maison forte (2). Cette fenêtre est semblable à celles découvertes en 1935 lorsqu'on a déroché les murs de l'intérieur de la première cour du Palais de nos princes évêques, qui étaient aussi du début du XVI<sup>e</sup> siècle. Certaines colonnes de ce palais notamment celles qui, engagées dans le mur, se trouvent dans le coin à droite de la porte de Pierreuse, ressemblent fort à des colonnes retrouvées à Froidcourt, bases octogonales se transformant vers le bas en socles carrés par l'interposition de petites pyramides engagées; les fûts des colonnes sont formés de tambours superposés; les chapiteaux à tailloir carré se raccordent au fût par une gorge; il y a de grosses colonnes de 0,54 cm de diamètre, d'autres plus petites de 0,28 cm; certaines sont pleines, d'autres, engagées dans le mur à peu près de moitié, ont la partie arrière à peine dégrossie. Colonnes et fenêtres à accolades sont de la même époque qu'une cheminée en pierre moulurée s'in-

(1) Eventuellement voir dans les dossiers de la *Cour de Stoumont*, une sentence du 20 mars 1621 « on voit l'astat pitoyable du château de Froidcourt, des Besognés de visitation des 21 juin 1681, 1708 », « la vieille tour laquelle at toujours été imparfaite et sans toiture dont une des angles d'icelle menace la ruine... », 3 juin 1724, *Frais de réparation, besogné de visitation* du 11 mai 1723, *besogné d'inventaire* de 1733, 1762.

(-)Albert PUTTERS, *Précisions sur l'Architecture au Pays de Liège*, p. 149, fig. 101.



curvant en encorbellement dans la partie supérieure destinée à supporter le linteau, soit toujours début du XVI<sup>e</sup> siècle. Je signale aussi quatre grandes pierres d'assise avec intaille carrée devant supporter les abouts des poutres du pont-levis, une taque en fonte à dessins énigmatiques, un important morceau d'un linteau d'une porte monumentale; enfin, une très belle pièce en marbre à face carrée de 0,60 m de côtés portant l'écu armorié, artistement sculpté, de Guillaume de Froidcourt-Reifferscheid-Salm-Dyck, surmonté d'un casque avec cimier et garni de lambrequins (1). La pierre porte l'inscription *Guilhem sgr de Froidcourt 1564*; le dos brut était engagé dans le mur; cette pierre qui devait surmonter la porte d'entrée du château a été replacée trop haut dans la façade du château moderne où on ne la voit guère !

Avant que le château moderne ne soit terminé, j'ai pu, en 1919, 20 et 21, photographier à l'aise toutes les pièces intéressantes, les mesurer, prendre des croquis, faire des relevés, interroger les ouvriers, tout cela avec l'architecte Bourguignon.

Revenons à l'histoire : Wathieu ou Wathy Tailfer de Froidcourt était mort en 1429 laissant deux filles mineures; quelques années plus tard, Jean VI, dynaste de Reifferscheid dans l'Eifel à quelques lieues à l'est de Malmedy, seigneur de la Dyck, près de Neuss (en Westphalie) par sa grand-mère Richarde de la Dyck, hérita en 1456 du comté de Salm en Ardenne; il avait un fils bâtard qui portait le nom de *von der Dyck*, en français, *de la Dyck* ou de la digue, en wallon *del Dyck*, qui était châtelain de Salm; il était écuyer et portait sur son écu les armoiries de Reifferscheid écartelées de celles de Salm avec en cœur celles de Dyck (2).

Ce Jean del Dyck épousa en 1463 Jeanne de Froidcourt veuve d'un premier mariage, l'une des filles de Wathy Tailfer de Froidcourt, héritière pour moitié de la seigneurie. Henri Grégoire de Sart, écuyer, châtelain de Franchimont, échevin de Liège, avait épousé l'autre

(1) Ces armoiries sont « D'Argent a un écu de gueules en abime accompagné en chef d'un lambel à cinq pendants d'azur (Reifferscheid) écartelé d'argent aux deux saumons adossés de gueules (Salm) avec en cœur un écu brochant d'argent à trois losanges de gueules posés deux un (Dyck). Voir la photographie de cette pierre dans L. THURY, *Histoire de l'ancienne seigneurie et commune d'Aywaille*, l. c.

(2) Jules VANNERUS, *Les Comtes de Salm en Ardenne*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. LII, 1921.

filles, Marguerite, en 1449, et ainsi Jean del Dyck et Henri Grégoire de Sart devinrent, chacun pour moitié, seigneurs de Froidcourt.

Jean del Dyck et Jeanne de Froidcourt eurent un fils Jean II del Dyck, qui, par suite d'un arrangement avec son cousin Henry Grégoire de Sart fils, devint seul seigneur de Froidcourt et prit le nom de Jean de Froidcourt; marié à Euphémie de Daun, il en eut quatre enfants, Guillaume, Jean, Jeanne et Walburge; il mourut en 1527, le mardi après la Saint-Mathieu.

Guillaume, après arrangement avec son frère Jean et ses sœurs, devint seul seigneur de Froidcourt, et il fit relief de la seigneurie entière en 1548.

La même année nous voyons ce Guillaume de Froidcourt châtelain de Logne et, en 1561, officier de Salm.

C'est lui qui avec son épouse Isabelle de Vervoz, fonda en 1556 dans le bois, à proximité de leur demeure, la petite chapelle Sainte-Anne qui existe toujours aujourd'hui, laquelle, si elle n'a rien de bien caractéristique au point de vue architectural, sert souvent de rendez-vous aux nombreux peintres qui viennent planter leur chevalet à proximité (1); c'est dans cette chapelle que le nouveau seigneur de Froidcourt recevait la cloche, symbole de ses droits seigneuriaux, des mains du mayeur de Stoumont, et c'est près de la chapelle, dans le bois, que, le lendemain de la foire de Saint-Jacques à Trois-Ponts, se tenait la foire de Sainte-Anne à laquelle le seigneur de Froidcourt touchait un droit d'étalage et un droit d'abrochage.

En 1536, sollicité par les échevins, Guillaume fit graver pour la Cour de Stoumont, un sceau sur lequel est représentée sainte Anne (2).

Après être devenu seul seigneur de Froidcourt, Guillaume, qui avait épousé Isabelle, fille de Jean de Vervoz, prévôt de Durbuy, fit restaurer et réaménager le château; il fit notamment exécuter le bas relief armorié dont j'ai parlé, lequel fut placé au-dessus de la porte d'entrée en 1564.

Deux ans après, Guillaume de Froidcourt rendit son âme à Dieu, le 10 novembre 1566; il fut inhumé dans l'église de La Gleize et son épouse qui ne mourra que le 22 juin 1589, tout en se réservant une place à son côté, fit placer sur son tombeau cette fort belle dalle de

(1) Chapelle Sainte-Anne, voir L. THIRY, *Histoire de l'ancienne seigneurie et commune d'Aywaille*, t. II, clichés, pp. 57-59.

(2) E. PONCELET, *Sceaux des Villes et Communes*.

marbre de Saint-Remy, artistement dessinée et habilement sculptée, qui, légèrement usée, a été redressée contre un mur à l'intérieur de l'église au siècle dernier et qui a heureusement échappé aux bombardements de l'offensive allemande de 1944. Cette pierre tombale mérite qu'on s'y arrête un instant: elle nous révèle en effet qu'à l'époque, soit au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, dans ce coin perdu de la sauvage forêt d'Ardenne, il existait des gens de goût avec un sens artistique suffisamment développé pour commander et faire exécuter ce qui devait constituer à ce moment un véritable monument.



Cette dalle mesure 2.46 mètres de long sur 1.56 de large; entre deux colonnes canelées dont les bases sont ornées d'écussons armoriés de Guillaume del Dyck et d'Isabelle de Vervoz; sous un linteau très

décoratif sont couchées, la tête appuyée sur des coussins à floches, les effigies de Guillaume et de son épouse; tous deux ont les mains jointes, la pointe des doigts vers le haut, le seigneur est revêtu d'une armure richement décorée passée par dessus une cotte de mailles qui dépasse au cou et sous les parements; son épée attachée à la taille par une ceinture, passe derrière lui; il a des éperons; son casque est à ses pieds, la visière relevée avec des plumes d'autruche pour cimier qui retombent gracieusement; son épouse étendue à sa gauche est habillée d'une riche robe de brocard; une mante d'apparat ouverte par devant lui couvre les épaules; elle porte une ceinture de perles qui se termine par un gros pendentif ou une aumônière; elle est coiffée d'une résille bordée de perles.

Cette dalle n'a pas été trop usée; seuls les nez et les lèvres sont abîmés; voici l'inscription funéraire qui se trouve au pied des gisants entre les socles armoriés des colonnes; il est intéressant de remarquer que ces inscriptions sont en vers, lesquelles, de même que les armoiries ont été presque effacées par un polissage à la machine, lors de la restauration de l'église en 1946 :

Icy gist reposant  
Le souverain veneur  
Guillaume en son vivant  
De froidecourt seigneur  
Seigneur très pieu  
De bonne piété  
Pour sa dextérité  
Portant bruit en tous lieux

Empres luy sont les os  
D'honneste damoiselle  
Isabeau de Vervoz  
Son espeuse fidèle  
Priez a Dieu passants  
De ces deux corps unis  
Que des cieux jouissants  
Ils soient les bons esprits

Anno domini 1566 (1)

(1) Voir *Bulletin du Vieux-Liège* des 15 octobre et 11 novembre 1924.

J'ai longtemps pensé que cette dalle funéraire exécutée sur les instructions de sa veuve après la mort en 1566 de Guillaume de Froidcourt était une orgueilleuse fantaisie; mais, il y a peu de temps, le professeur Louis Remacle a découvert aux archives de l'Etat à Liège un document qui m'a paru fort intéressant à ce sujet; c'est le procès-verbal d'une enquête tenue par les échevins de la Cour de Stoumont relative à la façon de vivre, la maison et l'ameublement, les équipages de chasse, etc. de Guillaume de la Digue, seigneur de Froidecourt : il y est dit que le dit Guillaume «estoit de grande qualité et avoit grand moyen, qu'il portoit souvent une grande chaîne d'or de trois tour qui luy pendoit jusques à la cynture, portoit cachet et anneau, plusieurs d'or, en ses doit, comme aussy bottons d'or de plusieurs façon, tant sur pourpoint et goullé, cappe d'Espaingne, que sur bonnet de vellours, et usoit de chappelet et brasselet de corail, avoit aussi deux épées dorée et une argentée les foreaux de velours et cintures a l'advenant...» Il y est ensuite question de «trois lance» que les témoins disent ledit seigneur de Froidcourt «s'avoit servuz pour la majesté Impérial [Charles-Quint] au camp par devant Metz soubz la conduite du feu seigneur Conte de Salm » [Jean VI de Salm Reifferscheid] (1).

Cette petite diversion pour montrer que la présentation des gisants de la dalle funéraire de La Gleize n'est pas une prétentieuse fabulation; d'autre part, des documents autographes signés de Guillaume de Froidcourt révèlent par leur rédaction et leur écriture, un degré d'instruction déjà fort avancé.

Disons qu'en 1535 Guillaume de Froidcourt étant en plein mariage avait fondé des messes anniversaires pour ses père et mère à l'église de La Gleize; sa femme par son testament de 1588 fondera deux messes par semaine à la chapelle Sainte-Anne pour le repos de son âme, celle de son mari et celles de leurs prédécesseurs (2).

Lorsque en 1921, après avoir travaillé dans les ruines, je suis allé à la maison du curé de La Gleize, l'abbé Wilkin, si je me souviens, copier les mentions dont je viens de parler, dans le registre des messes

(1) A. E. L., *Cour de Stoumont*, 10 mars 1594. Voir LOUIS REMACLE, *Documents relatifs à Guillaume de la Digue, seigneur de Froidcourt* (Stoumont), dans *Le Pays de saint Remacle*, n° 2, 1693, Malmedy, pp. 169-182.

(-) Eglise de La Gleize, *Registre des fondations de messes*.

fondées, j'ai demandé au curé s'il n'avait rien d'intéressant à me montrer; la servante qui avait entendu ma question, monta à l'étage et sortit du fond du grenier une vieille « posture » en bois qui n'était autre qu'une merveilleuse statuette d'un mètre de hauteur, en bois de chêne, représentant la Vierge Marie jeune fille; debout, légèrement hanchée, la jambe gauche portante, la droite ployée, elle est vêtue d'une tunique qui laisse voir le bout de sa chaussure. Marie porte un voile de fin tissu sur la tête dont les pans largement croisés sur la poitrine recouvrent le buste et les bras formant tablier puis tombent sur le côté gauche en plis gracieux. Son visage au front large, au menton arrondi s'encadre de deux mèches de cheveux en spirales; sa main gauche est posée sur la poitrine, sa droite se dresse la paume en avant. J'ai pris une excellente photographie de cette statue et lorsque, un peu plus tard, j'ai fait la connaissance du comte Joseph de Borchgrave, je lui ai signalé la Vierge de La Gleize en lui envoyant une épreuve de ma photographie. Il l'a étudiée d'abord dans une notice parue en 1925 dans le *Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire*, puis dans son remarquable ouvrage *Notes et documents pour servir à l'histoire de l'art et de l'iconographie en Belgique* <sup>(1)</sup>. Cette statuette que signale J. Helbig sans l'avoir vue, a été montrée à Liège pour la première fois en 1930 à l'Exposition d'art religieux ancien à l'église de Fétinne. Après avoir miraculeusement échappé à l'offensive von Rundstedt et à la riposte américaine de fin 1944, elle a figuré, à peine mutilée, à l'Exposition d'Art mosan en 1951 à Liège. Je crois me souvenir qu'elle a été donnée à l'église de La Gleize par Guillaume del Dyck en 1527, mais je n'en ai pas retrouvé la confirmation dans ce que j'ai récupéré de mes dossiers après mon désastre de 1945.

D'après le comte de Borchgrave, la Vierge de La Gleize qu'il date de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle peut compter parmi les plus importantes sculptures que l'art gothique produisit dans nos régions.

Disons aussi que vers 1700, d'après un document de l'époque, il y avait dans les fenêtres de l'église de La Gleize deux médaillons, l'un aux armes de Charles-Ernest de Lynden, premier baron de

(1) Comte Joseph de BORCHGRAVE d'ALTENA, *Notes et Documents pour servir à l'histoire de l'art et de l'iconographie en Belgique*, 1<sup>re</sup> série, *Sculptures conservées au Pays Mosan*, Verviers, 1926, *La Vierge de la Gleize*, pp. 59-61.

Froidcourt dont je parlerai plus loin et de son épouse Catherine de Druyn portant la date de 1641 <sup>(1)</sup>, et l'autre aux armes d'un membre de la famille de la Vaux Renard et de son épouse née de Pardieu de Quareux daté de 1640; ces médaillons ont disparu depuis longtemps.

Abandonnons une fois de plus l'archéologie pour revenir à l'histoire.

En 1588, Alexandre Farnèse, duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas pour le compte de Philippe II roi d'Espagne, ayant manifesté sur le conseil de ses médecins le désir d'aller soigner son hydroisie aux eaux de Spa, le prince évêque de Liège, Ernest de Bavière, chargea le gouverneur de son château de Franchimont, Robert de Lynden, d'assurer sa protection. Celui-ci installa donc des partis de soldats franchimontois dans les châteaux et maisons fortes qui entouraient le bourg de Spa; c'est ainsi que Robert de Lynden vint visiter le château de Froidcourt en 1588 où il trouva la vieille Isabeau de Vervoz, douairière et usufruitière de la seigneurie de Froidcourt fort malade et bien mal en point ! Estimant le pays intéressant, il eut l'idée de profiter de ce qu'aucun des héritiers de Guillaume de Froidcourt, les enfants de Jeanne et ceux de Walburge, ne serait en mesure de reprendre la part des autres, il obtint d'abord du prince-abbé de Stavelot qu'il fit défendre de démembrer le fief de Froidcourt, et, ensuite, qu'une garde de soldats soit envoyée de Stavelot à Froidcourt avec mission d'avoir soin, en cas de mort de la douairière, que le château ne soit occupé ou saisi par personne. Et c'est ainsi que dès 1589 peu après la mort de la veuve de Guillaume, Robert de Lynden racheta individuellement leur part à certains héritiers et entreprit de remembrer entre ses mains la seigneurie entière. Il semble bien avoir eu dans ses projets la complicité du prince-abbé de Stavelot lequel était en même temps prince-évêque de Liège.

Cependant en 1569, dès après la mort de Guillaume et la constitution de l'usufruit de sa veuve, un partage avait eu lieu entre les héritiers nus propriétaires, d'une part sa sœur Jeanne, épouse de Jean de Hodister et d'autre part les six enfants issus des deux mariages de

(1) Ils sont morts tous deux à Froidcourt et leur sépulture a été relevée par Philippe de Marchin, voir Léon LAHAYE, *L'Épithier de Philippe de Marchin*, dans *Bulletin des Bibliophiles liégeois* t. XV, 1939, pp. 5 à 78.

sa sœur Walburge : Jean de Hodister devait avoir la maison forte avec les annexes et les droits seigneuriaux, les enfants de Walburge, ceux du premier lit qui, comme je l'ai dit, portaient le nom de Froidcourt, et ceux du second lit, les La Vaux Renard eurent dans leur part la mayeurie de Lorcé en plus de certains biens. Ce sont les enfants de Walburge qui, les premiers vendirent leur part à Robert de Lynden lequel par Petit Jean de Froidcourt, fils de Walburge, acquit le cinquième de la part de Hodister dans la seigneurie et la maison forte qu'il tenait d'une donation du fils de Jean de Hodister son cousin germain. D'où opposition et procès devant la Cour féodale de Stavelot et la Cour impériale de Spire de la part de la fille de Jean de Hodister, de son mari Jean de Rahier et de leurs enfants, car il avait été convenu lors d'un accord de 1588 que si l'un des héritiers voulait vendre sa part, il ne pourrait le faire qu'à un membre de la famille.

En 1610, le 17 septembre, Robert de Lynden mourut à Franchimont sans avoir mené ses projets à bonne fin. Il fut enterré à l'église de Theux où son fils Charles-Ernest lui fit ériger en 1621 un mausolée. Outre les seize quartiers du défunt, le tombeau portait l'inscription suivante : «... en mémoire de Robert de Lynden, chevalier, vicomte de Dormal seigneur de Froidcourt, etc. en son temps Grand maréchal et conseiller secret de S. A. le Prince de Liège, Gouverneur du Marquisat de Franchimont, Conseiller d'Etat de sa Majesté catholique, son Gouverneur et capitaine de la Ville et fort de Charlemont [près de Givet]... (1) ».

Avec autant de titres il n'est pas étonnant qu'il ait pu s'assurer certaines complicités qui seront à la base du démembrement de la vieille seigneurie.

De tous temps le prince abbé de Stavelot dont le seigneur de Froidcourt était vassal a prétendu exercer des droits seigneuriaux sur le fief de Froidcourt : il prétendait notamment être seigneur de l'eau dans tout le pays et de ce fait empêcher le seigneur de Froidcourt de construire forges, venues ou marteaux sur l'Amblève ; il prétendait aussi avoir le droit exclusif de pêche et de chasse ; d'où conflits

(1) Philippe de LIMBOURG, *Monographie de l'Eglise Saint-Alexandre et Saint-Hermès à Theux*, dans *Bull. de l'Inst. archéol. liégeois*, t. XII, p. 109.

qui ont débuté en 1523, et procès qui se répéteront jusqu'à la veille de la révolution de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (1). Un premier procès fut porté en 1534 devant le Grand conseil de Malines lequel aboutit à une sentence provisionnelle de 1554 qui condamne l'abbé de Stavelot à laisser le seigneur de Froidcourt exercer en paix ses droits seigneuriaux. Mais les conflits recommencèrent en 1582 puis en 1589. En 1606, nouvelles difficultés à propos de la construction d'une forge et d'un fourneau sur l'Amblève autorisée par l'abbé. Nouveau procès entre celui-ci et Elisabeth, fille de Jean de Hodister et veuve de Jean de Rahier, dame de Froidcourt, procès repris en 1609 avec vigueur par son gendre Guillaume de La Vaux Renard, petit-fils de Walburge. Le rôle de Robert de Lynden puis de son fils Charles-Ernest, qui lui avait succédé comme gouverneur du château de Franchimont, et qui étaient en procès avec les mêmes au sujet de la seigneurie, fut extrêmement actif dans ces conflits prenant le parti du prince-abbé de Stavelot. Celui-ci, excédé, trouva un moyen radical d'empêcher Guillaume de La Vaux Renard de poursuivre son procès; il lui fit intenter devant la Cour de Stavelot un procès criminel, l'accusant de nombreux méfaits, notamment d'avoir rançonné les voyageurs dans les bois de Froidcourt, d'avoir pénétré de force dans la maison de Quareux, d'avoir menacé un sergent dans l'exercice de ses fonctions, puis, et c'est là que pointe le bout de l'oreille, « d'avoir altéré la juridiction de Stavelot par ses recours au Grand conseil de Malines » enfin d'avoir déclaré que le château de Froidcourt était sous la protection des archiducs Albert et Isabelle, souverains des Pays-Bas espagnols!

Le 16 mars 1612, le potestat demanda contre Guillaume de La Vaux Renard la peine de mort. Guillaume fut jugé appréhensible, c'est-à-dire qu'un mandat d'amener fut décerné à sa charge. C'est alors que Charles-Ernest de Lynden envoya à la demande de Stavelot et avec la permission du prince évêque de Liège, le 15 mai 1616, quelques partis de soldats qui, assistés de trois à quatre cents paysans investirent le château de Froidcourt, se saisirent de Guillaume de La Vaux Renard, le conduisirent à Franchimont où ils l'enfermèrent au château les fers aux pieds pour l'empêcher de s'échapper !

(1) A. E. L., *Archives de l'abbaye de Stavelot, Chapitre*, n° 309, pp. 45-168, *Sommaire des papiers concernant les bans de la Postellerie de Stavelot*, par dom H. Burnenville.

Sur les supplications de la famille, le nouveau prince-abbé, Ferdinand de Bavière, à l'occasion de sa joyeuse entrée à Stavelot fit relâcher le prisonnier sous certaines conditions notamment qu'il s'exilerait en Hongrie et qu'il y resterait; mais à peine élargi, soutenu par ses parents, Guillaume de La Vaux Renard se rendit à Malines où il se mit sous la protection des archiducs; il se plaignit du traitement qui lui avait été infligé au château de Franchimont prétendant qu'il n'avait été emprisonné que pour avoir maintenu que le Grand Conseil de Malines était compétent pour juger les affaires de Froidcourt, et il déclara avoir été banni illégalement sans qu'aucune condamnation ait été prononcée contre lui; et le procès relatif à la souveraineté de l'abbé de Stavelot et à l'exercice des droits seigneuriaux à Froidcourt recommença de plus belle !

Guillaume de La Vaux Renard retiré à Awan-Aywaille y vivait dans la misère, quand en 1621 son procès criminel fut repris à Stavelot où il fut condamné par contumace, le 3 janvier 1624, à avoir la tête tranchée et à voir ses biens confisqués au profit de l'abbé, y compris ses titres et droits sur la seigneurie de Froidcourt.

Charles-Ernest de Lynden, gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté Impériale, Grand-Ecuyer de S. A. l'Electeur de Cologne, avait entretemps obtenu de l'Empereur l'érection de la seigneurie de Froidcourt en baronnie à son profit (janvier 1623) <sup>(1)</sup>. En 1629, S. A. Ferdinand de Bavière, en sa qualité de prince-abbé de Stavelot, de l'avis de son chapitre, confirma le diplôme de l'empereur <sup>(2)</sup> créant Charles-Ernest baron de Froidcourt à qui on venait un mois auparavant de faire don de tous les biens et droits confisqués à Guillaume de La Vaux Renard, 14 février 1629, et ce, en récompense de ce que Charles-Ernest avait soutenu à grands frais la juridiction de Stavelot contre lui.

Ce diplôme conférait au nouveau baron de Froidcourt prérogatives et préséance entre les nobles et vassaux de la province de Stavelot, le droit de mettre la main à l'étrier et d'aider le prince-abbé à des-

(1) Diplôme de l'Empereur Ferdinand II érigeant la terre de Froidcourt en libre baronnie du Saint-Empire en faveur de Charles-Ernest de Lynden et de ses descendants. Original aux Archives du comte d'Aspremont-Lynden de Barvaux, baron de Froidcourt, au château de Barvaux en Condroz. Copie du testament de Charles-Ernest de Lynden de 1641 (A. E. L., *Cour féodale de Stavelot*).

(2) Diplôme original dans les Archives du comte d'Aspremont-Lynden, de Barvaux.

endre de cheval lorsqu'il entrerait dans l'église de Stavelot pour y prendre possession, le dit cheval devant ensuite appartenir au baron ou à ses successeurs. A l'avenir les appels des sentences des échevins de Froidcourt en matière civile devront être interposés au dit baron et de lui au prince ou à sa cour de Stavelot; pouvoir était donné aux échevins de Stoumont, nommés par le baron, de porter absolument, c'est-à-dire sans restriction, les sentences en matière criminelle sans aucune rencharge et au baron de les faire mettre à exécution. Le baron avait le droit de chasser le petit gibier dans le ban de Roanne contigu à la baronnie, dont les La Vaux Renard étaient mayeurs; enfin le baron pouvait établir un marché par semaine et dénoncer (= publier) tous les ans deux foires franches et libres (1).

Guillaume de La Vaux Renard mourut à Awan en 1636; mais les difficultés avaient continué entre Charles-Ernest et les filles de Guillaume, Salentine et Catherine de La Vaux Renard; après la mort de Charles-Ernest en 1654, elles firent appel à l'intervention de leur puissant cousin (2) le comte Jean-Gaspar-Ferdinand de Marchin, seigneur de Modave, maréchal de camps du Roy de France, revenu au pays, celui à qui Salbray dédiera en 1672 son édition du *Miroir, des Nobles* de Hemricourt.

Le comte de Marchin commença par envoyer une troupe de soldats qui expulsèrent purement et simplement du château de Froidcourt. Ferdinand de Lynden, lequel avait succédé à son père Charles-Ernest et qui profitant de l'occasion, dépouillèrent les habitants, notamment de leurs chevaux de labour, de sorte que la terre demeura inculte, dit un document de l'époque; le comte de Marchin prit fait et cause pour ses cousines devant le Grand Conseil de Malines; c'est alors que pour mettre fin à tous les procès existants, les parties en cause

(1) Les barons de Lynden de Froidcourt, puis comtes d'Aspremont-Lynden étaient tous gouverneurs du château de Franchimont, pour plus de détails voir Ph. de LIMBOURG, *Les châtelains de Franchimont*, dans *Mélanges de Borman*, Liège, 1919, et Jacques de la CROIX, *Les Gouverneurs du château et du marquisat de Franchimont appartenant à la Maison de Lynden et leur temps*, dans *Bulletin des Archives verviétoises*, Verviers, 1967.

(2) La grande carte généalogique en relief coloré qui orne le plafond du château de Modave permet à simple vue d'établir ce « cousinage »; les ancêtres communs sont d'abord les Froidcourt Reifferscheid 2<sup>e</sup> race puis plus haut les Froidcourt 1<sup>re</sup> race. Voir aussi les trente-deux quartiers de Jean-Ferdinand, comte de Marchin, dressé à Bruxelles le 7 mai 1659 par Pierre-Albert de Launay, déposé à la cour foncière de Nivelles sur Meuse le 20 mai 1663, copie dans un registre appartenant à M. de Clerx d'Aigremont.

décidèrent de les terminer par une transaction; ce qui fut fait. Ferdinand de Lynden qui semble bien n'avoir signé que contraint et forcé par l'intervention de Marchin, aura les 3/5 des revenus, droits seigneuriaux, cens, rentes, corvées, aysances, terrages, etc... et les demoiselles de La Vaux en auront les 2/5. Quant à la seigneurie elle-même et aux droits honorifiques de pouvoir de créer mayeur et échevins, etc, ils seront partagés par moitié. Les demoiselles auront la maison de Salm avec étables et bergeries; quant à la maison forte on trouva expédient de la laisser indivise jusqu'à autre commodité pour y avoir chacun sa part proportionnellement au susdit appointement; la pauvre maison forte, mal entretenue et délabrée était dans un piteux état !

Cet appointement fut signé à Liège le 18 juin 1659 par Ferdinand de Lynden, baron de Froidcourt, seigneur de Soumagne et Melengouverneur de Franchimont, premier officier et Grand Mayeur de la Cité de Liège et, pour les demoiselles de La Vaux Renard, par Messire Jean-Gaspard-Ferdinand, comte de Marchin, et du St-Esprit, chevalier de la jarretière, capitaine général pour Sa Majesté catholique.

Ferdinand de Lynden mourut en 1674. Son fils Ferdinand-Maximilien-Charles-François, ayant réussi à faire admettre qu'il descendait de la famille d'Aspremont en Lorraine, obtint de l'Empereur Léopold 1<sup>er</sup>, le titre de comte d'Aspremont-Lynden et du Saint Empire, diplôme daté de Vienne 16 mars 1676 (1). Marié à une comtesse de Suys, il mourut en 1689 laissant à sa veuve l'usufruit des biens de Froidcourt; celle-ci céda cet usufruit à leur fille unique Claire, le 12 décembre 1693.

Mais en vertu des termes du diplôme érigeant Froidcourt en baronnie et de l'interprétation qu'on leur avait donné, la baronnie ne pouvait se transmettre que de mâle en mâle avec droit de primogéniture; d'ou intervention du frère de feu Ferdinand-Maximilien-Henri, oncle de Claire, Charles-Ernest-François d'Aspremont Lynden devenu gouverneur de Franchimont, le « mâle » à qui devait revenir par primogéniture la part des Lynden dans la seigneurie.

(1) Diplôme original aux Archives du château de Barvaux en Condroz, daté de Vienne le 16 mars 1676; voir aussi A. E. L., *Conseil Privé, Diplômes Impériaux*, reg. I, p. 224.

Le 20 septembre 1699 Claire avait reçu au château de Froidcourt le serment des mayeurs et échevins de Stoumont, puis on s'était rendu à la chapelle Sainte-Anne toute proche, on avait livré à la dame la cloche de la chapelle, et on l'avait mise, symboliquement, en possession de la baronnie et de ses dépendances, enfin on était retourné au château où les surséans avaient prêté serment de fidélité à leur nouvelle dame qui s'intitulait déjà baronne de Froidcourt.

En 1700, Claire d'Aspremont-Lynden épousa Frédéric d'Eynatten, seigneur de Harzé.

Brusquement au mois de juin 1702, Charles-Ernest-François, abusant du pouvoir que lui donnait la charge de gouverneur du marquisat de Franchimont lui confiée par le prince de Liège, ramassa tumultueusement un corps de six cents habitants du dit marquisat qu'il fit conduire à Froidcourt; il fit investir et assiéger le château dans toutes les formes, tuant et blessant tous les domestiques de sa défunte belle-sœur et ceux du comte d'Eynatten; enfin « on y entra à main armée, on en chassa ceux qui avaient échappé à son feu et on souffrit que ces gens sans aveu pillassent et emportassent à force ouverte les meubles et effets qui s'y trouvaient », je cite le texte. On voit aussi qu'il y eu aussi à Froidcourt en 1702 une affaire des 600 Franchimontois...!

Frédéric d'Eynatten avait fait relief de la seigneurie à Stavelot au nom de sa femme. Charles-Ernest-François d'Aspremont-Lynden fit de même de son côté, mais en protestant de la nullité du relief fait par Eynatten. D'où, évidemment, procès qui fut porté jusqu'au Conseil Aulique à Vienne. Claire et son mari avaient gagné en première instance, mais en 1721, le Conseil Aulique déclara le mayorat de Froidcourt légitimement érigé et ordonna au comte d'Eynatten de restituer la seigneurie de Froidcourt et la mayeurie de Lorcé à Ferdinand-Charles-Gobert, fils de Charles-Ernest-François décédé entretemps, en 1705.

Ce Ferdinand-Charles-Gobert que l'on appelait quelquefois le maréchal de Froidcourt, fut un grand personnage; il était certes gouverneur et souverain officier de Franchimont, baron de Froidcourt, mais aussi Chambellan de Sa Majesté Impériale [Marie-Thérèse], conseiller intime d'Etat et de guerre, feldmarchal et chevalier de la Toison d'Or. Marié deux fois en Autriche il mourut sans postérité en 1772 et fut enterré à Vienne dans l'église des Capucins; pendant son

absence, il avait chargé de ses intérêts au pays le nommé Moxhet major du régiment franchimontois (1). Par testament en date du 3 mai 1765 il avait légué ses biens et notamment la baronnie de Froidcourt à son cousin François-Maximilien-Joseph d'Aspremont-Lynden, seigneur de Barvaux en Condroz, qui en prit possession en 1773 et qui, lui aussi, fut gouverneur de Franchimont.

Ce sera le dernier seigneur de Froidcourt avant la fin de l'ancien régime; quant au titre de baron de Froidcourt il existe toujours en fait quoiqu'il n'aurait pas été repris dans la reconnaissance de noblesse des comtes d'Aspremont-Lynden en 1816; cependant dans les lettres de faire-part de décès des aînés des Aspremont-Lynden on le cite encore; c'est ainsi que j'ai sous les yeux la lettre de faire-part du décès, en 1907, de Ferdinand-Gobert Comte d'Aspremont-Lynden de Barvaux et d'Haltinnes, comte du Saint Empire, *libre baron de Froidcourt*, décédé à Barvaux Condroz le 13 mars 1907.

Aujourd'hui ce serait son petit-fils aîné le comte François-Gobert qui aurait droit au titre.

Dans les testaments et contrats de mariage des Aspremont-Lynden, barons de Froidcourt des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, j'avais remarqué que le testateur, après avoir dit que son fils aîné aurait en sa part la baronnie, château et juridiction entière de Froidcourt avec toute prééminence, droits, prérogatives et privilèges octroyés et accordés par le diplôme de Sa Majesté Impériale en date de l'an 1623 au mois de janvier, avec tous biens, prés, terres, bois, cens, rentes et revenus dépendant de ladite baronnie, et de même pour la mayeurie de Lorcé, que le testateur, dis-je, ajoutait ceci :

« Finalement aura le dit fils aîné hors part, un bassin et aiguière d'argent doré provenant de Robert de Lynden et destiné à toujours à l'avantage du plus aîné de la famille ».

Un jour que je dînais au château de Barvaux en Condroz à la table du comte François-Gobert, à l'époque baron de Froidcourt et aîné de la famille, je lui demandai ce qu'étaient devenus cette aiguière et ce bassin; il me répondit avec amertume qu'il s'en souvenait, qu'ils

(1) Martin MOXHET de Jehanster, major du régiment franchimontois et capitaine de la Compagnie de Polleur. Commission du 17 mai 1760 donnée par Ferdinand Charles d'Aspremont-Lynden, confirmée par François-Maximilien le 3 sept. 1772.

lui avaient servi de jouets étant enfant et qu'un jour sa mère, la marquise de Maillen, harcelée par un antiquaire, les lui avait vendus pour un prix dérisoire ! Il ajouta qu'il était de tradition qu'il s'agissait d'œuvres de Benvenuto Cellini, lesquelles à l'époque se trouvaient au British Museum à Londres; dans la famille, ajouta-t-il, on a toujours pensé qu'il s'agissait d'un cadeau de l'Impératrice Marie-Thérèse au maréchal de Froidcourt en 1757 après la bataille de Kolin à laquelle il s'était distingué; c'est la mention de cette origine qui figurait au catalogue du British Museum avec cette ajoute : travail flamand des environs de 1580; le plateau porte au centre, gravées, les armoiries de la famille de Lynden; avant 1940, j'ai été en relation avec le British Museum et avec une demoiselle Dora Schlugleit, docteur en sciences politiques, qui, à l'époque, écrivait une histoire des orfèvres anversois; d'après les marques et poinçons cette demoiselle croit pouvoir affirmer qu'il s'agit bien d'une œuvre d'un orfèvre anversois exécutée en 1575. Cette opinion scientifique détruit la légende de l'attribution à Benvenuto Cellini de même qu'une autre disant que ces pièces proviendraient du pillage du château Saint-Ange à Rome (1527) d'après le testament de Ferdinand de Lynden mort en 1672. Cette fort belle pièce d'orfèvrerie, j'en ai fait la constatation après, a figuré en 1881 à une exposition de l'art ancien au pays de Liège avec, au catalogue, une longue description (1).

La pauvre Catherine de La Vaux Renard, dame de Froidcourt pour partie (dont la sœur Salentine était morte), qui avait épousé par contrat de mariage passé au château de Froidcourt le 20 mars 1665, Joseph-Arnold de Vervoz, criblée de dettes, avait hypothéqué sa part dans les biens et la seigneurie de Froidcourt dont elle aimait à s'appeler « baronne », au profit de son petit-cousin le baron Godefroid de Rahier de Fraipont.

C'est celui-ci qui après expropriation forcée, dirions-nous aujourd'hui, releva la part de Catherine dans la seigneurie en 1705. Son fils Ferdinand-Joseph-Henri, baron de Rahier, lui succédera, puis son petit-fils Ferdinand-François-Florent, baron de Rahier et de

(1) *Catalogue de l'Exposition de l'Art ancien du Pays de Liège*, Liège, 1881, n° 287. — *Société de l'Art ancien en Belgique*, 1<sup>er</sup> fasc., Bruges, s. d., pl. V et VI, description du chanoine E. REUSENS et trois excellentes reproductions photographiques. — British Museum à Londres, *Department of British and mediaeval antiquities*, *Legs Waddeston*, n° 90.

Fraipont, comte d'Esneux, qui mourra célibataire au château de Florzé en 1772; la sœur de ce dernier, Marie-Antoinette de Rahier releva le fief de Froidcourt par l'intermédiaire de son mari Philippe-Joseph, comte de Woestenraedt, chambellan, général major et conseiller d'Etat de LL. MM. Impériales et royales.

Elle mourra veuve, sans enfants, à 85 ans à Liège, dernière de sa maison.

C'étaient donc le comte d'Aspremont-Lynden de Barvaux et la comtesse de Woestenraedt qui étaient co-seigneurs de Froidcourt à l'époque de la grande Révolution de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ! Ni l'un ni l'autre n'habitait plus la petite maison de Salm, ni la maison forte en ruines depuis longtemps.

Acculé par les événements le prince abbé de Stavelot avait aboli les droits seigneuriaux, le droit de herstoux, les dîmes, les corvées, etc., dès 1791. Mais cette abolition ne deviendra définitive que lors de la réunion du pays de Stavelot à la jeune république française en 1795. Les seigneuries avaient vécu...

Lors des événements de la révolution au pays de Stavelot, le 4 juin 1794, Gérard Deleau de Spa, avec une troupe d'émigrés français qui s'y trouvaient, entreprit une expédition punitive du côté de l'Ambève, repaire de patriotes et de révolutionnaires. Ceux-ci, réfugiés à Targnon, avertis à temps, s'embusquèrent sur la rive opposée de l'Ambève pour couper la retraite à Deleau et à sa troupe.

Après la bataille, les patriotes entrèrent au château de Froidcourt où s'était réfugié, entre autres, un certain Gilles Ansai de Creppe, garde au service du prince de Liège, qui avait servi de guide et d'indicateur à Deleau et à ses hommes. Surpris, Ansai voulut s'enfuir; il n'alla pas fort loin et fut abattu à coups de fusil et achevé à coups de sabre <sup>(1)</sup>.

Ainsi le petit château de Froidcourt fut mêlé jusqu'aux derniers soubresauts de l'ancien régime à l'histoire du pays de Stavelot et du pays de Liège.

<sup>(1)</sup> DELEAU-GEYR *Pièces et faits concernant le marquisat de Franchimont, le pays de Stavelot et le comté de Logne relativement à ce qui s'y est opéré en 1794...* et Georges HANSOTTE, dans *Bull. de l'Inst. Arch. Liégeois*, t. 69, 1952, p. 107.

## PARTIE ADMINISTRATIVE

**RAPPORT DU SECRÉTAIRE**  
**SUR L'ACTIVITÉ DE L'INSTITUT EN 1966**

---

L'Institut a poursuivi en 1966 ses activités traditionnelles avec le même succès que les années précédentes. Les excursions organisées par M. Venter ont été fort appréciées, de même que le voyage d'été en Italie.

Dix-huit nouveaux membres ont été admis au sein de notre association. Nos dix réunions mensuelles ont groupé en moyenne 32 auditeurs.

La commission des publications a assuré la sortie de presse du tome 78 du *Bulletin*, qui porte le millésime de 1965 et qui est exceptionnellement copieux. Un fascicule de la *Chronique* a été également distribué aux membres.

Enfin, le bureau s'est occupé tout particulièrement d'étudier le projet de loi sur la protection du patrimoine culturel; il s'est inquiété aussi du sort du château de Colonster, a accordé sa participation à l'exposition Lambert Lombard et a négocié avec la ville diverses questions relatives à la gestion des musées.

**MUSÉES D'ARCHÉOLOGIE ET D'ARTS DÉCORATIFS**  
**RAPPORT DE L'ANNÉE 1966**

---

**I. — Musée Curtius**

**1<sup>o</sup> Travaux d'ordre muséographique.**

-- Confection d'étiquettes nouvelles pour les collections du XVIII<sup>e</sup> siècle.

— Remise en ordre de la céramique du XVIII<sup>e</sup> siècle dans de nouvelles vitrines et remaniement des anciennes.

— Remise à jour partielle des valeurs d'assurance des pièces de collections du Musée Curtius.

— Renouvellement de l'exposition dans les couloirs du rez-de-chaussée et du premier étage.

-- Prélèvement d'échantillons de bronzes belgo-romains pour analyse en Suisse.

— Travaux de restauration : colonne du Perron XVIII<sup>e</sup> siècle de la cour du Musée; tableau XVI<sup>e</sup> siècle de la collection Henrijean (dépôt).

**2<sup>o</sup> Travaux d'entretien et d'appropriation des bâtiments.**

— Travaux de peinture dans les salles du 1<sup>er</sup> étage, le couloir et la salle Charlier.

— Nettoyage et remise en état de toutes les tentures.

— Réalisation de portes pour les armoires des réserves gallo-romaines.

— Conciergerie (remise en état : plafond, peinture, électricité).

**3<sup>o</sup> Matériel.**

-- Acquisition de vitrines pour la section de la céramique.

— Remise en état de certaines vitrines.

#### 4<sup>o</sup> Service éducatif.

##### A. *Visites guidées et conférences.*

— Causeries-promenades hebdomadaires du soir.

##### B. *Expositions.*

###### a) *Au Musée :*

— Exposition du cercle archéologique Hesbaye-Condroz (septembre-octobre-novembre).

###### b) *à l'extérieur :*

— Au Palais des Congrès : exposition d'art rupestre norvégien sous les auspices du Ministère de l'Education nationale et des accords culturels belgo-norvégien (janvier-février).

###### c) *Prêt aux expositions :*

— L'exposition « Trésors d'Art » à l'Abbaye du Val-Dieu (750<sup>e</sup> anniversaire de la fondation).

— L'exposition « Trésors d'Art de l'Ancien doyenné de Rochefort » à l'abbaye Saint-Remy de Rochefort.

— L'exposition de « La Charte de Huy en 1066 » à Huy.

— L'exposition Lambert Lombard et son temps au Musée de l'Art wallon à Liège.

— L'exposition de numismatique organisée à Bruxelles à l'occasion du 125<sup>e</sup> anniversaire de la Société Royale de Numismatique de Belgique.

##### C. *Vente de catalogues, cartes-vues et épreuves photographiques.*

D. *Radio :* Interview du Conservateur à propos de l'I. C. O. M. (R. T. B., station de Liège).

#### 5<sup>o</sup> Fréquentation du Musée.

Un arrêté du Collège des Bourgmestre et Echevins instaure la perception d'un droit d'entrée pour tous les musées communaux liégeois à partir du 15 avril 1966 (20 fr. par personne, 10 frs pour les enfants, 5 fr. pour les groupes).

*a) Période du 1<sup>er</sup> janvier au 14 avril :*

928 visiteurs en groupes, 4.414 visiteurs isolés, 207 visiteurs du mercredi soir, soit au total : 5.549.

*b) Période du 15 avril au 31 décembre :*

Nombre total de visiteurs 7.286 (2.256 entrées gratuites — 5.030 payantes).

*Groupes belges et étrangers :* Cercle d'Art et d'étude du personnel de la Caisse générale d'Épargne et de Retraite — Dames des Congressistes de la 19<sup>e</sup> session de la conférence permanente des Chambres de Commerce du Marché commun. Les Amis du Musée de Sèvres — Délégation du Soviet municipal de Volgograd — Etudiants de l'Institut d'Histoire de l'Art de l'Université de Louvain — Dames des membres de l'Otan — La Chambre de Commerce et de l'Industrie — Les élèves de l'Athénée royal de Namur — Syndicat des éditeurs belges.

*Visites officielles :* A l'occasion de la réception officielle de S. M. le Roi de Suède au Musée du Verre, le 20 avril, le Conservateur a guidé le Souverain au Musée Curtius.

Visite des Ambassadeurs des Pays-Bas et de Suède. Parmi les visites de conservateurs étrangers, signalons celle de M. Kurt Böhner, de Mayence.

## **6<sup>o</sup> Bibliothèque et Archives photographiques.**

— Enrichissement continu de la bibliothèque par voie d'achats, de dons et d'échanges (lesquels portent sur plus de 80 institutions belges et étrangères).

— Continuation de la remise en ordre d'un fichier complet et systématique.

— Accroissement des archives photographiques.

— Remise en ordre et numérotage des négatifs de la collection de photos.

— Regroupement des fonds de réserve des publications Ville de Liège et I. A. L.

## II. — Musée d'Ansembourg

### 1<sup>o</sup> Travaux d'ordre muséographique.

- Restauration du tableau « Les filles de Loth » attribué à Fr. Floris.
- Regroupement des bois de Spa.
- Regroupement des pièces de réserve de la collection Jamar.
- Projet de traitement des tapisseries.

### 2<sup>o</sup> Entretien et appropriation des bâtiments.

- Remise en état (plafonnage, électricité, menuiserie) de deux salles de réserve dans la cage d'escalier des communs.
- Mise au point d'un dossier pour le nettoyage et la restauration des façades.

### 3<sup>o</sup> Service éducatif.

- Causeries-promenades du mardi soir.
- Vente de catalogues, de cartes-vues et d'épreuves photographiques.
- Montage de l'Exposition d'art norvégien, organisée au Palais des Congrès.

### 4<sup>o</sup> Fréquentation du Musée.

— *Période du 1<sup>er</sup> janvier au 14 avril* : 1.741 visiteurs isolés, 592 visiteurs en groupes, 93 visiteurs du mardi soir, soit au total : 2.426.

— *Période du 15 avril au 31 décembre* : 3.967 visiteurs (1.158 entrées gratuites, 2.809 payantes).

*Groupes belges et étrangers* : Voir Musée Curtius.

Négociants en bières et eaux de boisson de la Province de Liège.  
— La Chambre de Commerce et d'Industrie de Liège. — Le Syndicat des éditeurs belges.

*Personnalités étrangères* : L'Ambassadeur des Pays-Bas et son épouse.

Un déjeuner a été offert par la Ville de Liège en l'honneur de :  
LLMM. le Roi de Suède, le Roi Baudouin et la Reine Fabiola;  
à l'Ambassadeur de la République française;  
à l'Ambassadeur des Pays-Bas;  
à l'Ambassadeur d'Italie;  
à la Commission permanente de la Conférence parlementaire de l'OTAN;  
aux Banquiers et Agents de change;  
à l'ASBL le Grand Liège;  
aux membres de l'Académie belge de langue française, à l'occasion du centenaire d'Albert Mockel.

### III. — Hypocauste Belgo-romain

#### 1<sup>o</sup> Fréquentation.

L'hypocauste a été visité par 605 visiteurs du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre.

#### 2<sup>o</sup> Activité éducative.

Vente de brochures explicatives.

### IV. — Musée du Verre

#### 1<sup>o</sup> Principaux travaux d'ordre muséographique.

— Fin de la révision de la police d'assurance des collections de verres. Cette révision a porté sur l'ensemble des collections de verres (sauf le fonds Armand Baar, révisé en 1965).

— Regroupement de la réserve des publications.

#### 2<sup>o</sup> Bâtiments.

— A l'occasion de la visite au Musée du Verre par S. M. le Roi de Suède, des travaux de peinture ont été entrepris, dans la salle Baar et sa cage d'escalier.

### 3<sup>o</sup> Service éducatif.

- Causeries-promenades du mercredi-soir.
- Prêt aux expositions : « La Reine Christine de Suède » (Stockholm); Tricentenaire de la Ville de Charleroi.
- Conférence du Conservateur, en mars, à Ravenne (Institut byzantin) sur la verrerie des pays byzantins.
- Vente de catalogues, cartes-vues et publications diverses.

### 4<sup>o</sup> Fréquentation.

(cf. Musée Curtius).

*Groupes belges et étrangers* : Les Amis du Musée de Sèvres (le 17 mai), Le Cercle d'Art et d'Etude du personnel de la Caisse générale d'Epargne et de Retraite (le 11 juin), Les Dames des Congressistes de la 19<sup>e</sup> session de la Conférence permanente des Chambres de Commerce du Marché commun (le 17 juin), Une délégation de la Ville de Volgograd (le 20 octobre).

*Personnalités belges et étrangères* : Le Musée du Verre a été visité le 20 avril par S. M. le Roi de Suède qu'accompagnaient le Roi et la Reine des belges. En souvenir de son passage dans ce musée, le Roi de Suède a offert à cette institution une grande vasque en verre suédois exécutée à Orrefors.

Parmi les membres du personnel scientifique des Musées, mentionnons M. Axel von Sandern (Allemagne fédérale).

### 5<sup>o</sup> Bibliothèque et Archives photographiques.

Enrichissement de la bibliothèque (spécialisée dans l'histoire, l'art et l'archéologie de la verrerie) par voie d'achats, de dons (M. Charles Graffart) et d'échanges aux diverses institutions muséales.

Accroissement des archives photographiques relatives aux collections et à l'histoire du verre.

### 6<sup>o</sup> Publications.

*Répertoire international des Musées et collections du verre.*

**V. — Secrétariat général permanent des  
Journées internationales du Verre**

**1<sup>o</sup> Activités scientifiques du Secrétariat général permanent.**

— Publication — avec une collaboration internationale — du Bulletin n<sup>o</sup> 4 (1965-1966) des Journées internationales du Verre, consacré en ordre principal à l'histoire de la verrerie en Tchécoslovaquie et aux collections de verres de ce pays.

— Publication des Annales du 3<sup>e</sup> Congrès des Journées internationales du Verre (Damas, 1964).

— Elaboration du programme scientifique du 4<sup>e</sup> Congrès des Journées internationales du verre (Ravenne-Venise, 1967).

— Préparation de la publication « A Handbook on Beads » (Auteur : M. van der Sleen), à paraître en 1967.

**2<sup>o</sup> Activités d'organisation.**

— Mission du Secrétaire général à Ravenne, en mars, en vue de l'organisation, en Italie, du 4<sup>e</sup> Congrès des Journées internationales du Verre.

— Constitution d'un Comité national des Journées internationales du Verre en Italie.

— Diffusion auprès des membres et correspondants d'un programme sommaire du 4<sup>e</sup> Congrès.

**3<sup>o</sup> Publications.**

— *Annales du 3<sup>e</sup> Congrès des Journées internationales du verre* (Damas, 1964, Liège, Edition du Secrétariat général permanent), 1966, 220 pp., ill.

— *Bulletin des Journées internationales du verre*, Liège (Edition du Secrétariat général permanent n<sup>o</sup> 4, 1965-1966) 129 pp., ill.

**Publications relatives aux Musées et à leurs collections**

— Catalogues des expositions de Stockholm (n<sup>o</sup> 543), du Val-Dieu (n<sup>o</sup> 304) et de Charleroi (n<sup>o</sup> 80-81-82). (Voir les rubriques « Service éducatif »).

— Joseph PHILIPPE, *Lambert Lombard et son école. A propos d'une pièce d'argenterie inédite de 1564*, dans *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. 57 (1966) pp. 17-39, ill.

— Joseph PHILIPPE, *Le Perron liégeois et son origine controversée*, dans *Si Liège m'était conté*, n° 21, hiver 1966.

### Personnel et collaborateurs des Musées d'Archéologie et d'Arts décoratifs

#### *Personnel.*

-- Le Conservateur a été promu Officier de l'ordre de l'Etoile Polaire (Suède), à l'occasion de la visite à Liège de S. M. le Roi de Suède.

-- Au Musée d'Ansembourg, entrée en fonction de la nouvelle concierge (à dater du 1<sup>er</sup> décembre), Mme Wery étant atteinte par la limite d'âge.

— Entrée en fonction de Mme N. Goldine comme Conservateur adjoint aux Musées Curtius et du Verre, de M. M. Barthelemy comme Conservateur adjoint aux Musées Curtius et d'Ansembourg.

#### *Missions :*

— Dans le domaine des études relatives au verre, le Conservateur a participé à des réunions internationales :

En Yougoslavie, à l'invitation du Musée des Arts décoratifs de Zagreb.

En Pologne, à celle du Comité national polonais des JIV et en Italie (Ravenne et Venise), en vue de la préparation du 4<sup>e</sup> Congrès des JIV (Journées internationales du Verre).

Il a également assisté en Pologne aux réunions du Comité international de l'ICOM pour les Musées d'Archéologie et d'Histoire. Le Conservateur a été désigné Vice-Président de ce Comité.

#### *Collaborateurs :*

— M. Michel Vanderhoeven, attaché au Musée provincial gallo-romain de Tongres, a été autorisé par le Gouvernement provincial du Limbourg à collaborer à l'organisation du 4<sup>e</sup> Congrès des JIV (Ravenne, 1967).

*Fouilles :*

— Le Musée Curtius a continué sa collaboration avec le Cercle Hesbaye-Condroz que préside M. J. Willems, d'Amay. Ce chercheur a généreusement fait entrer une partie de ses trouvailles dans cette institution.

*Causeries-promenades :*

— Remercions pour leur précieuse collaboration les conférenciers des causeries-promenades nocturnes : MM. le Comte de Borchgrave, H. Frère, M. Vanderhoeven, M. Cloes, J. Philippe, G. Hansotte, A. Georges, J. Willems, G. Micheels.

*Donateurs :*

— Remercions tout particulièrement les généreux donateurs qui ont contribué à enrichir les collections : feu Mlle Françoise Henrijean, de Spa; feu MM. Cyprien Demars, de Liège, Georges Thomas, de Liège, Mme Meeus-Maquinay, d'Anvers; Madame Firket, de Liège; MM. Robert Vandeput, de Liège, Henri Delattre, de Liège, et H. Jenau, de Bruxelles.

**Accroissement des collections  
Musées Curtius et d'Ansembourg**

**LEGS FRANÇOISE HENRIJEAN, DE SPA :**

— Par son testament daté du 18 juin 1964 et à l'intervention personnelle du Conservateur, Mademoiselle Françoise Henrijean, de Spa, a légué aux Musées d'Archéologie et d'Arts décoratifs de la Ville de Liège la partie la plus importante de sa collection réunie par ses parents, en souvenir desquels la donation est faite. Il s'agit d'œuvres anciennes comprenant principalement des objets mobiliers, des sculptures, de la céramique, de l'argenterie. La plupart de ces objets datent du XVIII<sup>e</sup> siècle, les autres du XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Ils forment un ensemble de plus de 100 lots qui s'imposent par leur qualité. Le legs Henrijean, l'un des plus importants qui aient été enregistrés par la Ville de Liège, pour les Musées d'Archéologie et des Arts décoratifs, sera porté dans l'inventaire de 1967. Il comporte l'obligation d'exposition dans les Musées bénéficiaires : les Musées Curtius, d'Ansembourg et du Verre.

AUTRES LEGS ET DONs

BOIS SCULPTÉ :

— Crucifix en bois sculpté. Fin XIX<sup>e</sup> siècle (66/62) legs de M. Cyprien Demars, Liège.

CÉRAMIQUE :

— Deux tessons de céramique du Moyen âge (66/65 a.b.), transfert Ville de Liège.

— deux copettes en faïence bleue, fin XIX<sup>e</sup> siècle (66/55 a.b.), legs de M. Cyprien Demars, Liège.

— Une cafetière en faïence, fin XIX<sup>e</sup> siècle (66/65), legs de M. Cyprien Demars, Liège.

— Une assiette en faïence à décor bleu, XIX<sup>e</sup> siècle (66/57), legs de M. Cyprien Demars, Liège.

— Une assiette en faïence à décor bleu, vers 1900 (66/58), legs de M. Cyprien Demars, Liège.

— Une assiette en faïence à décor bleu, vers 1900 (66/59), legs de M. Cyprien Demars, Liège.

— soupière avec son couvercle en faïence à décor bleu, vers 1900 (66/60), legs de M. Cyprien Demars, Liège.

— Pot à tabac en faïence avec son couvercle en cuivre, début XIX<sup>e</sup> siècle, (66/61), legs de M. Cyprien Demars, Liège.

MÉDAILLER :

— Médaille en argent. Commémoration de la Campagne d'Italie 1859, (66/45). Don de M. Jenau, Bruxelles.

— Liard en cuivre de Jean-Théodore de Bavière, 1751 (66/46). Don de M. Robert Vandeput, Liège.

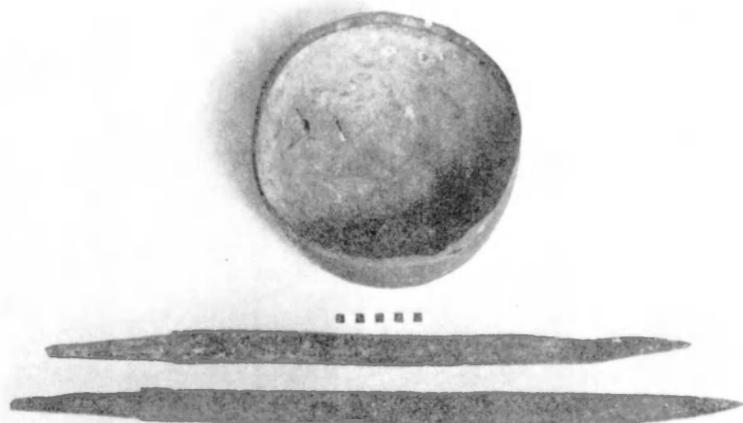
— Médaille en bronze du Centenaire du Cercle archéologique du pays de Waas (1861-1961)-(66/47). Don de M. Henri Delattre, Liège.

— Médaille en bronze. Commémoration du Rheinischer Verein für Denkmalpflege und Heimatschutz, 1966(66/63). Don du Rheinischer Verein für Denkmalpflege und Heimatschutz, Cologne.

MÉTAUX :

— Deux scramasaxes d'époque mérovingienne (66/94 a.b.).

— Chaudron en cuivre rouge d'époque carolingienne (66/95).



66/95. Chaudron en cuivre rouge d'époque carolingienne et deux scramasaxes mérovingiens, découverts à Amay.

MOBILIER :



66/1. Commode sculptée « Régence liégeoise »  
Legs de Madame Meeus-Maquinay, d'Anvers.

— Commode sculptée. Liège, XVIII<sup>e</sup> siècle (66/1). Legs de Mme Meeus-Maquinay, Anvers.

— Coffre-bahut en chêne avec placage de noyer, daté 1643. (66/68), legs de M. Cyprien Demars, Liège.

— Petit meuble en chêne, copie du XVIII<sup>e</sup> siècle (66/69), legs de M. Cyprien Demars, Liège.

— Commode en chêne Louis XIV. copie moderne (66/70), legs de M. Cyprien Demars, Liège.

-- Commode peinte galbée, copie du XVIII<sup>e</sup> siècle (66/71), legs de M. Cyprien Demars, Liège.

— Table en chêne, fin XIX<sup>e</sup> - début XX<sup>e</sup> siècle (66/72), legs de M. Georges Thomas, Liège.

-- Console en bois sculpté et doré. XVIII<sup>e</sup> siècle (66/133).



66/133. *Console en bois sculpté et doré.*

*Textile :*

— Trois bonnets de baptême et deux bonnets en dentelles, XIX<sup>e</sup> siècle (66/48 a-e). Don de Mme Firket, Liège.

— Vingt-neuf échantillons de dentelles, deux manches en dentelle, un jabot, deux napperons, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle (66/49), don de Mme Firket, Liège.

— Lot de pièces de vêtement : six fragments de tissus brodés, une manche de tissu brodé, deux ornements en stras XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle (66/50). Don de Mme Firket, Liège.

#### Accroissement des collections du Musée du Verre

##### ASIE

##### IRAN.

— *Abadan-Tepe* (lieu de découverte) : vase à une anse, X<sup>e</sup> siècle (66/78).



66/79. *Bouteille bleue moulée*, découverte à Gombad-Ghabus (N.E. Iran), XII<sup>e</sup> siècle.

— *Gombad-Ghabus* (lieu de découverte) : bouteille moulée, XII<sup>e</sup> siècle (66/79).

— *Nichapour* (lieu de découverte) : lampe IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle (66/81).

#### TURQUIE.

— *Istambul, SA Türkiye Sise ve cam Fabrikalari, Karaköy* : seize pièces de verrerie de table., 1965 (66/2a.b.-66/11). Don de la S. A. Türkiye Sise ve cam Fabrikalari, par l'entremise de Doç. Dr. Mükerrrem Anabolu.

— Carafe d'époque romaine, provenant de Turquie (66/12). Don de la firme ci-dessus.

### EUROPE

#### BELGIQUE.

##### *Eglise de Flémalle.*

— Quatre vitraux (fragments manquants) sous plomb et fragments d'un vitrail du début du XVIII<sup>e</sup> siècle (66/16-66/20). Trois vitraux sont datés de 1711. Don du baron de Pitteurs de Budingen, Liège.

##### *Cristalleries du Val St-Lambert.*

— Treize verres à pied, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle (66/32-66/44). Don des cristalleries du Val St-Lambert, S. A. à Seraing.

— Quatre pièces. Début XX<sup>e</sup> siècle (66/64-66-65 et 66/67 a-66/67 b). Legs de M. Cyprien Demars, Liège.

— Deux pièces, XX<sup>e</sup> siècle, avant 1914 (66/75-66/76). Don de M. Gommaire Claessens, Val-Saint-Lambert.

— Documentation graphique : quatre vases dessinés par Graffart, 1938 (66/13). Don de M. Charles Graffart, Liège.

— Dix photographies : vases « modern style » vers 1910 (66/14). Don de M. Charles Graffart, Liège.

##### *Liège.*

— Verre gravé, XVIII<sup>e</sup> siècle (66/73).

##### *Marchienne-au-Pont. Mirox, S. A. des Miroiteries de Charleroi.*

— Deux glaces, 1966 et 1963 (66/83 et 66/84), don de la Firme Mirox. Marchienne-au-Pont.

FRANCE.

*Lunéville, Muller Frères.*

— Vase bleu. Début du XX<sup>e</sup> siècle (66/80).

SUÈDE.

*Millettorp, Lindshammars Glasbruk.*

— Quatre pièces, vers 1965 (66/51-66/54). Don de la Lindshammars Glasbruk, Millettorp.

*Sven Palmqvist, Orrefors.*

— Vasque. Février 1966 (66/82). Don de S. M. le Roi de Suède, en souvenir de sa visite au musée, le 20 avril 1966.



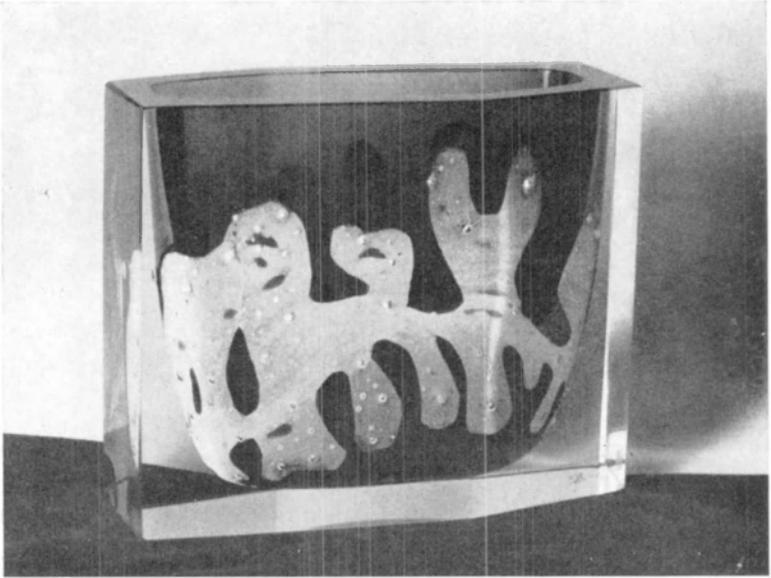
66/82. *Vasque d'Orrefors (Suède).*

Don de S. M. le Roi de Suède. Création de Sven Palmqvist.

#### TCHÉCOSLOVAQUIE

*Verreries de Skrdlovicé, Borské Sklo, Cesky kristal à Chlum u Tréboné et Novy Bor.*

— Neuf pièces, 1953-1965 (66/21-66/29).



66/23. *Vase avec argent fondu.*  
Tchécoslovaquie, Borské Sklo; création Pavel Hlava, 1965.

*Verrerie de Kvetna.*

-- Deux services de table, 1960 (66/30 a-j-66/31 a.k.). Ces pièces sont un don de la Galerie Nationale de Prague, dans le cadre d'un échange avec le Musée du verre de Liège.

*Bohême.*

-- Verre gravé, XVIII<sup>e</sup> siècle (66/74). Coupe émaillée et dorée. Vers 1900 (66/60). Legs de M. Cyprien Demars, Liège.

INDÉTERMINÉS

-- Cinq verres miniatures. Vers 1900 (66/77 a.c.). Don de M. Gommaire Claessens, Val Saint-Lambert.

-- Série de trente-six bouteilles à vin, à alcool, à liqueur, à lait, à eau minérale, à bière. Echantillons de bouteilles, en usage en Belgique vers 1950-1960 (66/85 a.d.-66/93 a.d.), don de M. Joseph Philippe, Liège.

Joseph PHILIPPE.

**TABLEAU DES MEMBRES**  
DE  
**L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS**

---

PRÉSIDENT D'HONNEUR

LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE LIÈGE

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

LE BOURGMESTRE DE LA VILLE DE LIÈGE

L'ÉCHEVIN DES BEAUX-ARTS DE LA VILLE DE LIÈGE

---

**Bureau de la Société pour les années 1967-1968**

<i>Président :</i>	MM. PIERRE BAAR.
<i>Vice-Président :</i>	JULIEN VENTER.
<i>Secrétaire :</i>	GEORGES HANSOTTE.
<i>Conservateur :</i>	JOSEPH PHILIPPE.
<i>Trésorier :</i>	RAOUL VAN DER MADE.
<i>Bibliothécaire :</i>	MAURICE YANS.
<i>Conservateurs adjoints :</i>	Comte J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA, LÉON DEWEZ, JULES PIRLET †, RICHARD FORGEUR, JEAN BEGUIN.
<i>Conservateur honoraire :</i>	JEAN SERVAIS.

---

## Conseil

MM. JACQUES BREUER, Baron IVAN DE RADZITSKY D'OSTROWICK,  
LÉON-E. HALKIN, PIERRE HANQUET, PIERRE LALOUX.

## Commissions

*Publications* : M. YANS, directeur; G. HANSOTTE, secrétaire; J. PHILIPPE,  
L.-E. HALKIN, P. HARSIN, R. VAN DER MADE, P. HANQUET.

*Fouilles* : J. BREUER, J. PHILIPPE, M. RENARD, J. SERVAIS, Baron  
I. DE RADZITZKY D'OSTROWICK, F. ULRIX.

*Achats* : L. DEWEZ, P. LALOUX, J. PHILIPPE, J. SERVAIS, Chevalier  
O. DE SCHAETZEN.

*Vérification du Musée* : G. DE FROIDCOURT, H. DANTHINE, P. LALOUX

*Vérification de la Bibliothèque* : L.-E. HALKIN, M. HELIN, P. LALOUX

*Vérification des Comptes* : H. FRERE, J. PIRLET†, P. LALOUX.

*Excursions* : J. VENTER, président; P. LALOUX, Comte J. DE BORCHGRAVE  
D'ALTENA, M. HELIN, R. FORGEUR, Baron I. DE RADZITSKY  
D'OSTROWICK.

*Conférences* : P. HARSIN, président; H. FRERE, L.-E. HALKIN, G. HAN-  
SOTTE, J. PHILIPPE.

*Protection des sites* : P. LALOUX, J. VENTER, Baron I. DE RADZITSKY  
D'OSTROWICK.

---

## MEMBRES EFFECTIFS

	Date de l'entrée à l'Institut	Date de l'admission comme membre effectif
1. SERVAIS (JEAN), conservateur honoraire des Musées archéologiques liégeois, 13, rue Wiertz, <i>Liège</i> .	20- 4-1898	27- 4-1900
2. BREUER (JACQUES), conservateur honoraire aux Musées d'Art et d'Histoire, chargé de cours honoraire à l'Université, 1, square Marie-José, <i>Woluwé-Saint-Lambert</i> .	27-11-1910	31-12-1920
3. BORCHGRAVE D'ALTENA (Comte JOSEPH DE), conservateur en chef honoraire des Musées d'Art et d'Histoire, chargé de cours honoraire à l'Université, 156, avenue du Parc, <i>Forest (Bruxelles 6)</i> .	28-12-1919	26- 3-1926
4. TOUSSAINT (ROBERT), architecte, 43, rue du Parc, <i>Liège</i> .	25- 3-1921	27-12-1929
5. HARSIN (PAUL), professeur à l'Université, 11, quai Marcellis, <i>Liège</i> .	28-11-1924	27-12-1929
6. LALOUX (PIERRE), docteur en droit, 2, rue Saint-Remy, <i>Liège</i> .	22- 7-1921	30-12-1932
7. HALKIN (LÉON-E.), professeur à l'Université, 41, rue du Péry, <i>Liège</i> .	27- 3-1925	6- 4-1934
8. YERNAUX (JEAN), conservateur honoraire des Archives de l'Etat, 12, avenue de Beaufays, <i>Tilff</i> .	25- 3-1923	25- 1-1935
9. GOTHIER (LOUIS), inspecteur de l'enseignement moyen, 13a, rue Paradis, <i>Liège</i> .	15- 1-1929	27- 3-1936
10. FRÉSON (Chanoine ERNEST), <i>Glons</i> .	22- 2-1914	24- 2-1939
11. DEWEZ (LÉON), licencié en histoire de l'art et archéologie, 17, rue Charles Magnette, <i>Liège</i> .	30- 3-1919	18- 3-1945
12. LEGRAND (WILLIAM), docteur en philosophie et lettres, 5, place Wilbald, <i>Stavelot</i> .	28- 2-1936	18- 3-1945
13. YANS (MAURICE), conservateur aux Archives Générales du Royaume, 345, rue Emile Vandervelde, <i>Glain</i> .	25-10-1935	28-11-1946
14. LAVOYE (MADELEINE), bibliothécaire-bibliographe à l'Université, 28, rue de l'Enseignement, <i>Liège</i> .	24- 2-1928	25- 6-1948
15. COLLON-GEVAERT (M <sup>me</sup> SUZANNE), professeur à l'Université, 163, rue des Vennes, <i>Liège</i> .	28- 3-1920	30-12-1948
16. DANTHINE (HÉLÈNE), professeur à l'Université, 67, rue du Parc, <i>Liège</i> .	27- 2-1931	30-12-1948
17. OTREPPE DE BOUVETTE (Baron ANDRÉ D'), Brialmont, 10, <i>Tilff</i> .	25- 2-1935	30-12-1948

- |   |            |            |
|---|------------|------------|
| 18. RADZITZKY D'OSTROWICK (Baron IVAN DE), conservateur honoraire à l'Université, 16, rue de Chaudfontaine, <i>Liège</i> .            | 27-12-1908 | 30-12-1948 |
| 19. SCHAEZTEN (Baron PHILIPPE DE), conservateur honoraire du Musée provincial gallo-romain, 32, chaussée Romaine, Tongres.            | 30-12-1932 | 30-12-1948 |
| 20. PHILIPPE (JOSEPH), conservateur des Musées d'Archéologie et des Arts décoratifs, 201, rue Henri Maus, <i>Liège</i> .              | 25- 5-1945 | 23- 2-1951 |
| 21. DESSAIN (écuyer JOSEPH), substitut du procureur du Roi, <i>Jusleville, Theux</i> .  | 20- 4-1929 | 26- 9-1952 |
| 22. BRAGARD (RENÉ), bibliothécaire-bibliographe à l'Université, 42, rue du Chêne, <i>Angleur</i> .                                    | 18- 3-1945 | 26- 9-1952 |
| 23. STIENNON (JACQUES), Professeur à l'Université, 34, rue des Acacias, <i>Liège</i> .  | 27- 3-1936 | 26- 2-1954 |
| 24. FROIDCROURT (GEORGES DE), premier avocat-général émérite, Villa « Plein Soleil », <i>Méry</i> .                                   | 24-11-1922 | 26- 2-1954 |
| 25. HOYOUX (JEAN), bibliothécaire-bibliographe à l'Université, 66, rue Louvrex, <i>Liège</i> .  | 18- 3-1945 | 26- 2-1954 |
| 26. HANSOTTE (GEORGES), conservateur des Archives de l'Etat, 1, rue du Stade, <i>Cointe (Sclessin)</i> .                              | 25- 5-1945 | 26- 2-1954 |
| 27. VAN DER MADE (RAOUL), substitut du procureur du Roi, 206, rue des Vennes, <i>Liège</i> .  | 27- 6-1947 | 26- 2-1954 |
| 28. FRÈRE (HUBERT), notaire, 15, rue F. Nicolay, <i>Seraing</i> .   | 28- 1-1949 | 25-11-1955 |
| 29. DELATTRE (HENRY), docteur en droit, 70, rue Louvrex, <i>Liège</i> .   | 26-12-1915 | 25-11-1955 |
| 30. HANQUET (PIERRE), juge de paix, 75, rue Louvrex, <i>Liège</i> .   | 17- 2-1925 | 26-10-1956 |
| 31. HÉLIN (MAURICE), chargé de cours, bibliothécaire-bibliographe honoraire à l'Université, 37a, avenue du Luxembourg, <i>Liège</i> . | 29- 3-1929 | 26-10-1956 |
| 32. BAAR (PIERRE), ingénieur, 2, quai de Rome, <i>Liège</i> .   | 18- 3-1945 | 26-10-1956 |
| 33. CLOES (MAURICE), vice-président honoraire du tribunal, 5, rue des Anglais, <i>Liège</i> .   | 18- 3-1945 | 26-10-1956 |
| 34. COPPIN DE GRINCHAMPS (Baron ULTAÏN DE), docteur en droit, 109, rue Louvrex, <i>Liège</i> .  | 26- 5-1939 | 26-10-1956 |
| 35. PONTIR (MAURICE), professeur d'Athénée, honoraire, 39, rue Ferrer, <i>Montegnée</i> .   | 30- 4-1948 | 26-10-1956 |
| 36. QUITIN (JOSÉ), professeur au Conservatoire, 13, rue Monulphe, <i>Liège</i> .  | 26- 5-1950 | 26-10-1956 |
| 37. DISCRY (FERNAND), professeur d'Athénée honoraire, 2/5, Résidence des Remparts, <i>Huy</i> .                                       | 29-10-1954 | 25- 4-1958 |
| 38. VAN ZUYLEN (Mgr GUY), évêque de Liège, Evêché, <i>Liège</i> .   | 26- 5-1950 | 28-12-1962 |
| 39. VENTER (JULIEN), ingénieur, 17, quai Marcellis, <i>Liège</i> .  | 30-11-1945 | 28-12-1962 |
| 40. DEMOULIN (ROBERT), professeur à l'Université, 50, rue du Jardin Botanique, <i>Liège</i> .   | 28- 2-1931 | 28- 2-1964 |

41. ROUHART-CHABOT (M <sup>me</sup> JULIETTE), archi- viste paléographe, 263b, rue de l'Yser, <i>Ans</i> .	18- 3-1945	28- 2-1964
42. FORGEUR (RICHARD), bibliothécaire-biblio- graphe à l'Université, 39, boulevard d'Avroy, <i>Liège</i> .	25- 5-1945	28- 2-1964
43. BUCHET (ARSÈNE), 25, rue de la Chapelle, <i>Stembert</i> .	29-12-1933	28- 2-1964
44. THISSE-DEROUETTE (M <sup>me</sup> ROSE), pro- fesseur au conservatoire, 37, rue Lairesse, <i>Liège</i> .	29- 3-1957	17-12-1965
45. LEGROS (ELISÉE), chargé de cours associé à l'Université, 7, rue Pasteur, <i>Liège</i> .	31- 1-1948	17-12-1965
46. COLMAN (PIERRE), chef de travaux à l'Uni- versité, 8, rue de Seraing, <i>Liège</i> .	26- 6-1952	17-12-1965

### MEMBRES D'HONNEUR

1. SERVAIS (JEAN), conservateur honoraire des Musées archéologiques liégeois, 13, rue Wiertz, <i>Liège</i> .	20- 4-1898	29-12-1950
2. BREUER (JACQUES), conservateur honoraire aux Musées d'Art et d'Histoire, chargé de cours honoraire à l'Université de Liège, 1, square Marie-José, <i>Woluwe-Saint-Lambert</i> .	27-11-1910	28-12-1962

### MEMBRES CORRESPONDANTS

1. BAAR-PELTZER (M <sup>me</sup> PIERRE), 2, quai de Rome, <i>Liège</i> .	24- 2-1933	26- 9-1952
2. BEGUIN (JEAN), 35/10b, quai Saint-Léonard, <i>Liège</i> .	27- 6-1958	28-12-1962
3. BURY (CHARLES), 62, Thier de la Chartreuse, <i>Liège</i> .	31- 3-1950	26-10-1956
4. CLOES (MARCEL), licencié en histoire de l'Art et archéologie, 161, rue Sainte-Walburge, <i>Liège</i> .	27- 4-1956	26- 1-1962
5. COPPIN DE GRINCHAMPS (Baronne ULTAIN DE), 109, rue Louvrex, <i>Liège</i> .	28-11-1930	27- 4-1934
6. DABIN (JEAN), professeur émérite à l'Uni- versité de Louvain, 45, avenue Van den Brempt, <i>Héverlé</i> .	18-12-1910	20- 3-1913
7. DELHAES (ARMAND), 60/7, rue d'Amercœur, <i>Liège</i> .	27- 1-1950	25- 4-1958

- |   |            |            |
|---|------------|------------|
| 8. DESSART (CLÉMENT), 40, quai des Grosses-Battes, <i>Angleur</i> .   | 20- 3-1959 | 26- 1-1962 |
| 9. DOIZE (Mlle RENÉE), docteur en histoire de l'Art et archéologie, 18, rue Saint-Pholien, <i>Liège</i> .   | 30-10-1931 | 26- 1-1962 |
| 10. FLORKIN (MARCEL), professeur à l'Université, 6, rue Naimette, <i>Liège</i> .  | 27- 4-1951 | 26- 1-1962 |
| 11. FOURMARIER (PAUL), professeur émérite de l'Université, 6, rue Professeur Mahaim, <i>Cointe-Sclessin</i> .   |            | 27- 1-1922 |
| 12. GILBERT-LOUIS (M <sup>me</sup> MARIA), docteur en histoire de l'Art et archéologie, 204, chaussée de Louvain, <i>Bouge, Namur</i> .                                   | 28-10-1927 | 20-10-1931 |
| 13. HEMRICOURT DE GRUNNE (Comte PHILIPPE DE), château de Hamal, <i>Russon</i> .   | 26-10-1945 | 25-11-1955 |
| 14. HERBILLON (JULES), 62, rue du Cloître, <i>Bruxelles 2</i> .   | 31- 5-1946 | 26- 1-1962 |
| 15. LAUNOIT (Comte PAUL DE), 19, avenue Franklin Roosevelt, <i>Bruxelles 2</i> .  | 29- 3-1944 | 25- 4-1958 |
| 16. LE PAS (JEAN-JOSEPH), 41, rue Courouble, <i>Bruxelles 3</i> .   | 27- 3-1953 | 26- 1-1962 |
| 17. NEYS (MAURICE), docteur en droit, le Gasthuis, <i>Bemelen</i> par Cadier en Keer (Limbourg hollandais).   | 29- 1-1911 | 27-12-1921 |
| 18. PANHUYZEN (J. W. A.), archiviste du Royaume dans le Limbourg, 7, rue Saint-Pierre, <i>Maestricht</i> .  | 26- 9-1952 | 26- 1-1962 |
| 19. POSWICK (GUY), juge de paix, château de la Porte d'Ardenne, <i>Limbourg-Dolhain</i> .   | 31- 5-1935 | 25-11-1955 |
| 20. PURAYE (JEAN), conservateur du Musée d'Armes, 6, rue Charles Magnette, <i>Liège</i> .   | 30-10-1931 | 17-12-1965 |
| 21. REMACLE (LOUIS), professeur à l'Université, 92, rue du Limbourg, <i>Liège</i> .   | 29- 6-1949 | 26- 4-1958 |
| 22. REMOUCHAMPS (EDOUARD), 17, rue de la Paix, <i>Liège</i> .   | 26-11-1937 | 25-11-1955 |
| 23. REMY (GEORGES), homme de lettres, 119, rue Hocheporte, <i>Liège</i> .   | 26- 2-1932 | 25-11-1955 |
| 24. RENARD (MARCEL), professeur à l'Université, 13, place Marie-José, <i>Bruxelles 5</i> .  | 27- 3-1953 | 25-11-1955 |
| 25. ROBERT (FERNAND), 17, rue Auguste Ponson, <i>Jupille</i> .  | 25- 3-1927 | 25- 4-1958 |
| 26. SCHAETZEN DE SCHAETZENHOFF (Baron MARCEL DE), docteur en histoire, membre du Conseil héraldique et de la Commission des Monuments, 87, rue Royale, <i>Bruxelles</i> . | 27- 6-1919 | 25- 4-1958 |
| 27. SOREIL (ARSÈNE), professeur émérite à l'Université, 316, rue de l'Yser, <i>Ans</i> .  | 18-12-1953 | 26- 1-1962 |
| 28. STEKKE (JOSEPH), 20, rue de Beaufays, <i>Ninane-Chaufontaine</i> .  | 25- 1-1957 | 26- 5-1967 |
| 29. THIBERT (Mlle ALICE), 60, rue Charles Magnette, <i>Liège</i> .  | 31- 1-1936 | 31- 1-1947 |

30. THILL (Abbé JEAN), curé, <i>Ombret</i> .	19-12-1952	26-10-1956
31. THISSE-DEROUETTE (JACQUES), 37, rue Lairesse, <i>Liège</i> .	25-11-1938	25-11-1955
32. THONE (GEORGES), 13, rue de la Commune, <i>Liège</i> .	29- 2-1924	25- 4-1958
33. ULRIX (FLORENT), 266, rue des Wallons, <i>Liège</i> .	29- 6-1962	17-12-1965
34. ULRIX-CLOSSET (Mme MARGUERITE), assistante à l'Université, 266, rue des Wallons, <i>Liège</i> .	28- 6-1963	17-12-1965
35. VANDER LINDEN (ALBERT), 29, rue Franklin, <i>Bruxelles 4</i> .	25-10-1935	25- 4-1958
36. VAN DERVEEGHDE (Mlle DENISE), conservateur aux Archives générales du Royaume, 38, rue Keyenveld, <i>Bruxelles 5</i> .	28- 6-1946	26- 1-1962
37. VAN SANTBERGEN (RENÉ), Inspecteur de l'enseignement moyen, 56, rue du Château Massart, <i>Liège</i> .	18- 3-1945	25- 4-1958
38. VECQUERAY (ALBERT), 68, rue de la Charette, Sur-le-Mont, <i>Tilff</i> .	25- 3-1938	31- 1-1947
39. WISER (FERNAND), 130, boulevard de la Sauvenière, <i>Liège</i> .	29- 1-1926	25- 4-1958

## MEMBRES ASSOCIÉS

1. ABELOOS (HENRY), 28, rue Charlemagne, <i>Jupille</i> .	26- 5-1967
2. ADAM (RENÉ), Président du cercle d'études historiques des Chercheurs de l'Entre-Sambre-et-Meuse, <i>Yves-Gomezée</i> .	27- 5-1955
3. AFFNAY (ADRIEN D'), 25, Vinàve d'Ile, <i>Liège</i> .	27- 1-1939
4. ALBERT (MAURICE), Premier Président de la Cour d'appel, 49, rue de l'Académie, <i>Liège</i> .	29-12-1950
5. ALENUS-LECERF (Mme JEANINE), 12, rue de Lantsheere, <i>Bruxelles 4</i> .	29- 9-1967
6. ANSEMBOURG (Comtesse ALFRED D'), château de <i>Hex</i> .	29- 9-1950
7. BAAR (ALFRED), avocat, 48, quai de Rome, <i>Liège</i> .	27- 6-1930
8. BADA (ANDRÉ), 17, rue P. J. Delcloche, <i>Liège</i> .	29- 5-1964
9. BADA (WILLY), 164, rue Verte, <i>Seraing</i> .	30- 4-1965
10. BALTHASART (DANIÈLE), 25, rue des Ecoles, <i>Vaux-sous-Chèvremont</i> .	23- 2-1968
11. BARBETTE (ELIANE), 70, rue de l'Académie, <i>Liège</i> .	23- 2-1968
12. BEAUFAYS (BERTIN), 120, rue E. Mahaim, <i>Seraing</i> .	27- 5-1965
13. BEBRONNE (Abbé JOSEPH), professeur, 38, quai de la Dérivation, <i>Liège</i> .	26-11-1937
14. BECKERS (CHRISTIANE), 9, rue Aripette, <i>Flémalle-Grande</i> .	23- 2-1968
15. BEDUIN (RAYMOND), 225, rue Xhavée, <i>Mons</i> .	23- 2-1968
16. BEDUWE (Mme Vve JEAN), 3, quai Churchill, <i>Liège</i> .	26-10-1956
17. BEQUET (ANDRÉ), 8, boulevard Piercot, <i>Liège</i> .	29- 1-1965

18. BERCK (FRANÇOIS), 359, rue de Plainevaux, *Seraing*. 28- 3-1947
19. BERGER (NICOLAS), 36, place du Marché, *Liège*. 30- 4-1948
20. BERNARD (ALBERT), 4, impasse du Cygne, *Liège*. 26- 2-1932
21. BERNARD-BOVY (Mme JEANNE), 43, quai Mativa, *Liège*. 26- 3-1959
22. BERTRAND (José), 80, rue Professeur Mahaim, *Cointe-Sclessin*. 23- 2-1968
23. BIEN (EMILE DE), notaire émérite, 8, avenue des Ormes, *Cointe-Sclessin*. 26- 6-1959
24. BOLLINNE (JEAN-LOUIS), 57, rue du Village, *Omal*. 28- 6-1963
25. BONAMEAU (LÉO), 105, rue des Bedennes, *Chênée*. 28- 5-1965
26. BONEMME (JULIETTE), directrice d'école, 32, rue Jean Mathieu Nisen, *Liège*. 29-10-1954
27. BONHOME (Baron JOSEPH DE), château de Haute-Fraipont, *Nessonvaux*. 13-12-1931
28. BOREL (ANNA), 22, rue de Londres, *Liège*. 27-11-1964
29. BORMAN (PAUL DE), 37, quai Mativa, *Liège*. 27- 1-1950
30. BOUCHER (Mlle MARIA), régente, 16, rue Bidault, *Liège*. 25-11-1965
31. BOUCHER (Mlle RENÉE), régente, 16, rue Bidault, *Liège*. 25- 5-1945
32. BOULET (EMILE), 110, Vankeerberghenstraat, *Diegem*. 25- 5-1945
33. BOUQUETTE (J. P.), 3, rue des Augustins, *Liège*. 30- 6-1950
34. BOUTEFEU (CLAUDE), 44, rue Reynier, *Liège*. 30-11-1962
35. BRABANT-VECKMANS (Mme ANDRÉ), 60, rue des Eburons, *Liège*. 25- 3-1960
36. BRÉBANT (PIERRE), 65b, boulevard Emile de Laveye, *Liège*. 30-10-1959
37. BROSE (RENÉ), chimiste, 70, Yernawe, *Saint-Georges-sur-Meuse*. 26- 6-1953
38. BROSE (JEAN), 20, rue Baltus, *St-Nicolas-lez-Liège*. 27- 3-1953
39. BRULET (RAYMOND), rue de Jumet, *Gosselies*. 27- 1-1967
40. BURY (MARCEL), 90, boulevard de la Sauvenièrre, *Liège*. 25- 3-1960
41. BUSSY (GUY LE), ingénieur, 40, route de Méry, *Esneux*. 27- 2-1948
42. CALBERG (Mme DENISE), 98, quai du Roi Albert, *Bressoux*. 27- 6-1947
43. CALBERG (Mme RAOUL), 18, boulevard Piercot, *Liège*. 28- 6-1968
44. CANTER (Mlle THÉRÈSE), 1, quai de Rome, *Liège*. 27- 3-1934
45. CAPELLE (RENÉ), 14, boulevard Piercot, *Liège*. 27- 1-1932
46. CHANGY (Comte ROGER DE), château d'Envoz par Couthuin. 23- 2-1934
47. CHARLES (FLORENT A.), ingénieur, 246, Sur les Trixhes, *Ben-Ahin*. 26- 4-1940
48. CHESTRET DE HANEFFE (Baron PIERRE DE), la Bergerie, *Beaufays*. 18- 3-1945
49. CLAES (JOSEPH), 637, rue de Herve, *Bois-de-Breux*. 26- 2-1965
50. CLOSE-MULLENDER (Mme GEORGES). 49b, rue de Fragnée, *Liège*. 29-10-1965
51. CLOSSON (DENISE), 3, quai Churchill, *Liège*. 27-10-1967
52. COART (MARIE-THÉRÈSE), 44, rue du Jardin Botanique, *Liège*. 28- 4-1967
53. COLLETTE (Mme FRANÇOISE), 43, rue de la Concorde, *Verviers*. 25- 2-1966
54. COLLEYE (HUBERT), licencié en histoire de l'Art et archéologie, 62, rue Vautier, *Bruxelles 4*. 27- 6-1952

55. COLLIGNON (ALEX), 122a, rue Mannehay, *Villers-le-Temple*. 23- 2-1968
56. COPS-PIERARD (Mme ALICE), 18, rue de Merode, *Lanaken*. 30- 6-1967
57. CORDY (JEAN-MARIE), 121, rue Lamarck, *Liège*. 26- 5-1967
58. CORNET (GEORGES-XAVIER), 2, rue Pont de la Halle, *Verviers*. 30- 6-1961
59. COUMONT (JEAN-CLAUDE), 69, rue Foidart, *Bressoux*. 25-10-1960
60. COUNE (ALEX), 134, rue des Pocheteux, *Jupille*. 25- 3-1960
61. COURTOIS (SUZANNE), 21, rue Neuve, *Huy*. 30-10-1959
62. CRAHAY (MARGUERITE), 11, rue Joseph Wauters, *Ans*. 25- 2-1949
63. CRETON (PAUL), chirurgien-dentiste, 4, place des Bons-Enfants, *Liège*. 18- 3-1945
64. CROIX (JACQUES DE LA), Vieux moulin de Grand'ry, *Cornesse par Pepinster*. 19-12-1947
65. CROMMELYNCK (ROBERT), peintre, rue Saint-Remy, 4, *Liège*. 22- 2-1963
66. DAEMEN (FRANÇOIS), 50, rue Hubert Krains, *Waremmé*. 28- 6-1963
67. DAMAYE (MARIE-FRANCE), 9, rue des Ecoles, *Wandre*. 23- 2-1968
68. DANDRIFOSSE (Abbé FERDINAND), professeur à l'Institut Saint-Remacle, *Stavelot*. 26- 5-1934
69. DANSE (Mlle THÉRÈSE), 107, rue Lairesse, *Liège*. 27- 4-1951
70. DANTHINNE (PAUL), 15b, rue de Sclessin, *Liège*. 27- 1-1950
71. DANTINNE (ROGER), chef de travaux à l'Université, 155, rue de la Chartreuse, *Grivegnée*. 27- 1-1950
72. DARDENNE (EMILE), 3, quai du Condroz, *Liège*. 29-10-1965
73. DARGENT (Mlle JULIETTE), conservateur adjoint à la bibliothèque royale de Belgique, 24c, rue Melpomène, *Bruxelles 8*. 25-10-1935
74. DARGENT-DE WALEFFE (LÉON), 56, rue Samuel Donnay, *Flémalle-Grande*. 24-10-1963
75. DAVID (Mme LÉON), château de Lamalle, *Bas-Oha*. 28- 2-1964
76. DAVID (LÉON), château de Lamalle, *Bas-Oha*. 28- 2-1964
77. DAVID (Chevalier PIERRE), « Malacord », *Stavelot*. 27-10-1950
78. DAXHELET (DIEUDONNÉ), 23, rue de la Faille, *Liège*. 29-10-1965
79. DEBLON (Abbé ANDRÉ), 133, rue du Chêne, *Heusy*. 29- 9-1967
80. DEBOUXHTAY (Abbé JEAN), 88, rue du Village, *Velroux*. 31- 5-1963
81. DECHAMPS (ALBERT), juge d'instruction, 16, rue Simonon, *Liège*. 24-10-1963
82. DE FRAITURE (F. P. W.), Huize Eeckenrhode, *Aalst-Waalre (Pays-Bas)*. 27- 1-1967
83. DEFRANCQUEN (Mlle YVONNE), 4, quai de Rome, *Liège*. 25- 2-1966
84. DEGAND (ALBERT), architecte, 63, avenue Brugman, *Bruxelles 6*. 31- 5-1946
85. DEHALU (JOSEPH), *Awans-Bierset*. 18- 3-1945
86. DEJACE (PIERRE), avocat, 59, rue de Grady, *Embourg*. 26- 5-1950
87. DELACROIX (JOSEPH), 154, rue Charlemagne, *Jupille*. 26-11-1948
88. DELAVA (Mme PAUL), 33, boulevard Frère-Orban, *Liège*. 24- 9-1965
89. DELBŒUF (FERNAND), architecte, 58, rue des Acacias, *Liège*. 29- 5-1926
90. DELCOURT-CURVERS (Mme MARIE), professeur émérite à l'Université, 19, quai Churchill, *Liège*. 29-12-1950

91. DELFOSSE (MARCEL), 212, rue de Tongres, *Haccourt*. 23- 2-1968
92. DELLOYE (HENRI), notaire, 38, rue des Palais, *Bruxelles*. 26- 2-1926
93. DELORD (FERNANDE), directrice de l'Enseignement Moyen, 26- 2-1965  
36c, quai Saint-Léonard, *Liège*.
94. DELPIRE (JEAN-PAUL), 176, rue des Vennes, *Liège*. 23- 2-1968
95. DELREE (CHARLES), docteur en médecine, 11, rue Château Massart, *Liège*. 31- 3-1950
96. DELVAUX (JULES), ingénieur, 160, rue du Horloz, *Tilleur*. 30- 6-1950
97. DE MARNEFFE (ARLETTE), 103, chaussée de Bruxelles, 26- 5-1967  
*Dampreny*.
98. DEMBLON (ISIDORE), 15, rue du Bonnet, *Saint-Nicolas-Liège*. 31- 5-1946
99. DE MENTEN DE HORNES (PIERRE), château de Vieux-Waleffe par *Fallais*. 23- 2-1968
100. DEN-DOOVEN (PIERRE), professeur d'Athénée, *Theux*. 28- 5-1937
101. DENIL (VINCENT), général-major honoraire, 36, rue des Vingt-Deux, *Liège*. 28- 3-1920
102. DENIL-FRAIGNEUX (Mme), 36, rue des XXII, *Liège*. 29- 3-1968
103. DENILLE (ROGER), 1/37, place de la Libération, *Liège*. 31- 1-1964
104. DEPREZ (RENÉ), ingénieur, 12, avenue Emile Digneffe, 31- 1-1936  
*Liège*.
105. DE RAIKEM (GILBERTE), 30, rue de la Laiterie, *Cointe-Sclessin*. 28- 6-1968
106. DE ROSSIUS D'HUMAIN (Baronne), rue des Bruyères, 6, 29- 4-1966  
*Trooz*.
107. DEROUAUX (PAULETTE), 75, boulevard de Douai, *Liège*. 26- 4-1968
108. DESOER (Mme JEAN), 20, avenue Saint-Antoine, *Heusy*. 29-10-1965
109. DETIENNE-BRASSINNE (Mme MARCEL), 9, rue Saint-Thomas, *Liège*. 25-11-1955
110. DETRY (MAURICE), 241, rue Gustave Baivy, *Jemeppe-sur-Meuse*. 29-12-1950
111. DEWONCK (Mme ARMAND), boulevard Saucy, 10, *Liège*. 23- 2-1962
112. DEWONCK (Mlle AUGUSTA), 28, rue Forgeur, *Liège*. 20- 3-1959
113. DIEU (Mme), Nèche, 70, *Hacboister-Bolland*. 18-12-1964
114. DIEUDONNÉ-BODART (Mme YVONNE), 194a, avenue de Tervueren, *Bruxelles 15*. 25-11-1955
115. DIRIK (Mme J.), 6, rue Lebeau, *Liège*. 27- 6-1958
116. DOAT (HENRI), ingénieur, 67, boulevard Emile de Laveleye, 30- 6-1950  
*Liège*.
117. DOCQUIER (JULES), 34, rue Pirka, *Les Thiers, Amay*. 29- 1-1960
118. DOCQUIER (RENÉ), 6, rue de Geer, *Ligney*. 24-11-1961
119. DROSSART (Mme Vve PIERRE), 18, avenue Léon Souguenet, 29-10-1954  
*Esneux*.
120. DUBOIS (LUDOVIC), docteur en médecine, 25, rue Louvrex, 30-11-1945  
*Liège*.
121. DUBOIS (Dr MARIE), 181, rue Hubert Goffin, *Ans*. 28-12-1962
122. DU BOIS DE RYCKHOLT (N.), 52a, avenue des Aubépines, *Bruxelles 18*. 30- 6-1967
123. DUMONT (FRANÇOIS), instituteur, 76, rue des Sables, 26-10-1934  
*Seraing*.

124. DUMOULIN (MADISON), industriel, 24, rue J. Verkruyt, 31- 1-1958  
*Hermalle s. Argenteau.*
125. DUMOULIN (ROGER), 87, avenue de l'Agriculture, 27- 1-1967  
*Grivegnée.*
126. DUPONT (FRANÇOIS), ensemblier, 18, quai Godefroid Kurth, 27- 4-1962  
*Liège.*
127. DZULINSKY (MONIQUE), ingénieur, rue Croisette, *Plaine-* 25-11-1960  
*vaux.*
128. EGGEN (VICTOR), 77, rue du Palais, *Verviers.* 28- 5-1948
129. ELIAS (FRANÇOIS), 46, quai de la Dérivation, *Liège.* 29-10-1954
130. FABRY (Mme P.), 3, square Gramme, *Liège.* 28- 5-1965
131. FALLON (Baronne), château de Lexhy, *Horion-Hozémont.* 25- 2-1966
132. FANCHAMPS-DEMARET (Mme PAULA), 38, rue du Centre, 30- 1-1931  
*Verviers.*
133. FAYMONVILLE (ROBERT), 2, rue Jean Jaurès, *Andrimont.* 25- 3-1960
134. FILLET-VALKENERS (Mme), 24, quai Sainte-Barbe, *Liège.* 25-11-1966
135. FOLVILLE (JACQUES), artiste-peintre, restaurateur, 15, rue 25-11-1955  
*Rouveroy, Liège.*
136. FRANÇOIS (JOSÉ), 417, Chaussée, *Thimister.* 22-12-1967
137. FRANÇOIS (PIERRE), bibliothécaire, 44, rue des Echevins, 31- 1-1948  
*Bruxelles 5.*
138. FRANCOTTE (JEAN), 137, rue de Joie, *Liège.* 24-11-1967
139. FRESART (MICHEL DE), 11, rue Edouard Wacken, *Liège.* 29- 3-1946
140. GABRIEL (GEORGES), architecte, rue du Péry, 22, *Liège.* 22- 2-1963
141. GADEYNE (Mme Vve EMILE), 32, rue Billy, *Grivegnée.* 30- 4-1954
142. GARDEDIEU (Mlle LAURE), régente, 36, rue Mathieu Laens- 27- 3-1936  
*bergh, Liège.*
143. GAROT (JEANNE-FRANÇOISE), 317, rue Georges Depaifve, 23- 2-1968  
*Glons.*
144. GASON (PIERRE), 44, rue Marie-Henriette, *Verviers.* 25- 5-1962
145. GENON (Mme PIERRE), 52, rue de l'Armistice, *Bressoux.* 27- 3-1964
146. GERARDY (GEORGES), 25, rue de l'Etat-Tiers, *Liège.* 26- 3-1948
147. GERDAY (LOUIS), 5, rue Janquart, *Meux.* 31- 1-1964
148. GHILAIN (CLAIRE), 4, rue Simonon, *Liège.* 20- 3-1959
149. GILLARD (ROBERT), rue de Spa, *Stavelot.* 18- 3-1945
150. GILLET (RENÉE), 121, rue Saint-Laurent, *Liège.* 24-11-1968
151. GILTAY-VETH (SOPHIE), 45, St-Niklaastraat, *Maestricht.* 25-11-1955
152. GIVE (AUGUSTE DE), receveur honoraire des Contributions, 24- 9-1935  
15, quai van Beneden, *Liège.*
153. GOBEAUX (ALBERT), ingénieur A. I. Lg., 13, rue Wazon, 26-10-1934  
*Liège.*
154. GOBERT (JEAN), 3, place St-Paul, *Liège.* 25- 3-1966
155. GODIN-JACQUEMIN (Mme), 1, quai de Rome, *Liège.* 29-11-1957
156. GOFFART (Mlle BERNADETTE), 135b, boulevard de la 29-10-1965  
*Sauvenière, Liège.*
157. GOTHIER (FERNAND), libraire, 11, place du XX Août, 28- 2-1947  
*Liège.*
158. GOTHIER (PAUL), libraire, 5, rue Bonne-Fortune, *Liège.* 27- 2-1931
159. GOVAERTS (Chanoine JEAN), 33, rue Reynier, *Liège.* 30- 9-1927

160. GRANDFILS (JOSÉ), 68, avenue du Luxembourg, *Liège*. 23- 2-1968
162. GUERIN (HUBERT), ingénieur agronome, 50, rue de Romsée, *Fléron*. 31- 3-1961
163. GUILLITTE (ALBERT), architecte, 262, avenue de l'Observatoire, *Liège*. 26- 5-1950
164. HACOURT (LUCIEN), 1, quai de Rome, *Liège*. 29-10-1965
165. HANKART (ROBERT), 49, avenue Général de Gaulle, *Bruxelles 5*. 26- 6-1964
166. HANQUET (Mlle ADÈLE), 13, place de Bronckart, *Liège*. 26- 5-1950
167. HANQUET (JOSEPH), avocat, 13, place de Bronckart, *Liège*. 26- 5-1950
168. HANSON (PAUL), antiquaire, 38, quai Marcellis, *Liège*. 26-11-1948
169. HARIGA (JACQUES), docteur en médecine, 35, rue du Chéra, *Liège*. 24- 4-1964
170. HARMEL (CHARLES), ingénieur, 9, rue Jacques Musch, *Embourg*, par Chênée. 19-12-1924
171. HENRY (JOSÉ), 27, rue Lambert Masset, *Ans*. 27-11-1964
172. HENRY DE GENERET (LÉON), château de *Clavier*. 18- 3-1945
173. HEPCEE (PAUL DE), docteur en droit, 90bis, rue de Joie, *Liège*. 28- 6-1963
174. HERBERTO (ANDRÉ), pharmacien, 67, rue de Belleflamme, *Grivegnée*. 28-10-1955
175. HEUVELMANS (DENISE), 19, quai de Rome, *Liège*. 30- 6-1967
176. HUMBLET (JEAN-MARIE), 2, rue des Pins, *Tilff*. 24- 2-1956
177. HUMBLET (MARCEL), 24, Heid de Mael, *Tilff*. 24- 2-1956
178. HUYNEN (RENÉ), 35, rue Fabry, *Liège*. 26-10-1945
179. ISTA (FLORENT), « La Maison Blanche », *Blehen*. 26- 1-1968
180. JACOB (GEORGES E.), journaliste, 6, place Royale, *Spa*. 25-11-1938
181. JACOB (ROBERT), architecte, 6, rue Edouard Wacken, *Liège*. 28- 2-1948
182. JAMAR (MAURICE), 85, rue Naniot, *Liège*. 29- 5-1964
183. JAMAR (MAURICE), 20, rue des Genêts, *Liège*. 24- 2-1967
184. JAMART (Mme BLANCHE), 6, rue Courtois, *Liège*. 26- 6-1959
185. JAMOTTE (DANIEL), 18, rue des Cerisiers, *Flémalle-Grande*. 30-10-1964
186. JANNE (RAYMOND), avocat, 117, rue Louvrex, *Liège*. 27- 5-1932
187. JANNE d'OTHÉE (Mme HENRI), 111, rue Louvrex, *Liège*. 25-11-1955
188. JANNE d'OTHÉE (VÉRONIQUE), 111, rue Louvrex, *Liège*. 28- 6-1968
189. JANSSEN (Mme VICTOR), 287, rue Saint-Léonard, *Liège*. 29- 4-1960
190. JARBINET (GEORGES), professeur d'Athénée, 99, rue du Péry, *Liège*. 27- 2-1953
191. JEANRAY (ANDRÉE), régente, 55, rue Bois-l'Evêque, *Liège*. 25-11-1960
192. JEANRAY (MARIE), 10, rue Léon Fredericq, *Liège*. 30-11-1962
193. JEGHERS (ALBERT), notaire, 21, Mont-Saint-Martin, *Liège*. 25- 3-1949
194. JENNESKENS (MARIA), 13, avenue du Luxembourg, *Liège*. 29- 1-1965
195. JOIRIS (PIERRE), 36, rue Dossin, *Liège*. 30- 6-1967
196. JOLIET (JEAN), 6, rue Chiff d'Or, *Tilleur*. 24-10-1963
197. JOSSERAND (CHARLES), professeur à l'Athénée, 35, rue Sur-la-Fontaine, *Liège*. 28- 1-1964
198. JOWA (JEAN), assureur-conseil, 49, Mont-Saint-Martin, *Liège*. 28- 1-1927
199. KAISER (Mme RENÉE), 101, Thier des Critchons, *Chênée*. 28- 4-1961

200. KELECOM (Dr JEAN), 64, quai Bonaparte, *Liège*. 23- 2-1968
201. KINAY-POLLEUNUS (J.), 145, rue Saint-Gilles, *Liège*. 26-10-1962
202. KLEINERMANN DE LANCE (WALTER), juge au tribunal, 17, avenue du Centenaire, *Embourg*. 24- 2-1956
203. KNAEPEN (JOHN), professeur d'Athénée, 15, Allée des Mésanges, *Visé*. 25- 4-1947
204. KOENIG (JULIEN), architecte, 71, rue Louvrex, *Liège*. 27-11-1931
205. KONINCKX (Chanoine EGIDE), 21, rue du Vertbois, *Liège*. 26-11-1950
206. KRAFT DE LASSAULX (Mme LION), 45, quai des Ardennes, *Liège*. 3- 5-1957
207. KUPPER (HANS), architecte, 29, Lousbergstrasse, *Aix-la-Chapelle*. 26- 2-1965
208. LADON (CHRISTIANE), 11, rue du Vieux Pré, *Chaufontaine*. 23- 2-1968
209. LAFONTAINE (Abbé G.), curé, *Villance* par Libin. 29- 9-1961
210. LAMBERT (GEORGES), sculpteur, 19.21, rue du Péry, *Liège*. 31- 5-1963
211. LAMBERTY (MARIE-THÉRÈSE), 7, rue Bois d'Avroy, *Liège*. 23- 2-1968
212. LANDENNE (MATHIEU), 48, rue Albert de Cuyck, *Liège*. 27- 1-1950
213. LANDRAIN (RENÉ), rue Albert 1<sup>er</sup>, *Hamut*. 26-11-1948
214. LANG (MAURICE), généalogiste, 40, Cheminrue, *Malmédy*. 27-10-1939
215. LARBALETTE (JEAN), 163, rue Saint-Séverin, *Liège*. 25- 5-1933
216. LARUELLE (MARCEL), 27, rue Neuve, *Stavelot*. 27- 1-1956
217. LASTERS (JULES), 5, rue du Molinay, *Seraing*. 28- 6-1952
218. LAURENT (Mme), 27, quai Van Beneden, *Liège*. 26- 5-1961
219. LEBEAU (ALFRED), ingénieur, 23, rue Gaucet, *Liège*. 26-10-1945
220. LEBRUN (PIERRE-LOUIS), 216, rue des Wallons, *Liège*. 27-12-1946
221. LECHANTEUR (CLAUDE), 1, rue Mahiels, *Liège*. 24- 9-1965
222. LECLERC (NICOLAS), architecte, 125, rue de Campine, *Liège*. 28-11-1946
223. LECLERCQ (JEAN), ingénieur A. I. Lg., 55a, quai du Condroz, *Liège*. 25- 4-1932
224. LEGRAND (Mme GEORGES), 71, quai de Rome, *Liège*. 29-10-1965
225. LELOUP (CHARLES), 68, rue Monulphe, *Liège*. 26- 6-1964
226. LEMAIRE (Mlle MARIETTE), 46, rue Reynier, *Liège*. 24-2- 1950
227. LEMAIRE (Dr ROGER), 28, quai du Condroz, *Liège*. 17- 3-1967
228. LEMAITRE (ROGER), ingénieur, Hauteigné, 3, *Dolembreux*. 29- 3-1957
229. LEONARD (Mme LUCIEN), 17, place Xavier Neujean, *Liège*. 30-11-1956
230. LEONARD (MARCEL), 375, rue St-Léonard, *Liège*. 25- 2-1966
231. LEPLAT (MARCEL), place d'Italie, 5, *Liège*. 26- 2-1965
232. LEVA (CHARLES), 383, avenue de Tervueren, *Bruxelles 15*. 31-1- 1958
233. L'HOEST (Mme HÉLÈNE), 20, rue Basse-Wez, *Liège*. 28-11-1924
234. LHOEST (Dr CAMILLE), 49a, rue de Fragnée, *Liège*. 30- 6-1967
235. LIBEN (HENRI), président émérite à la cour d'Appel, 49, rue César Franck, *Liège*. 26- 5-1950
236. LIBON (JACQUES), 187, rue de Houtem, *Comines*. 24- 6-1966
237. LIMBOURG (Chevalier GUY DE), Le Clos des Mésanges, *Genval*. 30-12-1960
238. LIMBURG-STIRUM (Comte THIERRY DE), château de *Huldenberg* par Weert-Saint-Georges. 28- 4-1950
239. LONAY (Mme SUZANNE), 227, rue de l'Yser, *Aux*. 24- 9-1965

240. LORIGENNE (RENÉ), 67, rue Général Colyns, *Liège*. 25-11-1960
241. MABILLE (Mme), 81, rue de Serbie, *Liège*. 28-10-1966
242. MACORS (JULES-HUBERT), 5, rue Rouveroy, *Liège*. 16-12-1966
243. MACORS-PETRY (Mme), 5, rue Rouveroy, *Liège*. 28- 4-1967
244. MAHY (GEORGES), curé, *Fize-Fontaine*. 30- 6-1961
245. MANGANI (ORFÉO), 29, rue Natalis, *Liège*. 23- 2-1968
246. MAQUINAY (Abbé JACQUES), Institut Saint-Remacle, *Stavelot*. 30-11-1959
247. MARDAGA (JEAN), 14, rue Publémont, *Liège*. 25-11-1966
248. MARÉCHAL (Abbé ALBERT), professeur, *Stavelot*. 18- 3-1945
249. MASSANGE DE COLLOMBS (Chevalier HENRI), 119, boulevard Louis Smidt, *Bruxelles 4*. 24- 2-1928
250. MASSON (Mme CHRISTIANE), 34, quai Mativa, *Liège*. 27- 5-1938
251. MASSON (RENÉ), ingénieur, 41, rue des Rivageois, *Liège*. 26- 2-1932
252. MATHY (MARIE-FRANCE), 49, rue Orban, *Grivegnée*. 23- 2-1968
253. MATIVA (ALFRED), pharmacien, *Houffalize*. 28- 2-1947
254. MAWET (RAYMOND), 107, rue des Combattants, *Grand-Hallet*. 28- 6-1963
255. MELON (NESTOR), directeur honoraire d'école, 90, rue de Campine, *Liège*. 28- 6-1946
256. MERCENIER (FERNAND), magistrat émérite, 191, rue des Vennes, *Liège*. 29-10-1932
257. MERCENIER (YVONNE), 191, rue des Vennes, *Liège*. 27- 3-1964
258. MEYER (Abbé GÉRARD), curé, *Warsage*. 25- 5-1945
259. MICHA (MARCEL), 62, rue d'Ougrée, *Boncelles*. 24-10-1953
260. MICHAUX (ÉTIENNE), expert comptable agréé, 29, rue de Bovenistier, *Remicourt*. 27- 6-1946
261. MISSA (LÉON), 43, rue Louis Legrand, *Les Awirs*. 28-12-1962
262. MOFFARTS D'HOUCHEENEE (Baron FRANÇOIS DE), 7, place Emile Dupont, *Liège*. 26- 5-1950
263. MONTRIEUX (ERNEST), architecte, 67, rue des Wallons, *Liège*. 28-10-1932
264. MOONS (Abbé JOSEPH), 40, Naamse straat, *Louvain*. 27-11-1964
265. MORAY (DENISE), 83, rue Louvrex, *Liège*. 28- 6-1968
266. MOREAU-COULON (Mme MARCEL), 27/18, avenue G. Truffaut, *Liège*. 29- 6-1951
267. MORTELMANS (MARIE), 181, rue Xhovémont, *Liège*. 28- 6-1958
268. MOUREAU (ANDRÉ), 12, rue Fusch, *Liège*. 29- 5-1964
269. MOUREAU (JEAN-RENÉ), 11, quai Marcellis, *Liège*. 27-11-1964
270. MOUTSCHEN (J.), architecte, rue Jean Jaurès, *Jupille*. 26- 5-1950
271. NAGELMACKERS (ARMAND), capitaine honoraire, 40, boulevard Frère-Orban, *Liège*. 27-10-1933
272. NAGELMACKERS (Mme ARMAND), 40, boulevard Frère-Orban, *Liège*. 25- 2-1955
273. NAVEAU DE MARTEAU (PIERRE), château de *Bomershoven*, par Jesseren. 3- 5-1957
274. NELIS (FRANZ), 5, place d'Italie, *Liège*. 29-10-1954
275. NELIS (Mme FRANZ), 5, place d'Italie, *Liège*. 29-10-1954

276. NEVEN (Mme GUSTAVE), 77, avenue de la Toison d'Or, 25- 2-1966  
*Bruxelles.*
277. NICOLAS (FÉLIX), 61, Leliestraat, *Hove (Anvers).* 29- 5-1959
278. NIHOUL (EMILE), 9, avenue de la Cense Rouge, *Sart-Tilman* 29-10-1965  
*(Angleur).*
279. NIVETTE (JOSEPH), chef de département « minerais » à la 28- 7-1922  
Vieille-Montagne, 40, rue Large, *Chênée.*
280. NOEL (Mlle JULIETTE), 6, rue Dossin, *Liège.* 26- 5-1950
281. NOIRFALISE (MAURICE), 1, rue Lebeau, *Liège.* 26- 2-1932
282. NOTTET (PAUL), ingénieur, 92, avenue Latinis, *Schaerbeek.* 30- 3-1928
283. OPHOVEN (ARMAND), industriel, 67, Mont Saint-Martin, 31- 1-1958  
*Liège.*
284. ORBAN (LUC), 14, rue Montfontaine, *Xhoris.* 17- 3-1967
285. PAISSE (JEAN-MARIE), 15, place Emile Dupont, *Liège.* 28-10-1966
286. PAPELEUX (JACQUES), 24, rue Joseph Wauters, *Grivegnée.* 21- 1-1966
287. PARENT (CAMILLE), château de Solières, *Ben-Ahlu.* 30- 6-1967
288. PASSELECQ (MARTHE), régente, 35, rue Darchis, *Liège.* 18-12-1953
289. PAVIER (MAURICE), professeur, 3, rue Bois Lamarche, 27-11-1964  
*Fovêt-Trooz.*
290. PELZER-LEPEZ (Mme), 9, quai Churchill, *Liège.* 25-11-1966
291. PHILIPPART (GÉRARD), architecte, 4, rue Léon Frédéricq, 20-12-1957  
*Liège.*
292. PIERARD (COLETTE), 20, rue Saint-Jean, *Liège.* 27-10-1967
293. PIERPONT (MARC DE), avocat, 13, rue Darchis, *Liège.* 29- 4-1960
294. PIEYNS (JEAN), 65, rue des Buissois, *Liège.* 26- 2-1965
295. PIRET (DENISE), 15, quai Marcellis, *Liège.* 29-10-1954
296. PIRLET (ANDRÉ), 230, rue des Venues, *Liège.* 25- 5-1945
297. PITON (Mme E.), 82, rue du Champ du Roi, *Bruxelles 4.* 24- 2-1962
298. PITTEURS DE BUDINGEN (Baron HENRI DE), banquier, 29-12-1926  
château de *Villers-lez-Heest*, Rhisnes.
299. PLANCHAR (LOUIS), antiquaire, 16, rue Saint-Remy, *Liège.* 29-12-1950
300. PLUYMERS (Chanoine LUDOVIC), visiteur diocésain, 28, rue 18- 3-1945  
Reynier, *Liège.*
301. POIRIER (MATHIEU), dessinateur industriel, 99, rue des 25- 3-1955  
Prés, *Wandre.*
302. POLAIN DE WAROUX (CHRISTIAN LE), 10, avenue des 28-12-1956  
Géraniums, *Bruxelles 15.*
303. POLET (GEORGES), notaire honoraire, 18, avenue de l'Yser, 25- 3-1938  
*Bruxelles 4.*
304. POSWICK (Baron PROSPER), ambassadeur, château de 18- 3-1945  
Tihange, *Huy.*
305. POTESTA (Baron RENÉ DE), château de *Hermalle-sous-Huy.* 29- 1-1964
306. POTESTA (Baronne de), château de Waleffe, *Les Waleffes.* 29-10-1965
307. POU MAY (CLAUDINE), 41, rue E. Vandervelde, *Wanze.* 23- 2-1968
308. PRINCEN (J.), professeur, 129, rue de Campine, *Liège.* 30- 9-1966
309. PRION PANSIUS (ARMAND J.), château de la Motte, 27- 9-1935  
*Bellaire.*
310. PROST-BUCHLER (EUGÈNE), 18, boulevard Piercot, *Liège.* 30-11-1945

311. QUESTIENNE (PHILIPPE), ingénieur A. I. Lg., 81, rue des Buissons, *Liège*. 3- 5-1957
312. RAICK (ALBERT), 52, quai Orban, *Liège*. 29- 6-1962
313. RAICK (ARMAND), industriel, 56, rue Darchis, *Liège*. 25- 5-1945
314. RANDAXHE (JEAN), notaire, *Montegnée*. 27-11-1964
315. RASKIN (MARCEL), 274, boulevard d'Avroy, *Liège*. 25- 9-1931
316. REMONT (JULIEN DE), greffier de la Justice de Paix, route de Bouillon, *Florenville*. 25- 1-1950
317. RENARD (JEAN), 52, avenue de l'Oiseau Bleu, *Bruxelles 15*. 18- 3-1945
318. RENARD (PAUL), avocat, 14, rue Fabry, *Liège*. 27- 5-1949
319. RENAULD (FERNAND), 39, rue du Jardin Botanique, *Liège*. 24-11-1961
320. RENIER (MIREILLE), 32, rue Jean-Mathieu Nisen, *Liège*. 23- 2-1968
321. RENIER-NOEL (Mme JULIA), 4, rue Lebeau, *Liège*. 24-10-1963
322. RENNOTTE (FRANCINE), 34, rue Libotte, *Liège*. 29-10-1965
323. RENTIER (FRANÇOIS), ingénieur, 282, boulevard d'Avroy, *Liège*. 29-11-1963
324. RICHELLE (JACQUES), 285, rue Franklin Roosevelt, *Fraipont-Nessonvaux*. 32- 2-1968
325. ROCOUR (PIERRE), 76, rue Henri Vieuxtemps, *Liège*. 25-11-1966
326. ROGISTER (CHRÉTIEN), docteur en médecine, 60, avenue Reine Astrid, *Bressoux*. 27- 1-1950
327. RONVAUX (RENÉ), 305, rue de Campine, *Liège*. 23- 2-1968
328. RONVEAUX (CHARLES), 17, avenue Georges Truffaut, *Liège*. 28-12-1962
329. ROSELIER (Mme YVONNE), 9, rue de Chestret, *Liège*. 27- 5-1938
330. ROSOUX (ALFRED), 12, rue de Lens Saint-Remy, *Lens Saint-Servais*. 28- 6-1963
331. ROUCHE (NICOLAS), professeur d'Athénée honoraire, 15, Longs Thiers, *Huy*. 27- 1-1956
332. SAUBIN (ANDRÉ), 144, rue de Joie, *Liège*. 28- 4-1968
333. SCHAEZTEN (BERTRAND DE), 32, boulevard d'Avroy, *Liège*. 19-12-1958
334. SCHMITZ-CHARLIER (Mme ARTHUR), 54, avenue Blondin, *Liège*. 24-10-1963
335. SCHNACKERS (JOSEPH), directeur d'école honoraire, 58, rue Fafchamps, *Blegny-Trembleur*. 27-10-1950
336. SERVAIS (JEAN), professeur d'Athénée, 13, rue Wiertz, *Liège*. 28-11-1920
337. SERVAIS-JANSSEN (Mme ANDRÉE), 16, place du Congrès, *Liège*. 26- 6-1953
338. SLEGGERS (Mlle MONIQUE), 18, boulevard Piercot, *Liège*. 27- 3-1964
339. STIFKENS (J.), 86, rue Mathieu de Lexhy, *Grâce-Berleur*. 25- 6-1965
340. STREIGNART (Mme), 14, rue Dartois, *Liège*. 27- 4-1962
341. SWYSEN (Mlle LÉONTINE), régente, 1, place du Parc, *Liège*. 27- 7-1951
342. TASSOUL (Mlle NICOLE), bibliothécaire bibliographe, 147, rue Gatti de Gammond, *Bruxelles 18*. 26- 5-1950
343. THIRIFAYS (ALFRED), juge au Tribunal, 8, rue des Déportés, *Verviers*. 27- 2-1953
344. THOMAS (ARLETTE), 44, rue de la Gare, *Voroux-Goreux*. 23- 2-1968
345. THONET (CHRISTIANE), 93, rue Bertrand, *Andenne*. 23- 2-1968
346. THONNART (PAUL), 400, rue de Campine, *Liège*. 28- 9-1956

347. TINLOT (Mme DENISE), Conservateur du Musée archéologique de Herstal, 7, rue de Chestret, *Liège*. 29- 9-1933
348. TIXHON (MARIE-THÉRÈSE), 1, quai de Rome, *Liège*. 28- 6-1952
349. TROKAY (GEORGES), 86, Aux Houx, *Clermont-sous-Huy*. 30- 5-1968
350. VAN BENEDEN (ALFRED), 230, rue de Beyne, *Jupille*. 28- 6-1935
351. VAN CROMBRUGGE (JEAN), 22, rue Naimette, *Liège*. 26-10-1951
352. VAN CROMBRUGGE (Mme JULFS), 46, rue Reynier, *Liège*. 26-10-1951
353. VAN DER MADE-DISCRY (MARIE-THÉRÈSE), 206, rue des Vennes, *Liège*. 29- 3-1957
354. VAN HOUTEN (Mme P.), 10, quai de Rome, *Liège*. 27- 1-1967
355. VANHOVE (JULIEN), professeur à l'Université, 101, rue Frédéric Pelletier, *Bruxelles 4*. 30- 4-1965
356. VAN ITERSON (R. P. ALBERT), Abbaye Saint-Remy, *Rochefort*. 23- 2-1968
357. VANZUYLEN (ALBERT), 26, quai van Beneden, *Liège*. 17-12-1965
358. VAN ZUYLEN (Baron FRÉDÉRIC), 71, boulevard Saint-Michel, *Bruxelles 4*. 27-11-1931
359. VAN ZUYLEN (Baron GUSTAVE), château d'Argenteau. 29- 5-1964
360. VERBOIS (L. P.), 10, rue Charles Magnette, *Liège*. 28- 4-1967
361. VERDIN (MARCEL), 160, rue Xhovémont, *Liège*. 25- 9-1959
362. VERMEIRE (FERNAND), conseiller à la Cour, 58, avenue de la Laiterie, *Cointe-Sclessin*. 24-10-1963
363. DE VILLENFAGNE DE LOEN (Baronne GENEVIÈVE), 5, avenue Albert Mahiels, *Liège*. 28- 2-1964
364. VINCINAUX (MICHEL), 120, Gives, *Ben-Ahin*. 20- 3-1959
365. WAHA (LÉONCE), avocat, 35, boulevard Piercot, *Liège*. 30-11-1934
366. WARLAND (JACQUES), 49, rue de la Régence, *Liège*. 25-11-1966
367. WAROUX (JEAN-CLAUDE), 12, rue d'Avister, *Méry*. 27- 3-1964
368. WATRIN (Mme MONIQUE), 3, quai du Condroz, *Liège*. 29-10-1965
369. WATTIEZ (RENÉ J.), 129, rue de Fragnée, *Liège*. 27- 3-1964
370. WAUTHIER-DEJARDIN (Mme), 24, boulevard Piercot, *Liège*. 28- 6-1968
371. WIBAIL (OSCAR), ingénieur, 53, rue du Vieux-Mayeur, *Liège*. 30- 3-1926
372. WILEUR (ALBERT), avocat, 75, Mont-Saint-Martin, *Liège*. 28- 6-1952
373. WILL (Mlle BERTHE), 8, rue Sohet, *Liège*. 31- 3-1922
374. WILLEM (LION), ingénieur, 78, rue Fanny, *Seraing*. 25- 2-1955
375. WILLEMS (JACQUES), industriel, 17, rue du Pont, *Amay*. 25-11-1960
376. XHIGNESSE (LOUIS), 30, quai des Ardennes, *Liège*. 27- 6-1947
377. ZUMKIR (ANDRÉ), professeur d'Athénée, 114, rue Sur-la-Fontaine, *Liège*.
-

TABLE ALPHABÉTIQUE  
DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

A

ABADAN-TEPE, localité d'Iran, 159.  
ABBRY, L., auteur, 48.  
AFFINEUR, Jean l', maître de forge, 76, 79.  
*Aidant*, monnaie, 100, 102-104, 106, 108, 109.  
AIRKIN, Jean, maître de forge, 76.  
AIX, Cloes d', maître de forge, 85.  
A LA TOUR, papeterie, 77.  
ALBERT, archiduc, 135.  
ALLEMAGNE, 29; — fédérale, 152; — du Nord, 30.  
AMAY, prov. de Liège, cant. de Huy, 155, 157.  
AMBLÈVE, rivière, 61, 113, 114, 116-119, 134, 135, 142; —, pays d', 114.  
ANDENNE, prov. de Namur, cant. d'Andenne, 70.  
ANGLETERRE, 66.  
ANOBOLU, Dr. Mukerem, 160.  
ANS, Renkin d', maître de forge, 78.  
ANSAT, Gilles, 142.  
ANSEMBOURG, musée d', à Liège, 150, 154, 155.  
ANVERS, prov. d'Anvers, cant. d'Anvers, 119, 155, 157, 158.  
ARDENNE, 113, 127, 129.  
ART WALLON, musée de l', à Liège, 148.  
*Artésien*, sou, monnaie, 103.  
*Artois*, livre d', monnaie, 103.  
ASPREMONT-LYNDEN, comtes de, 137, 138; —, famille de, 138, 140; —, Charles-Ernest-François d', 138, 139; —, Claire d', 138, 139; —, François-Gobert d', 140; —, François-Maximilien-Joseph d', seigneur de Barvaux, 140.  
ASPREMONT-LYNDEN de BARVAUX, comte d', 142.  
ASPREMONT-LYNDEN de BARVAUX d'HALTINNES, Ferdinand - Charles - Gobert d', 139, 140.  
ATH, Andréas d', organiste, 8.  
AUDA, A., auteur, 19, 32, 24, 56.

AUGUSTINS, couvent, à Hasselt, 24.  
AUTRICHE, 139.  
AVERBODE, abbaye norbertine, 26.  
AWAN, dépendance d'Aywaille, 136, 137.  
AYENEUX, bois d', dit de Froidcourt, 117.  
AYWAILLE, prov. de Liège, cant. de Louveigné, 55, 137; dépendance, v. Awan.

B

BAAR, Collection Armand, au Musée Curtius, 151.  
BABOU, Jean-François-Pascal, notaire à Liège, 24.  
BABOU, M., organiste, 50.  
BACH, Jean-Sébastien, 19, 30.  
BAILLONVILLE, Frédéric de, maître de forge, 79.  
BALLARD, auteur, 30.  
BARBAIX, Nicolas, maître de forge, 77.  
BARDOUL, famille, 83; —, Henri, maître de forge, 83, 89; —, Pierre, chanoine de Notre-Dame à Huy, 89.  
BARDOUL, forge de, à Marchin, 83; —, usine de, à Marchin, 62.  
BARNAVET, v. Pirotte de Spa.  
BARONHEID, dépendance de Francorchamps, 117.  
BARRAS, fief, 117.  
BARSE, forge de, à Vierzet-Barse, 84.  
BARTHÉLEMY, M., conservateur-adjoint, 154.  
BARVAUX-EN-CONDROZ, prov. de Namur, cant. de Ciney, château de, 138; —, seigneur de, 140, v. François-Maximilien-Joseph d'Aspremont-Lynden.  
BASSE-SAUVENIÈRE, rue, à Liège, 32.  
BASTIN, Henri-Joseph, maître de forge, 73.  
BASTIN, Mathieu-François, chanoine de Saint-Paul, 22.  
BATAILLE, Martine, 21.

*Baudrier*, v. *Boudrea*.

BAUDOUIN, S. M. le roi, 151.

BAVELT, Jean, maître de forge, 71;

—, Martin, maître de forge, 71, 74.

BAVIÈRE, Ernest de, prince-évêque de

Liège, 106, 133; —, Ferdinand de,

prince-évêque de Liège, prince-abbé

de Stavelot, 27, 39, 47, 106, 136;

—, Jean de, *Jehan de Beawières*,

prince-évêque de Liège, 98, 100;

—, Jean-Théodore de, prince-évêque

de Liège, 102, 156; —, Maximilien-

Henri de, prince-évêque de Liège,

108.

BAWENS, *Bawins*, Henri-André, chantre

et organiste, 28, 29, 38; —, J. F., 51.

*Bawins*, v. *Bawens*.

BEAUFRAIPONT, Libert de, ferblantier,

66.

BEAURIEUX, Charles-Denis de, dessina-

teur, 119, 123.

BÊCHE, Pierre de, bénéficiaire de l'autel

de Saint-Laurent, 40.

BECKERE, Catherine, 20.

BELGIQUE, 160.

BERGMANS, auteurs, 24, 26.

BERNARD, marteau, à Huy, 69.

BERNARD, maître de forge, 69.

BERNIER, Jean, recteur de l'autel de

B. V. Marie et de Tous les Saints, 36.

BERTHÉ, Mme de, auteur, 44.

BETTINCOURT, nom de lieu, 113.

BEYNE, Michaël de, 17.

BIBBACK, Anne, 16; —, Lorrein, 16.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, à Paris, 29,

30.

BIEHNEUREUSE VIERGE MARIE ET SAINT-

LAMBERT, autel de la cathédrale

Saint-Lambert, 35.

BIEHNEUREUSE VIERGE MARIE ET TOUS

LES SAINTS, autel de la cathédrale

Saint-Lambert, 36; —, recteurs, v.

Jean Bernier, Henri-Denis Dupont.

BIERBEEK, prov. de Brabant, cant. de

Louvain, 26.

BIERSET, Renard de, maître de forge, 76.

BIVENNE, affinerie, forge, fourneau,

usine de, à Huy, 66-68, 70.

*Blanc*, monnaie, 100.

BLANC, Bernier, maître de forge, 83;

—, Dieudonné, maître de forge, 83;

—, Guillaume, maître de forge, 83;

Henri le, maître de forge, 79; —,

Jean Airkin, maître de forge, 83;

—, Marie, 83.

BLANC JOHAN, famille, 62, 80, 81; —,

Airkin, maître de forge, 62, 75, 78,

83; —, Ameil, maître de forge, 78;

—, Dieudonné, maître de forge, 62;

—, Henri, maître de forge, 62, 82;

—, Jean, maître de forge, 78, 82, 88;

—, Jean Airkin, maître de forge, 62;

—, Jean-Noël, maître de forge, 62,

82; —, Marie, 80; —, N..., 80, 85,

88, 90; —, Noël, maître de forge,

75, 82, 88; —, Pierre, maître de

forge, 62.

BLAVIER, Antoine le, chevalier, 115,

116; —, Isabelle de, 17; —, maître

de chant, 51; —, musicien, 45.

BLERET, Guillaume de, maître de forge,

71.

BOCHOLTZ, doyen de Saint-Lambert, 13.

BODART, Charles, papetier, 83.

BODLEIAN LIBRARY, à Oxford, 53.

*Bodrais*, monnaie, 104.

*Bodreaz*, v. *Boudrea*.

BOERMAN, Erard, 16.

BOESMAN(S), *Bosman*, *Bousman*, Anne,

16; —, Carole, 17; —, Catherine, 16;

—, Charles, procureur, 16, 18; —,

Jacques, *Jacobus*, facteur d'orgues,

11, 12, 14, 16-20, 41; —, Jeanne, 17;

—, Marie, 16, 17; —,

BOHÈME, 162.

BÖHNER, Kurt, conservateur, 149.

BOIS-LE-DUC, 's Hertogenbosch, Pays-

Bas, prov. de Brabant septentrional,

15, 16, 83.

BOLUEMONT, Semme de, 69.

BOMAL, prov. de Luxembourg, cant.

de Durbuy, 117.

BONAM, Petrus, alias Piron Bonhomme,

*duodenus*, 54.

*Bonhomius*, v. *Bonhomme*.

BONHOMME, *Bonhomius*, Pierre, alias

Pierre Probus, chanoine de Sainte-

Croix, organiste, 8, 15, 54, 55; —,

Piron, alias Petrus Bonam, *duodenus*,

54.

BONIVER, Gilet, maître de forge, 62, 71,

76; —, Raskin, maître de forge, 62,

84; —, Thomas, maître de forge, 77.

BONN, République fédérale d'Allema-

gne, 39.

BORCHGRAVE d'ALTENA, comte Joseph

de, conférencier, 132, 155.

BORMAN, C. de, auteur, 113.

BORSET, Wathieu de, maître de forge,

72.

BORSKÉ SKLO, Verreries de, 161, 162.

BOSMAN, Anne-Catherine, 17; —, Cor-

nelie-Marie, 17; —, v. *Boesman*(s).

*Boidrager*, v. *Boudrea*.

*Boudiau*, v. Boudrea.  
*Boudrea*, *bandrier*, *botdrager*, *boudrau*, monnaie, 100.  
BOUILLON, prov. de Luxembourg, cant. de Bouillon, 101, 106.  
BOURBON, Louis de, prince-évêque de Liège, 100, 102.  
*Bourgeois*, monnaie, 99.  
BOURGOGNE, 100; —, duc de, 100, 102.  
*Bourgogne*, florin de, 103.  
BOURGUIGNON, architecte, 122, 123, 127.  
BOUSMAN, Adrienne, 16; —, Charles, 16; —, Jean, 16.  
BOUYART, fourneau, laminoir, martinet, papeterie, usine de, à Huy, 64, 65, 67, 68, 73.  
BRABANT, 14, 102, 109; —, septentrional, 98.  
*Brabant*, Philippus de, monnaie, 103.  
*Brabant-Liège*, florin, monnaie, 103; —, patard, monnaie, 103.  
BRAGARD, R., auteur, 32.  
BRAHY, musicien, 44.  
BRAIBANT, Agnès, 49.  
*Briquet*, monnaie, 102.  
BRITISH MUSEUM, à Londres, 141.  
BROSSARD, Sébastien de, Collection à Paris, 30, 53.  
BROUCK, Gabriel del, maître de forge, 75; —, Guillaume del, maître de forge, 75.  
BRUSPRÉ, fourneau de, à Marchin, 89.  
BRUXELLES, 137, 148, 155.  
BURCHT, prov. d'Anvers, cant. d'Anvers, 56.  
BUTKENS, Christophe, auteur, 119, 123.  
BUXTEHUDE, Dietrich, organiste, 30.

C

CAPUCINS, église des, à Vienne, 139.  
CARLIER, Pierre, pasteur de Hodeige, 20.  
CELLINI, Benvenuto, 141.  
SERPENTIER, Jean le, maître de forge, 85.  
CESKY KRISTAL, Verreries, 161.  
CHABOT, Jacques, intonateur, 47.  
CHALON, Hugues de, prince-évêque de Liège, 98.  
CHARLEMONT, dépendance de Givet, France, départ. des Ardennes, 134.  
CHARLEROI, prov. de Hainaut, cant. de Charleroi, 152, 153.  
CHARLES, Mgr de, official du Chapitre de Saint-Lambert, 38.  
CHARLES LE TÊMÉRAIRE, duc de Bourgogne, 62, 102, 116.  
CHARLES-QUINT, empereur, 131.  
CHARLIER, salle au musée Curtius, 147.  
CHARPENTIER, Joirotte le, maître de forge, 73; —, v. Jean Ponethar.  
CHASTELON, fief, 117.  
CHATELINEAU, Société de, 86.  
CHAUMONT, Lambert, curé de Saint-Germain, à Huy, 32, 50.  
CHÊNÉE, prov. de Liège, cant. de Fléron, 66.  
CHERDENEUCHAMPS, forge et fourneau de, à Marchin, 80.  
CHESTRET de HANEFFE, J. de, auteur, 91.  
CHEVAL, Lambert de, 7.  
CHEVRON, prov. de Liège, cant. de Stavelot, 114.  
CHINET, marteau, moulin, usine de, à Huy, 62, 71; —, pont de, à Huy, 69.  
CHLUM, localité de Tchécoslovaquie, 161.  
CITÉ, de Liège, 99; —, rue de la, à Liège, 57.  
CLAESSENS, Gommaire, donateur, 160, 162.  
CLERCQ, Agnès, 56.  
CLERX d'AIGREMONT, M. de, 137.  
CLOES, Nicolas, choral, 35.  
CLOES, M., conférencier, 155.  
COCKERILL, William, 65.  
COELEN, Lambert, intonateur, 47, 52.  
COLOGNE, Allemagne fédérale, Rheinland-Westphalen, 15, 16, 22, 30, 98, 136, 156; —, abbaye, v. Saint-Pantaléon; —, église, v. Sainte-Marie de l'Hôpital; —, électeur de, 136.  
COLONSTER, château de, à Angleur, 145.  
COMANS, Pierre, 40.  
*Compte*, gros de, monnaie, 100.  
CONSEIL AULIQUE, à Vienne, 139.  
CONSERVATOIRE, de Paris, 30.  
CONSERVATOIRE ROYAL, à Liège, 5, 50.  
*Copé*, monnaie, 96, 101, 104; —, bone, monnaie, 106; —, fortis, monnaie, 106.  
*Copille*, monnaie, 100.  
CORNELISSEN, Arnold, 20.  
CORNET, Piron, maître de forge, 78.  
CORNILLON, dépendance de Liège, 115; —, vicaire, v. Jean de Froidcourt.  
COUILLET, Société de, 68, 77, 86, 87.  
COUPERIN, François, compositeur, 50.  
*Couronnez de France*, monnaie, 103.

COUTANSON, château de, 122.  
*Couvalles*, v. Cuvalles.  
COYLEAWE, forge et usine de, à Huy, 62, 78.  
CRALLE, facteur d'orgues, 22.  
CRAPOFALIZE, fourneau et marteau de, à Huy, 62, 78.  
CREPPE, dépendance de Spa, 142.  
CREYR, Hubert delle, maître de forge, 76; —, Jean del, maître de forge, 79.  
CROSEIT, Collin le, maître de forge, 88.  
CULOZ, Henri, *phonascus*, 33.  
CURTIUS, Jean, chanoine, 15; —, P. Henri, 15.  
CURTIUS, musée, à Liège, 147, 149, 150, 154, 155.  
CUVALLE, Basse, forge de, à Marchin, 62, 80; —, Haute, forge, laminoir, usine, à Marchin, 62, 64, 65, 68, 69, 80, 81.  
CUVALLES, forge, fourneau, laminoir des, à Marchin, 62, 80, 81, 82.  
CUYCK, Barbara, 15.

D

*Daler*, Ferdinand, monnaie, 108.  
DAMAS, ville de Syrie, 153.  
DANIELIS, *Danis*, famille, 31; —, Daniel, organiste, *phonascus*, 27, 29, 30, 31, 35, 38, 50, 58; —, Daniel - Frédéric - Conrad, 30; —, Johannes, chanoine de Saint-Barthélemy, 33; —, N..., organiste, 31-33; —, Nicolas, *phonascus*, 33.  
*Danis*, v. Danielis.  
DARCHIS, Fondation, 35.  
DARSIS, Marie, 52.  
DAUN, Euphémie de, 128.  
DAUTREBANDE, famille, 65, 72, 81; —, frères, 82; —, Adélaïde, 72; —, Casimir, 72; —, François, 77; —, François-Joseph, maître de forge, 65-68, 72, 73, 81, 82, 86; —, François-Joseph, fils, 68; —, Théophile, 73.  
DAVE, Jean de, maître de forge, 88, 90.  
DAVENNE, Alexandre, choral, 35.  
DEBÈCHE, Guillaume, 22, 38.  
DEBECK, Marie Anne, 22.  
DECERF, entrepreneur, 122.  
*Deckenne*, v. Dukaine.  
DEFRESNE, notaire, 56.  
DE GILLES, Marie-Jeanne-Lambertine, 46.  
DEICK, Jean, maître de forge, 69, 70.  
DEJOYE, Jean-Nicolas, prêtre, 24.  
DEKAINE, Denis-Thomas, choral, 34.  
*Dekaine*, v. Dukaine.  
DEKENNE, Jean, chantre, 34; —, Jean-Joseph, choral, 34.  
*Dekenne*, v. Dukaine.  
DELATTRE, Henri, donateur, 155, 156.  
*Deldyck*, v. Dyck.  
DELEAU, Gérard, 142.  
DELLOYE, famille, 68, 74, 84; —, Charles, 71; —, Clément, maître de forge, 67, 77, 86; —, Clémentine, 84, 87; —, Ferdinand, maître de forge, 65, 72, 73, 77, 82, 86; —, Hyacinthe, maître de forge, 67-69, 74, 84, 86, 87, 88; —, Jean-Antoine, 74; —, L. J., 82; —, Materne, 74; —, Nicolas, maître de forge, 65, 66, 74, 77, 83, 87; —, Oscar, 68; —, Oscar, Société — et Cie, 87; —, Paul, Société — et Sœurs, 69, 83, 84, 87, 88.  
DELLOYE-MATHIEU, famille, 71; —, Charles, 67, 68, 87; —, époux, 86; —, Société Anonyme des Tôleries, 69, 71; —, Société Charles — et Cie, 68, 86, 87.  
DELTHOUR, Marie, 36.  
DELVAUX, Antoine, musicien, 34; —, François-Léonard, facteur d'orgues, 34; —, Henri-Joseph, organiste, 28, 33, 51, 57; —, Jean, choral, 34; —, Joseph, facteur d'orgues, 34; —, Nicolas, père et fils, musiciens, 33.  
DEMARS, Cyprien, donateur, 155, 156, 158, 160, 162.  
DENGIS, Vincent, *phonascus*, 31.  
*Denier*, monnaie, 93, 101; —, bone, 104; —, carolingien, 94; —, de cens, 99; —, commun, 99; —, fortis, 106; —, liégeois, 95, 96, 97, 99, 106; —, de Louvain, 95; —, parisis, 94, 96; —, tournois, 93-97, 99, 107.  
DENIS, Mathieu, organiste et chanoine de Saint-Martin, 16, 32.  
DEPAUW-VANHASSEL, Pierre, 66.  
DEQUAINE, bénéficiaire de Saint-Lambert, 37.  
*Dequaine*, v. Dukaine.  
*Dequesne*, v. Dukaine.  
DESCRY, procureur, 52.  
DESOPER, Clémentine, 74.  
DHONEUX, Pierre, 71.  
DIEDONNIER, Denys, choral, 34.  
DINANT, prov. de Namur, cant. de Dinant, 81, 97; —, religieuses, v. Sœurs Grises.  
DISCRY, F., auteur, 77, 91.

- DOREYE, Herman, joueur de cornet, 56.  
 DORMAL, vicomte de, alias Robert de Lynden, 134.  
*Dossoz*, monnaie, 106.  
*Double gros*, monnaie, 103.  
 DOUBES, prov. de Namur, cant. de Couvin, 52.  
 DREDAN, chanoine de Saint-Lambert, 41.  
 DROMAL, Jean, organiste, 8.  
 DRUYN de ROSEY, Catherine de, 120, 133.  
 DUBEN, Collection à Upsal, 30.  
*Ducat*, monnaie, 108, 109.  
*Ducaton*, monnaie, 106.  
 DUFRENOY-DELLOYE, Antoine, maître de forge, 68, 72, 82, 84; —, Armand, 69, 72; —, N..., 87; —, Société, 72, 82, 84, 88.  
 DUKAINE, *Deckenne*, *Dekenne*, *De-kaine*, *Dequaine*, *Dequesne*, *Kaine*, André, 34, 35; —, Denis-Thomas, organiste, 28, 32, 34, 35, 36, 49, 50; —, Erasme-François, 34; —, Jean, 36; —, Thomas, 34.  
 DUMONT, Georges, organiste, 32, 35; —, Georges-Louis, 33; —, Henri, organiste, maître de chapelle, 8, 9, 30, 52.  
 DUMOULIN, musicien, 44.  
 DUPONT, François-Joseph, supérieur de Saint-Léonard, 36, 37; —, Henri-Denis, organiste, 13, 28, 35, 36, 37, 38, 49, 50, œuvre, v. *Te Deum pro Turcarum destructione*; —, Jean-Nicolas, père, 36; —, Jean-Nicolas, fils, succentor de Sainte-Croix, chanoine de Saint-Materne, 36; —, Marie-Catherine, 34, 36.  
 DUPONT, Jean Sianne, maître de forge, 64, 72, 76, 77, 90.  
 DURBUY, prov. de Luxembourg, cant. de Durbuy, 117, 128; —, comté de, 60, 61, 63; —, terre de 113; —, prévôt, v. Jean de Vervoz.  
 DYCK, famille, 116, 127; —, *Diggue*, del, de la, von der, Guillaume, 129, 130, 132; —, Jean, châtelain de Salm, 115; —, Jean II, 128; —, Jean VI, 127; —, Richarde, 127; —, seigneur de, 127.
- E
- ECHO, journal musical, 50.  
*Ecu*, monnaie, 99.  
*Ecu d'or*, vieil, 93.
- EIFEL, 116, 127.  
 ELDEREN, archidiacre, 10.  
 ELIAS, Marguerite, 26.  
 ENGLEBERT DE LA MARCK, prince-évêque de Liège, 98.  
 ENTRE-DEUX-THIERS, forge et usine de, à Huy, 75, 62; —, rieu d', 75.  
 ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE, 52, 70.  
 ERARD DE LA MARCK, prince-évêque de Liège, 102, 103.  
 ERNEST DE BAVIÈRE, prince-évêque de Liège, 106, 133.  
*Escalin*, monnaie, 106.  
 ESNEUX, prov. de Liège, cant. de Louveigné, 142; —, comte, v. Ferdinand-François-Florent de Rahier de Fraipont.  
 ESPAGNE, *Espaigne*, 63, 131, 133; —, roi d', 63.  
*Espaigne*, v. Espagne.  
*Esterlin*, monnaie, 96, 97, 109; —, sou d', 95.  
 ETATS, de Liège, 22, 102.  
 EUROPE, 63, 66, 102.  
 EYNATTEN, Frédéric d', seigneur de Harzé, 139.
- F
- FABIOLA, S. M. la reine, 151.  
 FABRI, Goffin, maître de forge, 79.  
 FABRIQUE DE FER DU HOYOUX, S. A., 67, 73, 77, 86, 87.  
 FABRY, Gilles, chanoine, 15.  
 FANART, Jean, dit Wilkin, maître de forge, 75, 76, 88, 90.  
 FARNÈSE, Alexandre, duc de Parme, 133.  
 FERDINAND DE BAVIÈRE, prince-évêque de Liège, prince-abbé de Stavelot, 27, 39, 47, 106, 136.  
 FERONSTRÉE, rue, à Liège, 116.  
 FERRIÈRES, prov. de Liège, cant. de Ferrières, 24; —, mayeurie de, 114, 117.  
 FETINNE, église de, à Liège, 132.  
 FILLÉE, régaliste, 32.  
*Filles de Loth*, œuvre de Fr. Floris, 150.  
 FIRKET, Mme, donatrice, 155, 158, 159.  
 FISCHER, J. K. F., musicien, 19.  
 FIZE, Gilles de, 83.  
 FLANDRE, 100; —, comte de, 100.  
 FLANDRE, Jean de, prince-évêque de Liège, 98.  
*Flandre*, gros de, monnaie, 93, 100.  
 FLÉMALLE, prov. de Liège, cant. de Hollogne-aux-Pierres, 160.

- FLÉMALLE, Bertholet, peintre, 37; —, œuvre, v. *Sainte-Cécile*.
- FLÉRON, Raskin de, maître de forge, 72, 85, 89.
- FLEURY, forge et fourneau de, alias forge Frédérique, alias Grand Cortil, 62, 79.
- FLÔNE, Jean de, maître de forge, 78.
- FLORENCE, ville d'Italie, 102.
- Florin, monnaie, 99, 100, 101, 102, 106, 109; —, de Bourgogne, 103; —, Brabant-Liège, 103, 104; —, commun, 104, 106; —, à l'écu, 102; —, liégeois, 103, 104, 106; —, au mouton, 103; —, du Rhin, 103; —, royal, 102.
- FLORIS, Fr., peintre, 150; —, œuvre, v. *Filles de Loth*.
- FLORZÉ, château de, 142.
- FONDEUR, André, alias de Raweau, maître de forge, 88.
- FONSELLE, Georges de, 18.
- FOR, Jean de, souffleur d'orgues, 10.
- FORÊT, prov. de Liège, cant. de Fléron, 115; —, curé, v. Georges de Froidcourt.
- FORGES ET LAMINOIRS DE REGISSA, S. A. des, à Marchin, 87.
- FORGEUR, R., auteur, 91.
- FORVILLE, Henri de, maître de forge, 69.
- FRANCE, 17, 18, 19, 66, 92, 103, 137, 151, 161; —, roi de, 97.
- FRANCHIMONT, dépendance de Theux, 127, 134, 135, 136, 137, 138, 140; —, château de, 133, 135; —, châtelain, v. Henri-Grégoire de Sart; —, gouverneur de, v. Ferdinand de Lynden; —, marquisat de, 60, 61, 63, 134, 139; —, gouverneur du marquisat, v. Robert de Lynden.
- FRANCHIMONT, Henri de, maître de forge, 62, 84, 89.
- FRANÇOIS, François, 16; —, Marie, 16.
- FRANCORCHAMPS, prov. de Liège, cant. de Stavelot, 117.
- FRÉDÉRIQUE, forge, alias de Fleury, à Marchin, 79.
- FRÈRE, H., conférencier, 155.
- Froidcourt*, v. Froidcourt.
- FROIDBISE, forge et usine de Devant —, à Huy, alias Moulin des Grands Malades, 62, 75.
- FROIDCOURT, *Froidcourt*, dépendance de Stoumont, prov. de Liège, cant. de Stavelot, 125, 133, 136; —, baron de, v. Charles-Ernest de Lynden, Ferdinand de Lynden; —, baronne de, 138, 140; —, bois de, alias d'Ayeneux, 117, 135; —, château de, 113, 117, 118, 119, 123, 133, 135, 137, 139, 141, 142; —, dame de, v. Elisabeth de Hodister; —, échevins de, 137; —, fief de, 113, 118; —, maison et fief de, 11; —, seigneur de, 113, 115, 116, 117, 128, 131, 134, 135; —, seigneurie de, 119, 133, 139, 142.
- FROIDCOURT, famille de, 113, 114, 116; —, baron de, 133; —, Bertrand de, 116; —, Georges de, mayeur de Lorcé, 115; —, Georges de, auteur, 113; —, Georges de, vicaire de Poulseur, curé de Forêt, 115; —, Gilles-François de, notaire, 115; —, Godfroid Tailfer de, 114; —, Goffin, alias Godfrin, Godfroid, 114, 115; —, Goffinet de, 113; —, Guillaume de, 115, 127, 128, 131, 133; —, Henry de, 114; —, Jean de, 114, 128; —, Jean de, chapelain-major de Navagne, 115; —, Jean-François de, avocat, 115; —, Jean-Gilles de, notaire et prélocuteur, 115; —, Jeanne de, 115, 128, 133; —, maréchal de, alias Ferdinand-Charles-Gobert d'Aspremont-Lynden, 141; —, Marguerite de, 128; —, Nicolas de, 113; —, Petit Jean de, 134; —, Walburge de, alias Abeuse, 115, 128, 133, 134, 135; —, Wathieu de, alias Wathi, 115, 116.
- FROIDCOURT - REIFFERSCHIED, famille, 137.
- FROIDLIEU, nom de lieu, 113.
- FROIDMONT, nom de lieu, 113.
- FUMAL, Henri de, maître de forge, 89.
- FURNO, Anne, 36.

G

- Gage*, monnaie, 102.
- Gaïche*, monnaie, 102.
- GALLE, Jean, facteur d'orgues, 17-20.
- GAVA, forge de, à Marchin, 62, 84, 85.
- GAZETTE DE LIÈGE, journal, 51.
- GEER, Louis de, maître de forge, 79.
- Geneffe*, v. Jenefte.
- Genico*, v. Jenicot.
- GEORGES, A., conférencier, 155.
- GERLAXHE, Nicolas, maître de forge, 81.
- GHISON, *Guisson*, Suzanne, 35.
- Gigot*, monnaie, 100, 104, 106.

GILBERT, Jean-Baptiste, organiste, 29.  
 GIVET, France, départ. des Ardennes, 134.  
 GLEIZE, Jean de, carillonneur, 7.  
 GIOBERT, Théodore, auteur, 57.  
 GODEFROID, dit Tailhefer, 114.  
 GODET, Henri, organiste, 28, 29, 38, 51, 57; —, épouse, 38.  
 GODIN, Alexis, papetier, 68, 77.  
 GOEBEL, choral, 44.  
 GOFFINET, Cloes, maître de forge, 72.  
 GOLDINE, N., conservateur-adjoint, 154.  
 GOMBAD-GHABUS, localité d'Iran, 159, 160.  
 GORDIN, Sebastiano, 17.  
 GOSWART, Anne Françoise, 22.  
 GOTTYRE, Mathieu-Thomas, organiste, 28, 38, 49.  
 GRAFFART, Charles, donateur, 152, 160.  
 GRAND CONSEIL, de Malines, 135, 136, 137.  
 GRAND CORTIL, l.-d. à Marchin, 80; —, v. Fleury.  
 GRAND HÔPITAL, moulin, à Huy, 75.  
 GRAND MOULIN, fourneau, laminoir, martinet, 64, 65, 67, 68, 77.  
 GRAND POIRIER, fourneau et usine du, à Marchin, 67, 68, 86.  
 GRANDS MALADES, moulin des, alias forge Devant-Froidbise, 75.  
 GRASSE POULE, rue de la, à Liège, 116.  
 GRAVE, 14.  
 GRESON, Théodore, violoniste, 8.  
 GRÉTRY, A.-M., compositeur, 44, 45, 46.  
 GREVEN, Gertrude, 20.  
*Griffon*, monnaie, 100, 104; —, d'or, 100.  
 GRISARD, Lambert, 120.  
 GRIVEGNÉE, prov. de Liège, cant. de Grivegnée, 66.  
 GROGNARD, porte de, 69.  
*Gros*, monnaie, 101, 107; —, de compte, 100; —, double, 103; —, de Flandre, 93, 100; —, livre de, 93; —, tournois, 93, 97, 99; —, tournois du roi de France, 97; —, tournois vieux, 97, 99; —, vieux, 93, 106.  
 GROS JOHAN, v. Jean de Spa.  
 GROUFFE, Nicolas, maître de forge, 72.  
 GROUTARS, Catherine-Marguerite, 22.  
*Grusene*, v. Gruysene.  
 GRUYSENE, *Grusene*, Cornélie, 20.  
 GUELDRE, Henri de, prince-évêque de Liège, 98.  
*Guisson*, v. Ghison.  
 GUSTROW, Cour de, 30, 31.

H

HAECK, Denis, 62; —, Jeanne, 80; —, Mathieu, 80.  
 HÆNDEL, Georges-Frédéric, compositeur, 30.  
 HAINAUT, comte de, 100.  
 HAMAL, Henri, auteur, maître de chant, 14, 21, 42, 44, 46; —, Jean-Noël, choral, maître de chant, 35, 42.  
 HANQUET, Pierre, auteur, 16.  
 HANSOTTE, G., conférencier, 155.  
 HANSSEN, architecte, 122.  
 HARDY, Henri, maître de forge, 79.  
 HARENNE-COLLIN, famille de, 120.  
 HARZÉ, 139; —, seigneur, v. Frédéric d'Eynatten.  
 HASKE, Laurent de, 69, 70.  
 HASQUE, Albert de, 76; —, Jacquemin de, 72.  
 HASSELT, prov. de Limbourg, cant. de Hasselt, 24; —, couvent, v. Augustins.  
*Hasselt*, florin de, monnaie, 108.  
 HAVELANGE, Willaume de, maître de forge, 76.  
 HAXHE, Denis, 77.  
 HAXHE, Mgr de, grand prévôt de Saint-Lambert, 44.  
 HAYE, forge, laminoir, usine de la, delle, à Huy, 64, 65, 68, 72.  
 HAYNE, Gilles, organiste, 8.  
 HEINSBERG, Jean de, prince-évêque de Liège, 98.  
 HELBIG, Jules, auteur, 132.  
 HELLINS, Léonard, organiste, 51, 57.  
 HEMRCOURT, Jacques de, chroniqueur, 113, 137.  
 HENNIN, Vincent, organiste, 27, 29, 38.  
 HENRARD, Collin, maître de forge, 62, 79.  
 HENRI DE GUELDRE, prince-évêque de Liège, 98.  
 HENRIJEAN, Françoise, donatrice, 155; —, Collection au Musée Curtius, 147.  
 HENROT, usine, à Marchin, 68, 69, 86; —, Florent, maître de forge, 86.  
 HÉRAN, Jean de, maître de forge, 75.  
 HERCKENRODE, abbaye, 23.  
 HEREN, 26.  
 HESBAYE, 116, 117.  
 HESBAYE-CONDROZ, cercle, 148, 155.  
 HIN, Henri de, maître de forge, 71, 72.  
 HLAVA, Paul, auteur, 162.  
 HOYOUX, rivière, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 83; —, bassin de, 59; —, vallée du, 59.

- HOYOUN, Anne-Catherine, 37; —, Françoise, 37; —, Henri, père et fils, 37; —, Jean-Baptiste, 37.
- HOYOUN, Jean, auteur, 91.
- HOCQUE(T), famille, 14; —, frères, 18; —, Anna, 14; —, Antoine, 15; —, Florent, Floris, organiste, facteur d'orgues, 10, 11, 12, 14, 15, 16; —, Grietke, 14; —, Jacob, 15; —, Merijke, 14; —, Metke, 15; —, Nicolas, facteur d'orgues, 14, 15; —, Peter, 14.
- HODAIGE, Catherine, 16.
- HODEIGE, Guillaume de, 81; —, Pierre de, 61; —, Stienne de, 79.
- HODEIGE, prov. de Liège, cant. de Waremme, 20; —, pasteur, v. Pierre Carlier.
- HODEMONT, Léonard de, organiste, *Leonardus Hodimontius*, 8, 9, 11, 47, 52, 54.
- HODIMONT, prov. de Liège, cant. de Verviers, 23.
- Hodimontius*, v. Hodemont.
- HODISTER, Elisabeth de, dame de Froidcourt, 135; —, Jean de, 115, 133, 134, 135.
- HOËGNE, rivière, 60, 62, 63; —, bassin de la, 60.
- HOFFMAN, Mathieu, 7.
- HOLDER, musicien, 19.
- HONEA, Clémence, 34.
- HONGRIE, 136.
- HOORNBECK, *kerkmeester* à Bois-le-Duc, 16.
- HORION, Arnold de, chanoine de Liège, 17.
- HORNES, Jean de, prince-évêque de Liège, 100, 108.
- HORNES, Thierry de, élu de Liège, 98.
- HORNES, Louis de, 78, 85.
- Hornes*, postulat de, monnaie, 108, 109.
- Houdresse*, v. Tour Houdresse.
- HOUMAR, seigneurie d', 117.
- HOUTAIN-L'ÉVÊQUE, prov. de Liège, cant. de Waremme, 24.
- HOUTHEN, receveur de la cathédrale, 41.
- HUBERT, père et fils, choraux, 55.
- HUGUES DE CHALON, prince-évêque de Liège, 98.
- HUGUES DE PIERREPONT, prince-évêque de Liège, 98.
- HURGES, Philippe de, 6, 8.
- HUY, prov. de Liège, cant. de Huy, 32, 60, 62, 75, 85, 88, 97, 148; —, collégiale à, v. Notre-Dame; —, couvent, v. Sainte-Aldegonde; —, église, v. Saint-Germain; —, hôpital, v. Grand Hôpital; —, pays de, 63, 65.
- Huy*, florin de, 108.
- HUYGENS, Constantin, 19.
- HYPOCAUSTE, belgo-romain, à Liège, 151.

I

- Impérial*, monnaie, 106.
- IRAN, 159.
- ISABELLE, archiduchesse, 135.
- ISTAMBOUL, ville de Turquie, 160.
- ITALIE, 44, 145, 151, 153, 154, 156.

J

- JACE, Pholien de, maître de forge, 75, 81, 85.
- JACOBI, Jehenne, 16.
- JAHOVIN, *phonascus*, 56.
- JAMAER, Henri, *phonascus* à Saint-Lambert, 47.
- JAMAGNE, ruisseau de, 90.
- JAMAR, Collection, 150.
- JAMAR, Renier de, colonel, 17.
- JAMOTTE, Henri, 89.
- JAUCE, André de, maître de forge, 88; —, Andrienne de, 88; —, Pholien de, maître de forge, 89.
- JAUMENNE, Nicolas, maître de forge, 66, 70, 85, 86.
- JEAN DE BAVIÈRE, prince-évêque de Liège, 98.
- JEAN DE FLANDRE, prince-évêque de Liège, 98.
- JEAN, Guillaume, 83.
- JEAN DE HEINSBERG, prince-évêque de Liège, 98.
- JEAN DE HORNES, prince-évêque de Liège, 100, 108.
- JEAN-THÉODORE DE BAVIÈRE, prince-évêque de Liège, 102, 156.
- Jehan de Beuwières*, v. Jean de Bavière.
- JEMEPPE, prov. de Liège, cant. de Hollogne-aux-Pierres, 115.
- JENAU H., donateur, 155, 156.
- JENEFFE, *Geneffe*, Libert de, 39; —, Louis de, chanoine de la Petite-Table; —, Nicolas de, organiste, 27, 39, 40, 41, 47.
- JENICKOT, Bartholomé, organiste, 27, 47, 48.
- Jenickot*, v. Jenicot.
- JENICO, Anne, 40.

- JENICOT, *Genico*, *Jenickot*, *Jenicoz*, *Jenikot*, *Jennicot*, Barthélemy, organiste, 40, 41.  
 JENICOZ, Nicolas, 40.  
*Jenicoz*, v. Jenicot.  
*Jenikot*, v. Jenicot.  
*Jennicot*, v. Jenicot.  
 JÉSUITES, collège des, à Liège, 36, 39; —, collège des, à Vannes, 31; —, couvent des, à Liège, 33; —, église des, à Liège, 23.  
 JORIS, A., auteur, 91.  
 JUPILLE, Mathieu de, 81, 85.
- K
- Kaine*, v. Dukaine.  
 KAINNE, Petrus de, 34.  
 KERCKHOVEN, Robert, organisateur, 10, 27, 41, 47, 54.  
 KERLL, musicien, 30.  
 KNAEPEN, J., auteur, 91.  
 KOELLER, baron, 120.  
 KOLIN, bataille de, 141.  
 KVETNA, Verrerie de, 162.
- L
- LAFFINEUR, Jean, maître de forge, 69.  
 LA GLEIZE, prov. de Liège, cant. de Stavelot, 118, 128, 131, 132; —, curé de, v. abbé Wilkin.  
 LA HAYE, usine de, 69.  
 LAMALLE, Pierre, maître de chant, *phonascus*, *succentor*, 13, 37, 49, 53.  
 LAMBAUX DE REMOUCHAMPS, Henri, v. Henri de Remouchamps.  
 LAMBIRION, Jacques-Mathieu, avocat des Etats, 22.  
 LANDRECY, forge, fourneau, laminoir, usine de, à Huy, 64, 65, 67, 68, 69, 74.  
 LANDRU, Guillaume, joueur de luth, 6.  
 LANGDORP, prov. de Brabant, cant. d'Aarschot, 26.  
 LANOY, Jean-François de, 22.  
 LATHOUR, Guillaume, 36.  
 LAUNAY, Pierre Albert de, 137.  
 LAURENT, Etienne, instrumentaliste, 7.  
 LEBEAU, Mme, bibliothécaire, 29, 30, 31.  
 LE BEAU, Gilchon, maître de forge, 81; —, Pierre, maître de forge, 81.  
 LE BLANC, Catherine, 81; —, Dieu-donné, maître de forge, 76, 81; —, Jeanne, 81; —, Noël, maître de forge, 81.  
 LE CHARLIER, Jean, maître de forge, 75.  
 LE CROSEIT, Collart, 80; —, Collin, maître de forge, 72, 74, 79; —, Jeanne, 74, 90; —, Renier, 72, 78, 81, 88.  
 LEEVÈRE, François, organiste, 29; —, choral, 30.  
 LEFORT, héraut d'armes, 120.  
 LEJEUNE, Louis, sculpteur, 23.  
 LELARGE, Jacques-Georges, organiste, 13, 28, 33, 42, 44, 45, 46, 51, 57; —, Jean, 42; —, N..., musicien, 50.  
 LELONG, Jacques, *phonascus*, 31.  
 LELOUP, Remacle, dessinateur, 119.  
 LEMPELER, Arndt, facteur d'orgues, 15.  
 LENTZ-DETIENNE, Léonard, 70; —, Théodore, 67, 73.  
 LÉONARD, Gilles-Hubert, 22.  
 LÉOPOLD 1<sup>er</sup>, empereur, 138.  
 LE PETIT BLANC, Jean, 81.  
 LE PICARD, 12, 50; —, Jean-Baptiste, facteur d'orgues, 13, 14, 21, 23, 24, 43; —, Jean-Baptiste-Joseph-François, 22; —, Louis, 22; —, Marie-Agnès-Cécile, 22; —, Marie-Anne, 22; —, Philippe, facteur d'orgues, 13, 14, 22, 23, 26, 37; —, Philippe, père et fils, 21, 42.  
 LE PIERART, Marie-Thérèse, 22.  
 LEXHY, Agnès de, 47; —, Guillaume, organiste, 38; —, Henri de, choral et chantre, 49; —, Jean de, dit Nicolas, *duodenus*, 47, 49; —, Jean-Guillaume de, organiste, 28, 36, 39, 47, 48, 49, 50; —, Laurent de, organiste, 6, 12, 21, 27, 28, 41, 47, 48, 52, 54; —, N. de, organiste, 48.  
 LHOEST, Jacques, organiste, 28, 45, 46; —, Jean, 46; —, Jean-Gérard-Joseph, 46; —, Jean-Jacques-Joseph, 46; —, Jean-Nicolas-Antoine, 46; —, Jean-Pierre-Valentin, organiste, 28, 45, 46.  
 LHONEUX-DEIRU, Hyacinthe, banquier, 67.  
*Liard*, monnaie, 102, 104, 106, 107.  
 LIBERT, Gilles, 49; —, Hubert, joueur de cornet, 7; —, Jean, joueur de cornet, 7; —, Jeanne, 51; —, Lambert, choral, 34; —, Libert, organiste, 28, 33, 35, 38, 49, 50, 51; —, veuve, 57.

*Libra census*, monnaie, 104.

LIÈGE, prov. de Liège, cant. de Liège, 5, 6, 15-17, 19-26, 29, 31, 34, 36, 37, 44, 46, 48, 50-56, 60, 63, 88, 95, 97, 100, 102, 115, 116, 132, 133, 135, 138, 155, 156, 158-160, 162; —, abbaye, voir Saint-Jacques, Saint-Laurent; —, cathédrale, v. Saint-Lambert; —, cité de, 115, 138; —, collège, v. Jésuites; collégiales, v. Saint-Barthélemy, Sainte-Croix, Saint-Denis, Saint-Jean-l'Évangéliste, Saint-Martin, Saint-Paul, Saint-Pierre; —, Conservatoire royal de, 5, 50; —, couvent, v. Jésuites; —, échevins de, 22; —, échevin, v. Henri-Grégoire de Sart; —, églises, v. Fétinne, Jésuites, Notre-Dame-aux-Fonts, Sainte-Aldegonde, Sainte-Catherine, Saint-Georges, Saint-Jacques; —, Grand-mayeur de la Cité de, v. Ferdinand de Lynden; —, l.-d., v. Outre-Meuse; —, maison, v. Toison d'Or; —, musées, v. Ansembourg, Art wallon, Curtius, Verre; —, Palais des Congrès de, 148; —, paroisses, v. Saint-André, Sainte-Catherine, Saint-Etienne, Saint-Georges, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Martin, Saint-Michel, Saint-Nicolas-Outre-Meuse, Saint-Nicolas-au-Tréz, Saint-Servais, Saint-Séverin, Saint-Thomas; —, pays de, 5, 17, 63, 64, 66, 119, 123, 142; —, porte, v. Pierreuse; —, prieuré, v. Saint-Léonard; —, prince de, 142; —, prince-évêque de, 139; —, prince-évêque de, v. Englebert de la Marck, Erard de la Marck, Ernest de Bavière, Ferdinand de Bavière, Henri de Gueldre, Hugues de Chalon, Hugues de Pierrepont, Jean de Bavière, Jean de Flandre, Jean de Heinsberg, Jean de Hornes, Jean-Théodore de Bavière, Louis de Bourbon, Maximilien-Henri de Bavière, Notger, Otbert, Rodolphe de Zaehringen, Thierry de Hornes; —, principauté de, 29, 64, 91, 100, 102, 103; —, province de, 150; —, rue, v. Basse-Sauvenière, Cité, Féronstrée, Grasse-Poule, Pont du Collège, Saint-Jehanstrée.

*Liégeois*, monnaie, denier, 95, 96, 97, 99; —, florin, 103; —, livre, 104; —, sou, 99.

LILEAU, ruisseau de, 88, 89.

LIMBOURG, province de, 154.

LINDSHAMMARS GLASBRUK, firme, 161.

LISE, fourneau, usine de, à Marchin, 62, 89.

LITH, seigneurie de, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional, 98.

*Livre*, monnaie, 93, 101; —, d'Artois, 103; —, bone, 103, 104; —, de compte, 93, 96; —, flamande, 103; —, fortis, 103; —, de gros, 93; —, liégeoise, 103, 104; —, payement, 93; —, tournois, 93, 94, 99.

LOGNE, dépendance de Vieuxville, 128; —, châtelain, v. Guillaume de Froidcourt.

LOIRE, 122.

LOIST, Gilchon de, alias de Pirpont, 81, 88.

LOMBARD, Lambert, peintre, 145, 148.

LONDRES, 141.

LONGRÉE, Hubert de, 75; —, Jacquemin de, 81.

LOOZ, Matthieu de, joueur de basson, 7.

LORCÉ, prov. de Liège, cant. de Stavelot, mayeurie de, 117, 134, 139; —, mayeur de, 115, v. Georges de Froidcourt.

LOROIX, Gilles de, 89; —, Servais de, 89.

LORRAINE, 138.

LOUIS XIV, 9, 30, 52.

LOUIS XVI, 93.

LOUIS DE BOURBON, prince-évêque de Liège, 100, 102.

LOUVAIN, prov. de Brabant, cant. de Louvain, 149.

*Louvain*, denier de, 95.

LOVEGNÉE, fourneau de, 64.

LOYAWE, Arnould de, 79.

LOYT, Gilchon de, 84.

LÜBECK, ville d'Allemagne, 30.

LUNÉVILLE, France, départ. Meurthe-et-Moselle, 161.

LUXEMBOURG, comté de, 113.

LYNDEN, famille de, 115, 122, 141; —, Charles-Ernest de, baron de Froidcourt, 120, 132-137; —, Ferdinand de, 137, 138, 141; —, Ferdinand-Maximilien-Charles-François de, 138; —, Ferdinand-Maximilien-Henri de, 138; —, Robert de, gouverneur de Franchimont, 133, 134, 135, 140.

M

- MAASTRICHT, Pays-Bas, prov. de Limbourg, 9, 15, 20, 41, 50, 57; —, collégiales, v. Notre-Dame, Saint-Servais.
- MAASEIK, laminoir de, usine de, alias des Marets, à Marchin, 64, 65, 68, 69, 83.
- MAFFRENCE, Jaminon de, 90.
- MAHIEU, Laurent, souffleur d'orgue, 44.
- Maille*, monnaie, alias obole, 94, 96, 101, 104.
- MAILLEN, marquise de, 141.
- MALAYE, Marie-Catherine, 46.
- MALINES, prov. d'Anvers, cant. de Malines, 136; —, Grand Conseil de, 135, 136, 137.
- MALMEDY, prov. de Liège, cant. de Malmédy, 127.
- MARBAISE, Marie-Catherine-Joséphine, 46.
- Marc*, monnaie, 95, 101; —, bone, 104; —, de cens, 108; —, de compte, 96; —, fortis, 104, 106; —, liégeois, 104.
- MARCHE, forge, usine de, à Marchin, 65, 66, 67, 68, 69, 85, 86.
- MARCHE, Henri de, 81, 82, 83, 85.
- MARCHIN, prov. de Liège, canton de Huy, 78, 80, 84, 86, 88; —, l.-d., v. Gava, Grand Cortil; —, seigneurs de, 85, 88.
- MARCHIENNE-AU-PONT, prov. de Hainaut, cant. de Marchienne-au-Pont, 160.
- MARCHIN, Jean-Gaspar-Ferdinand de, seigneur de Modave, 137, 138; —, Philippe de, auteur, 133.
- MARCK, Englebert de la, prince-évêque de Liège, 98; —, Erard de la, prince-évêque de Liège, 102, 103.
- Marcka census*, monnaie, 104.
- MARÉCHAL, Jeanne, 42.
- MARESSÉ, Guillaume, organiste, 41.
- MARETS, laminoir des, v. Maaseik.
- MARETS, Jean des, 81.
- MARIE-THÉRÈSE, impératrice, 139, 141.
- MARLOIE, forge, usine de, à Marchin, 62, 85.
- MARLY, machine de, 77; —, directeur, v. Arnold de Ville.
- MARNEFFE, Cloes de, 78.
- MARTEAU, Friske de, 69; —, Jean Noël de, 75.
- MASSART, Marguerite de, 47, 48.
- MASSILLON, Denis, 79.
- MATHIEU, Marie-Elisabeth-Guillemine, 71.
- MAYES, Collin de, 71.
- MAXIMILIEN-HENRI DE BAVIÈRE, prince-évêque de Liège, 108.
- MAYENCE, ville d'Allemagne, 16, 149; —, cathédrale de, 16.
- MÉAN, Pierre de, 16.
- MECKLEMBOURG-GUSTROW, Gustave-Adolphe de, duc de, 29.
- MEESTERS, Henri, boulanger, 27, 48.
- MEEUS-MAQUINAY, Mme, donatrice, 155, 157, 158.
- MÉLEN, prov. de Liège, cant. de Fléron, 138; —, seigneur, v. Ferdinand de Lynden.
- Ménalque*, œuvre, 31.
- MÈRE-DIEU, moulin, platinerie d'elle, à Huy, 73, 75.
- MÉRICOURT, nom de lieu, 113.
- MERS, Gillette de, 52.
- MERSENNE, musicien, 19.
- MÉRY, dépendance de Tilff, 122.
- METZ, France, départ. de la Moselle, 44, 131.
- MEUSE, 60, 61, 68.
- MÉWIS, Simon, souffleur d'orgue, 10.
- MEYSTERS, Th., 47.
- MICHA, dit de Rorive ou de Sorinne, 76.
- MICHELS, G., conférencier, 155.
- MILL, 15.
- MILLETORP, localité de Suède, 161.
- MILON, M., auteur, 44.
- MIROX, Firme, 160.
- Mite*, monnaie, 100, 101, 104.
- MOCKEL, Albert, 151.
- MODAVE, prov. de Liège, cant. de Nandrin, 137; —, château de, 137; —, seigneur de, v. Jean-Gaspar-Ferdinand de Lynden.
- MOLIGNÉE, rivière, 65.
- MONCHEUR, famille, 67, 68; —, Alphonse-Urbain-Joseph, 86; —, Philippe-Joseph, maître de forge, 70, 71.
- MOREAU, Henri, maître de chant, 44, 46, 50.
- MORES, Simon, 20.
- MOSTEYE, ferblanterie, moulin, papeterie d'elle, à Huy, 65, 73.
- Mouton*, florin au, monnaie, 103.
- MOXHET, major, 140.
- MOXHON, Constantin, propriétaire, 67.
- MUFFAT, 30.
- MULLER, frères, firme, 161.
- MUNICH, ville d'Allemagne, 30.

N

NAMUR, prov. de Namur, cant. de Namur, 13, 89, 149; —, comté de, 64, 66; —, église, v. Saint-Jean-Baptiste, Saint-Loup.  
NAVAGNE, 115; —, chapelain-major, v. Jean de Froidcourt.  
NEUSS, localité d'Allemagne, 127.  
NICHAPOUR, localité d'Iran, 160.  
NIEHOFF, Nicolas, facteur, 15.  
NICOLAUS, M., précepteur, 6, 12.  
NIVELLE-SUR-MEUSE, prov. de Liège, cant. de Dalhem, 137.  
NIVOLAS, Jules, chanoine de Saint-Denis, 6.  
NOËL, Henri, maître de forge, 69, 89; —, Jean, maître de forge, 71, 89, 90; —, Jean, père et fils, 69.  
NOTGER, prince-évêque de Liège, 95.  
NOTRE-DAME, collégiale à Huy, 88, 89; —, chanoine, v. Pierre Bardoul.  
NOTRE-DAME, collégiale à Maastricht, 41, 57.  
NOTRE-DAME, collégiale à Tongres, 23, 43.  
NOTRE-DAME-AUX-FONTS, église à Liège, 16, 17, 20, 22, 23, 34, 36, 40, 42, 46, 47, 48, 49.  
NOVY BOR, 161.  
NOYON, France, départ. de l'Oise, 21, 22; —, cathédrale de, 21.  
NUCHAMPS, fourneau de, 78.

O

*Obole*, monnaie, alias maille, 93, 94, 96, 101; —, fortis, 106.  
OCQUIER, abrocages d', 117.  
OFFERMANS, bourses, 39.  
OMBRET, prov. de Liège, cant. de Huy, 72.  
ORBAIX, Thomas d', dit l'arquebusier, 76.  
*Or*, griffon d', monnaie, 100.  
*Orkinus*, monnaie, 104, 106.  
ORREFORS, localité de Suède, 152, 161.  
ORTHO, Jean d', chapelain de Saint-Paul, 20.  
OTBERT, prince-évêque de Liège, 98.  
OTHÉE, prov. de Liège, cant. de Fexhe-Slins, 100.  
OIRANGE, prov. de Limbourg, cant. de Tongres, 22.  
OURTHE, rivière, 59, 60, 63, 68, 69; —, département de l', 65, 66.

OUTRELOUXHE, Lambert d', maître de forge, 78, 79.  
OUTRE-MEUSE, l.-d., à Liège, 115.  
OUTREMEUSE, Jean d', chroniqueur, 116.  
OVERBROUCK, Elisabeth, 80; —, François, maître de forge, 80; —, Gérard, 72, 75, 81; —, Gérard III, 80; —, Gérard, père et fils, 80; —, Isabeau, 80; —, Jacques, maître de forge, 75, 80; —, Jeanne, 80; —, Marguerite, 80; —, Marie, 80; —, Mathieu, 80.  
OXFORD, 53; —, bibliothèque, v. Bodleian Library.  
OZO, mayeurie de, 117.

P

PALAIS DES CONGRÈS, à Liège, 148, 150.  
PALMQVIST, Sven, auteur, 161.  
PARDIEU DE QUAREUX, Notre-Dame de, 133.  
PARIS, 9, 29, 30, 46, 50.  
*Paris*, monnaie, denier, 94, 96; —, sou, 93, 103.  
PARME, ville d'Italie, 133; —, duc de, v. Alexandre Farnèse.  
PASPORT, Fastré, 76; —, Gilles, 76.  
*Patagon*, monnaie, 106.  
*Patard*, monnaie, 100, 101, 102, 106, 109; —, Brabant-Liège, 103, 108; —, de change, 102; —, commun, 102; —, courant, 102; —, de Liège, 104; —, liégeois, 102; —, vieux, 104.  
PAYS-BAS, 63, 64, 101, 133; —, bourguignons, 104; —, gouverneur, v. Alexandre Farnèse.  
PAYS-BAS, 149, 151.  
PENAS, Catherine, 52; —, Meuris, 51; —, Servaise, 52; —, Ursule, 52.  
*Penas*, v. Pennas.  
PENNAS, Nicolas-Léonard, organiste, 28, 33, 42, 51, 57.  
*Pennas*, v. Penas.  
PERWEZ, Piroule de, 76.  
PERYE, Jacques, 47.  
PETIT, Jean, affineur, 71.  
PETIT-DUFRENOY-DELLOYE, Antoine, 72.  
PETITE-TABLE, chapitre à Saint-Lambert, 40, 54; —, chanoine de la, v. Louis de Jeneffe.  
*Petits tournois*, sou de, 99.  
PETRI, intonateur, chanoine de Saint-Materne, 47, 52, 54; —, Nicolas, maître de chant, 55.

PHILIPPART, Catherine, 81.  
PHILIPPE, Joseph, conférencier, 155, 162.  
PHILIPPE II, 133.  
PHILIPPE LE BON, duc de Bourgogne, 102.  
*Philippus*, monnaie, 103; —, de Brabant, 103.  
PICARD, Mgr, chanoine de Metz, 44.  
PICART, Madeleine-Genevière, 22.  
PICCARD, *Picard*, Guillaume-Henri-Joseph, 22; —, Jean-François, 22; —, Maria-Anna, 22.  
PIERPONT, Anne de, 75; —, Dieudonné de, 75; —, Jean de, 75, 76; —, Jean de, père et fils, 75; —, Marie de, 75; —, Maroie de, 75; —, Noël de, 75.  
PIERPONT, Hugues de, prince-évêque de Liège, 98.  
PIERREUSE, porte de, à Liège, 125.  
PIERREUX, Ry de, 117.  
PIETKIN, Lambert, organiste, maître de chant, chanoine de Saint-Materne, 9, 12, 13, 27, 30, 39, 40, 47, 52-54, 56.  
PIRARD, Philibert, 22.  
PIRKIN, Mathieu, dit de Polleur, maître de forge, 62, 88.  
PIRPONT, Jean de, 81; —, Noël de, 81. *Pirpont*, v. Gilchon de Loist.  
PISPOT, forge, marteau, usine de, 62, 69.  
*Pite*, alias *pougeoise*, monnaie, 94.  
PITTEURS de BUDINGEN, baron, donateur, 160.  
PLACE, Marie-Anne de la, 21.  
*Plaque*, monnaie, 100.  
*Plaquette*, monnaie, 106.  
PLASMAN, Henri, chantre et organiste, 34, 42.  
POLLEUR, prov. de Liège, cant. de Spa, 62, 77, 79, 88, 89; —, compagnie de, 140.  
POLLEUR, Mathieu de, dit *Pirkin*, 75, 85; —, Mathieu de, neveu, 75; —, *Pirkin* de, 85; —, Thomechon de, 69.  
POLOGNE, 154.  
PONCELET, Edouard, auteur, 113, 114.  
PONCHAR, Joirotte, 77, 78; —, Louis, 76, 77.  
PONT, André de, 75; —, Bastin de, 89; —, Jacques de, 79, 83; —, Jean de, dit le charpentier, 75, 78, 79.  
PONT DU COLLÈGE, rue, à Liège, 34.  
PONTIÈRE, Gilart de, *Gillar*, 69, 75.  
PONTHOZ, Laurent de, 84.  
PORALLÉE, 117.  
*Postulat de Hornes*, monnaie, 108, 109.  
POTTIER, Collart le, 88.

*Pougeoise*, alias *Pite*, 94.  
POULSEUR, prov. de Liège, cant. de Nandrin, 115; —, vicaire, v. Georges de Froidcourt.  
PRAGUE, ville de Tchécoslovaquie, 162.  
PRAILHON, Mathieu, 40.  
PRÉ-AU-BOIS, fourneau de, 62, 88, 89.  
PROBUS, Pierre, alias Bonhomme, intonateur, organiste, 10, 27, 41, 47, 52, 54, 55.  
PUTTERS, Albert, professeur, 125.  
PYTHAGORE, 19.

Q

*Quadrans*, monnaie, 102, 104, 106.  
QUAREUX, maison de, 135; —, roches de, 117; —, ruisseau de, 117.  
QUESNE, Jean du, 34.

R

RAHIER, prov. de Liège, cant. de Stavelot, 114.  
RAHIER, famille de, 115; —, Jean de, 134, 135; —, Marie-Antoinette de, 142.  
RAHIER DE FRAIPONT, Ferdinand-François-Florent de, 141, 142; —, Ferdinand-Joseph-Henri, 141; —, Godefroid de, 141.  
RAMEAU, Jean-Philippe, compositeur, 19, 44, 50.  
RAMPENNE, Domitien, 79, 81; —, Jean, 79.  
RAVENNE, ville d'Italie, 152, 153, 154.  
RAWEAU, fourneau, usine, l.-d., 62, 63, 88.  
*Raweau*, v. André le Fondeur.  
RAYMUNDI, Daniel, chanoine de Saint-Materne, 54.  
*Réal*, monnaie, 106.  
RÉCOLLETS, couvent, à Saint-Trond, 26.  
REGISSA, laminoir, usine de, 68, 69, 87; —, S. A. des Forges et Laminoirs de, 69.  
REIFFERSCHIED, famille de, 116, 127; —, Jean de, comte de Salm, 115; —, Jean VI de, 127.  
REMACLE, Louis, professeur, 131.  
REMICOURT, nom de lieu, 114.  
REMOTO CAMPO, Egidius de, 55; —, Henri de, *serarius leodiensis*, 55.

- REMOUCHAMPS, prov. de Liège, cant. de Louveigné, 55, 117.
- REMOUCHAMPS, Henri de, *Lambaux de Remouchamps*, *Remouchant*, organiste, 8, 27, 47, 52, 55, 56; —, Nicolas de, 56.
- Remouchant*, v. Remouchamps.
- RENOTTE, Hubert, organiste, 28, 33, 38, 42, 50, 56, 57; —, Jacques, 57; —, Joseph, 56.
- RÉSIMONT, Antoine de, maître de forge, 72, 74, 78, 84, 90.
- RHÉMANIE, 30.
- Rhin*, florin du, 103.
- RIBAUCOURT, nom de lieu, 113.
- RICHARD, Maximilien, dit Velu, 72.
- RIFFLARD(T), famille, 84; —, Gillet, maître de forge, 71, 84, 89; —, Jean, 89; —, Maroie, 84; —, Oudelette, 84; —, Pirot, 84; —, Pirot le jeune, 84; —, Pirot, père et fils, 89.
- ROANNE, dépendance de La Gleize, 113; —, ban de, 137.
- ROBERT, musicien, 30.
- ROBERCOURT, nom de lieu, 114.
- ROBOSTEL, *Robotsel*, *Robustelli*, Guillaume, facteur d'orgues, 24; —, père, 26.
- ROBOSTELY, Guillaume, facteur d'orgues, 26.
- Robotsel*, v. Robostel.
- Robustelli*, v. Robostel.
- ROBUSTELLY, Guillaume, facteur d'orgues, 14.
- ROBIJN, Hans, 15.
- ROCHFORT, prov. de Namur, cant. de Rochefort, 148; —, abbaye, v. Saint-Remy.
- ROCOURT, Béatrice, 17.
- RODOLPHE DE ZAEHRINGEN, prince-évêque de Liège, 98.
- ROMBOUX, Jean, 70.
- ROME, 35, 55, 141.
- ROMPONI, Jean, 20.
- Rorive*, Micha de, v. Micha.
- Rosart*, monnaie, 102.
- ROUCHE, N., auteur, 91.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, 44, 50.
- Royal*, monnaie, 99; —, d'or, 99.
- RUFFE, Philippe, 74, 83; —, Philippe, père et fils, 89.
- RUNSTEDT, offensive von, 132.
- S
- SAINT-ANDRÉ, paroisse, à Liège, 16, 52.
- SAINT-ANGE, château, à Rome, 141.
- SAINT-BARTHÉLEMY, collégiale, à Liège, 21, 33.
- SAINT-DENIS, collégiale, à Liège, 6, 21, 22, 24, 26, 27, 32, 33, 34, 41, 47, 48; —, autel, v. Sainte-Marie; —, chanoine, v. J. Nivola; —, écolâtre, 33.
- SAINT-ESPRIT, v. Marchin.
- SAINT-ETIENNE, paroisse, à Liège, 42.
- SAINT-GANGULPHE, église, à Liège, 42.
- SAINT-GEORGES, église et paroisse, à Liège, 35, 116.
- SAINT-GERMAIN, église, à Huy, 32; —, curé, v. Lambert Chaumont.
- SAINT-GILLES, autel, à la collégiale Sainte-Croix, à Liège, 32, 33.
- SAINT-HUBERT, prov. de Luxembourg, cant. de Saint-Hubert, 120, 122.
- SAINT-JACQUES, abbaye, à Liège, 21; —, église, à Liège, 25; —, foire, à Trois-Ponts, 128.
- SAINT-JEAN-BAPTISTE, église et paroisse, à Liège, 23, 48; —, église, à Namur, 23.
- SAINT-JEAN-BAPTISTE, autel, à la collégiale Saint-Martin, à Liège, 31.
- SAINT-JEAN-L'EVANGÉLISTE, collégiale, à Liège, 21, 24, 50, 55.
- SAINT-JEHANSTRÉE, rue, à Liège, 116.
- SAINT-LAMBERT, cathédrale et Chapitre, à Liège, 5-8, 13, 14, 16, 19, 21-23, 26, 28-30, 33, 35-40, 42, 44-58, 98; —, autels, v. Bienheureuse Vierge Marie et Saint-Lambert, Bienheureuse Vierge Marie et tous les Saints, Saint-Lambert, Saint-Laurent, Sainte-Aldegondé, Sainte-Marie et Saint-Léonard, Saintes-Marie et Madeleine l'Égyptienne, Saints-Cosme et Damien, Saints-Lambert et Blaise, Saints-Pierre et Paul; —, bénéficiaire, v. Dequaine; —, chanoine, v. Dredan; —, chapelle, v. Saint-Sacrement; —, chapitre, v. Petite-Table, Saint-Materne; —, confrérie, v. Sainte-Cécile; —, doyen, 13; —, doyen, v. Bocholtz; —, Fabrique de, 10; —, Grand-Prévôt, v. Mgr de Haxhe; —, Official, v. Mgr de Charles; —, prébende, v. Saint-Remacle; —, receveur, v. Houthen.
- SAINT-LAURENT, abbaye, à Liège, 21; —, autel, à Saint-Lambert, 40.
- SAINT-LÉONARD, prieuré, à Liège, 36, 37; —, supérieur, v. François-Joseph Dupont.
- SAINT-LOUP, église, à Namur, 23.

- SAINT-MARTIN, collégiale, à Liège, 16, 17, 22, 29, 31, 34, 42, 49, 51, 56, 57, 88; —, autel, v. Saint-Jean-Baptiste; —, chanoine, v. Mathieu Denis; —, fête, 85.
- SAINT-MATERNE, Chapitre de, à Saint-Lambert, 12, 36, 53, 54; —, chanoine, v. Jean-Nicolas Dupont fils, Lambert Pietkin.
- SAINT-MATHIEU, fête, 128.
- SAINT-MICHEL, paroisse, à Liège, 16, 17, 22.
- SAINT-MORT, paroisse, à Huy, 69.
- SAINT-NICOLAS-OUTRE-MEUSE, paroisse, à Liège, 56.
- SAINT-NICOLAS-AU-TREZ, *Sanctus Nicolaus ad Transitum*, paroisse, à Liège, 22.
- SAINT-PANTALÉON, abbaye, à Cologne, 98.
- SAINT-PAUL, collégiale, à Liège, 17, 20, 22, 42, 44, 46, 56; —, chanoine, v. Mathieu-François Bastin, Jacques-Georges Schepers; —, chapelain, v. Jean d'Ortho.
- SAINT-PIERRE, collégiale, à Liège, 21, 22, 26, 51.
- SAINT-REMACLE, autel, à Saint-Lambert, 40, 52; —, prébende impériale, à Saint-Lambert, 36.
- SAINT-REMY, abbaye, à Rochefort, 148; —, marbre de, 129.
- SAINT-RIQUIER, abbé de, 95.
- SAINT-SACREMENT, chapelle, à Saint-Lambert, 6, 7, 11, 12, 19.
- SAINT-SERVAIS, collégiale, à Maastricht, 15.
- SAINT-SERVAIS, paroisse, à Liège, 18, 22, 26, 51.
- SAINT-SEVERIN, paroisse, à Liège, 26.
- SAINT-THOMAS, paroisse, à Liège, 34.
- SAINT-TROND, prov. de Limbourg, cant. de Saint-Trond, 26, 97, 108; —, abbaye de, 23, abbé, v. Joseph Van Herck; —, couvent, v. Récollets. *Saint-Trond*, florin de, monnaie, 108.
- SAINT-VITU, Barthélemy de, maître de forge, 72, 88.
- SAINT-WENDEL, 15; —, église, v. Wallfahrtskirche.
- SAINTE-ALDEGONDE, église, à Liège, 22, 42.
- SAINTE-ALDEGONDE, autel, à Saint-Lambert, 35, 54.
- SAINTE-ALDEGONDE, couvent, à Huy, 71.
- SAINTE-ANNE, chapelle, 128, 131, 139.
- SAINTE-ANNE, foire, 128.
- SAINTE-CATHERINE, église et paroisse, à Liège, 20, 50.
- SAINTE-CÉCILE, confrérie, à Saint-Lambert, 45.
- Sainte-Cécile*, œuvre de Bertholet Flémalle, 37.
- SAINTE-CROIX, collégiale, à Liège, 15, 21, 23, 31-33, 35, 36, 40, 49, 50, 55; —, autel, v. Saint-Gilles; —, chanoine, v. Bonhomme.
- SAINTE-MARIE, autel, à Saint-Denis, 33.
- SAINTE-MARIE ET SAINT-LÉONARD, autel, à Saint-Lambert, 39.
- SAINTE-MARIE DE L'HÔPITAL, église, à Cologne, 15.
- SAINTES-MARIE ET MADELEINE L'ÉGYPTIENNE, autel, à Saint-Lambert, 54.
- SAINTS-COSME ET DAMIEN, autel, à Saint-Lambert, 36; —, recteur, v. Henri-Denis Dupont.
- SAINTS-LAMBERT ET BLAISE, autel, à Saint-Lambert, 39.
- SAINTS-PIERRE ET PAUL, autel, à Saint-Lambert, 39.
- SALBRAY, auteur, 137.
- SALM, 128, 142; —, château de, 115; —, châtelain de, 127; —, châtelain de, v. Jean de la Dyck; —, comté de, 127; —, comte de, v. Jean de Reifferscheid; —, maison de, 119, 122, 138; —, officier de, v. Guillaume de Froidcourt.
- SALM, famille de, 116, 127.
- SALM-REIFFERSCHIED, Jean VI de, 131.
- SALME, *Samme*, Anne de, 17; —, Jean de, 17; —, Marie de, 17.
- SALMIS, Etienne de, chanoine de Saint-Paul, 17.
- Samme*, v. Salme.
- SANDERN, Axel von, 152.
- SARRE, 15.
- SART, prov. de Liège, cant. de Spa, 62, 80.
- SART, Henri-Grégoire de, échevin de Liège, 127, 128; —, Henri-Grégoire II de, 128.
- Sart*, v. Jean de Spa.
- SARTORIUS, organiste, 8.
- SAVENEUX, Piron, 89.
- SCAILLE, forge, marteau d'elle, à Huy, 72.
- SCHEPERS, Jacques-Georges, chanoine de Saint-Paul, 42.
- SCHLUGLEIT, Dora, 141.
- SCLESSIN, Société An. de, 68, 77, 86, 87.
- SCOVILLE, Jean de, 81, 85.

- SELOSSE, Antoine, organiste, 27, 29, 48, 58.
- SENY, prov. de Liège, cant. de Nandrin, 46.
- SERAING, prov. de Liège, cant. de Seraing, 160.
- SÉVERIN, André, facteur d'orgues, 12, 14, 17, 20, 21, 25; —, Catherine, 20; —, François, 20; —, Jean, 20, 21; —, Simon, 20.
- SÈVRES, France, départ. de Seine-et-Oise, 149, 152; —, musée de, 149.
- 's HERTOGENBOSCH, v. Bois-le-Duc.
- SIANE DU PONT, 90; —, Marguerite, 90.
- SIANNE DU PONT, Jean, maître de forge, 64, 72, 76, 77.
- SILLYÉ, François, 87.
- SILVIUS, A., 39; —, Jacques, recteur de l'autel des Saints-Cosme et Damien, 36.
- SIMON, Pierre, 78, 79.
- SIMONON, P., auteur, 91, 107.
- SKRDLOVICÉ, Verreries de, 161.
- SLINS, Henrard de, 79.
- SMAL, Guillaume-Léonard, 24.
- SMAL-DELLOYE, A., 87.
- SŒURS GRISES, couvent, à Dinant, 81.
- SOHET, Antoine de, 81.
- Sol, monnaie, 100, 102; —, bone, 104, 106; —, Brabant, 104; —, fortis, 106; —, de Liège, 104, 106.
- SOLIÈRES, dépendance de Ben-Ahin, 89.
- SON, Madeleine-Josèphe, 22; —, Mathieu-Joseph-François, 22.
- SORINNE, Micha de, v. Micha.
- Sou, soz, monnaie, 93, 94, 96, 101, 104, 107, 109; —, artésien, 103; —, bone, 107; —, courant, 99; —, d'esterlins, 95; —, liégeois, 99; —, parisis, 103; —, de petit tournois, 99; —, tournois, 93, 99.
- SOUMAGNE, prov. de Liège, cant. de Fléron, 138; —, seigneur, v. Ferdinand de Lynden.
- Souverain, monnaie, 106.
- Soz, monnaie, 106; —, liégeois, 106.
- Soz, v. sou.
- SPA, prov. de Liège, cant. de Spa, 29, 50, 122, 133, 142, 150, 155.
- SPA, Jean de, dit Gros Johan, dit de Sart, maître de forge, 61, 62, 76; —, Pirotte de, dit Barnavet, maître de forge, 62, 71.
- SPALBECK, Marie, 76.
- SPINA, Corneille, 20; —, Gertrude, 20.
- SPIRE, Cour impériale de, 134.
- STASSAR, Louis, chanoine, à Otrange, 22.
- STAVELOT, prov. de Liège, cant. de Stavelot, 117, 133, 135, 136, 139; —, abbaye de, 114; —, Cour de, 114, 116, 118, 134, 135, 137; —, église de, 137; —, pays de, 113, 142; —, prince-abbé de, 116, 133, 134, 135, 142; —, prince-abbé, v. Ferdinand de Bavière.
- STEEN, M. van der, auteur, 153.
- STER, l.-d., à Stavelot, 117.
- STOCKHOLM, 152, 153.
- Stoever, monnaie, 102.
- STOUMONT, prov. de Liège, cant. de Stavelot, 114, 117, 118, 128, 139; —, Cour de, 118, 120, 123, 128, 131; —, échevins de, 137; —, mayeurie de, 117; —, seigneur, de 117.
- STOUMONT, Jean-Lambert de, 115.
- STRASBOURG, France, départ. du Bas-Rhin, 30.
- Stuber, monnaie, 102, 106.
- Stuferus, monnaie, 102, 106.
- Stuver, monnaie, 102, 106.
- SUÈDE, 149, 154, 161; —, roi de, 149, 151, 152, 154, 161.
- Suippe, v. Suisse.
- SUISSE, 147.
- SUISSE, Suippe, Anne de, 17.
- SUYS, comtesse de, 138.

T

- Tailfer, v. Henry de Froidcourt, Jean de Froidcourt.
- TAILFER DE FROIDCOURT, famille, 115; —, Godefroid, 116; —, Jeanne, 116; —, Marguerite, 116; —, Wathieu, alias Wathy, 115, 127; —, Wathieu 11, 116.
- TAILHEFIER, Godefroid dit, 114.
- TAILLEURS DE PIERRE, métier, à Liège, 36, 37.
- TAMISON, Philippe, 90.
- TARGNON, prov. de Liège, cant. de Stavelot, 113, 142; —, mayeurie de, 114.
- TARTA, Geneviève, 21; —, Jeanne, 22.
- TCHÉCOSLOVAQUIE, 153, 161, 162.
- Te Deum pro Turcarum destructione, œuvre de H.-D. Dupont, 37.
- TELLIER, E., auteur, 91.
- TÉMÉRAIRE, Charles le, 62, 102, 116.
- TERMONIA, Martin, sculpteur, 23.
- TERRY, Léonard, auteur, 8, 19, 56.

TERWAGNE, Marie, 120.  
*Teston*, monnaie, 106.  
 THEUX, prov. de Liège, cant. de Spa, 62, 134.  
 THIERRY DE HORNES, élu de Liège, 98.  
 THIRY ET CIE, Société, 73.  
 THIRY, Dr Louis, auteur, 55, 114.  
 THOMAS, Georges, 158.  
 THOMECHON, Jean, 62, 75.  
 THOMESON, Jean, 88-90.  
 THOURINNE, *Tourine*, Anne, 20.  
 TIÈGE, Corneille de, maître de chant, 32, 42; —, Nicolas-Henri de, organiste, 42.  
 TOISON D'OR, maison, à Liège, 116; —, ordre, 139.  
 TOLEDO, bourse, 39, 47, 52.  
 TÔLERIES, Delloye-Mathieu, S. A., 86, 87; —, Dufrenoy-Delloye, Société, 86.  
 TOMBOR, Jean del, maître de forge, 72, 77, 78.  
 TONGRES, prov. de Limbourg, cant. de Tongres, 21, 23, 43, 56, 154; —, collégiale, v. Notre-Dame.  
 TOUR HOUDRESSE, marteau, usine de, 62, 76, 77.  
 TOURINE, Aléide, 20.  
*Tourine*, v. Thourinne.  
 TOURINNE, prov. de Liège, cant. de Hannut, 117.  
*Tournois*, monnaie, denier, 93-97, 99; —, gros, 92, 97, 99; —, gros du Roi de France, 97; —, livre, 93, 94, 99; —, noir vieux, 97; —, sou, 93, 99; —, vieux gros, 97; —, viez gros, 99.  
 TOURNON, Claude, 80; —, Jacques, 80; —, Jean, 72, 80; —, Marie, 80.  
 TRÉBONÉ, 161.  
 TRENTE ANS, guerre de, 30.  
 TRÈVES, ville d'Allemagne, 15.  
 TRIFOIS, fourneau, usine de, 62, 63, 90.  
 TRINE, Jean, 75.  
 TROIS-PONTS, dépendance de Fosse-sur-Salm, 128; —, foire, v. Saint-Jacques.  
 TROYES, France, départ. de l'Aube, 107.  
 TRU, Jean de, 78.  
 TRUILLET, Cornélie, 17.  
 TURKIYE SISE VE CAM, Frabikalari, S. A., 160.  
 TURQUIE, 160.

U

ULRICI, Nicolas, bénéficiaire de Saint-Lambert, 39.

UNIGENITUS, bulle, 42, 57.  
 UPSAL, bibliothèque d', 30.

V

VAL-DIEU, abbaye cistercienne, à Charneux, 148, 153.  
 VAL SAINT-LAMBERT, prov. de Liège, cant. de Seraing, 160, 162; —, Abbaye de, 113; —, Cristalleries de, 160.  
 VAN ALKEN, épouse de F. Hocquet, 14.  
 VANDEN REYE, Thomas, 16.  
 VANDEPUT, Robert, donateur, 155, 156.  
 VANDERHOEVEN, M., conférencier, 154, 155.  
 VAN DER MADE, R., auteur, 91.  
 VAN HAMEL, Hans, 15.  
 VAN HERCK, Joseph, abbé de Saint-Trond, 23.  
 VAN HOEVEL, Willem, 15.  
 VANNES, France, départ. du Morbihan, 30, 31; —, cathédrale, 31; —, collège des Jésuites, 31.  
 VANNES, R., auteur, 56.  
 VAN WILLE, André, 80.  
 VAN ZUYLEN, famille, 116.  
 VAUX, forge de, 90.  
 VAUX RENARD, famille de la, 133, 134, 137; —, Catherine de la, dame de Froidcourt, 137, 141; —, demoiselles de la, 138; —, Guillaume de la, 115, 135, 136, 137; —, Salentine de la, 137, 141.  
*Velu*, v. Maximilien Richard.  
 VENISE, 7, 153, 154.  
 VENTE, A. M., auteur, 5, 14, 15.  
 VENTER, J., 145.  
 VERRE, Musée du, à Liège, 149, 151, 154, 155, 159.  
 VERVOZ, Isabelle de, 128, 129, 130, 133; —, Jean de, prévôt de Durbuy, 128; —, Joseph-Arnold de, 141.  
 VESDRE, rivière, 59, 60, 61, 63, 65, 68.  
*Vieil écu d'or*, monnaie, 93.  
 VIENNE, ville d'Autriche, 138, 139; —, église, v. Capucins.  
 VIERSET, prov. de Liège, cant. de Huy, 87.  
*Vieux gros*, monnaie, 93.  
*Vieux gros tournois*, monnaie, 97, 99.  
*Vieux patard*, monnaie, 104, 106.  
*Vieux tournois noir*, monnaie, 97.  
 VILLE, Arnold de, directeur de la machine de Marly, 76, 77; —, famille de, 76; —, Jean de, 76, 85; —, Jean de, le jeune, 72; —, Jean-Noël de, 85.

VISF, prov. de Liège, cant. de Dalhem,  
27, 29.  
VLIERDEN, L. de, auteur, 91, 101, 104,  
107, 108.  
VOLGOGRAD, ville d'U. R. S. S., 149,  
152.

W

WAAS, Pays de, 156.  
WALDOR, laminoir, papeterie, usine de,  
64, 65, 68, 69, 87.  
WALEFFE, prov. de Liège, 117.  
WALLFAHRTSKIRCHE, à Saint-Wendel,  
15.  
WALSCHART, Jacques, instrumentaliste,  
7.  
WATHAR, Henri, 75.  
WAUTERS, demoiselle, 120; —,  
Edouard, 120.  
WENNES, Godefroid de, 71.  
WERCKMEISTER, Andreas, musicien, 19.

WFRY, Mme, 154.  
WESSEM, 98.  
WESTPHALIE, 116, 127.  
WEYDE, Guillaume de, 56.  
*Wilkin*, v. Jean Fanart.  
WILKIN, abbé, curé de La Gleize, 131.  
WILKIN, Jean, 88.  
WILLEMS, J., conférencier, 155.  
WISSOCQ, Guilbert, grand chantre, 52.  
WOESTENRAEDT, Philippe-Joseph de,  
142.

X Y Z

XHORCES, az, moulin à tan, 78.  
YANS, M., auteur, 91.  
YERNAUX, J., auteur, 5, 20, 21, 22.  
YUGOSLAVIE, 154.  
ZAEHRINGEN, Rodolphe de, prince-  
évêque de Liège, 98.  
ZAGREB, ville de Yougoslavie, 154.  
ZARLENO, musicien, 19.

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Orgues, organiers et organistes de l'église cathédrale Notre-Dame et Saint-Lambert à Liège aux XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles, par José QUITIN	5-58
Contribution à l'histoire de la métallurgie dans le bassin du Hoyoux aux Temps modernes. L'évolution du paysage industriel. Les usines, par Georges HANSOTTE	59-90
Numismatique liégeoise. Notes sur la monnaie de compte dans la Principauté de Liège, par Hubert FRÈRE	91-112
Histoire de la seigneurie et des châteaux de Froidcourt en Ardenne, par Georges DE FROIDCOURT	113-142
Partie administrative :	
Rapport du Secrétaire sur l'activité de l'Institut en 1966, par Georges HANSOTTE	146
Musée d'Archéologie et d'Arts décoratifs. Rapport de l'année 1966, par Joseph PHILIPPE	147-162
Tableau des Membres de l'Institut archéologique liégeois	1-XVII
Table alphabétique des noms de personnes et de lieux, par Jean PIEYNS	XIX-XXXVI

## TABLE DES AUTEURS

---

	Pages.
FRÈRE (Hubert). Numismatique liégeoise. Notes sur la monnaie de compte dans la Principauté de Liège.....	91-112
FROIDCOURT (Georges DE). Histoire de la seigneurie et des châteaux de Froidcourt en Ardenne.....	113-142
HANSOTTE (Georges). Contribution à l'histoire de la métallurgie dans le bassin du Hoyoux aux Temps modernes. L'évolution du paysage industriel. Les usines.....	59-90
HANSOTTE (Georges). Rapport du Secrétaire sur l'activité de l'Institut en 1966.....	146
PHILIPPE (Joseph). Musées d'Archéologie et d'Art décoratifs. Rapport de l'année 1966.....	147-162
PIEYNS (Jean). Table alphabétique des noms de personnes et de lieux .	xix xxxvi
QUITIN (José). Orgues, organiers et organistes de l'église cathédrale Notre-Dame et Saint-Lambert à Liège aux XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles	5-58.

---

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

	Pages
Grand orgue de l'église Saint-Jacques, à Liège, œuvre d'André Séverin, 1669 .....	25
Basilique de Tongres, orgues de J. B. Le Picard, 1752.....	43
Tableau des monnaies de compte, XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles.....	105
Graphique de l'évaluation en monnaie de compte du denier liégeois, de l'esterlin, ..., de 1275 à 1375.....	110
Graphique de l'évaluation en monnaie de compte de pièces frappées de 1550 à 1800 .....	111
Cours du postulat de Jean de Hornes .....	112
<i>Château de Froidcourt situé au Pays de Liège</i> , dans C. BUTKENS, <i>Annales généalogiques de la maison de Lynden</i> , Anvers, 1626 .....	118
Maison de Salm .....	119
Epis girouette en fer forgé de la maison de Salm.....	121
Ruines du château de Froidcourt.....	123
Base de colonne retrouvée au château de Froidcourt .....	124
Chapiteau de colonne retrouvé au château de Froidcourt .....	124
Base de colonne retrouvée au château de Froidcourt .....	126
Eléments d'une fenêtre du château de Froidcourt .....	126
Pierre tombale de Guillaume de Froidcourt et d'Isabelle de Vervoz, église de La Gleize .....	129
Chaudron en cuivre rouge d'époque carolingienne et deux scramasaxes mérovingiens, à Amay f.....	155
Commode sculptée « Régence liégeoise » .....	155
Console en bois sculpté et doré .....	156
Bouteille bleue moulée, découverte à Gombad-Ghabas, XII <sup>e</sup> siècle ..	159
Vasque d'Orrefors, Suède .....	161
Vase avec argent fondu, Tchécoslovaquie, 1965 .....	162